Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14871 7 F

JEUDI 19 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Malgré les pressions diplomatiques de Pékin

La France vend à Taïwan soixante Mirage 2000

Après avoir commandé cent cinquante F 16 américains, Taïwan achètera soixante Mirage 2000-5 à Dassault pour environ 3,5 milliards de dollars (l'équivalent de 18,5 milliards de francs). Longtemps hésitant en raison des pressions exercées par la Chine, le gouvernement français avait donné son accord à une transaction qui a pour effet de maintenir des emplois dans un secteur en crise.

par Jacques Isnard

Après son double échec, en Suisse, puis en Finlande, face au F 18 américain, Dassault-Aviation peut se reprendre à espérer. La commande taïwanaise de soixante exemplaires du Mirage 2000-5 est un ballon d'oxygène pour le groupe et ses principaux associés (SNECMA, Thomson et Matra). Après 1986, date du dernier contrat avec la Jordanie qui, depuis, l'a annulé, le célèbre constructeur aéronautique n'avait vendu aucun avion de combat à l'étranger.

Avec la décision de Taïpeh, il peut croire en de nouvelles chances pour son Mirage 2000-5, *notamment à Abou-Dhabi et en Egypte.*

Lire la suite et nos informations page 22

Jeux croisés

BIEN que donnée pour assurée depuis une semaine, la signature, mercredi 18 novembre, par Taïwan du contrat d'achat de soixante Mirage 2000-5 n'en fait pas moins l'effet d'une bombe. L'événement est, bien sûr, de première importance, tout d'abord pour la maison Dassault, à laquelle il apporte un répit, en ces temps de morosité. Mais il témoigne surtout d'une nette évolution de Paris, dont la diplomatie avait eu pour souci cardinal, des lustres durant, de ne heurter en rien la Chine.

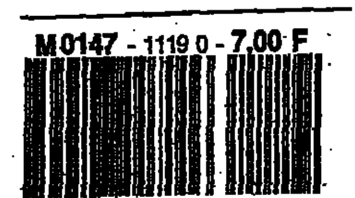
Sitôt l'affaire ébruitée, il y a quelques mois, le chef de la diplomatie pékinoise, M. Qian Qichen, avait brandi la menace d'une « vive réaction », et annoncé un inévitable « recul » dans les relations bilatérales. De façon stupéfiante, pour une puissance préoccupée de l'hégémonie des Etats-Unis depuis la disparition de l'URSS, la Chine est allée jusqu'à insinuer qu'elle préférerait voir l'aviation des frères ennemis taïwanais modernisée avec les seuls F 16 américains. De fait, cent cinquante de ces appareils viennent d'être vendus à Taïpeh.

ON ne perçoit pas encore nettement quel a été le jeu de M. Bush. En abattant son joker en pleine campagne électorale – l'autorisation de vendre les avions de General Dynamics à Taïwan en dépit de l'accord, d'esprit inverse, passé en 1982 avec Pékin, – le président des Etats-Unis n'aurait-il pas, tout compte fait, facilité la position française, en brouillant la donne vis-à-vis de Pékin ? Et ce même si sa décision a plutôt semblé s'inscrire dans une politique visant à assurer à son pays un monopole de fait en matière de vente d'avions militaires.

La Chine peut-elle mettre en pratique ses menaces ? Un porte-parole a eu une première réaction modérée, rappelant l'opposition ferme de Pékin aux ventes d'armes à Taïwan. C'était là le moins. Au grand dam des partenaires européens de la France, dont l'Allemagne, une première sanction pourrait concerner douze Airbus, commandés le mois dernier après de longues tergiversations. Un acompte déjà versé rend pourtant ces représailles incertaines.

Il apparaît surtout aujourd'hui que Pékin a fini par lasser ses partenaires en jouant du double jeu et de promesses mal tenues. Que de contrats mirifiques ont ainsi été agités pour faire capoter des ventes d'armes à Taïpeh ! De Paris, une alerte était pourtant venue en 1991, lorsque les pressions chinoises contre la vente de frégates françaises avaient échoué.

PRÉOCCUPANTE pour Londres – et, par-delà, pour l'Europe et le monde entier, – la querelle sur Hongkong ne sert nullement les projets économiques de Pékin et contribue à l'affaiblir. Nul ne peut douter, certes, que la Chine est un grand pays : par sa démographie, sa farouche ambition nationale, sa force militaire impressionnante – et en progression. Mais la fin de la guerre froide l'a privée de sa faculté de jouer Washington contre Moscou. Longtemps défenseur de Pékin, M. Bush a été battu, et M. Clinton sera peut-être tenté de marquer là sa première « différence » diplomatique. Pour sa détestable politique en matière de droits de l'homme et de prolifération des armements, la Chine est aujourd'hui isolée comme jamais. Mais ce constat sera-t-il suffisant pour la ramener dans le nouveau jeu mondial ?


M 0147 - 1119 0 - 7,00 F

Alors que les négociations CEE - Etats-Unis reprennent

Le gouvernement continue de s'opposer à un accord agricole sur le GATT

Alors que les pourparlers Etats-Unis - Communauté économique européenne sur le volet agricole du GATT ont repris à Washington, la France a estimé, mercredi 18 novembre, que les conditions d'un « accord global et équilibré » ne sont pas remplies. A l'issue d'un conseil des ministres restreint réuni à l'initiative du président de la République, l'Elysée a en effet réaffirmé « l'opposition de la France à tout engagement de la Communauté (européenne) qui ne serait pas compatible avec la réforme de la politique agricole commune », et indiqué que le Parlement serait saisi de l'ensemble de la négociation.

par Michel Noblecourt

« Nous devons tout faire pour éviter la guerre commerciale. » Il n'y a pas de jour sans que M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, proclame cette volonté. Il *n'y a pas de jour non plus sans* que la France se trouve placée en situation d'accusée dans le formidable bras de fer qui oppose la CEE aux Etats-Unis pour la négociation du volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le 11 novembre, le *Times* a publié une caricature d'un François Mitterrand hautain et transformé en Louis XIV sous le titre « Le pire des Européens ». Au même moment, le *Wall Street Journal* estimait *« incroyable qu'un seul groupe d'intérêt puisse bloquer une nette amélioration de la structure commerciale mondiale. C'est la première fois qu'une si petite minorité empêche une si grande majorité de faire autant de choses ».*

Alors que chaque pays se réjouit de la mondialisation des marchés, le climat est exacerbé et les passions s'avivent.

Lire la suite et l'article de PHILIPPE LEMAITRE page 21

Les Français jugent leurs institutions

Selon la SOFRES, le quinquennat bénéficie de la faveur de l'opinion

par Thomas Ferenczi

En s'efforçant de répondre à la crise politique par une réforme des institutions, M. Mitterrand a-t-il fait le bon choix ? On peut *en douter* à la lecture du sondage que la SOFRES a réalisé pour *le Monde*, « La marche du siècle » et France Inter sur « Les Français et les institutions ». Alors *même que 60 % des personnes* interrogées considèrent que la démocratie en France ne fonctionne *« pas très bien »* ou *« pas bien du tout »* – seuls les sympathisants socialistes s'en disent majoritairement satisfaits, – elles sont en effet aussi nombreuses (61 %) à penser que les institutions de la Vᵉ République fonctionnent *« très bien »* ou *« assez bien »* depuis près de trente-cinq ans. Autrement dit, pour une majorité de gens, si le système politique est en crise, ce n'est pas parce que la Constitution est inadaptée ; et ce n'est donc pas en la révisant que la situation peut être redressée. Réserves faites sur le sens que les sondés donnent aux *questions* qui leur sont *posées* par les enquêteurs sur des thèmes qui ne font pas encore l'objet d'un vaste débat public, la contradiction – ou, au moins, le *déphasage – entre le jugement* plutôt sévère porté par les personnes interrogées sur la démocratie et l'opinion plus favorable que leur inspirent les institutions est l'enseignement le plus frappant de cette enquête.

Lire la suite page 13



L'UNITA contrôle les deux tiers de l'Angola

Deux semaines après les terribles combats, qui ont fait *au moins un millier de morts à* Luanda et dans plusieurs provinces angolaises, l'espoir d'une reprise du dialogue entre belligérants s'amenuise. Evincée de la capitale, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi contrôle près des deux tiers du territoire.

Les maquisards de l'UNITA, récusant la récente défaite électorale de leur chef, semblent déterminés à ne pas laisser plus longtemps le pouvoir aux mains des anciens « marxistes » de Luanda, fidèles au président Eduardo Dos Santos et au Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA).

Lire page 4 les articles de FRÉDÉRIC FRITSCHER

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Collège de France, horizon 2000

Rénovation des locaux et ouverture internationale : le prestigieux établissement fait peau neuve

par Jean-Michel Dumay

Dans la pénombre rituelle des leçons inaugurales, Michel Foucault y a brassé, un jour de décembre 1970, les mots et les choses, comme autant de *folies*, chevauchant l'histoire, bousculant la philosophie, sous le regard de bronze de Bergson statufié. Avant lui, Valéry et sa *Jeune Parque* y avait officié en salle 8, Renan et sa *Vie de Jésus* en salle 4. Champollion y professa l'Egypte, Berthelot les enzymes et Sainte-Beuve la poésie latine. Frédéric Joliot y mit au point son cyclotron. On y parle en ce moment l'hébreu, le grec ou l'araméen, théorie des groupes ou embryologie cellulaire, antiquités nationales ou histoire de la Chine moderne. *Ce qui y est enseigné ne* l'est pas ailleurs. Ce qu'on y apprend aujourd'hui n'y sera pas enseigné demain.

Dans le panthéon scientifique français, le Collège de France est un temple à part. Inébranlable depuis bientôt cinq siècles, indifférent aux révolutions, il a vu, de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, au cœur du Quartier latin, la vieille Sorbonne – sa seule rivale sérieuse aux yeux de l'histoire – s'effriter après mai 1968, dépecée par des héritiers jaloux. L'Ecole normale supérieure, Polytechnique, l'Ecole nationale d'administration ont bien tenté de se pousser du col, prestigieuses pépinières d'intelligences, de grands commis, de futurs ministres. Mais, si l'on ose dire, elles restent des écoles.

Le Collège est ailleurs, unique, hors norme. Les cinquante-deux chaires permanentes y rassemblent, selon la belle formule de Renan, *« la science se faisant »*, mathématique, physique et naturelle, philosophique et sociologique, ou encore historique, philologique et archéologique.

Lire la suite page 16

Un entretien avec M. Yannick Simbron

« La FEN est engagée dans un processus sans perspective », nous déclare l'ancien *secrétaire* général de la Fédération de l'éducation nationale.

pages 15 à 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

L'affaire du sang contaminé

La démocratie inachevée

par Alain Minc

FACE au drame du sang contaminé, *la société française* s'invente de classiques alibis : l'inlassable quête du bouc émissaire et le postulat si confortable de l'irresponsabilité des bureaucraties (1). *De là le procès en sorcellerie* qu'elle intente à Laurent Fabius, avec son cortège de vengeances, de haines de classe et de relents ambigus. De là l'affirmation *de plus en plus répandue* que, dans un Etat moderne, le pouvoir est partout et nulle part et par ricochet la responsabilité. De là le recours étrange au pardon que, par la voix *du chef de l'Etat*, la *nation demande* aux victimes et qui veut recouvrir d'un geste noble les mille et une petitesses de l'administration.

N'essayons-nous pas, de la sorte, de nous en tenir à des faux-fuyants et d'éluder les questions qui témoigneraient toutes du mauvais fonc*tionnement de la démocratie fran*çaise et de son retard sur les pays plus familiers d'un jeu normal de pouvoirs et de contre-pouvoirs ?

Faux-fuyant, l'affirmation qu'il n'existe nulle part de responsabilité *politique et que le juge, seul, peut* s'y substituer. C'est oublier que les démocraties traditionnelles ont inventé une soupape, la démission ministérielle : chaque année, la *Grande-Bretagne et l'Allemagne font* jouer ce sacrifice institutionnel, si besoin est, pour couper court aux crises. L'invasion des Malouines intervient-elle, Lord Carrington *démissionne pour protéger* le Foreign Office qui ne l'a pas prévue. Trente ans de dérive monarchique auront eu, en France, raison de ce dispositif, au point de voir, par un *étrange retournement de situation*, la révocation de fonctionnaires protéger les ministres et non l'inverse.

Le maintien, après l'affaire Habache, de Roland Dumas au Quai d'Orsay, au prix du renvoi de *ses plus proches collaborateurs*, signe, de ce point de vue, la disparition de la responsabilité ministérielle traditionnelle. A force de laisser répandre, de la sorte, dans *l'opinion, un sentiment d'impunité*, nul ne doit s'étonner qu'elle cherche à se venger, fût-ce avec irrationalité. Etrange ironie de l'Histoire qui fait payer à Laurent Fabius les laisser-aller du *mitterrandisme* sur une affaire où, premier ministre, il s'est pourtant bien comporté.

Faux-fuyant, l'attitude du corps médical en général plus prompt à édicter la morale et le droit, et qui *joue aujourd'hui* les Ponce Pilate. Quel mandarin nous a-t-il rappelé que tout choix médical comporte un risque, qu'en général cet arbitrage se fait bien mais qu'il peut aussi se *révéler dramatiquement* faux ? Quel éminent professeur a-t-il reconnu que, dans cette affaire, si quelques médecins ont vu juste, la plupart se sont trompés et qu'il est inique, voire absurde, d'attendre des politi*ques qu'ils corrigent l'impéritie* médicale ? Au nom de quelle compétence supérieure ? Grâce à quelle prescience ? A refuser d'assumer son propre rôle, avec ses ombres et ses *lumières, la corporation se compromet* à long terme.

Hypertrophie des cabinets ministériels

Faux-fuyant, la conviction que notre système administratif n'a pas fait plus mal que les autres et que, *de toute façon, l'irresponsabilité* est inévitable. L'Etat n'est pas le seul à devoir prendre des décisions sur des *sujets de haute technicité* ; les entreprises aussi y font face et les circuits fonctionnent, dans l'ensemble, plus convenablement. Pourquoi ? Parce que le mode de gouvernement à la *française a provoqué une hypertro*phie des cabinets ministériels, sans équivalent ailleurs – en Grande-Bretagne ou en Allemagne, le ministre n'a que deux ou trois collaborateurs directs. Structures éthérées, *instables* et peu légitimes, les cabinets fabriquent de l'irresponsabilité : c'est *sans doute leur production* la plus tangible. Si, comme le voudrait le bon sens, les ministres étaient en prise directe sur leurs grands directeurs, au moins l'architecture des pouvoirs serait-elle claire et la chaîne des responsabilités *plus lisible.*

Faux-fuyant, le comportement, au départ, des responsables politiques, qui ont cherché à ruser avec les faits quand ceux-ci sont apparus, et n'ont *pas compris qu'une indemnisation* rapide et généreuse atténuerait les pressions. Au lieu d'anticiper, ils ont subi, ajoutant frustrations et insatisfactions au malheur. Plus politique, à peine mise en face d'une réalité semblable, Mme Thatcher a choisi de payer vite, bien et discrètement. En *se dérobant*, au *nom* de la logique budgétaire la plus étroite, les politiques ont aggravé un climat de suspicion qui se retourne, en vendetta, contre leurs prédécesseurs.

Faux-fuyant, la discrétion impres*sionnante des juristes* qui oublient de rappeler le principe inscrit dans le nouveau code et qui lie la responsabilité pénale à la connaissance des faits incriminés : un chef d'entreprise est *désormais* personnellement responsable de ce dont il a eu connaissance, l'entreprise l'étant, elle, *en tant que* personne morale. Pourquoi aucune de nos grandes gloires juridiques ne nous rappelle-t-elle qu'en la matière le droit rejoint le bon sens et que l'affaire du sang mériterait d'être regardée à cette aune-là ?

Faux-fuyant, la bonne conscience de la presse qui, toute à sa fierté légitime d'avoir révélé le scandale, se dispense ultérieurement de toute reflexion sur sa propre manière *d'exercer son métier, sur les débor*dements déontologiques auxquels peut conduire la concurrence débridée entre titres, et plus encore sur les risques que fait courir à tout journalisme *d'investigation* une dépendance trop exclusive à l'égard de ses propres sources. Dans un tel climat de tensions collectives, le risque est grand, pour le premier des contre-pouvoirs, de se métamorphoser en procureur et de préjuger, dans l'imaginaire collectif, des sanctions, avant *même que les procédures* de droit aient fonctionné.

Faux-fuyant aussi, le débat sur la responsabilité pénale des ministres. Il est trop facile, dans un climat délétère, de passer d'un extrême à *l'autre, c'est-à-dire d'une irresponsa*bilité quasi complète, compte tenu du caractère ambigu de la Haute Cour, à une banalisation absolue, avec les membres du gouvernement soumis aux procédures de droit commun. La séparation des pouvoirs mérite quelques aménagements. Avec pour toile de fond la *montée du populisme, les remugles* démagogiques, l'affaiblissement des corps intermédiaires, et, *last but not least*, la transformation aux yeux de la population des juges d'instruction en rédempteurs, *le sujet* exige davantage de réflexion et d'attention qu'une réforme de la Constitution jetée, à la hâte, en pâture à l'opinion pour l'apaiser.

Immaturité collective

Faux-fuyant ultime, *la* tendance collective à rejeter sur les seuls politiques la responsabilité de tous les *dysfonctionnements*, gravissimes, comme le sang contaminé, ou véniels. Au moment même où le politique se dévalorise, où la société civile prend le pas sur lui, l'ensemble des acteurs *sociaux* s'acharne, dans un dernier réflexe d'infantilisme, à le tenir pour le garant de la bonne marche de la société. C'est commode, trop commode pour les autres participants à la pièce, fonctionnaires, médecins, journalistes, de s'exonérer à si bon compte. Aussi longtemps *que nous survaloriserons*, *de la sorte*, le politique, fût-ce pour le mépriser, nous ne serons pas devenus adultes.

A ces questions-là, seule condition *d'une thérapie* collective, qui va répondre ? Le président de la République *« garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics »*, qui, pour l'instant, se contente d'une défense élastique ? L'opposition trop heureuse *d'enfourcher une affaire* qui peut marquer les socialistes au fer rouge pour de longues années et les disqualifier au-delà même de leur défaite de mars prochain ? La Haute Cour qui, avec un sentiment aigu de son ambiguïté politique, jouera au juge pointilliste et débutant ? Les Eglises en charge des interrogations morales et qui évitent, avec détermi*nation*, ce terrain miné ? Un silence aussi fracassant témoigne de notre immaturité collective : le drame du sang *nous* aura *rappelé* combien notre démocratie est inachevée.

(1) Cf Edgar Morin : « Cherchez l'irresponsable », *le Monde* daté 8-9 novembre.

► **Alain Minc est président de la *Société des lecteurs du Monde*.**

Constitution : les réformes décisives

par Olivier Duhamel

CERTES, lorsque François Mitterrand relance la réforme constitutionnelle, il le fait *aussi par calcul politique.* Pour peser sur l'agenda, pour se doter d'un rôle avant et après mars. Pour éviter que ce terrain ne soit utilisé par d'autres et contre lui. Mais il peut aussi être sincère dans sa volonté d'améliorer nos institutions pour l'avenir. De surcroît, qu'importent ses motiva*tions si elles offrent une occasion.*

Certes, la réforme constitutionnelle n'est pas une priorité au regard de la lutte contre le chômage ou pour la paix en Bosnie. Elle n'est pas un souci primordial des Français. Mais cette objection, toujours avancée, manque de pertinence. En quoi la réforme constitutionnelle *créerait-elle un chômeur de plus* ? Pourquoi diable devrait-on poser le problème sous forme alternative ? La vraie question consiste à savoir si notre démocratie est ou non malade et si la réforme constitutionnelle peut ou non contribuer à la guérir. Gardons-nous à cet égard tant du *scepticisme extrême que de l'illusion* constituante. Cherchons plutôt les réformes, petites ou grandes, suscep*tibles d'améliorer l'Etat, les citoyens* et leurs relations.

Quelques réformes d'ampleur paraissent s'imposer. Un mandat présidentiel exceptionnellement long distingue fâcheusement la France des autres démocraties. D'où la nécessité de le réduire. Les partisans d'une dissociation entre le président et l'Assemblée *plaident pour le* maintien du septennat, quitte à ce qu'il ne soit plus renouvelable. L'argument ne manque pas de valeur, mais le septennat laisserait notre pays affublé de rythmes d'attribution du pouvoir proprement insensés. Là où les Anglais désignent le pouvoir exécutif pour cinq ans, les Allemands ou les Américains pour quatre, nous continuerions, en prin*cipe, à l'attribuer tantôt pour deux* ans (en 1993), tantôt pour trois (en 1995), tantôt pour quatre (en 1998), tantôt pour un (en 2002), etc. L'intervalle qui sépare une présidentielle d'une législative varie trop. Le pouvoir accordé est souvent trop bref. Il s'en déduit ingouvernabilité et irres*ponsabilité, avec en prime la sempi*ternelle querelle de la cohabitation. Le vrai mérite du quinquennat tient à ce *qu'il tendrait à accorder, sauf* accident aussitôt réparable, le pouvoir pour cinq ans, permettant aux gouvernants de vraiment gouverner et aux gouvernés de vraiment juger tous *les* responsables à l'échéance.

L'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel relève également des réformes amples et nécessaires. L'Etat de droit exige un vrai contrôle de la constitutionnalité de *la loi. Dans notre système a priori et* fermé, 0 % des lois d'avant 1958, moins de une pour mille des lois votées avant 1974, autour de 10 % des lois votées depuis, sont soumises *au contrôle du juge constitutionnel.* Il est temps de mettre fin à cette anomalie et d'associer davantage chaque plaideur, donc nombre de citoyens, au droit constitutionnel pratique.

Le contrôle du Parlement

L'élargissement du référendum relève de la même catégorie, mais exige des précautions, surtout si l'on admet le référendum d'initiative «populaire» (c'est-à-dire, comme le dit très justement Jean-Luc Parodi, *« minoritaire »*). Faute de quoi la démagogie fiscale ou xénophobe *emportera tout. Des solutions exis*tent, en laissant certains domaines hors du champ référendaire, en réservant le référendum au domaine législatif et en organisant un contrôle *en amont par le Conseil constitu*tionnel.

Réforme d'ampleur, enfin, du *moins en son principe, que la sup*pression de la responsabilité pénale des ministres devant la Haute Cour. Elle s'impose plus que jamais au moment où le scandale du sang *conduit aux dérives terribles que* l'on sait – ou devrait savoir. D'un côté, l'incapacité de l'Etat à faire émerger toute la vérité, de l'autre, la soif de châtiment ravivée par les *manœuvres, conduisent au déni* des principes les plus élémentaires, à commencer par celui selon lequel on ne saurait mettre en accusation sans un minimum de charges, ni confon*dre la responsabilité politique et la* responsabilité pénale. Il faut que la responsabilité politique joue pour autrui : le ministre est responsable de ses collaborateurs et de leurs actes. Il est *inacceptable que la res*ponsabilité pénale puisse jouer pour autrui : nul ne peut aller en prison pour un fait qu'il n'a pas commis. Que ces distinctions élémentaires soient oubliées jusque par le législateur, pour le seul plaisir d'atteindre *Laurent Fabius, donne une idée* du triste état de notre pays. On peut espérer que, si ces prérogatives étaient confiées à des magistrats, ils respecteraient mieux les principes *fondamentaux du droit pénal.*

D'autres réformes paraîtront mineures. Comment redonner au *Parlement ne fût-ce qu'une* part du rôle qui doit être le sien ? Les projecteurs sont allumés sur le 49-3, symbole entre tous de l'affaissement du Parlement. Nous baignons dans l'illusion. Si l'on supprime le 49-3, il faudra inventer autre chose ; si on le *limite, la belle affaire! D'autres, ou* les mêmes, demandent plus de propositions de lois (d'initiative parlementaire), moins de projets (d'initiative gouvernementale). La belle affaire encore, les premières n'étant souvent que des projets masqués.

Il serait beaucoup plus intéressant pour le Parlement de pouvoir peser sur le choix des textes à discuter. Pour prendre un exemple d'actualité, il aurait été plus important pour les députés d'avoir imposé de discuter bioéthique plutôt que lutte contre *la corruption, et peu importe* alors, sauf pour les deux intéressés, que le texte bioéthique soit un pro*jet Kouchner ou une proposition* Evin. Autre micro-réforme décisive, comme l'a écrit dans ces colonnes Guy Carcassonne (1), la modification de l'article 42 pour que la dis*cussion des projets de lois porte sur* le texte amendé par la commission et non sur le texte présenté par le gouvernement.

Le Parlement, par ces inflexions discrètes, pèserait plus et mieux sur *la législation. Il faut aussi, il faut* surtout qu'il exerce enfin un contrôle digne de ce nom. Une des *raisons pour lesquelles la contami*nation du sida par le sang fait scandale chez nous et pas ailleurs tient à l'incapacité de notre Etat à dévoiler, expliquer, sanctionner ses propres carences. *Une* vraie commission d'enquête, contradictoire, publique, armée d'experts, aurait permis de savoir *tout* ce *qui a été fait, quand* et par qui, dans ce drame, voire aurait *permis de l'empêcher.* Nous aurions alors évité quelques-unes des mascarades actuelles. La haine *populiste des politiques cesserait* d'être alimentée par l'opacité. Nous nous donnerions quelque chance *d'éviter semblables fiascos à l'avenir.* Pour cela, il suffit d'inscrire dans la Constitution le droit de la minorité à imposer, une fois par session, une vraie enquête parlementaire. On objectera qu'il n'est pas techniquement nécessaire de *l'inscrire dans* notre texte fondamental. Mais il est psychologiquement indispensable de le faire pour changer nos mœurs trop majoritaires et trop timorées en la matière.

On voit à travers ce dernier exemple combien une *réforme* d'apparence minuscule pourrait avoir des effets décisifs. Certes, la pathologie de la démocratie dans notre pays relève autant, si ce n'est plus, des mœurs que des institutions. La déliquescence de l'éthique, la soif du pouvoir ou celle de l'argent, l'esprit de soumission ne se détruisent pas par une réforme de la Constitution. Mais, pour changer ces mœurs, quelques réformes constitutionnelles offriront une aide utile. Ne serait-ce qu'à cette fin, elles sont *indispensables.*

(1) *Le Monde* du 27 février 1992.

► ***Olivier Duhamel est directeur de la revue Pouvoirs.***

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le renforcement de l'embargo ne devrait pas entraîner un infléchissement de la politique du gouvernement serbe

L'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro depuis le 30 mai était censé contraindre Belgrade à cesser de soutenir l'effort de guerre des Serbes de Bosnie. Mais, constamment violé, *il a été jusqu'à présent* inefficace. On estimait, mardi 17 novembre, à Belgrade, que le renforcement de l'embargo décidé la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU n'aurait pas non plus pour effet d'infléchir la politique de M. Milosevic.

BELGRADE

de notre correspondante

Le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, n'a pas réagi mardi à la nouvelle mise en garde des Nations unies. Depuis le mois de juin, il appelle ses concitoyens à ne pas céder aux pressions internationales, affirmant que la Yougoslavie a suffisamment de ressources pétrolières et alimentaires pour vivre en autarcie. Son allié, le dirigeant ultranationaliste Vojislav Seselj, a préconisé mardi la suspension des négociations dans le cadre de la conférence internationale *« tant que dureront les sanctions »*. L'opposition craint pour sa part que M. Milosevic, l'homme fort de la Serbie, ne tire avantage des nouvelles mesures annoncées par l'ONU.

Réserves de carburant

C'est aussi la crainte du premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, qui estimait mardi qu'elles auraient pour effet de *« souder les Serbes »* : *« Les sanctions ne sont pas justes,* [le Conseil de sécurité] *a exagéré. Je ne comprends pas que l'Occident puisse imaginer qu'une telle pression économique contribuera à un changement de régime politique en Yougoslavie »*, a-t-il déclaré. M. Panic réclamait au contraire à la communauté internationale un assouplissement des sanctions dont il aurait pu se prévaloir lors des élections prévues pour le 20 décembre.

Pour le directeur de l'Institut de sciences économiques de Belgrade, *M. Tomislav Popovic, le renforcement* de l'embargo ne remettra pas en cause la politique intransigeante du dirigeant serbe avant les élections, même si le scrutin était reporté de quelques semaines, comme cela a été suggéré ces derniers jours à Belgrade. M. Popovic estime qu'il faudra attendre le début du printemps pour mesurer les effets d'un embargo total. Les autorités serbes, souligne-t-il, ont pris leurs précautions, notamment en constituant de nouvelles réserves de carburant et de fioul domestique, et devraient pouvoir subvenir aux besoins de la population pendant l'hiver.

Depuis le mois de juin, d'importants trafics se sont développés pour violer l'embargo de l'ONU. Grâce à des entreprises offshore qui se chargeaient de sauvegarder une partie du commerce extérieur yougoslave et grâce à des faux documents douaniers, la Serbie et le Monténégro ont pu survivre sans graves pénuries. Le manque d'essence, qui a paralysé la circulation pendant les premiers mois de l'embargo, a disparu petit à petit avec l'importation massive de carburant.

Le développement du marché noir a aussi permis d'amortir les effets de l'embargo sans ralentir toutefois la baisse du niveau de vie de la population. *La chute de la production* nationale a conduit à la fermeture de nombreuses entreprises et à la mise en « congé obligatoire » de près d'un million d'employés qui touchent pour la plupart le salaire minimum garanti par l'État. Pour subvenir en partie à leurs besoins et à ceux des quelque 1 200 000 retraités et 600 000 chômeurs, le gouvernement de Serbie fait appel à la planche à billets. Contrecarrant les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral de M. Panic, les autorités serbes ont développé un système bancaire parallèle basé sur la spéculation sur les devises étrangères et sur l'argent fictif qui vient combler le déficit budgétaire. L'État renforce ainsi son pouvoir en plaçant sous sa dépendance, en tant que créancier, des entreprises jusqu'à présent autogestionnaires appartenant, selon le système yougoslave, à la société et non à l'État.

Ce système financier, que les experts qualifient de *« mafieux »*, fonctionne principalement grâce à plusieurs banques privées, étroitement liées au régime de M. Milosevic, qui aspirent littéralement les économies en devises étrangères de la population en offrant aux épargnants des taux d'intérêt de 12 % par mois. En plaçant 1 000 deutschemarks, le petit épargnant yougoslave touche 120 deutschemarks par mois, soit le montant d'un salaire moyen. Ces *pratiques permettent* de contenir le mécontentement d'une population dont plus de 50 % vit en dessous du seuil de pauvreté. Le capital en devises étrangères ainsi recueilli permet aux entreprises privées d'emprunter de l'argent liquide pour payer *les fournisseurs étrangers alors que* les transactions bancaires sont interdites par l'embargo.

Certaines de ces banques qui sont apparues avec la guerre ne cachent pas avoir également financé l'achat d'armes pour les Serbes de Bosnie et de Croatie. Leurs profits peuvent aller, selon le cours du dinar sur le marché noir des devises étrangères, jusqu'à 30 millions de deutschemarks par mois (100 millions de francs), selon les experts. De tels bénéfices ne sont possibles que dans une économie en dérive. Tout assainissement de la situation économique couperait les vivres aux « profiteurs de la guerre ».

FLORENCE HARTMANN

Un appel à manifester à Paris

« Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas »

Une manifestation sera organisée, samedi 21 novembre à Paris (à 14 heures, place du Panthéon), à l'appel de plusieurs organisations, dont la CFDT, et de personnalités parmi lesquelles le cardinal Decourtray, le président de Médecins sans frontières, M. Rony Brauman, des députés et des intellectuels (1).

La manifestation devrait être silencieuse et ne porter que deux banderoles : *« Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas »* et *« 1991 : Vukovar. 1992 : Sarajevo. 1993 : ? »*. Dans le texte appelant à la manifestation, les organisateurs dénoncent *« la guerre d'agression du régime serbe contre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine »* et expriment leur solidarité avec les victimes de la guerre, *« de la faim et du froid, et d'abord d'une politique de purification ethnique que l'on croyait révolue en Europe »*.

Récusant toute politique qui *« entérine le fait accompli »*, ils appellent aussi le gouvernement français et la Communauté européenne *« à utiliser tous les moyens, sans exclure le recours à la force si nécessaire, pour faire cesser la guerre, maintenir l'intégrité des États internationalement reconnus, faire respecter les droits de l'homme et limiter ainsi les risques d'extension du conflit »*.

(1) Appellent notamment à manifester : CFDT, UNEF-ID, Clubs Forum, Équipes enseignantes, Jeunes Verts européens, Mouvement des jeunes socialistes, *Union des étudiants juifs* de France ; des personnalités dont M. Paul Ricœur, le cardinal Decourtray, MM. Gilles Martinet, Rony Brauman, Pierre Vidal-Naquet, Alain Finkielkraut, François Fejtö, Pierre Hassner, Jacques Julliard, Jean-François Revel, ainsi que des députés parmi lesquels MM. Bernard Stasi, Claude Évin, Gérard Gouze, Jean-François Deniau,

---

Le gouvernement britannique interpellé par les travaillistes sur son refus d'accueillir des réfugiés bosniaques

Le gouvernement britannique a justifié, mardi 17 novembre, son refus d'accueillir 175 réfugiés bosniaques, bloqués à la frontière austro-slovène, en affirmant que leur demande avait été faite après la décision de Londres d'exiger des visas pour la plupart des ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Depuis le 6 novembre, pour éviter un *« flot incontrôlé d'entrées »*, des visas sont nécessaires à l'entrée en Grande-Bretagne, sauf pour les Slovènes et les Croates.

Le parti travailliste a accusé le gouvernement de M. Major de mener à l'égard des réfugiés bosniaques *« une politique inhumaine, honteuse et écœurante »*. Le premier ministre a rétorqué que *« même avec la meilleure volonté du monde »*, la Grande-Bretagne ne pouvait pas *« accueillir chaque personne qui, pour des raisons très compréhensibles, souhaite quitter la Yougoslavie »*. M. Major a assuré que la Grande-Bretagne avait accueilli 40 000 Yougoslaves en 1991, parmi lesquels 4 000 ont demandé l'asile politique. L'Autriche a annoncé qu'elle hébergerait à titre provisoire les 175 candidats recalés à l'entrée en Grande-Bretagne.

ITALIE : après les révélations de plusieurs « repentis »

La police a lancé une vaste opération contre la Mafia

La police italienne a lancé, lundi 16 novembre, une opération contre la Mafia au cours de laquelle près de quatre-vingts personnes ont été arrêtées. Ce coup de filet a été déclenché après les confessions de plusieurs parrains repentis.

ROME

de notre correspondante

« La Mafia est à l'agonie : c'est le moment de frapper. » L'affirmation est de Tommaso Buscetta, le *célèbre parrain repenti, qui a* accepté de collaborer à nouveau avec la justice et de parler, cette fois, des liens entre Cosa Nostra et le monde politique devant la commission parlementaire d'enquête sur la Mafia.

Cette déclaration – faite au cours d'une audition qui a duré plusieurs heures, lundi 16 novembre, et s'est tenue dans un lieu secret – a précédé de quelques heures le lancement d'une vaste opération de police, vite comparée à celle qui avait suivi en 1984 les premières révélations de ce même Buscetta, recueillies à l'époque par Giovanni Falcone.

Cette fois, l'opération, dénommée « Leopardo », a conduit près de quatre-vingts personnes en prison pour un total de plus de deux cents inculpations, les autres accusés étant déjà sous les verrous ou en fuite. *Elle* a été déclenchée également à la suite de la confession de deux autres repentis, Leonardo Messina et Paolo Severino, liés aux familles mafieuses de la partie occidentale de la Sicile.

Cosa Nostra et les hommes politiques

Toutes ces révélations ont permis au procureur de la République de Caltanissetta, qui dirige l'enquête, de dresser un tableau de l'activité de l'organisation et même de faire un premier portrait d'une Mafia parallèle, celle des *« stidde »* (*« étoiles »*, *en dialecte sicilien*), qui tenteraient de prendre la place des patrons de Cosa Nostra. Des entrepreneurs, des hommes au-dessus de tout soupçon, ont été inculpés pour *« association mafieuse »*.

Parmi eux, deux députés et un sénateur pour lesquels le procureur a l'intention de demander la levée de l'immunité parlementaire. Une collusion entre politique et Mafia qui confirmerait, toujours selon lui, les propos de Tommaso Buscetta. Il n'existe pas à Cosa Nostra de « troisième niveau » représentant, dans une certaine littérature, des *politiques qui contrôlent la Mafia.* Au contraire, a encore une fois insisté l'ex-parrain, c'est la Mafia qui utilise certains hommes politiques. Mais les noms se font toujours attendre. Buscetta a promis d'en donner, mais plus tard, devant les juges.

Auparavant, l'ex-parrain avait toujours refusé de collaborer à ce niveau, *soutenant que « l'État ne voulait pas vraiment la défaite de la Mafia »*. Aujourd'hui, après la mort des juges Falcone et Borsellino, Buscetta a corrigé sa vision des choses et accepté de parler des liens qui, au fil des années et des *épisodes, mettent en contact* la Mafia et la politique.

Ainsi, Cosa Nostra aurait été sollicitée *pour soutenir deux tentatives* avortées de coup d'État fomentées par l'extrême droite, celle du prince Valerio Borghese en 1970, et une autre en 1974. En 1978, la Mafia aurait tenté de sauver Aldo Moro, prisonnier des Brigades rouges, *« mais elle se serait heurtée à l'opposition de certains hommes politiques »*.

Une autre révélation concerne l'assassinat du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, tué à Palerme en 1982. C'est dès 1979, alors que ce dernier ne s'occupait pas encore de la Mafia, que Cosa Nostra aurait envisagé de le supprimer *en se mettant d'accord* avec les Brigades rouges pour qu'elles revendiquent l'attentat. Le fils du général, Nando Dalla Chiesa, député du mouvement anti-Mafia La Rete, a aussitôt déclaré que *« pendant la période du terrorisme et au cours de l'enquête sur l'enlèvement et la mort d'Aldo Moro, mon père a dû faire des découvertes gênantes mettant sa vie en danger »*. – *(Interim)*

□ **TURQUIE : quatre policiers tués à Istanbul.** – Quatre policiers ont été tués, mardi 17 novembre, près de la mosquée de Levent à Istanbul, mitraillés dans leur voiture par un commando qui a réussi à prendre la fuite. Cet attentat, le premier depuis un mois dans la métropole turque, a été revendiqué au nom d'un groupe jusqu'à présent inconnu, « l'armée rouge ». *La* police a relancé mardi l'opération « chasse aux terroristes » contre le *mouvement* d'extrême gauche Dev Sol, qui s'est traduite, depuis juillet, par 34 « terroristes » tués et une centaine arrêtés, généralement sur dénonciation. Dans les six premiers mois de l'année, 56 personnes – 33 policiers, 15 terroristes et 8 civils – avaient été tuées dans des attentats semblables. – *(AFP.)*

L'intervention militaire russe dans le Caucase

Répit pour les Tchétchènes difficultés persistantes pour les Ingouches

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie semble disposée à relâcher un peu la pression qu'elle exerce sur la République « indépendante » de Tchétchénie depuis l'entrée de ses troupes en Ingouchie. L'administrateur *de l'état d'urgence* dans la région, M. Serguei Chakhraï, a annoncé, mardi 17 novembre, que les forces russes allaient reculer de 8 kilomètres en deçà de la ligne provisoire de démarcation entre l'Ingouchie et la Tchétchénie. Mais *Moscou a* attendu pour cela que les unités tchétchènes donnent l'exemple en s'éloignant les premières de ce « front » où la tension était très vive ces derniers jours. Les soldats russes avaient fait grand usage de balles traçantes et de *détonations* en tout genre, apparemment pour impressionner les Tchétchènes, dont les combattants, armés de bric et de broc et rassemblés à la hâte, étaient en tout état de cause, selon des témoins, en situation de grande *infériorité*.

La réalisation de cet accord de retrait mutuel avait été retardée à la suite d'un *incident rocambolesque* qui a fait l'objet de récits contradictoires. Selon les médias officiels russes, un groupe de combattants tchétchènes dirigé par le président, le général Doudaev en personne, avait attaqué un poste de garde russe, *blessant grièvement* un soldat. De source tchétchène, on affirme que le président Doudaev se trouvait *« en mission d'inspection »* (les troupes russes stationnent actuellement sur des territoires que les Tchétchènes considèrent comme leurs) lorsque sa voiture a été interceptée par des soldats russes que ses gardes du corps ont désarmés après une *« courte explication »*. A la suite de quoi, les soldats russes auraient exigé (et apparemment obtenu) qu'on leur rende leurs armes, mais aussi réclamé une compensation pour le *« préjudice moral »* subi, sous la forme de 500 000 roubles et de deux caisses de vodka et de cognac... Entre-temps, une délégation tchétchène venue négocier *avec les Russes dans la capitale* ingouche Nazran avait été arrêtée à titre de représailles, et, semble-t-il, battue.

Réfugiés et otages

Le côté un peu burlesque des *événements* ne doit pas dissimuler *le fait que la situation est devenue* assez sérieuse pour le général Doudaev. Bête noire des autorités russes, qu'il provoque souvent par ses déclarations de matamore, l'ancien général d'aviation doit à présent résister aussi bien à la pres*sion extérieure qu'*à une forte contestation intérieure, notamment de la part de son vice-premier ministre, M. Mamodaev, qui dispose, comme la plupart des autres dirigeants tchétchènes, de sa propre milice. Les autorités russes, qui *proclament n'*avoir aucune intention de remettre militairement au pas la Tchétchénie, opération qui risquerait d'être extrêmement sanglante, ont donc quelques raisons d'espérer que leur démonstration de force dans la région puisse suf*fire à précipiter* la chute du bouillant général.

Dans le même temps, la situation en *Ingouchie même* reste très difficile pour la population locale, et plus encore pour les réfugiés (*dix-huit mille maisons* ingouches auraient été brûlées dans la région contestée de Prigorodny, près de la capitale ossète Vladikavkaz). L'approvisionnement est de plus en plus rare, les camions apportant des vivres sont bloqués ou pillés au passage par *les Ossètes. Un nombre* indéterminé d'otages ingouches restent détenus en Ossétie du Nord, et les tentatives faites par les troupes russes, théoriquement en charge de faire respecter l'état d'urgence, pour obtenir leur libération restent sans effet. De plus, un grand nombre d'otages ingouches ont été transférés en Ossétie du *Sud, c'est-à-dire en territoire géorgien.* Le retour des réfugiés, prôné par les responsables russes, reste hautement aléatoire : ainsi un groupe d'une centaine de personnes, qui étaient revenues dans les ruines de leur village pour reconnaître les corps de leurs proches, en principe sous la protection de deux blindés russes, a été arrêté. Les femmes ont été relâchées, mais tous les hommes ont été emmenés vers une destination inconnue.

A Moscou, M. Piotr Fedosov, un responsable de l'Union civique, le parti « centriste » qui critique l'actuel gouvernement tout en ménageant M. Eltsine, a dénoncé mardi les actes de *« cruauté »* dont ont été victimes les Ingouches. *Il a aussi* souligné que les autorités russes n'avaient pas pris les mesures pré*ventives nécessaires,* et *mis en* cause la partialité des médias russes, qui a, selon lui, contribué à aggraver la situation sur le terrain, et dont il a rendu responsable le ministre de l'information, M. Mikhaïl Poltoranine.

De fait, la télévision russe, en particulier, a présenté les événe*ments de manière parfaitement* scandaleuse, même si certains organes de la presse écrite se sont ensuite fait l'écho des atrocités commises sur le terrain. Les autorités de Moscou ont depuis lors confirmé leur détermination à contrôler strictement la couverture des événements, puisque tous les journalistes qui désirent se rendre *sur place doivent désormais recevoir* un agrément préalable, et toutes leurs informations devront – en principe – être soumises à l'*« examen »* de l'administrateur provisoire de la région, M. Chakhraï.

JAN KRAUZE

□ **POLOGNE : M. Walesa a signé la Constitution provisoire.** – Le président Lech Walesa a signé mardi *17 novembre* la *« petite Constitution »* polonaise, Loi fondamentale provisoire qui remplace la Constitution communiste de 1952 en attendant l'élaboration d'un texte définitif. M. Walesa avait ajourné la signature de ce texte jusqu'à ce que le tribunal constitutionnel se prononce sur la validité du vote de la Diète, contesté par certains *députés. Le tribunal* a débouté les plaignants mardi. Aux termes de la « petite Constitution », le président *désigne le premier ministre* et le cabinet, mais la Diète peut les refuser et en proposer d'autres. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

Le Parti social-démocrate s'est prononcé en faveur de la participation de l'armée aux missions de l'ONU

Le congrès du Parti social-démocrate allemand s'est achevé, mardi 17 novembre, à Bonn par un débat sur la politique de sécurité où se sont affrontées deux positions maximalistes : le refus de toute participation de l'Allemagne à des opérations militaires hors de la zone couverte par l'OTAN et « l'utopie » d'une défense collective internationale. La résolution adoptée par les délégués continue de limiter très strictement la possibilité pour l'Allemagne de participer à des opérations de « casques bleus » .

BONN

de notre correspondant

Quelles que soient ses intentions futures, le président du Parti social-démocrate, M. Björn Engholm, n'avait apparemment pas l'intention de se battre sur tous les fronts, – il lui suffisait déjà de mettre son autorité en jeu sur la *politique d'immigration*. Les conceptions du parti en matière de sécurité restent dominées par une approche extrêmement réticente à l'égard de tout ce qui pourrait apparaître comme une tentative d'engager des forces allemandes dans des interventions militaires. Malgré le soutien du Parti social-démocrate aux accords de Maastricht, les implications dans une politique de sécurité européenne commune sont restées totalement absentes des débats.

La résolution se borne à approuver globalement une telle politique, pour affirmer aussitôt que l'intégration militaire ne devait pas devenir *« le catalyseur du processus d'unification »*. Elle condamne la création du corps militaire franco-allemand et la déclaration de Petersberg de l'Union de l'Europe occidentale annonçant l'embryon d'une défense européenne commune.

L'ancien bras droit du chancelier Willy Brandt pour les questions de sécurité, M. Egon Bahr, a défendu le droit du Parti social-démocrate, après l'effondrement des blocs, à *soutenir l'utopie d'un système de* sécurité collective, tout comme il a soutenu autrefois, a-t-il affirmé, l'*utopie d'une politique de rapprochement* avec l'Est. *« Il s'agit de rendre concrètement les guerres impossibles en Europe »*, a-t-il dit.

Dans son discours d'ouverture, M. Engholm s'était opposé à ce que l'OTAN et l'UEO se transforment en *« instruments d'intervention »*. Il avait rappelé lui aussi que son parti souhaitait un renforcement du rôle des Nations unies et voulait, dans ce cadre, développer, en Europe, le rôle de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE) .

De nombreux orateurs se sont prononcés au cours du débat en faveur d'un élargissement du nombre des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. La résolution adoptée par le congrès indique que, s'il *était* décidé un jour, dans le cadre d'une réforme de l'organisation mondiale, de mettre à la disposition de l'ONU une force internationale chargée d'assurer la paix, le SPD pourrait envisager, sous certaines conditions, la participation d'un contingent allemand à cette force.

En attendant, les sociaux-démocrates n'approuveront pas d'aménagement de la Constitution allemande qui aille au-delà de l'envoi de « casques bleus » pour des missions de *« maintien de la paix »* décidées *« avec l'accord de toutes les parties »* à un conflit, à l'exclusion de toute mission de combat. Le congrès s'est également prononcé pour le retrait du navire de guerre allemand envoyé dans l'Adriatique pour veiller au respect de l'embargo décidé par l'ONU contre la Serbie.

HENRI DE BRESSON

GRANDE-BRETAGNE : les suites de l'« Irakgate »

La police enquête sur les contradictions de l'ancien ministre du commerce

LONDRES

de notre correspondant

La police britannique a été chargée, mardi 17 novembre, d'enquêter à propos des *« inconsistances »*, c'est-à-dire des contradictions, relevées dans les propos de M. Alan Clark, ancien ministre du commerce (de 1986 à 1989) du gouvernement de Mme Thatcher, et *principal « témoin »* de l'« Irakgate ».

Retiré de la vie politique depuis les élections législatives d'avril dernier, M. Clark est l'homme par qui le scandale est arrivé : lors du procès, il y a une dizaine de jours, des trois dirigeants de la société Matrix Churchill, accusés d'avoir exporté illégalement des armements en Irak (*le Monde* du 18 novembre), l'ancien ministre avait confirmé les déclarations du directeur de Matrix, M. Paul Henderson. Celui-ci avait affirmé que M. Clark lui avait conseillé de *mettre en* valeur l'usage civil des machines-outils fabriquées par sa société, afin d'obtenir des licences d'exportation.

Avec ce témoignage et la divulgation des quelque cinq documents officiels confidentiels allant dans le même sens, les accusés avaient convaincu la justice que le gouvernement était au courant de l'exportation d'armements en Irak, et qu'il avait même encouragé ce commerce. En conséquence, les charges contre les trois hommes avaient été abandonnées. Or, à l'occasion de précédentes déclarations, M. Clark avait formellement *démenti avoir encouragé des entre*prises britanniques à violer l'embargo frappant les exportations de matériels « sensibles » en Irak.

M. Clark, qui est unanimement *qualifié de « non conformiste »*, a souvent provoqué l'embarras du gouvernement par ses déclarations à l'emporte-pièce. Partisan des *ventes d'armes dans la mesure où* celles-ci favorisent l'industrie britannique, il avait estimé, au cours du procès, que les règles relatives à l'embargo étaient *« ennuyeuses et inopportunes »*.

Le premier ministre s'est nettement démarqué de M. Clark, soulignant que l'ancien ministre lui *avait assuré qu'il était « totalement faux »* de suggérer qu'il avait conseillé de cacher l'usage militaire des exportations de Matrix Churchill. L'enquête lancée par la police devra déterminer si M. Clark peut être poursuivi pour avoir *« perverti le cours de la justice »*. Sir David Steel, ancien chef du Parti libéral, a indiqué que M. Clark joue apparemment le rôle d' *« utile bouc émissaire »* et estime improbable qu'une telle décision judiciaire ait pu être prise sans que M. John *Major ait été tenu au courant.*

LAURENT ZECCHINI

HONGRIE

Le Parlement a ratifié l'accord d'association avec la CEE

Le Parlement de Budapest a ratifié, mardi 17 novembre, l'accord d'association de la Hongrie et de la Communauté européenne, conclu le 16 décembre 1991 à Bruxelles avec deux autres pays d'Europe centrale (Pologne et Tchécoslovaquie).

*Ce texte prévoit le démantèle*ment progressif des barrières douanières sur une période de dix ans. Au cours de négociations souvent ardues avec Bruxelles, la Hongrie avait demandé une plus grande ouverture des marchés communautaires, surtout pour ses produits agricoles, mais a dû y renoncer à cause, notamment, de l'opposition de la France.

En raison des difficultés provoquées *par la ratification du traité de* Maastricht, aucun Parlement des Douze n'a encore approuvé l'accord d'association, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1993. En attendant, l'accord intérimaire, appliqué depuis le mois de mars, sera *vraisemblablement prolongé*. L'application de cette mesure transitoire a déjà rapporté, selon le gouvernement, environ 250 milliards de dollars à la Hongrie, qui réalise 51 % de son commerce extérieur avec la CEE. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

ANGOLA : selon des sources gouvernementales

Les forces de l'UNITA contrôlent les deux tiers du pays

LUANDA

de notre envoyé spécial

L'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Sawimbi continue lente*ment mais sûrement de grignoter* le territoire angolais. Ses troupes occupent globalement les deux tiers du pays, *reconnaissent à présent* différentes sources gouvernementales. L'UNITA contrôle plusieurs provinces. Neuf municipalités sur douze sont aux mains de M. Sawimbi, dans la province de Benguela ; dix sur treize dans la province de Huila ; dix sur onze dans la province de Huambo, où *« la ville de Huambo elle-même est aux deux tiers sous la coupe de l'UNITA »*, nous a affirmé le directeur de la province, M. Baltazar Manuel.

M. Manuel *estime qu'au moins* 6 000 soldats de l'UNITA sont cantonnés dans la province de Huambo, qu'il a dû quitter sous la menace le 29 octobre, pour se réfugier à Luanda. Les troupes de l'UNITA sont très actives à Bié, la *province natale* de M. Sawimbi. Elles sont concentrées près d'Andulo, et occupent plusieurs villages. *Dans la province voisine* de Moxico, l'UNITA occupe Cangamba, site d'une célèbre bataille où elle avait été défaite en 1986. D'autres regroupements sont signalés près de la rivière Pungu-Bungue, d'où les rebelles se préparent à *attaquer la capitale Luena, et à* investir la province de Lunda-Sul.

Les hommes de M. Sawimbi ont pris Lumbala Nguimbu, et les *mines de diamants de Cafunfu*, dans la province de Lunda Norte, dans le nord-est du pays, près de la frontière zaïroise. Autant de sources de revenus pour l'UNITA, *théoriquement* coupée de ses anciens alliés américains et sud-africains.

D'importants mouvements de troupes ont été repérés dans des provinces du Zaïre et de Uije, au nord, où, selon la presse gouvernementale, *« des étrangers réhabilitent pour l'UNITA l'aéroport de Kicia, près de Uige »*. Dans cette province, l'UNITA occupe Makela, Duzombo, Damba, Kitexe, Dembe, et Bungo. *Dans la province* de Malanje, des sources proches de l'ONU affirment que 7 000 hommes de l'UNITA encerclent la capitale Malanje, et seraient *prêts à investir la ville* à partir de Xa-Muteba. Les troupes de l'UNITA ont pris le chantier du barrage hydroélectrique de Capunda, où elles avaient *retenu plusieurs* dizaines de ressortissants brésiliens et russes. Caxito, la *capitale de la province de Bengo*, à soixante kilomètres au nord de Luanda, est tombée le 3 novembre, et *constituait la base* de l'UNITA la plus proche de Luanda.



L'armée gouvernementale n'a fait aucune tentative pour reprendre cette *localité, craignant* que l'UNITA ne mette à exécution ses menaces de faire sauter deux ponts et un barrage à proximité de la *capitale*. Les hommes de M. Sawimbi occupent aussi Ambriz. Le gouverneur de Bengo, M. *Ventura de Azevedo*, a été contraint de quitter son poste pour se réfugier à Luanda, où il gère maintenant un commerce.

Quinze jours après les violents combats qui ont opposé les forces gouvernementales à l'UNITA, Luanda est désormais sous le *contrôle total* du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir depuis 1975). Les provinces de *Namibe* et de Kuena au sud, près de la frontière namibienne, sont également sous contrôle des forces régulières. La *province* de Kuando Kubango est toujours aux mains du MPLA, à l'exception de l'extrême sud-est où *se trouve Jamba*, le *quartier général* de l'UNITA.

Enfin, la province de Cabinda est toujours coupée du reste du pays par une langue de terre zaïroise, et *toujours sujette aux pres*sions des différentes factions du Front de libération de l'enclave de Cabinda (*FLEC*), *un mouvement* indépendantiste multiforme dont, selon le gouvernement, l'aile activiste aurait été formée par les militaires de l'UNITA.

F. F.

Les partisans de M. Savimbi traqués dans la capitale

Luanda tente d'oublier quatre jours sanglants

LUANDA

de notre envoyé spécial

La terrasse du Surf au bord de la mer est bondée. Les plages d'Ilna, une presqu'île qui ferme la baie de *Luanda, sont noires de monde*. Deux semaines après les violents combats qui ont permis aux forces gouvernementales d'évincer les troupes de M. *Jonas Savimbi de la* capitale, les Luandais essaient d'oublier.

En quatorze ans de lutte contre le pouvoir colonial portugais, puis seize ans de guerre civile, les com*bats n'avaient jamais atteint* Luanda avec une telle violence. La volonté gouvernementale de « vider » la capitale des forces de l'*Union nationale pour l'indépen*dance totale de l'Angola (UNITA), qui s'y trouvaient depuis septembre 1991, a plongé la population de *Luanda, plutôt pacifique, dans un* règlement de comptes sanglant.

Samedi 31 octobre, tout était prêt. La police anti-émeute, créée en début d'année avec l'incorporation de militaires « démobilisés » et formée par des instructeurs espagnols, avait pris position aux endroits stratégiques, près de toutes les places fortes de l'UNITA. Les semaines précédentes, des armes avaient été distribuées à d'autres soldats démobilisés et aux militants *« les plus sûrs »* du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir. A 13 h 30, après l'échec d'une ultime tentative de négociation au siège de la Commission conjointe politico-militaire (CCPM), le chef des négociateurs de l'UNITA, M. *Elias Salupeto* Pena, neveu de M. Savimbi, était interpellé alors qu'il se rendait à l'Hôtel Turismo, l'un des sièges de *son organisation*.

Peu après, un policier, enlevé par des militaires de l'UNITA, ouvrait le feu sur ses ravisseurs. Les hommes de l'hôtel ripostaient. *Le signal était donné. L'occasion* tant attendue par les durs du MPLA se présentait enfin. Presque instantanément, des combats éclataient partout où se trouvaient des gens de l'UNITA. Mortiers, roquettes, rafales d'armes automatiques : *bien préparées* à l'action, les forces gouvernementales et les civils armés ne laissaient aucune chance aux 2 500 hommes de l'UNITA *cantonnés en ville*.

L'Hôtel Turismo, près du bord de mer, l'Hôtel Tropico, à flanc de colline, l'ancienne résidence de M. Savimbi à Miramar, un quartier résidentiel sur les hauteurs de la ville, toutes les maisons et les immeubles où se trouvaient les membres de l'UNITA ont été pris d'assaut. Des consignes précises avaient été données d'anéantir les fidèles de M. Savimbi. L'affaire se transformait rapidement en *« chasse aux sorcières »*. *Dans les* quartiers les plus reculés des faubourgs, on a poursuivi les sympathisants de l'UNITA – ou supposés *tels. Les dénonciations de voisins* jaloux, les règlements de comptes, de vieilles haines tribales ont fait le reste : des milliers d'Angolais ont *été tués en quatre jours dans* l'ensemble du pays.

Une bataille gagnée

Le gouvernement a atteint son but. L'UNITA n'existe plus à Luanda. Le mouvement de M. Savimbi est décapité. M. Salupeto Pena et le vice-président du mouvement, M. Jeremias Chitunda, deux des plus proches collaborateurs de M. Savimbi, sont morts. Treize généraux et plusieurs officiers de l'UNITA *sont prisonniers*. Le général Arlindo Chenda Pena, « Ben Ben », le chef d'état-major de l'UNITA, contrairement *aux affirmations des autorités et* aux images présentées par la télévision angolaise, n'a pas péri au cours des combats ; il a réussi à *fuir et se trouve désormais à* Caxito, une ville contrôlée par l'UNITA, à 60 kilomètres au nord de Luanda.

Le parti du président Dos San*tos, légitimé par les urnes*, a repris l'initiative en gagnant une bataille à Luanda. Le MPLA veut maintenant pousser son avantage en accé*lérant le processus politique. Le* gouvernement a convoqué pour cette semaine une réunion des différents partis, au cours de laquelle l'*ouverture du Parlement issu* des dernières élections législatives sera envisagée.

Les stratèges du MPLA estiment que le président doit maintenant *nommer un premier ministre et* appeler les députés élus à siéger avec ou sans la participation de l'UNITA. *Les dirigeants du MPLA pensent* qu'en refusant d'envoyer ses députés à l'Assemblée, M. Savimbi rejetterait définitivement les élections de septembre et se couperait ainsi un peu plus de la communauté internationale qui l'a incité ardemment à participer au *nouveau jeu politique angolais*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

NIGÉRIA : prolongation du régime militaire

L'élection présidentielle est reportée à juin 1993

Les autorités nigérianes ont annoncé, mardi 17 novembre, le report de l'élection présidentielle – prévue en décembre – au 12 juin 1993. La décision du chef de l'Etat, le général Ibrahim Babangida, a suscité de vives réactions parmi les opposants au régime militaire.

LAGOS

correspondance

C'est la troisième fois, en l'espace de deux ans, que les militaires repoussent l'échéance de leur retour dans les casernes. *« La stabilité du pays »* ne saurait être *« sacrifiée »* à des impératifs de date ou à un respect trop pointilleux des engagements, a rappelé, mardi 17 novembre, le chef de l'Etat nigérian, le *général Ibrahim Babangida*. Se voulant rassurant, il a sollicité *« l'intelligence »* de ses concitoyens : ni lui ni ses *« collègues »* du Conseil dirigeant des forces armées (CDFA) *n'ont de « plan secret »* pour rester au pouvoir *« plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire »*, a-t-il souligné.

L'élection présidentielle, *prévue* pour le 5 décembre, n'en est pas moins reportée au 12 juin 1993 – la phase de *transition* vers *un régime* civil ne devant s'achever que le 27 août, huit ans, jour pour jour, après *le coup d'Etat* qui avait porté au pouvoir le général Babangida. Ce report, approuvé mardi par le CFDA, a été annoncé, dans l'après-midi, par le vice-président Augustus Aikhomu.

La nouvelle n'a pas surpris grand *monde. Elle semblait* même inévitable, depuis le « déraillement » catastrophique des élections primaires de septembre, censées permettre la sélection des candidats des deux seules formations politiques autorisées dans le pays, la Convention nationale républicaine (NRC) et le Parti social-démocrate (SDP) .

Calculs politiques

Fraudes, manipulations et *« achat »* d'électeurs avaient pris de telles proportions, que le gouvernement avait dû en annuler les résultats et dissoudre les instances dirigeantes des deux partis. Les vingt-trois candidats de septembre ont été finalement disqualifiés et ont perdu le droit de se présenter à des élections, jusqu'à la fin de la période de transition.

Soucieux de donner des gages de sa bonne foi, le président Babangida a aménagé le *calendrier électoral* de façon à transférer, dès que possible, une partie du pouvoir aux civils. Le *2 janvier prochain, le CDFA sera* dissous et remplacé par un Conseil de défense et de sécurité, comme le prévoit la Constitution. Le même jour, le gouvernement cèdera la place à un « Conseil de transition », présidé par un civil.

Pour éviter toute tentation aux membres du Conseil, ceux-ci seront « mis sur la touche », dès la fin de la période de transition, et seront interdits d'exercer une quelconque responsabilité gouvernementale durant l'année suivante. Quant à l'Assemblée *nationale*, elle *commencera*, dès janvier également, sinon à légiférer, du moins à débattre des grands dossiers *nationaux*.

Le président espère faire ainsi l'économie de la Conférence nationale, réclamée par l'opposition, mais dont il craint qu'elle n'exacerbe les *rivalités ethniques et n'effrite* davantage le « ciment » fédéraliste.

Ces calculs politiques n'ont pas vraiment séduit. Avant même l'annonce du report des élections, les *opposants du mouvement* Campagne pour la démocratie (qui regroupe une vingtaine d'organisa*tions militant* pour les droits civiques), avaient appelé à la *« désobéissance civile »*, au cas où le président Babangida resterait au pouvoir au-delà du 2 janvier. Cela *n'a pas* empêché les partisans du chef de l'Etat de lui manifester leur soutien, *en organisant* un important rassemblement, à Kano, dans le Nord musulman. Le général Yakubu Gowon, ancien chef de l'Etat et vainqueur de la *guerre civile contre* le Biafra, lui a également apporté sa caution.

En revanche, la presse du Sud n'a *pas manqué* de se déchaîner, publiant, par exemple, une interview de l'avocat Gani Fawehinmi, *bruyant* activiste des droits de l'homme, qui n'hésite pas à comparer le chef de l'Etat nigérian à Hitler et à Mussolini. De même, le discours que l'écrivain Wole Soyinka a récemment prononcé devant le congrès de l'Association des auteurs nigérians, a eu les honneurs des hebdomadaires. Le prix Nobel de littérature compare Mme Maryam Babangida à feue Elena Ceausescu et accuse le régime militaire d'être le responsable des faillites de la transition.

Autre volée de bois vert, à l'adresse du président : celle du général Obasanjo, ancien chef de l'Etat – *qui* avait remis le pouvoir aux civils, en 1979. Accusant M. Babangida de *« manipulations »*, il le met en garde contre *« toute prolongation du régime militaire »*, qui ne peut être assimilée, selon lui, qu'à une *« déclaration de guerre contre les droits souverains du peuple nigérian »*. Le pays, souligne-t-il, *« est trop fragile pour résister à une autre commotion »* de l'ampleur d'une guerre civile.

MICHÈLE MARINGUES



AFRIQUE

ALGÉRIE : alors que les dissensions politiques se multiplient

Le pouvoir ne parvient pas à contenir la violence des islamistes

L'Algérie a décidé de réduire à un *« niveau symbolique »* sa *représentation diplomatique* en Iran. Dans un communiqué publié, lundi 16 *novembre*, le ministère des affaires étrangères a justifié cette *décision* par *« une campagne d'ingérence et d'hostilité ouverte* (de Téhéran) *contre le pays et ses institutions »*. Le pouvoir reproche, en effet, à l'Iran de soutenir activement les islamistes, *dont* il ne parvient pas à contenir la violence.

ALGER

de notre correspondant

Le tout récent limogeage du ministre de la justice, M. Abdelhamid Mahi-Bahi, et son remplacement par le président de la Cour suprême, M. Mohamed Téguia, *ont suscité de* sérieux remous au sein du monde politique. Relevé de ses fonctions par le Haut Comité d'État (HCE), sur proposition du premier ministre, M. Belaïd Abdessiam, M. Mahi-Bahi s'est vu reprocher d'avoir pris des mesures de suspension à l'encontre de cinq magistrats, d'une manière *« hâtive, improvisée et inopportune »*.

Ces mesures, depuis lors annulées, visaient notamment MM. Abdelmalek Sayeh, *procureur général du tribunal* d'Alger, et El-hadi Berrim, président de la cour de Mostaganem et président du Syndicat de la magistrature. Ces deux magistrats avaient eu à traiter, dans le passé, des dossiers sensibles touchant, selon la terminologie officielle, à *« l'intérêt supérieur de la nation »*, impliquant en particulier des intégristes et des défenseurs de la cause berbère.

Réputé *« puissant et indétrônable »*, M. Mahi-Bahi a joué gros en sanctionnant ces magistrats et a perdu la partie. Selon la presse locale, qui le présente sous les traits d'un « M. Propre », *intransigeant sur les* principes, l'ex-ministre de la justice aurait refusé de revenir sur ses décisions en déclarant : *« C'est eux ou moi. »*

Cette affaire a pris une nette coloration politique dans la mesure où M. Mahi-Bahi, *que l'on disait très* proche de l'ancien président Mohamed Boudiaf, a reçu l'appui de personnalités connues pour leur fidélité aux idées de l'ancien chef de l'Etat, assassiné au *mois de juin dernier*. Ainsi Mme Leila Aslaoui, ancien ministre de la jeunesse et des sports, vient-elle, en signe de protestation, de démissionner avec éclat du comité de parrainage du Rassemblement patriotique national (RPN), cher à Mohamed Boudiaf. Le même jour – et ce n'est peut-être pas un hasard, – la veuve de l'ancien chef de l'Etat, Mme Fatiha Boudiaf, rendait publique une lettre adressée, le 12 novembre, à M. Ali Kafi, président du HCE, pour lui demander *« de faire activer l'instruction du dossier de l'assassinat de son époux »*. Dans cette missive, elle faisait allusion aux *« commanditaires* (de cet attentat) *qui ne sont actuellement nullement inquiétés et qui continuent d'exercer leurs fonctions aux plus hauts postes de l'État »*.

Remise des clés

La presse locale n'a pas hésité à faire un rapprochement entre le limogeage *du ministre de la justice et* l'enquête sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf, dont les conclusions tardent à être publiées. Dans un premier rapport, la commission *d'enquête avait fait savoir qu'il ne* pouvait s'agir d'un *« acte isolé »*. Quant aux résultats de la deuxième étape de ses investigations, son président vient de promettre qu'ils seraient rendus publics à la fin du mois de novembre. M. Abdesslam devra gérer ce dossier au plus serré alors qu'il entend récupérer, sans délai, les locaux qui appartiennent à l'Etat et que les partis politiques occupent. *C'était, en effet, à partir du* 14 novembre, que la remise des clés devait commencer. Cette mesure a été subitement remise à l'ordre du jour, la semaine dernière, par une *déclaration du directeur général des* domaines.

Quelques jours auparavant, une polémique avait mis aux prises le Parti du renouveau algérien (PRA) de M. Nourredine Boukrouh et le pouvoir, qui le sommait de restituer *au plus vite le siège de la formation*. *« Mesure de rétorsion »*, selon M. Boukrouh, qui avait critiqué la nomination du *fils cadet* de M. Kafi au poste de chargé de mission au cabinet présidentiel. Le lendemain, un communiqué officiel soumettait toutes les formations politiques, notamment *le FLN*, au même traitement.

C'est après plus de six mois de silence que la commission nationale d'enquête sur les biens des partis, dont les conclusions avaient été rendues publiques au mois d'avril, refait parler d'elle pour demander la restitution des biens d'Etat, au total 2 976 biens immobiliers, dont 80 % détenus par le seul FLN. S'y ajoute le parc automobile, soit plus de 2 700 *véhicules, tous utilisés par l'ex-*parti unique.

La décision gouvernementale de hâter cette récupération fait des vagues au sein de l'opposition, qui y voit un coup sévère porté à ce dialogue national auquel l'invite le pouvoir, *et qui est pratiquement au* point mort. Cependant, peu de formations politiques ont encore officiellement *réagi à la sommation*. Dans un communiqué sibyllin, le FLN a estimé que *« l'exploitation, à travers des campagnes médiatiques, de la question des locaux qu'il détient obéit à une vision politique évidente »*.

Le limogeage de M. Mahi-Bahi et la récupération des biens publics apparaissent comme les épiphénomènes d'une lutte serrée au sein du pouvoir, qui a, jusqu'à maintenant, donné publiquement la priorité au dossier du rétablissement de la paix civile. *Si* les forces de l'ordre, et singulièrement les unités spéciales militaro-policières sous la direction du général-major Mohamed Lamari, remportent quelques succès, le phénomène de la violence n'est pas prés de disparaître. Armes à la main, islamistes et autres *« terroristes »* continuent de défier l'Etat.

Depuis le début du mois d'octobre, environ huit cents personnes ont été arrêtées à propos d'actes terroristes. *La* plus grosse « prise » a eu lieu, tout récemment, dans la région de Constantine, la capitale de l'Est algérien, où un groupe d'une cinquantaine de personnes a été démantelé. D'autres « groupes armés » ont aussi été appréhendés dans d'autres régions. Mais vingt et un membres des forces de l'ordre (dont un inspecteur de police tué, lundi 16 novembre, à Constantine) ont été assassinés depuis la promulgation, le 30 septembre, de nouvelles dispositions pour lutter contre *« le terrorisme et la subversion »*. Au total, depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, le 9 février dernier, quelque deux cent *cinquante policiers ou gendarmes* sont tombés sous les coups des *« terroristes »*. Au regard de ce bilan, le nombre des *« repentis »* – officiellement, une cinquantaine – paraît dérisoire. – *(Intérim.)*

EN BREF

□ **GUINÉE : *protestation contre l'incarcération d'un journaliste.*** – L'Association guinéenne des éditeurs indépendants (AGEI) a demandé, lundi 16 novembre, à *Conakry, la libération du journaliste* Foday Fofanah, détenu sans *inculpation depuis le 22 octobre*. M. Fofanah, qui assure la correspondance de l'agence Reuter et de la BBC, avait signalé que plusieurs centaines de Libériens avaient reçu une instruction militaire en Guinée. Ces Libériens sont, entre-*temps, retournés à Monrovia*, où ils forment une unité paramilitaire fidèle au président intérimaire Amos Sawyer. – *(Reuter.)*

□ **LIBYE : un nouveau chef de la diplomatie.** – L'ancien premier ministre (1987-1990), M. Omar Al Mountasser, a été nommé, mardi 17 novembre, *ministre* des affaires étrangères, par le Congrès général du peuple (Parlement), réuni à Syrte. Il remplace M. Ibrahim Mohamed Bichari et était ministre de la planification économique dans l'équipe sortante. Il était aussi membre d'un *comité de liaison* chargé de tenter de prendre contact avec Washington et Londres à propos de la crise consécutive à l'attentat contre le Boeing de la PanAm qui a explosé au-dessus de l'Ecosse en 1988. – *(AFP.)*

□ **MAROC : un nouveau ministre *de l'agriculture.*** – Hassan II a nommé, mardi 17 novembre, M. Abdelaziz Meziane ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. Secrétaire général du département des travaux publics, il remplace M. Othmane Demnati, démissionnaire pour *« des raisons d'ordre personnel »*. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : une *« centaine de malades »* parmi les boat-people attendus à Aden.** – Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR, Genève), une *« centaine de malades »* se trouvent parmi les quelque 2 500 réfugiés somaliens du cargo *MV-Somal*, attendu à Aden (Yémen), dans la matinée du mercredi *18 novembre*. – *(AFP.*

□ **ZAMBIE : violentes émeutes à Lusaka.** – Deux personnes ont été grièvement blessées, mardi 17 novembre, à Lusaka, lors de violentes émeutes. Cette explosion de colère a *été provoquée par* l'annonce de la fermeture du marché principal de la capitale, les autorités municipales invoquant les mauvaises conditions d'hygiène. Plusieurs marchés ont été récemment fermés, du fait de la grave épidémie de choléra qui ravage le pays, et notamment la province minière du *Copperbelt*, dans le nord. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BIBLIOGRAPHIE

L'autobiographie de Norman Schwarzkopf

Mémoires d'un « ours »

Deux ans après le début de la guerre du Golfe, dont il fut le commandant en chef, Norman Schwarzkopf, dit « l'Ours », nous présente, enfin, ses Mémoires, qui étaient attendus. Avant d'en venir *au conflit lui-même*, il faudra pourtant faire connaissance avec le général et suivre son exemplaire parcours : charmant bambin, bon jeune homme, élève studieux, officier d'élite qu'une carrière fort active amènera à *Berlin*, à *Hawaï*, en *Alaska*, à La Grenade et, deux fois, au Vietnam.

Il y a du Marcel Bigeard dans *cet homme-là*, qui n'est heureux qu'au commandement des hommes et, plus encore, si on lui confie un *« foutoir »* dont il fait une unité de choc en quelques *coups de gueule* et avec beaucoup d'attention.

Lorsque *Saddam Hussein, le* 2 août 1990, envahit le Koweït, *Schwarzkopf* est, *depuis près de* deux ans, le chef du CENTCOM *(central command*, en Floride) et, à ce titre, *responsable* du sud-ouest asiatique. Le général ne fut *pas pris au dépourvu. Voyant le* Pentagone toujours obnubilé par l'ennemi *soviétique*, il avait fait du golfe Persique le centre de ses *méditations* et de l'Irak la menace *la plus redoutable. A la* fin de juillet 1990, au moment *précis où les forces de Saddam* se mettent en branle, Schwarzkopf est en train de tester, en une grande manœuvre, les plans qu'il a élaborés pour faire face au tyran *de Bagdad*. Ebahi de sa propre perspicacité, il voit se *réaliser, en vraie grandeur*, la fiction qu'il avait imaginée.

Si Schwarzkopf est fin prêt, le Pentagone, de son côté, est parfaitement renseigné sur les mouvements des troupes irakiennes. Rien, pourtant, dans le récit de *Schwarzkopf*, ne donne *crédit* à la version, souvent évoquée, d'un piège tendu à Saddam Hussein par les Américains. La surprise fut grande, à Washington, de constater que l'Irakien ne bluffait pas. Le Koweït conquis, *on hésita beaucoup à s'engager* et, lorsqu'on se décida, le 6 août, à assister les Saoudiens, le général se dit *« estomaqué »* de voir l'offre si facilement acceptée.

Une révélation de taille

Les forces américaines en Arabie, *que va-t-on en faire* ? C'est ce qu'on ne sait pas. Les « faucons » de Washington, comme les Arabes coalisés, poussent à l'action. Les militaires freinent des quatre fers, dans l'attente d'autres moyens. Ce n'est que le *31 octobre 1990 que George* Bush décide l'envoi, d'Allemagne en Arabie, du VIIe corps et de ses excellents chars Abrams. Ce renfort ne transforme pas Schwarzkopf en va-t-en-guerre : à la veille de l'offensive terrestre, *fin février 1991, il eût été fort* heureux, nous dit-il, d'un retrait irakien et nullement frustré d'une bataille devenue inutile. C'est qu'il a horreur qu'on lui tue ses soldats, et *il surestimera jus*qu'au dernier moment les risques *qu'ils vont courir*.

Le plan de bataille est assez *connu pour qu'on en apprenne* quelque chose de neuf. Du déroulement de la bataille *aérienne*, on a aussi tout vu en son temps. On aura pourtant, ici, *confirmation précise de l'affolement* créé dans la coalition par le lancement des engins Scud et, plus encore, par la perspective d'une riposte israélienne qu'on ne réussira à prévenir qu'en consacrant à la chasse aux mis*siles un potentiel aérien que* Schwarzkopf eût préféré utiliser autrement.

Sur la bataille terrestre, le *général livre une révélation de* taille, qui éclaire la fin des combats et la survie d'une bonne partie de la Garde républicaine, échappée au massacre. Schwarzkopf en fait porter crûment la responsabilité au commandant du VIIe corps d'armée, chargé de l'action principale et de la Garde. *La prudente lenteur de son* action mettra le commandant en *chef en fureur. En dépit de ses* hurlements, le VIIe corps ne détruira que l'une des trois divisions blindées qui lui étaient opposées.

Dans une postface, l'auteur, comme pris de remords, répond à quelques questions qui lui sont – on s'en doutait – souvent posées. Saddam Hussein est toujours aux affaires, pourquoi n'a-t-on pas été *jusqu'à Bagdad* ? Personne, ni à Washington, ni *dans la coalition, n'y a jamais* songé. Les performances des armes « intelligentes » ? *« Au-delà de nos espoirs les plus fous »*. Le nouvel ordre mondial ? Réponse donnée par Khaled ben Sultan, commandant les forces arabes, en guise d'adieu : *« Si le monde ne doit avoir qu'une seule superpuissance, celle-ci sera, Dieu merci, américaine. »*

CLAUDE LE BORGNE

▶ ***Mémoires*, de Norman Schwarzkopf, Plon édit., 575 pages, 148 francs.**

▶ **Le général (cadre de réserve) Claude Le Borgne a *publié, sur la guerre du Golfe,* en 1992, *Un discret massacre,* aux éditions François Bourrin. Le « Monde des livres » en a rendu compte dans son numéro du 3 avril 1992.**

□ **ÉTATS-UNIS : deux policiers inculpés du meurtre d'un automobiliste noir.** – *Deux policiers blancs* ont été inculpés, lundi 16 novembre *à Detroit (Michigan)*, du meurtre d'un automobiliste noir décédé après avoir été passé à tabac au début du mois. Malice Green, trente-cinq ans, avait été arrêté le 5 novembre près d'une maison servant de rendez-vous à des consommateurs de crack. Frappé à la tête, *il était décédé au cours de son* transfert à l'hôpital. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : *série d'attentats attribués au Sentier lumineux.*** – Un attentat à la voiture piégée, attribué aux rebelles du Sentier lumineux, a fait au moins deux morts et cinq blessés, mardi 17 novembre, dans le quartier commercial et résidentiel de Miraflores, à Lima. Au même *moment*, d'autres commandos tentaient d'incendier des autobus et des bâtiments publics en divers endroits de la capitale. Le Sentier lumineux a annoncé une grève en fin de semaine, avant les élections de l'Assemblée constituante prévues pour dimanche.



DIPLOMATIE

La visite à Londres du vice-premier ministre chinois

Pékin menace de renoncer à l'accord sur Hongkong

LONDRES

de notre correspondant

La visite, lundi 16 et mardi 17 novembre, à Londres de M. Zhu Rongji, vice-premier ministre chinois, n'avait, en principe, rien à voir avec la polémique qui s'aigrit entre la Grande-Bretagne et Pékin à propos de Hongkong. Mais, depuis que le gouverneur de la colonie, M. Chris Patten, a rendu publiques ses propositions de réforme démocratique dans la perspective des élections qui doivent avoir lieu en 1995 dans le territoire, la Chine utilise toutes les occasions de faire savoir son opposition à ce projet, et tous les prétextes pour critiquer M. Patten : après la visite infructueuse du gouverneur à Pékin en octobre, les autorités chinoises ne l'accusent-elles pas, désormais, de courtiser Taïwan ?

C'est dans ce contexte que M. Zhu, grand maître de l'ouverture économique entreprise par Pékin, a choisi de hausser le ton à Londres, affirmant – contre l'évidence – que la population de Hongkong est hostile au plan britannique. Celui-ci vise à faire participer davantage les habitants de la colonie au processus politique et à accroître la représentativité du Conseil législatif (Legco) .

« Personne ne doit s'attendre que la confrontation nous conduise à des concessions », a insisté M. Zhu, tout en menaçant implicitement Londres d'une rupture de l'accord bilatéral de 1984 sur l'avenir du territoire. Ce texte offre une garantie du maintien de l'indépendance économique de Hongkong pendant cinquante ans, après la rétrocession de la colonie à la Chine en 1997.

Ne pas jeter d'huile sur le feu

« Maintenant, a souligné M. Zhu, *on ne peut que se demander si nous devons nous en tenir à l'accord commun »* ou si celui-ci doit *« s'envoler avec le vent »*. Selon le vice-premier ministre chinois, les propositions de M. Patten sont contraires à la déclaration de 1984. Dès lors, le commerce sino-britannique risque de souffrir, a laissé entendre M. Zhu.

Qualifiant, en revanche, la réforme envisagée par M. Patten d'*« habile et tout à fait justifiée »*, le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a clairement indiqué à Pékin que tout espoir de voir Londres adopter une position différente de celle du gouverneur était vain. Pour autant, Londres n'a pas souhaité verser de l'huile sur le feu, ne serait-ce que parce que M. Zhu est réputé incarner l'aile la plus réformiste du bureau politique du PCC, l'organe de direction où il a été élu le mois dernier.

M. Zhu a rencontré le premier ministre britannique mardi, et il semble qu'il se soit abstenu de formuler officiellement devant lui ses menaces d'une rupture de l'accord de 1984. M. Major, pour sa part, a rappelé les préoccupations de la Grande-Bretagne s'agissant de la situation des droits de l'homme en Chine. Lord Howe, ancien ministre des affaires étrangères, conduira à ce sujet une délégation, le mois prochain, à Pékin. Ce voyage a, bien entendu, été approuvé par les autorités chinoises, une indication que celles-ci ne souhaitent pas envenimer outre mesure les relations.

La brusque tension née des propos de M. Zhu avait provoqué une vive émotion à Hongkong, où l'indice boursier a chuté de plus de 200 points. Diplomatiquement, en revanche, on en est revenu, à la fin de la visite de M. Zhu, à l'étiage précédent. Les Chinois « testent » manifestement la détermination de Londres et celle de M. Patten. Celui-ci jouit pour l'instant d'un soutien en faveur de ses propositions (de 70 à 85 % des Hongkongais, selon un sondage récent, y sont favorables). S'il n'est pas laché par l'influente communauté des hommes d'affaires, toujours soucieuse de ne pas effaroucher Pékin, le gouverneur peut probablement résister aux pressions chinoises.

LAURENT ZECCHINI

ASIE

PAKISTAN : incidents à Peshawar et Lahore

Les forces de l'ordre tentent d'empêcher la « longue marche » de Mme Bhutto

Des incidents entre manifestants et policiers ont éclaté dans la matinée du mercredi 18 novembre à Peshawar, capitale de la province frontalière du Nord-Ouest, et à Lahore (est du pays), alors que la police contrôlait les routes menant à Islamabad, où le chef de l'opposition, Mme Benazir Bhutto, devait organiser dans l'après-midi une manifestation interdite.

A Peshawar, où la plupart des commerces et des écoles sont restés fermés, la police a fait usage de gaz lacrymogènes. A Lahore, une jeep de la police et deux autobus ont été incendiés. Dans la capitale, d'importantes forces de la police et des unités paramilitaires étaient déployées, autour du Parlement pakistanais surtout.

Mme Bhutto, trente-huit ans, qui a été premier ministre vingt mois, de 1988 à 1990, avant d'être destituée par le chef de l'Etat, a lancé une *« longue marche »* dans le but d'obtenir le remplacement du gouvernement conservateur modéré de l'Alliance démocratique islamique (IJI) par un cabinet *« de consensus »* destiné à préparer des élections anticipées. Affirmant le caractère *« subversif »* de la manifestation, le gouvernement l'a interdite. Plus de 10 000 personnes ont été arrêtées ces trois derniers jours, a indiqué un dirigeant de l'opposition. Les interpellations se sont poursuivies mardi dans tout le pays. Mais des manifestants continuaient à parvenir à Rawalpindi, a déclaré le sénateur Iqbal Haider, un responsable du PPP (Parti du peuple du Pakistan, social-démocrate, de Mme Bhutto. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : douze morts lors d'une attaque des « Tigres » tamouls.** – Au moins douze personnes, huit guérilleros et quatre soldats, ont été tuées, mardi 17 novembre, dans une tentative de la guérilla tamoule de prendre d'assaut un bunker de l'armée dans le nord-est du pays. Cette attaque est intervenue au lendemain d'un attentat-suicide contre le vice-amiral Clancey Fernando, commandant la marine srilankaise. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk est « profondément préoccupé » par les révélations sur l'armée

Le président Frederik De Klerk, qui a regagné Pretoria mardi 17 novembre, après un séjour de cinq jours à Londres, s'est dit *« profondément préoccupé »* par les allégations contenues dans le rapport du juge Goldstone, accusant l'armée sud-africaine d'avoir tenté de discréditer le Congrès national africain (ANC) et d'avoir participé à des actes de violence politique (*le Monde* du 17 novembre). Le conseil des ministres devait étudier, mercredi, les conclusions de ce rapport et accorder *« la plus grande attention aux informations et propositions »* de la commission d'enquête, selon M. De Klerk.

Parmi les personnalités éclaboussées par ce scandale – qui fait la « une » de toute la presse, – figure l'ancien ministre de la défense, M. Roelf Meyer, aujourd'hui ministre des affaires constitutionnelles. Lors d'une conférence de presse, mardi, à Johannesburg, M. Meyer a dit tout ignorer des liens entre le service de renseignement de l'armée et un repris de justice, « employé » par une unité secrète dépendant du renseignement militaire, pour compromettre l'ANC. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO

Le président Lissouba a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale

Le président Pascal Lissouba a annoncé, mardi 17 novembre, à Brazzaville, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale, issue des élections de juin et juillet. Cette dissolution, a-t-il expliqué, fait suite *« à la rupture de l'équilibre des institutions »*, provoquée par la démission du gouvernement de M. Stéphane Maurice Bongho-Nouarra (*le Monde* du 16 novembre). *« Dans l'intervalle »*, c'est-à-dire en attendant la tenue d'élections législatives anticipées, le gouvernement de M. Bongho-Nouarra a été reconduit.

M. Lissouba estime en effet que, s'il avait accepté, comme le lui demandait l'opposition, de nommer un premier ministre au sein de la nouvelle coalition parlementaire, le pays connaîtrait une *« cohabitation conflictuelle »*. La nouvelle coalition est composée des députés du Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique) et de l'Union pour le renouveau démocratique (URD, composée de sept partis d'opposition). – *(AFP.)*

ISRAËL

M. Pérès propose aux Palestiniens un contrôle conjoint d'une partie des territoires occupés

Pour la première fois, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a proposé, lundi 16 novembre, un contrôle conjoint israélo-palestinien des *« terres d'Etat non exploitées ou se trouvant entre les implantations israéliennes et les localités arabes »* dans les territoires occupés durant la période intérimaire d'autonomie.

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Pérès a suggéré que, pour le reste des territoires occupés, *« les colonies de peuplement juives soient sous juridiction israélienne et les localités arabes soient administrées par les institutions »* du pouvoir autonome palestinien. *« Cette proposition mérite d'être examinée »*, a commenté l'un des principaux dirigeants des territoires occupés, M. Fayçal Husseini. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Réunion du Parlement

Le Parlement tadjik, dont la convocation avait été rendue impossible depuis des mois par la guerre civile en cours dans le pays, a accepté, mardi 17 novembre – au second jour de sa session – d'entendre les représentants des différents groupes ethno-politiques qui s'affrontent. Réunis sous la protection de l'armée russe, à Khodjent (un des fiefs des conservateurs « procommunistes »), les députés doivent mener ces auditions jusqu'à jeudi, avant une session plénière. Il a fallu l'entremise d'intellectuels pour convaincre les députés, en grande majorité conservateurs, d'accepter cette démarche qu'ils avaient refusée lundi. Mais le même jour, un « conseil militaire » s'est proclamé dans la capitale Douchanbé, tenue par les islamistes et les démocrates, avançant de nouvelles exigences. – *(AFP, Itar-Tass.)*

TOGO

Des milliers de personnes se sont réfugiées au Ghana

Des milliers de ressortissants togolais ont gagné le Ghana, au cours des derniers jours, ont indiqué, mardi 17 novembre, les autorités ghanéennes du poste-frontière d'Aflao. Cet « exode » est signalé, alors que la situation au Togo paraît de plus en plus tendue, marquée notamment par la grève générale illimitée, déclenchée lundi par les syndicats et l'opposition.

Par ailleurs, une délégation du Haut Conseil de la République (HCR, assemblée législative provisoire) a été reçue, lundi, à Cotonou par le chef de l'Etat béninois, M. Nicéphore Soglo. *« Il y a un petit feu qui commence à couver chez nous et nous voulions en informer nos frères béninois de manière à ce que, s'il devient un brasier, ils soient prêts à nous porter tout le concours dont ils seront capables »*, a expliqué la délégation. Une autre délégation togolaise, composée de parlementaires et de dirigeants de l'opposition, s'est rendue à Accra, capitale du Ghana, pour demander l'intervention de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la crise qui secoue leur pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAN : selon le « Washington Post »

Les Etats-Unis font pression sur la Chine et l'Argentine pour les empêcher de fournir une aide nucléaire à Téhéran

L'Iran mène-t-il actuellement un programme de développement d'armes nucléaires, comme les services de renseignements occidentaux le craignent (*le Monde* du 25 juillet) ? Selon les autorités américaines, la République islamique pourrait disposer d'un engin vers la fin du siècle. C'est la raison pour laquelle, selon le *Washington Post* repris par l'*International Herald Tribune* du 17 novembre, Washington a récemment fait pression sur Pékin et Buenos-Aires pour empêcher la livraison à Téhéran d'un réacteur de recherche chinois et de matériels argentins nécessaires à la fabrication de combustible nucléaire.

Au printemps 1987, l'Argentine a signé un contrat de 5,5 millions de dollars pour la fourniture, sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), d'uranium enrichi à 20 % pour un réacteur de recherche iranien d'origine américaine. Mais, depuis, comme la rigueur budgétaire a eu raison des ambitions militaires de Buenos-Aires, l'Argentine, sous l'amicale pression de Washington, s'efforce d'avoir *« un comportement responsable »*. Aussi Téhéran se tourne, semble-t-il, vers Pékin. La Chine a fourni au centre d'études nucléaires d'Ispahan un petit réacteur de recherche et au centre de recherche agricole et médical de Karaj un de ces fameux calutrons que Bagdad a développés par ses propres moyens pour produire l'uranium enrichi nécessaire à sa bombe.

Téhéran se défend d'avoir quelque visée militaire que ce soit et crie bien haut que cette campagne américaine n'est lancée que pour déstabiliser le gouvernement iranien. Comme preuve de sa bonne foi, la République islamique rappelle qu'elle a signé et ratifié le traité de non-prolifération en février 1970, et qu'elle a aussi adhéré, en mai 1974, à l'accord de garantie intégrale sur les matériels nucléaires sensibles.

Sous le régime du chah, l'Iran a cherché activement à se doter des technologies nécessaires à la fabrication des armes. Après un sérieux coup d'arrêt, dû notamment au conflit Iran-Irak, ces recherches ont repris. On en voudra pour preuve les déclarations, en septembre 1987, du président Rafsandjani appelant les musulmans à se doter d'une *« arme de dissuasion »* pour faire échec à l'arsenal de l'*« hérésie mondiale »*. Puis celles, en 1991, de l'ayatollah Mohajeri appelant ses frères islamiques à s'allier pour faire la bombe.

Bien que la récente inspection menée en février de cette année par une petite délégation de l'AIEA sur plusieurs sites nucléaires iraniens n'ait donné lieu à la découverte d'aucune activité suspecte (1), les spécialistes se méfient. *« Nous n'avons pas de preuve*, disent-ils, *que l'Iran viole ses engagements, mais ce n'est pas une raison pour ne pas être extrêmement vigilants lorsque l'on voit la vitesse folle à laquelle ce pays s'arme. »*

JEAN-FRANCOIS AUGEREAU

(1) Ont été visités et contrôlés les centres de Téhéran (réacteur de recherche américain), Ispahan (réacteur de recherche chinois), Karaj (calutron), Saghand (exploitation minière) et Mohallem-Kalayeh.

□ **IRAK : Bagdad admet avoir effectué des recherches nucléaires.** – Bagdad a refusé de révéler aux membres de la quinzième mission de l'ONU sur les installations nucléaires de l'Irak l'identité de ses fournisseurs, mais a *« pour la première fois »* admis que *« des ingénieurs irakiens avaient effectué des recherches dans le domaine nucléaire »*, a indiqué, mardi 17 novembre, le chef de la délégation, M. Perricos. Les experts de l'ONU ont pu, par leurs propres moyens, identifier certains noms de fabricants d'équipements nucléaires, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

□ **ÉMIRATS : Abou-Dhabi veut acquérir un satellite espion américain.** – Confirmant, mardi 17 novembre, des informations de la revue spécialisée *Space News*, sur une demande d'achat d'un satellite espion américain par les Emirats arabes unis, le département d'Etat a indiqué que Washington *« examine avec grand soin »* cette demande, afin que la sécurité nationale *« aussi bien à long qu'à court terme de ce pays soit assurée »*. La sécurité des Etats-Unis *« inclut* [celle] *des pays alliés et amis »*, a déclaré un porte-parole. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : après l'attentat de Qéna

Des visiteurs insouciants et des professionnels du tourisme inquiets...

LOUXOR

de notre envoyé spécial

« J'étais là avant toi ! » « Mais non, mon groupe fait la queue depuis une heure. » Devant la tombe de Ramsès III, dans la Vallée des Rois, les deux guides vont presque en venir aux mains. Il faut l'intervention d'un policier pour que le calme revienne. Pendant ce temps-là, une centaine de touristes attendent en se toisant d'un groupe à l'autre.

Ils sont près de 2 000, de toutes nationalités, à visiter la Vallée des Rois. D'autres sillonnent la Vallée des Reines, tandis que des centaines de touristes malins, pour éviter la ruée de l'après-midi, préfèrent déambuler, de l'autre côté du Nil, dans les temples de Louxor et de Karnak.

A Louxor, on croirait que l'attentat commis, la semaine dernière, à Qéna – non loin de là, – contre des touristes allemands n'a jamais eu lieu. Beaucoup de visiteurs étrangers ignorent tout de cet acte terroriste dans lequel seraient impliqués de jeunes islamistes. *« Les derniers événements ? Quels derniers événements ? »*, répondent des Suisses, et l'un d'eux d'ajouter : *« Si vous croyez qu'on a le temps ou l'envie d'écouter les nouvelles ou de lire les journaux... »*

L'attentat de Qéna laisse un Toulousain presque de marbre : *« Tant qu'ils ne s'en prennent pas aux Français... »* Une Bavaroise, dont c'est le quatrième séjour à Louxor, paraît moins indifférente : *« C'est comme la bande à Baader, mais je pense que je reviendrai. »* Un sexagénaire suisse prend les choses avec moins de philosophie : *« Nous ne serions pas venus si cela s'était passé avant notre départ. »* Et sa femme de préciser : *« ...à condition d'être intégralement remboursés ! »*

Un « creux » passager

Les professionnels du tourisme, eux, ne cachent pas leur préoccupation. Un chauffeur de taxi se plaint déjà du ralentissement des affaires et déclare : *« Si je mets la main sur l'un de ces gosses* (extrémistes musulmans), *je jure de l'égorger. Vous comprenez, j'ai une famille à nourrir. » « Encore un ou deux coups comme ça et c'est fini »*, fulmine une jeune voyagiste qui se demande *« pourquoi le ministre de l'intérieur n'a pas sauté »*. A tout le moins, M. Fouad Sultan, le ministre du tourisme, a reconnu, devant nous, que *« le gouvernement avait peut-être commis l'erreur de laisser trop longtemps les groupes extrémistes musulmans agir »* mais que l'on était maintenant *« arrivé à un tournant »*. Et d'énumérer la liste des mesures de sécurité qui ont été prises pour quadriller les régions touristiques. Pour M. Sultan, il faut rendre *« l'Egyptien de base conscient de l'importance du tourisme »*. Une industrie qui, selon lui, attire 60 % des nouveaux investissements faits dans le pays et qui pourrait rapporter, pour la saison 1992-93, quatre milliards de dollars de recettes.

« Ce qui compte, ce ne sont pas les annulations, qui sont limitées, mais le net ralentissement des réservations », déclare le directeur de l'hôtel Jolie Ville Möwenpick, tandis que son homologue de l'hôtel Isis estime que l'attentat de Qéna va provoquer *« un creux »* pendant deux semaines, comme cela s'est passé après l'attentat commis, en octobre, à Daïrout, où une touriste britannique a été tuée. A son avis, les bateaux de croisière, amarrés, chaque nuit, le long des berges du Nil, à Louxor, seront plus affectés que les grands hôtels. Déjà plusieurs palaces flottants « sautent » le site d'Abydos, jugé trop proche de Qéna. La nuit, on retire les passerelles, et au passage de l'écluse d'Esna, on distrait les touristes avec une danseuse du ventre pour les dissuader de descendre en ville.

Président de la chambre égyptienne des agents de voyage, M. Raouf Ghali juge, quant à lui, que les attentats devraient être une occasion de réviser la politique touristique du pays. *« Nous devons favoriser le tourisme de qualité car il n'est pas concevable, dans un pays où se trouve le quart des monuments du monde antique, que des cinq étoiles bradent leurs chambres à vingt-cinq dollars la nuit*, souligne-t-il. *Nous ne voulons pas que les monuments soient complètement détériorés, il faut réorienter le tourisme de masse vers la mer Rouge. »* Une proposition qui risque d'être mal reçue à Louxor, où l'on parle de vendre l'ancien hôpital de la ville pour construire, à la place, un hôtel de plus....

ALEXANDRE BUCCIANTI



GRÈCE
entre l'Europe et les Balkans

***La Grèce éprouve plus de difficultés dans son intégration à la CEE** que le Portugal ou l'Espagne, qui ont adhéré après elle. Athènes paye ainsi des années de laxisme économique. Mais, depuis deux ans, la Commission de Bruxelles constate une amélioration indéniable de la gestion, à la fois des deniers grecs et des fonds communautaires. Sa situation géographique place aussi la Grèce, qui se veut la vitrine occidentale et démocratique des Balkans, dans une position particulière par rapport à ses partenaires de la Communauté, à qui elle a du mal à faire comprendre sa politique à propos de la reconnaissance de la Macédoine. C'est cette attitude que M. Constantin Mitsotakis, le premier ministre, viendra expliquer à Paris, où il sera reçu la semaine prochaine par M. François Mitterrand.*

Un entretien avec M. Constantin Mitsotakis

« Il ne faut pas qu'une guerre de religion déstabilise notre région », nous déclare le premier ministre

« Vous avez pris la tête d'un gouvernement conservateur en avril 1990. L'un de vos objectifs, alors, était de remettre l'économie grecque sur les rails. Deux ans et demi plus tard, quel bilan faites-vous ?

– Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, la situation économique léguée par l'ancienne administration était catastrophique, en raison de l'endettement de l'Etat et des déficits publics. Pour faire face à cette situation, nous avons engagé la politique de rigueur qui s'imposait. Nous avons dit la vérité au peuple et nous sommes efforcés de le convaincre qu'il fallait accepter des sacrifices. Les dernières mesures que nous avons prises concernent les impôts, la finance publique et l'état de la sécurité sociale, qui était un problème très grave. Pour l'année prochaine, nous sommes donc en mesure de *présenter un budget tout à fait* acceptable et c'est un bon commencement. Nous comptons ainsi pouvoir participer à l'union économique et monétaire de l'Europe et à un système monétaire européen avant la fin de 1993.

– Les Grecs, dans leur ensemble, ont donc pris conscience des problèmes chroniques de leur économie et de la crise que le pays traversait ?

– On avait certes tendance, chez nous, à dépenser beaucoup plus que ce que l'on possédait. Il a fallu faire comprendre au peuple, et cela a été difficile, qu'on ne pouvait pas continuer ainsi éternellement. Croyez-moi, ce n'était pas une tâche agréable ! J'espère qu'en 1993 nous parviendrons à ramener le taux d'inflation de 16 % à moins de 10 % et que nous pourrons lancer des projets d'infrastructure avec divers partenaires. Le redressement économique nous permet maintenant de profiter de l'aide communautaire, ce que nous ne pouvions pas faire dans le passé.

– Les difficultés actuelles de la construction européenne, telles que le rejet de Maastricht par les Danois, le « oui » du bout des lèvres donné par les Français et les atermoiements des Britanniques, vous inquiètent-elles ? Etes-vous déçu ?

– Elles nous inquiètent mais ne nous déçoivent pas. Vous savez, il existe en Grèce une psychologie particulière lorsque l'on parle de la Communauté. C'est notre parti, conservateur, qui a pris la décision de faire entrer la Grèce dans le Marché commun. Les socialistes s'y étaient opposés et avaient même quitté le Parlement au moment du vote. Mais, fort heureusement, la situation a beaucoup évolué depuis : *la grande majorité des Grecs sont* aujourd'hui pro-européens et les socialistes du PASOK ont ratifié avec nous le traité de Maastricht. Nous avons d'ailleurs été le troisième pays, parmi les Douze, à ratifier ce traité.

» Les Grecs approuvent l'Europe, et surtout pour des raisons politiques. Et c'est évidemment un honneur pour nous – qui avons tant souffert d'une mauvaise gestion économique pendant tant d'années – de pouvoir participer à l'union monétaire, *d'avoir une vraie monnaie commune* en Europe, qui va résoudre bien des problèmes. Mais la sécurité et l'union politique sont essentielles. Quand je parle avec mes amis danois – qui ont dit « non » à Maastricht – je leur dis : *Vous pouvez vous permettre de voter contre l'Europe et la défense commune parce que vous n'avez pas de problèmes, dans le Nord !* » S'ils étaient à notre place, isolés et entourés de dangers, ils n'auraient sans doute pas fait le même choix.

– Géopolitiquement, la Grèce est dans une situation délicate : les relations avec la Turquie restent tendues et l'ex-Yougoslavie est à vos portes. Existe-t-il à vos yeux une menace de guerre dans le sud de l'Europe, et de la CEE ?

– Avec la Turquie, des problèmes existent depuis des décennies et la question de Chypre est aujourd'hui à la base de nos différends. J'ai fait *tout ce qui* est possible pour *tenter* de résoudre ce problème, mais malheureusement, les dernières négociations, sous l'égide des Nations unies à New-York, entre la République de Chypre et les Chypriotes turcs de M. Rauf Denktash, se sont soldées par un échec complet. *Il* est certain que les Turcs ne veulent pas résoudre ce conflit. Il faudrait pourtant qu'ils comprennent qu'il est dans leur intérêt de trouver une solution. La division de Chypre est un obstacle majeur à de bonnes relations bilatérales. Nous ne pouvons l'ignorer mais, pour notre part, nous continuerons *cette politique d' « approche ».* Nous sommes condamnés à être voisins, il faut donc trouver un moyen de vivre ensemble. D'autres problèmes *ont surgi dans notre région.* Ils n'existaient pas auparavant et notre ambition est d'entretenir de bonnes relations avec tous nos voisins. N'oubliez pas que la Grèce appartient à l'OTAN et à la CEE. Elle ne pose pas de problèmes. Nous *sommes* le seul pays balkanique à ne pas avoir de minorités : la petite communauté musulmane, en Thrace, a tous les droits. Ce qui nous intéresse, c'est la stabilité de la région et les choses qui se passent autour de nous sont inquiétantes : la Bulgarie traverse une phase d'incertitudes, l'Albanie cherche sa voie mais est en *butte à d'énormes difficultés économiques.* Dans ce pays, la situation est pour le moins chaotique.

– Avec beaucoup d'immigration clandestine en Grèce ?

– Effectivement. C'est le problème le plus grave pour nous, car nous avons à peu près un demi-million d'immigrés récents. Ce ne sont pas seulement des Albanais, il y a des Serbes, des Bulgares, des Polonais et d'autres. Ils représentent environ 5 % de la population et c'est énorme.

– L'embargo économique et commercial décrété par les Nations unies contre la Serbie et le Monténégro touche-t-il la Grèce ?

– Oui, et nous avons été accusés injustement de violer cet embargo. Certes, des produits pétroliers que nous avons livrés à diverses Républiques yougoslaves sont arrivés, partiellement et à notre insu, en Serbie, mais des mesures ont été prises et le différend est clos puisque nos *exportations vers l'ensemble de l'ex-Yougoslavie* sont provisoirement stoppées jusqu'à l'application du nouveau règlement de la Communauté, qui a comme but de rendre l'embargo plus efficace. La Grèce est en fait aujourd'hui le seul pays à respecter pleinement l'embargo car *les produits* pétroliers arrivent de partout : de Turquie, de Bulgarie, de Roumanie, de Hongrie, de Russie, etc. Je tiens à rappeler que nous avions traditionnellement de très bonnes relations avec la Serbie. Nous nous sommes battus à ses côtés pendant les deux dernières guerres mondiales, les liens historiques *sont très forts* et nous aimerions, naturellement, préserver cette amitié. Cela dit, nous sommes avant tout des Européens.

» En ce qui concerne la Yougoslavie, nous n'avons pas toujours été *d'accord* avec la *politique* de la Communauté européenne – et je constate que nous avons eu raison. J'étais pour ma part hostile à la reconnaissance diplomatique immédiate, d'abord de la Croatie et de la Slovénie, mais surtout de la Bosnie-Herzégovine. *C'était* une erreur tragique, qui a malheureusement été commise et qui a fait éclater la guerre civile. On pouvait, à mon avis, l'éviter en ne précipitant pas la reconnaissance de la Bosnie.



» A présent, il faut s'efforcer de trouver une solution politique, basée sur des principes. Nous devons souligner que *les frontières*, tant intérieures qu'extérieures de l'ex-Yougoslavie, sont inviolables. Les minorités, quelles qu'elles soient, doivent être traitées avec équité. On peut accorder une autonomie – même très poussée – aux Serbes de Croatie ou aux Albanais du Kosovo, mais jamais l'autodétermination. Il n'est *pas question de discuter une modifi*cation des frontières. Je crois que l'on peut trouver une solution et la mission entreprise par Cyrus Vance et lord Owen, dans le cadre de la conférence de Genève, va dans la bonne direction. En contribuant à leur *effort, nous pouvons – pas* immédiatement certes – mettre fin à cette tragédie.

– Vous semblez craindre une déstabilisation générale de la région ?

– C'est un risque et il ne faut pas qu'une guerre de religion déstabilise notre région. *Il faut enfin, absolument* et sincèrement, trouver une solution au problème vraiment difficile et complexe de la Bosnie. Là, je crois que les Serbes et les Croates peuvent s'entendre très facilement. Mais pas au détriment des Musulmans. Certes, *les Musulmans* ont fait des erreurs, mais une confédération, incluant les droits des trois ethnies, doit être envisagée. Personnellement, je pense que l'on peut discuter avec les Serbes et que M. Slobodan Milosevic est prêt à discuter dans ce sens. Il joue son rôle, mais son rôle peut être positif. De toute façon, on ne peut pas l'ignorer.

– Depuis le début de cette guerre, on constate que M. Milosevic a aidé, politiquement et militairement, les Serbes de Croatie, puis de Bosnie. Son objectif n'est-il pas, comme on peut le soupçonner, de rassembler tous les Serbes dans un seul et même Etat ?

– Il doit comprendre que l'idée de *la Grande Serbie est irréalisable* et qu'il doit l'abandonner. A partir de là, on peut trouver une solution. Mais si l'on commence à parler des frontières, tout dérape. Cela a été ma position depuis le début. Le processus de démantèlement de l'Europe est une folie. *Il* faut éviter le pire dans le sud de l'Europe, qu'un conflit éclate au Kosovo, etc., et soutenir la mission de Cyrus Vance et de lord Owen. La Grèce peut jouer son rôle en essayant d'influencer les Serbes dans la bonne direction.

– La Communauté européenne et les Etats-Unis ont reconnu la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Les Douze et Washington étaient prêts à reconnaître la Macédoine, mais il y a eu l'opposition de la Grèce qui ne veut pas que cette République ex-yougoslave porte un nom qu'elle revendique historiquement. Se dirige-t-on vers un compromis ?

– Nos partenaires n'ont pas saisi *tout de suite* l'ampleur des conséquences, pour les Grecs, d'une telle reconnaissance. Tout cela est lié à l'Histoire. Cette République de « Macédoine » a été créée, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, par Staline et Tito, pour réaliser les plans des *communistes dans* notre région, à savoir créer la Grande Macédoine et par conséquent partager la Grèce. C'était le but. Ma *génération a fait la guerre et la Grèce* ne peut ignorer ce que signifie le mot « Macédoine », qui symbolise cette politique d'expansion communiste et dont les animateurs, dans l'ex-Yougoslavie et particulièrement à Skopje, sont toujours au pouvoir. Voilà la raison pour *laquelle les Grecs* sont si sensibles à cette question.

» Cela dit, nous avons les meilleures intentions du monde à l'égard *de Skopje, à condition que cette* République ne porte pas formellement, du moins à l'extérieur de ses frontières, le nom qui appartient à la Grèce. J'ai proposé, récemment encore, à leurs dirigeants des accords portant notamment sur la garantie des frontières, une coopération économique et une aide humanitaire. Notre *démarche est constructive*, nous n'avons aucune arrière-pensée et nous souhaitons sincèrement que cette République indépendante existe (1).

– Vous sentez-vous vraiment soutenu par vos partenaires de la Communauté sur la question de la Macédoine ?

– J'exprime l'espoir que la CEE respectera la décision prise lors du dernier sommet des Douze à Lisbonne et qu'elle essaiera vraiment de *faire accepter cette décision* par Skopje (à savoir trouver un autre nom, NDLR). La mission de conciliation de la présidence britannique est de faire appliquer cette décision, non de la changer.

– Le conflit yougoslave s'enlise et les perspectives de paix semblent de plus en plus éloignées...

– Il ne faut pas désespérer. Certains principes de base, que j'ai mentionnés, doivent être respectés. Il faut être juste et égal envers toutes les parties concernées *et la Grèce* s'efforce de le faire. On ne peut ignorer les Serbes, et sans eux, aucune solution n'est possible. Dans cette tragédie, nous, Grecs – je tiens à le dire – avons bénéficié de beaucoup de compréhension de la part de la France et du *président* Mitterrand, que je dois rencontrer mardi prochain à Paris. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE

(1) Athènes a depuis proposé des pourparlers avec tous les Etats de l'ex-Yougoslavie afin d'affirmer le principe de l'inviolabilité des frontières.

Des centaines de milliers de « réfugiés économiques »

ATHÈNES

de notre correspondant

ENTRE 1 000 et 1 500 Albanais sont refoulés chaque jour *par l'armée* à la frontière gréco-albanaise. Récemment, à la frontière gréco-bulgare cette fois, six Roumains ont sauté sur une mine ; deux sont décédés. Durant trois semaines, 77 Irakiens ont été ballottés entre Chios et Bodrum *(est de la mer Egée)*... De l'ouest à l'est en passant par le *nord*, la Grèce, qui se veut une vitrine régionale du monde occidental, doit faire face au déferlement des migrants économiques.

Après la guerre du Golfe, la crise de l'ex-Yougoslavie, les Balkans en ébullition, des milliers de réfugiés voient dans la Grèce, *traditionnelle terre d'accueil*, une sorte de paradis ou un pont pour trouver la terre promise. Les flux massifs d'immigrés bousculent la politique souple et ouverte appliquée jusqu'à présent. La situation explosive qui prévaut à ses portes nord l'inquiète particulièrement. Pas question, donc, d'accueillir *des réfugiés supplémentaires* à la suite d'éventuels conflits sanglants, au Kosovo ou en Macédoine.

Mme Virginia Tsoudérou, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et chargée du dossier balkanique au sein du gouvernement conservateur, estime qu'il y a actuellement en Grèce entre 350 000 et 500 000 réfugiés économiques clandestins. Ils représentent environ 5 % de la population. La majorité d'entre *eux sont des Albanais* (quelque 150 000). Viennent ensuite les Bulgares (50 000), les Polonais, les Philippins, les Kurdes, les Roumains, les Irakiens, les Pakistanais, les Ethiopiens...

« Avant la catastrophe économique albanaise et les départs en masse de ce pays, dit-elle, *il y avait un certain laisser-aller dans notre politique à l'égard des migrants économiques. Nous étions coulants, ils ne posaient pas de difficultés ou de problèmes d'insécurité. Ils étaient en outre très utiles dans des secteurs économiques où les Grecs ne voulaient plus travailler. Principalement dans l'agriculture et le bâtiment. Mais maintenant, ils sont vraiment trop nombreux, et cela pose des problèmes sociaux et de sécurité interne. »*

Délinquance et criminalité

Le coût social est également *« énorme »*, indique Mme Tsoudérou, citant un montant de 2,5 milliards de drachmes (environ *60 millions de francs français)* de dépenses médicales et hospitalières accordées pour les seuls neuf premiers mois de 1991, au lendemain de l'arrivée massive des Albanais. Sur le plan de la



sécurité, l'afflux des réfugiés clandestins est à *l'origine, selon les* autorités grecques, d'une montée *de la délinquance et de la criminalité.*

« Cette situation ne peut plus durer pour des raisons de sécurité intérieure et extérieure », souligne Mme Tsoudérou en indiquant que le gouvernement a fait voter, il y a un an, une loi qui renforce sévère*ment la répression contre,* notamment, les passeurs et les *employeurs qui font appel* à de la main-d'œuvre clandestine. Elle *prévoit également la formation* d'une unité spéciale contre les immigrés clandestins. *« L'Albanie, qui règle difficilement ses problèmes économiques intérieurs, nous demande comme faveur d'accueillir les réfugiés, mais,* dit-elle, *maintenant ce n'est plus possible, et nous allons imposer notre loi. »*

Transit par la Turquie

Un autre problème pour la Grèce, *« mais pas seulement pour la Grèce », c'est, dit-on à Athènes*, la Turquie : Ankara ne reconnaît pas la pratique internationale du « principe de la première entrée », selon lequel le pays qui accueille, le premier, les immigrés, doit les prendre en charge. Les Irakiens, *Iraniens ou Pakistanais transitent* ainsi par la Turquie pour aboutir en Grèce. Dans l'affaire des 77 réfugiés irakiens, le gouvernement, dit Mme Tsoudérou, a voulu faire *« un exemple »*. Chrétiens de rite assyro-chaldéen, ils étaient arrivés *clandestinement, début octobre*, dans l'île de Chios après avoir payé 2 000 dollars par adulte et 500 dollars par enfant à des passeurs turcs. Les autorités grecques les ont renvoyés à bord d'un bateau de tourisme vers *Bodrum... où les Turcs les ont* refoulés.

Ils sont ainsi restés trois semaines dans les eaux internationales entre les deux *pays* dans l'attente de négociations bilatérales qui se sont soldées par un échec : une incompréhension de plus entre les deux voisins de la mer Egée. Finalement, les 77 Irakiens ont été accueillis en Crète et les autorités cherchent une solution avec leur chef spirituel, qui vit aux Etats-Unis. Depuis le début de l'année, des centaines d'Irakiens *sont arrivés illégalement* en Grèce *via* la Turquie. Le 14 septembre dernier, 29 d'entre eux sont morts noyés après le naufrage d'une vieille barque qui les menait vers Chios.

« La Grèce, en tant que démocratie des Balkans, est un pays qui attire et qui accueille des réfugiés depuis longtemps » : pour le représentant du Haut Commissariat des Nations unies *pour* les réfugiés (HCR) à Athènes, M. Assane Samb, *« la Grèce est une terre d'asile »*. Le gouvernement a *« toujours eu une attitude positive »* car beaucoup de Grecs sont des émigrés d'Asie mineure et *sont, eux-mêmes, allés travailler* pendant de longues années à l'étranger. *« La population est ainsi très attentive et sensible à la question de l'immigration et il n'y a pas,* ajoute-t-il, *d'élan xénophobe. »*

Un seul problème cependant pour le haut fonctionnaire de l'ONU : *le refus des autorités* d'accorder un permis de travail aux 6 000 *personnes jouissant en* Grèce du statut de réfugiés politiques. *« Il s'agit en effet d'un problème anormal que nous envisageons de régler prochainement »,* nous a assuré Mme Tsoudérou.

DIDIER KUNZ

LA GRÈCE, ENTRE L'EUROPE ET LES BALKANS

Athènes contre ses démons

L'aide financière des Douze commence à porter ses fruits

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

DOUZE ans après son adhésion, la Grèce demeure mal intégrée politiquement, économiquement, socialement, à la Communauté. C'est là un constat d'autant plus navrant qu'elle apparaît comme un des principaux bénéficiaires de l'effort de solidarité financière accompli par les Douze. Toutefois, sans pouvoir pour autant déjà crier victoire, les dirigeants bruxellois observent depuis deux ans une amélioration sensible, continue, de la situation.

La politique de redressement mise en place par le gouvernement conservateur commence à porter ses fruits, l'aide communautaire est pleinement utilisée, avec souvent des résultats tangibles appréciables. La Grèce se modernise. Si l'engrenage vertueux ainsi enclenché peut être consolidé, elle devrait pouvoir faire face aux chocs du marché unique et, pourquoi pas, demain, de l'Union économique et monétaire (UEM). Les démons de la Grèce sont politiques : si les désordres qu'ils peuvent susciter sont contenus – mais, à cet égard, rien n'est gagné – on pense, à Bruxelles, être en droit d'espérer que le rattrapage économique s'accélère.

Même exprimé avec prudence, un tel message d'espoir, qui rompt avec le pessimisme passé, vient à point nommé alors que les Douze, dans le cadre de la programmation budgétaire pour les années à venir, délibèrent de l'ampleur de l'effort financier à envisager en faveur des quatre pays les moins prospères de la CEE (l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Portugal) pour faciliter le cheminement vers l'UEM et écarter ainsi le spectre d'une Europe à deux vitesses.

Il était temps que ce sursaut arrive car les performances économiques grecques, depuis l'adhésion en 1981, étaient les pires de la CEE, au point que le PIB par habitant, le plus bas des Douze, loin de se rapprocher de la moyenne communautaire, s'en éloignait. Après bien des hésitations, la CEE avait accordé en février 1991 un prêt de 2,2 milliards d'écus (15 milliards de francs) pour contribuer au financement d'un programme d'assainissement à moyen terme, mettant l'accent sur la réduction du déficit budgétaire ainsi que sur la mise en œuvre de réformes structurelles (libéralisation des marchés, privatisations...). Cependant, à ce jour, seule la première tranche de ce prêt, d'une valeur de 1 milliard d'écus (7 milliards de francs) a été effectivement versée.

La Commission n'appréciait guère qu'Athènes tarde à tenir les engagements souscrits. Ce n'est en effet qu'au printemps 1992, après l'arrivée de M. Stephanos Manos, unanimement loué à Bruxelles, à la tête du ministère de l'économie qu'un véritable élan a été donné à la stratégie de réformes. Cependant la politique d'austérité qui est appliquée suscite des résistances et, au siège de la Commission, on continue à redouter que la Grèce – surtout dans l'hypothèse où les élections normalement prévues pour 1994 seraient avancées – ne relâche son effort.

Une bonne surprise : le partenariat

M. Eneko Landaburu, directeur général des politiques régionales à la Commission européenne, parle de *« bonne surprise »* à propos de la manière dont les autorités grecques parviennent désormais à utiliser les crédits mis à leur disposition au titre des fonds structurels (Fonds régional et social, section *« orientation »* du Fonds agricole). *« Ce gouvernement* (celui dirigé par M. Constantin Mitsotakis depuis avril 1990) *a incontestablement injecté une certaine rigueur dans l'administration, rendu possible un suivi de l'action communautaire. Notre aide est perçue par les Grecs comme un élément majeur de leurs perspectives de croissance et, pour cette raison, ils acceptent de jouer pleinement le partenariat avec nous »*, explique-t-il.

Ce partenariat, conséquence du caractère prioritaire reconnu à l'aide communautaire, amène le gouvernement hellénique à consentir des sacrifices... financiers non négligeables ! L'exécution des programmes auxquels contribuent les fonds européens exige que la quote-part qui, dans leur plan de financement, revient au Trésor grec, soit disponible. Une condition qui, compte tenu de l'état déplorable des finances publiques, n'était pas automatiquement remplie. Pour éviter de tels blocages, le gouvernement a créé, en 1991, un budget autonome dont les crédits sont explicitement réservés aux projets de développement cofinancés avec la Communauté.

Connaissant les faiblesses de son administration, le gouvernement hellénique a par ailleurs accepté le concours, sur place, de fonctionnaires de la Commission. C'est là une entaille, certes légère, à la souveraineté nationale qui, ici comme ailleurs, n'allait pas de soi. Garantie supplémentaire, des cabinets privés spécialisés *(project managers)* disposant de l'expertise professionnelle nécessaire, sont de plus en plus souvent chargés de la gestion des projets.

Le résultat de cette mobilisation est encourageant : il est raisonnable de penser qu'à la fin de 1993 la Grèce aura absorbé la quasi-totalité des crédits dont elle peut disposer grâce aux fonds structurels communautaires. Cette aide fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, négociée entre les autorités helléniques et la Commission de Bruxelles. Le CCA ou Cadre communautaire d'appui, qui décrit les interventions financées avec l'appui (déterminant) de la CEE au cours de la période 1989-1993, a été signé en 1990, plus tardivement que prévu en raison de l'instabilité politique qui a régné en Grèce au cours de l'année 1989.

Si on y ajoute quelques sources complémentaires de financement (les crédits des « initiatives communautaires » et le solde, non dépensé, des « PIM » ou Programmes intégrés méditerranéens), c'est un concours total de près de 8 milliards d'écus (56 milliards de francs) que la Communauté met ainsi à la disposition de la Grèce au cours de cette période de cinq ans.

Projets de développement

Un peu moins de la moitié des sommes disponibles (48 %) est affectée à des projets de développement présentés et exécutés par chacune des treize régions que compte le pays. *« Il ne faut pas se dissimuler que certains de ces projets sont, en réalité, pilotés à partir d'Athènes. Néanmoins la volonté commune des autorités grecques et de la Commission de valoriser les initiatives régionales a porté ses fruits. Les gens sont motivés, on a réussi à créer une mobilisation effective au niveau des régions. Nous avons bien l'intention de continuer dans cette voie après 1993 »*, raconte M. Rory McKenna, responsable pour la Grèce à la Direction générale des politiques régionales de la Commission. Quant aux interventions se situant au niveau national, la stratégie de développement esquissée dans le CCA met l'accent sur le renforcement des infrastructures. Certains projets évoluent de façon favorable, même si cela se fait, souvent, après une phase de démarrage difficile. Ainsi en est-il de ceux concernant la modernisation de l'axe ferroviaire nord-sud ou encore du réseau de télécommunications. De même, les travaux du métro d'Athènes ont pu enfin démarrer après qu'ont été résolus ce que la Commission appelle pudiquement, dans l'un de ses rapports, de *« longs et difficiles problèmes d'adjudication »* : les Grecs ne respectaient guère, jusqu'alors, la réglementation communautaire en matière de marchés publics et la mise en œuvre du CCA a été l'occasion de corriger le tir. Finalement le contrat du métro a été signé avec un consortium communautaire conduit par un groupe allemand, la gestion du programme étant confiée, après appel d'offres, au consultant américain Bechtel.

D'autres expériences sont, à des degrés divers, décevantes, souvent en raison d'une insuffisante préparation technique, due elle-même au manque de professionnalisme des agences publiques ayant en charge le projet. Le refus de celles-ci de faire appel à des gestionnaires de programme expliquent dans bien des cas ces défaillances. Ainsi en est-il du programme routier ou encore d'un ambitieux projet visant à acheminer depuis la frontière bulgare, stocker et distribuer, le gaz naturel soviétique, mais aussi du gaz liquéfié algérien. *« Ils ne voulaient d'abord pas de « program manager », si bien qu'on a perdu deux ans »*, explique M. McKenna.

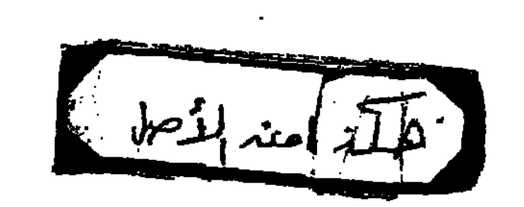
Certains projets sont même purement et simplement abandonnés (ainsi en est-il, au moins à ce stade, de celui, très controversé par les écologistes, qui visait à détourner aux fins d'irrigation, le fleuve Acheloos) sans que pour autant de tels avatars, dont on admet qu'ils font partie des risques du métier, n'entament l'optimisme naissant des responsables communautaires. A les entendre, les Grecs et eux-mêmes sont en train de gagner la partie. Pourquoi mettre en doute la confiance ainsi exprimée alors qu'ils avouent volontiers avoir été longtemps sceptiques sur les chances de réussir et ne dissimulent ni les échecs ni les insuffisances passées et présentes ?

L'apport des fonds structurels à l'économie grecque est déjà loin d'être négligeable, même si de nouveaux efforts pour en améliorer la gestion devraient encore permettre d'en tirer un meilleur parti. La contribution communautaire fournie dans le cadre du CCA représente près de 3 % du PIB de la Grèce en 1992 et 11 % de l'investissement. Selon les experts bruxellois, l'impact de ces financements sur la croissance du pays est évalué, en moyenne, à 0,5 % par an, avec, à la clé, une création de 45 000 emplois.

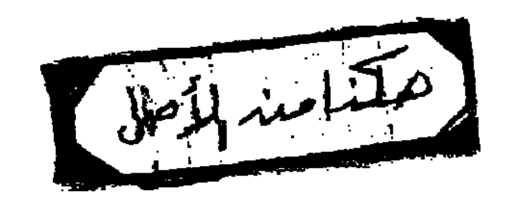
On trouve, dans le CCA, un programme en faveur de la modernisation de l'agriculture et du développement rural. Mais à cette action, il faut ajouter les sommes considérables dont bénéficie l'agriculture hellénique au titre du soutien des marchés : environ 2 milliards d'écus par an, soit 14 milliards de francs ! Il s'agit pour 80 % d'aides directes accordées à la production de tabac, de coton, de fruits et légumes, d'huile d'olive et de viande de mouton. Les paysans grecs sont sans conteste les premiers bénéficiaires de l'adhésion et celle-ci a permis, à travers une modernisation très réelle de l'appareil de production et de commercialisation, de stopper l'exode rural qui contribuait à déséquilibrer l'économie et la société grecque au cours des années 70.

Aide macro-économique, concours des fonds structurels, soutien des marchés : la Communauté, au moins sur ce plan financier, n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à la Grèce de combler l'écart la séparant des autres Etats membres. L'économie hellénique commence, on l'a vu, à répondre à ces sollicitations.

PHILIPPE LEMAITRE







LA GRÈCE, ENTRE L'EUROPE ET LES BALKANS

Crète : un dynamisme nouveau

L'île est présentée comme un « modèle » de l'action de la CEE

HÉRAKLION

de notre envoyé spécial

C'EST un vieux café crétois, fidèle à une tradition méditerranéenne toujours vivante : inutile de chercher une femme parmi tous ces hommes qui, dans des volutes de fumée de cigarette, regardent en silence la télévision – seule concession à la modernité – jouent bruyamment aux cartes ou au tavli, la version grecque du backgammon, en buvant un épais café adouci d'un verre d'eau. Un colporteur vient proposer des grosses chaussettes montantes et des chaussures en vrac qu'il pose familièrement sur les tables. On se déchaussse et on essaye dans la salle du café, en toute simplicité.

Au milieu de cet entrecroisement de conversations, Stavros Katsoprinakis explique qu'après avoir été président pendant deux ans de la coopérative viticole locale il est maintenant membre du conseil qui gère cette coopérative. L'Europe, avec ses sub*ventions et ses contraintes*, à Archanes – un village de 4000 habitants dans l'arrière-pays d'Héraklion – M. Katsoprinakis la vit au jour le jour. Il sait très bien ce que sont les Programmes intégrés méditerranéens, les fameux PIM, attribués par la Commission européenne à des régions comme la sienne (1). Il est bien placé pour savoir que ce sont les PIM qui ont fourni l'argent qui aurait manqué pour remplacer les vignes malades du phylloxéra.

Il sait aussi très bien que la Politique agricole commune, la PAC, vient d'être réformée, et il fait la grimace en en parlant. M. Katsoprinakis sait encore que tout le monde ici a profité des prix que le FEOGA, le Fonds structurel agricole, garantissait jusqu'à maintenant pour le vin, le raisin et l'huile d'olive, les trois produits vedettes d'Archanes, et de toute la Crète, cette île où 50 % de la population active travaillait toujours dans l'agriculture en 1990. Mais il ne se fait pas d'illusions sur les objectifs de la PAC. Avec un sourire fataliste, il explique que tout le monde a bien compris ici ce que veut Bruxelles : moins de paysans. Il y a cinq ans, raconte-t-il, le village produisait 13 000 tonnes de vin, 4 000 tonnes de raisin sec, et exportait de 2 500 à 3 000 tonnes de raisin de table. Aujourd'hui, Archanes produit 4 500 tonnes de vin, 1 800 tonnes de raisin sec, n'exporte plus que 800 tonnes de raisin de table. Et la chute va continuer. Le viticulteur explique encore comment Bruxelles a voulu imposer à de nombreux cultivateurs du village l'abandon de la vigne au profit de la production d'avocats, alors qu'ici, dit-il, on sait très bien s'occuper du raisin, que le micro-climat se prête à sa culture, pas à celle de l'avocat, dont la commercialisation, de surcroît, s'est avérée défaillante. M. Katsoprinakis ne comprend pas très bien pourquoi Bruxelles ne garantit pas les débouchés de la Grèce, seul producteur de raisins secs de la Communauté, et en importe de pays extérieurs à la CEE... Bref, pour lui, le bilan de l'Europe a ses aspects positifs mais aussi ses côtés négatifs.

Moins d'agriculteurs mais pas d'exode

Le maire d'Archanes, Stavros Arnautakis, écoute attentivement, opinant parfois du chef. Mais, à l'heure du bilan, il n'est pas tout à fait d'accord avec M. Katsoprinakis. Pour lui, en dehors du secteur des raisins secs, dont il admet les difficultés, les conséquences de l'Europe sont indéniablement positives. Avec son visage sec et bronzé, M. Katsoprinakis ressemble à tous ces paysans rudes à la tâche des îles de la Méditerranée. Plus rond, souriant, le maire est plus, à l'évidence, un homme de la Grèce moderne et citadine : il rentre d'un voyage en France, à Bordeaux et à Reims, où, dans le cadre d'un programme européen, il est allé, avec d'autres responsables grecs, s'informer sur les expériences d'agro-tourisme, que l'on cherche à développer en Crète. Auparavant, dans le cadre d'un voyage du même type, des paysans français étaient venus à Archanes. Grâce à l'Europe, M. Arnautakis a côtoyé des gens que jamais, dit-il, il n'aurait pu rencontrer autrement. Le maire espère que, grâce aux nouvelles variétés de vigne, la Crète parviendra à être compétitive, maintenant qu'elle ne peut plus attendre des prix garantis de la part de la Communauté. Il ne craint pas que la diminution de l'activité vinicole n'aboutisse à vider son village : à quinze kilomètres seulement d'Héraklion, où beaucoup de gens vont travailler, Archanes gardera ses habitants. Les agriculteurs seront moins nombreux dans la population, voilà tout. M. Arnautakis énumère encore les aides et les réalisations dont bénéficie sa ville, grâce au PIM et aux fonds structurels, en dehors même du secteur agricole : cela va des programmes de formation à la protection de l'environnement, pour tous les villageois qui le souhaitent – et qui sont aujourd'hui, affirme-t-il, bien plus nombreux qu'il y a cinq ans – à l'aménagement de *« maisons traditionnelles »* pour les touristes, en passant par le traitement de l'eau ou la création d'un petit musée archéologique.



CONSTANTINE MANOS/MAGNUM

Le cas d'Archanes n'étant, *bien* entendu, pas unique, on comprend que la Crète soit souvent présentée comme une sorte de modèle de l'action de la Communauté. L'île, l'une des plus « périphériques » de la CEE, qui compte quelque 5 % de la population grecque et, outre l'agriculture, vit surtout du tourisme, constitue bien une sorte de symbole : frontière sud de l'Europe, *face à l'Egypte et à la* Libye, moins riche que l'ensemble de la Grèce, elle-même à la traîne par rapport à la moyenne communautaire, la Crète a été très vite l'objet de toutes les attentions de Bruxelles. Le PIM a fait rentrer l'Europe dans la vie quotidienne des Crétois. Puis, dès la mise en œuvre de la réforme des fonds structurels, en 1989, de multi*ples programmes ont été lancés* dans l'île qui est aussi partie prenante des nombreux réseaux de coopération interrégionale au sein de l'Europe : Héraklion échange des informations avec le Danemark sur la protection de l'environnement, s'intéresse à l'expérience britannique de tourisme vert, fait travailler ses scientifiques avec ceux de Florence...

La Communauté est *partout* présente : dans les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires (les deux aéroports de l'île, ceux d'Héraklion et de la Canée vont être modernisés et agrandis grâce à l'argent bruxellois), mais aussi dans les musées qu'elle finance, dans les vieux quartiers qu'elle restaure, comme à Réthimno, la plus pure ville vénitienne de l'île. *Bruxelles* participe également au budget du très moderne centre de recherches de Crète *(voir encadré)*.

La Communauté agit encore avec les systèmes d'irrigation qu'elle met en place pour les cultures, les investissements hôteliers qu'elle favorise, la lutte contre la pollution – même si l'écologiste Dimitros Chrysafidis affirme que Bruxelles *« ne fait rien »* pour donner à la population la *« conscience écologique »* qui lui manque, – les programmes de formation pour les élus locaux, ou de reconversion pour les paysans abandonnant l'agriculture, pris en charge par le Fonds social européen (FSE). L'Eu*rope est même présente jusqu'au fin* fond des petits villages où elle finance des associations culturelles.

Il ne viendrait à l'idée de personne, ici, d'affirmer que tout cet argent a été dépensé en pure perte, et encore moins détourné de son objet initial. Ce qui n'empêche pas les critiques et les regrets. L'une des difficultés tient au fait que l'administration grecque cumule une très forte centralisation avec une efficacité beaucoup moins prononcée. Or l'essentiel de l'argent communautaire transite par les autorités centrales que d'aucuns accusent avoir d'été dépassées. Ainsi, Georges Klados, président d'une association qui regroupe les élus locaux de la région, se souvient d'une distribution *« très difficile »* de l'argent du PIM, surtout dans les premiers temps, avec des retards de plusieurs mois. A l'inverse, selon lui, la mise en œuvre du mince reliquat perçu directement par les municipalités s'est révélée beaucoup plus facile. Mais, de l'aveu même de M. Klados, la situation est aujourd'hui plus satisfaisante. Lorsque d'importants fonds structurels, à *partir de la réforme de 1989, ont suc*cédé au PIM, le personnel administratif, souvent jugé d'une qualité supérieure à celui de la moyenne grecque, avait déjà, en quelque sorte, un certain entraînement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 10

(1) Les PIM ont été conçus pour aider les régions agricoles méditerranéennes de la CEE à faire face à la concurrence de l'Espagne et du Portugal au moment de l'élargissement de la Communauté à ces deux pays. Le montant total du PIM, de 1986 à 1992, s'élève à environ 500 millions d'écus, dont 246 millions de fonds publics communautaires.



LA GRÈCE, ENTRE L'EUROPE ET LES BALKANS

Crète : un dynamisme nouveau

Suite de la page 9

Toutefois, à lui seul, l'effort de rationalisation accompli ne suffit pas à lever l'interrogation sur l'insertion réelle des fonds de Bruxelles dans l'économie crétoise. Même en faisant abstraction du débat sur l'ampleur financière de l'aide, que tout le monde souhaiterait plus importante ! (2) La Commission elle-même observe, dans le document de présentation du cadre communautaire d'appui pour 1989-1993, que le PIM *« répond largement aux besoins de développement du secteur secondaire [mais que] son intervention est insuffisante en matière d'infrastructure, d'agriculture et de tourisme »*.

Président à la fois des hôteliers et des industriels de Crète, Miltos Karatzis fait observer, à juste titre, que les coûts de transport, dus à sa situation périphérique, constituent le principal handicap de l'économie crétoise. Et la Crète ne reçoit de la Commission, souligne-t-il, aucune aide dans ce domaine. Mais il semblerait que la Grèce n'ait jamais déposé une demande précise en ce sens. M. Karatzis ajoute que les infrastructures sont *« toujours mauvaises »*, ce dont témoignent au moins les nids de poule et les ondulations de goudron qui, sur les routes de l'île, alternent avec les tronçons de route impeccables ! En fait, le PIM a été un peu victime d'une ambition qui tenait à la philosophie même de ces programmes : il s'agissait d'actions diffuses dans tous les secteurs de la société, et donc difficiles à réaliser, alors que l'aide des fonds structurels porte beaucoup sur des infrastructures plus faciles à définir et à réaliser.

Ancien opposant très actif à la junte des colonels, Nikos Leventakis, qui était jusqu'à une date récente le président de la chambre technique de Crète – une organisation publique qui regroupe les professions telles qu'ingénieurs ou architectes – se situe, lui, sur le terrain de la rationalité économique pour contester des choix qu'il trouve *« socialement compréhensibles »* mais qui ne sont pas de nature, juge-t-il, à stimuler l'économie crétoise. Pour M. Leventakis, les fonds de Bruxelles seraient mieux employés si les collectivités locales et les entreprises privées pouvaient avoir un accès direct à cette aide. C'est, en tout cas, le volet agricole de l'action de la CEE, à travers le PIM – censé, on l'a vu, favoriser la reconversion partielle de l'agriculture dans des productions modernes – qui a le moins convaincu. Explication fournie, en particulier, par les collaborateurs du secrétaire général de la région, M. Georges Senetakis, qui gère les fonds européens : les paysans crétois, déjà réticents à l'idée d'abandonner leurs productions traditionnelles pour des productions inconnues, à la commercialisation hasardeuse, y ont été, paradoxalement, d'autant moins encouragés que le FEOGA continuait, jusqu'à la réforme de la PAC, à garantir les prix de ces produits traditionnels.

En dépit des critiques, il semble bien que l'aide de la Commission ait donné à la Crète un certain dynamisme. Et il ne viendrait à l'idée de personne de refuser la générosité de Bruxelles : du secrétaire général de la région au président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Jeannis Lebidakis, toutes les forces vives de l'île attendent maintenant comme une manne miraculeuse le *« paquet Delors 2 »* et le Fonds de cohésion prévu par le traité de Maastricht pour financer de nouveaux investissements, par exemple en matière de ressources en eau et en énergie, rendus nécessaires par l'explosion touristique de l'île. Grâce à ce nouveau soutien européen, la Crète, à en croire M. Senetakis, sera *« un point fort et très important pour la Méditerranée »*, créant ainsi un lien entre le vingt et unième siècle et la mythologie antique : après tout, la déesse Europe n'a-t-elle pas été la première reine de Crète ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(2) La Crète recevra, pour la période 1989-1993, une aide des fonds structurels estimée à 159 millions d'écus, dont 106 millions de fonds communautaires publics, au titre du programme régional Crète (chacune des treize régions du pays bénéficie d'un tel programme). Il convient d'y ajouter une part, difficilement chiffrable, du programme national prévu pour la Grèce, ainsi que ce qu'on appelle les « initiatives communautaires ».

Un ouvrage-phare : le Palais de la musique

Le centre culturel ultramoderne dont Athènes avait bien besoin

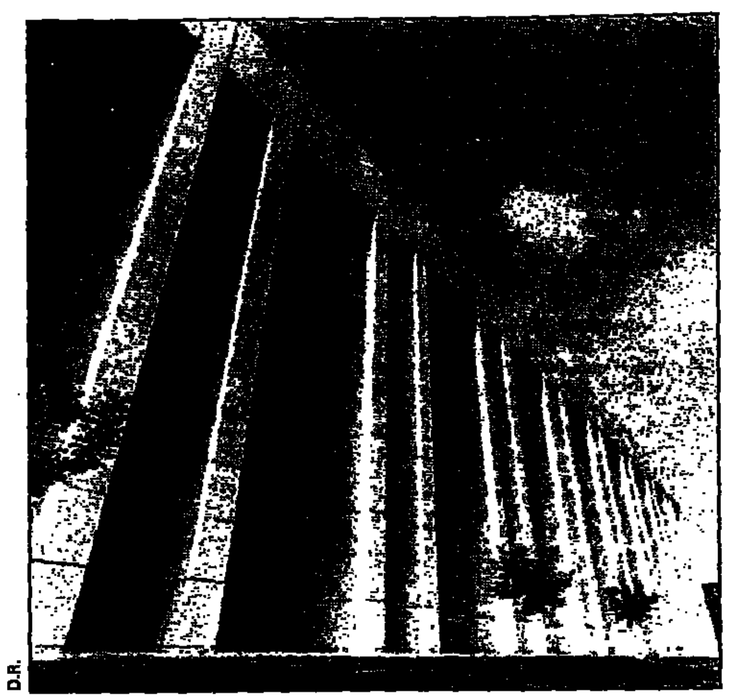
ATHÈNES

de notre correspondant

OUVRAGE-PHARE se voulant *« monument de la Grèce du vingtième siècle »*, le Palais de la musique a été construit, après une trentaine d'années de péripéties, sur une des grandes avenues de la capitale, entre l'hôtel Hilton et l'ambassade des Etats-Unis. Sa façade étincelante en marbre blanc, de 78 mètres de large sur 25 mètres de hauteur, s'étale sur un terrain de 8 000 mètres carrés. Son marbre devait provenir du mont Penteli comme celui de l'Acropole, mais les promoteurs ont dû se rabattre sur la pierre proche de Dionysos en raison de la protection des carrières du mont qui domine Athènes.

Ses responsables sont formels : le Palais représente *« une composition des dernières réussites de l'art et de la technologie modernes »*, un centre ultramoderne qui manquait dans une capitale bien pauvre sur le plan culturel (le budget de la culture représente moins de 0,5 % du budget de l'Etat). C'est une œuvre européenne à laquelle ont participé, outre des Grecs, des firmes allemandes, autrichienne, britannique, française et italienne. Le « Mégaron », comme l'appellent les Athéniens, comporte deux salles de concert, respectivement de 2 000 et 500 places, qui permettent aussi la présentation d'opéras, de ballet et de théâtre. Elles peuvent également servir de salles de conférences. Il existe trois grands foyers pouvant accueillir des expositions et diverses manifestations artistiques. Le Palais comprend encore une bibliothèque et un studio d'enregistrement sophistiqué.

La grande salle, joyau du Palais, est unique au monde en raison de son plafond suspendu qui peut se baisser et se lever sur quatre niveaux, s'adaptant ainsi au genre musical ou artistique. *« Il s'agit d'une des meilleures salles de concert d'Europe du point de vue de l'acoustique »*, déclare le président des deux associations qui gèrent le bâtiment – l'Organisme public du Palais de la musique d'Athènes (OMMA) et l'association privée des Amis de la musique, – M. Christos Lambrakis, propriétaire du plus grand groupe de presse du pays et l'un des hommes les plus influents de Grèce.



D.R.

Une des caractéristiques du Palais, pour M. Lambrakis, *« c'est l'adhésion et le soutien au projet de toute l'opinion publique grecque : tous les partis politiques ont été constamment consultés pendant les travaux, et tous ont aidé ce projet culturel, financièrement ou moralement »*. Etonnante unanimité dans un pays habitué à se déchirer sur la moindre chose.

L'ouvrage a coûté 20 milliards de drachmes (à peu près 650 millions de francs), ce qui correspond, indique M. Lambrakis, au cinquième des 3,2 milliards de francs qu'a coûté l'Opéra de la Bastille. Pour notre interlocuteur, le secret de ce coût raisonnable tient au fait que les salles du Palais *« ont été conçues et étudiées par des acousticiens éminents* (allemands), *les architectes n'ont été invités qu'en second lieu, il n'a donc pas été nécessaire de réétudier les salles ou de les remanier »*, comme ce fut le cas à la Bastille.

La Comédie-Française en tournée

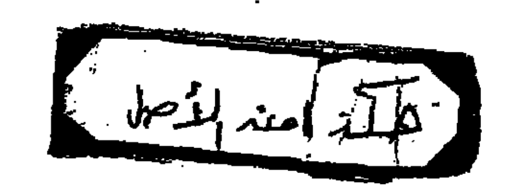
L'inauguration a eu lieu le 18 décembre 1990. Mais la genèse de l'ensemble aura été longue et tourmentée. Elle remonte à 1953, année de la création de l'association les Amis de la musique pour la réalisation d'un grand centre lyrique. L'Etat lui cède un terrain en 1956. Les études commencent en 1970. Le projet est arrêté pendant la dictature. Constantin Caramanlis, l'actuel chef de l'Etat, qui a usé de tout son poids pour la réalisation de l'ouvrage, pose la première pierre en 1976. Ce n'est qu'en 1981 que l'OMMA est formée. Une condition est posée : le Palais doit aussi être un centre de conférences, qui manque cruellement à Athènes. Il faudra encore attendre plusieurs années pour rassembler les fonds, des années pendant lesquelles le Palais ne sera qu'une carcasse de béton au pied de la colline du Lycabette.

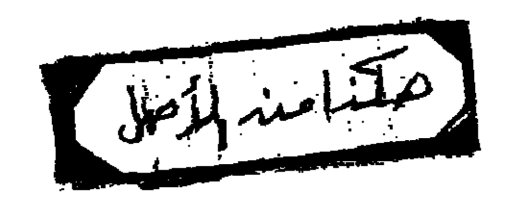
Sur le devis de 20 millions de drachmes, l'Etat en versera 16. Les quatre autres sont apportés par une série de « bienfaiteurs » : de grands armateurs, les grands noms de la finance, du commerce et de l'industrie. Tout ce que la Grèce compte de richesse y a mis du sien.

La saison 1991-1992, expérimentale, a présenté 160 représentations avec un taux d'audience de 90 %. La saison 1992-1993, la première officielle, qui a commencé par un cycle Wagner, comporte 180 représentations. *« L'apport français dans les programmes et les manifestations artistiques est important »*, indique M. Lambrakis. *« En dehors des grandes formations telles que l'Orchestre de Radio-France, Claude Bessy présentera en avril prochain l'école de danse de l'Opéra de Paris. La saison prochaine, ce sera le tour de la Comédie-Française de présenter l'*Andromaque, *d'Euripide, tandis que la tragédie de Racine sera traduite et présentée en grec. En clôture de saison, M. Plasson dirigera* les Troyens, *de Berlioz. »*

Devant la réussite du projet, les responsables du Palais ont maintenant d'autres ambitions. *« Dans un pays comme la Grèce, privé de longue tradition musicale »*, dit M. Lambrakis, il est indispensable que l'action culturelle soit concertée de façon à offrir un support équilibré à l'activité artistique ainsi qu'aux programmes éducatifs. C'est la raison pour laquelle le Palais de la musique a élargi son plan d'action initial pour y inclure *« des programmes éducatifs intensifs qui embrassent non seulement la région d'Athènes mais aussi vingt-quatre autres villes du pays »*. Ainsi, les Amis de la musique ont étudié, financé et offert à la ville de Salonique les plans pour un second Palais de la musique.

D. K.





Au Palais-Bourbon

Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur le projet de budget de 1993

Les interrogations sur la position du groupe communiste pour le vote de l'ensemble du budget ont été levées, mardi 17 novembre, en milieu d'après-midi, par M. André Lajoinie. *« Nous avons obtenu un certain nombre d'améliorations, non négligeables, mais elles ne modifient pas le fond du budget, et nous voterons contre »*, a déclaré le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Privé du seul soutien qui lui aurait permis de faire l'économie d'un engagement de la responsabilité, M. Pierre Bérégovoy a regretté, mercredi matin, après une nuit de discussion, l'absence d'un vote *« globalement positif »* des députés avant d'annoncer, comme convenu, le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution.

Le premier ministre a pu malgré tout quitter l'hémicycle l'esprit serein. A l'issue de la discussion, M. Fabien Thiémé (PC, Nord), a en effet confirmé les propos de M. Lajoinie, qui avait indiqué, quelques heures auparavant, que le groupe communiste souhaitait manifester son *« opposition résolue à la droite qui propose d'aggraver les orientations budgétaires dans la plupart des domaines »*. Les communistes ne devraient donc pas s'associer à la motion de censure déposée par les trois groupes de la droite en réplique à l'engagement de responsabilité du gouvernement. Cette motion, qui sera discutée lundi 23 novembre, devrait, en bonne logique, être repoussée.

Au cours du débat sur les charges communes et les services financiers, le ministre du budget, M. Martin Malvy, avait annoncé auparavant le *« raccourcissement des échéanciers de remboursement des certificats d'indemnisation des rapatriés »*. L'indemnisation serait ainsi achevée en 1997. Selon les précisions apportées par le ministre, cette mesure permettra de *« solder, dès 1995, le paiement aux bénéficiaires âgés de soixante-quinze ans et plus, et dès 1996, celui des bénéficiaires de soixante-cinq ans et plus »*. Les crédits destinés aux rapatriés s'élèvent à 3,5 milliards de francs.

L'indemnisation des victimes du sida

Un autre fonds d'indemnisation a été ouvert, à hauteur de 2,5 milliards de francs, à destination des personnes contaminées par le virus du sida lors d'une transfusion. Ces crédits complètent la contribution volontaire des assurances et la somme de 1 milliard de francs déjà versée par l'Etat en 1992.

Les députés ont adopté un amendement présenté par M. Alain Richard, rapporteur général du budget, sur le déplafonnement du versement transport, une taxe basée sur les salaires et versée par les entreprises pour financer les transports collectifs. Pour accompagner le déplafonnement de l'assiette du versement transport prévu dans le projet de loi et qui va faire économiser environ 800 millions de francs à l'Etat, le gouvernement a accepté d'abaisser de 0,55 % à 0,50 % pour les communes ou les établissements publics qui comptent entre 20 000 et 100 000 habitants, et de 1,05 % à 1 % lorsque la population est supérieure à 100 000 habitants (1,75 % au lieu de 1,80 % en cas d'investissements) le taux maximal qui peut être appliqué aux salaires.

En Ile-de-France, compte tenu du fait que les salaires sont plus élevés, les taux sont de 2,2 % pour Paris et les Hauts-de-Seine (au lieu de 2,4 %), 1,6 % (au lieu de 1,8 %) en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, et 1,3 % (au lieu de 1,5 %) dans l'Essonne, les Yvelines, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne.

Le gouvernement a d'autre part accepté un amendement de M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) qui élargit le bénéfice d'une réduction d'impôt sur le revenu au titre des logements inoccupés remis en location. Pour inciter les propriétaires à louer, la durée d'inoccupation des logements sera réduite de deux ans à un an.

Au terme de la discussion budgétaire, et compte tenu des dispositions supplémentaires accordées par le gouvernement au cours des débats, le déficit budgétaire prévu pour 1993 s'élève à 165,5 milliards de francs, alors qu'il n'était que de 164,8 milliards à l'issue de la première partie consacrée aux recettes, et de 165,4 milliards dans le projet initial.

Dans le projet de loi de finances pour 1992, le déficit budgétaire escompté s'élevait à 89,9 milliards de francs. M. Malvy a déclaré que le collectif budgétaire, qui devait être présenté mercredi en conseil des ministres, allait en fait faire apparaître *« un déficit de l'ordre de 184 milliards »* de francs.

G. P. et J.-L. S.

Au Sénat

L'UDF et le RPR veulent couper court à la discussion

En décidant à une large majorité, mardi 17 novembre, d'opposer la question préalable au projet de loi de finances pour 1993, qui devrait venir en examen le 23 novembre, les sénateurs UDF-RPR réunis au palais du Luxembourg ont choisi d'innover. Le recours à la question préalable pour rejeter le budget n'a jamais été mis en pratique au Sénat depuis le début de la Vᵉ République.

Devant leurs pairs, MM. Jean Arthuis (UC, Mayenne), rapporteur général de la commission des finances, et Christian Poncelet (RPR, Vosges), qui préside cette commission, ont tenu à souligner qu'il s'agissait d'un *« acte politique majeur »* et la seule solution, selon eux, pour s'opposer à un budget fondamentalement *« mauvais »*. M. Poncelet a ajouté que cette solution aurait pu être appliquée dès l'année dernière mais que de nombreux sénateurs renouvelables avaient tenu à profiter de la tribune procurée par le débat budgétaire pour s'exprimer.

La décision de renvoyer sans examen à l'Assemblée nationale le projet de loi de finances n'a pas convenu à tout le monde. MM. Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne), Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) et Maurice Schumann (RPR, Nord) ont souhaité en effet que les sénateurs examinent au moins les premiers articles du projet de loi de finances, consacrés aux recettes, avant de se prononcer contre l'article d'équilibre, avant l'examen des dépenses, ce qui aurait mis fin de la même manière à la discussion budgétaire.

« Nous, parlementaires, nous allons décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur le budget », s'est exclamé M. Dailly, *« honnêtement, c'est gênant »*. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, a estimé que le vote de la question préalable serait *« l'attitude la plus claire à la veille d'élections législatives »*. *« De toutes façons, ne vous faites pas trop d'illusions sur l'impact de votre vote auprès de l'opinion publique »*, a-t-il ajouté.

« Il faut utiliser le scalpel, car le chatterton ne répare pas tout. Ce budget est truqué », a assuré M. Ernest Cartigny, président du RDE, à la suite de MM. Marcel Lucotte, pour les Républicains et indépendants, et Daniel Hœffel pour les centristes, pour justifier le choix de la question préalable . Pour que les sénateurs ne soient pas trop frustrés de tribune, M. Pasqua a indiqué que la question préalable serait déposée à la fin d'une longue discussion générale qui devrait donner à chacun l'occasion de prendre la parole.

GILLES PARIS

Après l'interpellation de vingt-quatre militants nationalistes

Un élu de l'Assemblée de Corse est gardé à vue

AJACCIO

de notre correspondant

Au terme du spectaculaire coup de filet organisé mardi 17 novembre en Corse-du-Sud dans les milieux nationalistes sur la base de commissions rogatoires délivrées par les juges Jean-Louis Bruguière et Roger Le Loire, tous deux spécialisés dans les affaires antiterroristes (*le Monde* du 18 novembre), neuf personnes restaient encore en garde à vue, mercredi matin 18 novembre. Parmi elles figure M. Jean Biancucci, appréhendé à son domicile de Cuttoli, situé à une vingtaine de kilomètres d'Ajaccio.

M. Biancucci, secrétaire général de la Fédération des commerçants et artisans corses, est l'un des dirigeants de A Cuncolta naziunalista, le plus important parti nationaliste de l'île. Il est élu territorial à l'Assemblée de Corse sur la liste de coalition Corsica nazione conduite par M. Edmond Siméoni. Un autre responsable nationaliste connu, M. Jean-Michel Emmanuelli, membre de l'exécutif de A Cuncolta, ancien conseiller municipal d'Ajaccio, avait été interpellé dans les locaux de son agence immobilière.

Alors que certains nationalistes, ayant eu vent du déploiement policier en cours, avaient eu le temps de disparaître des lieux visités par les policiers, vingt-deux autres personnes – militants ou sympathisants nationalistes proches de A Cuncolta – ont été interpellées à leur domicile sans opposer de résistance puis conduites au commissariat d'Ajaccio, sous les caméras des journalistes venus spécialement du continent.

Les policiers agissaient dans le cadre d'enquêtes sur plusieurs exactions. La commission rogatoire du juge Bruguière portait sur le mitraillage d'un car de CRS à Ajaccio, dans la nuit du 10 au 11 septembre dernier, qui n'avait pas fait de victimes; celles du juge Le Loire concernaient plusieurs attentats à l'explosif, commis essentiellement en Corse-du-Sud, au cours de l'année 1991 et une tentative d'extorsion de fonds commise à Sagone, en septembre dernier, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Ajaccio.

Le déploiement de la police judiciaire, qui ne semble pas avoir apporté les résultats escomptés, a permis aux enquêteurs de perquisitionner les domiciles visités et de saisir des documents placés sous scellés. Ceux-ci feront *« ultérieurement l'objet d'une étude approfondie »*.

La classe politique insulaire, toutes tendances confondues, a dénoncé *« une opération médiatico-politique »*. Dans une intervention remarquée à la tribune de l'Assemblée de Corse, M. Edmond Siméoni, s'adressant *« solennellement »* au nouveau préfet de police, M. Fedini, et aux juges du tribunal de Paris, a affirmé que *« le temps de la canonnière est révolu »*. *« Vous avez affaire*, a-t-il ajouté, *à des gens adultes qui ne sont pas intimidés par les bruits de bottes, des gens qui ne sont pas des agitateurs professionnels ni des terroristes, mais des gens qui ont des convictions (...). A la politique de force, nous répondrons certainement avec les moyens appropriés »*.

De son côté, A Conculta, qui a organisé une manifestation de soutien, *mardi soir*, à *Ajaccio*, au terme de laquelle quelques affrontements sans gravité ont eu lieu avec les forces de police, estime que *« le temps des dragonnades est revenu »* et que, *« plutôt que de s'orienter vers une solution des problèmes de fond, l'Etat préfère tenter une fois encore de museler les forces vives du peuple corse, une attitude irresponsable et porteuse de drames »*.

La question est de savoir quels effets aura la stratégie de déstabilisation de A Conculta que semble viser cette première grande opération de police depuis 1988. Selon certains, cette opération pourrait renforcer la contestation interne dirigée contre A Conculta par l'ANC – l'une des composantes de l'union – qui n'accepte pas le soutien implicite apporté au FLNC-« canal historique », notamment lors de ses déclarations favorables à *« l'impôt révolutionnaire »*.

Selon d'autres, la répression exercée par une fraction de nationalistes pourrait être au contraire de nature à atténuer les différences, renforcer l'*union* et *créer une situation inverse* à celle que souhaitait la police.

MICHEL CODACCIONI



Le pilote Bernard Santal de Sainte-Maxime, aux prises avec sa fille Sarah

POLITIQUE

La chute d'un financier du giscardisme

Les fausses naïvetés de M. Xavier de la Fournière

Le Canard enchaîné du mercredi 18 novembre présente les « confessions » d'un agent de change fort connu sur la place boursière et sur la scène politique, M. Xavier de la Fournière. Ce proche de M. Valéry Giscard d'Estaing reconnaît avoir utilisé sa charge pour le financement occulte des campagnes présidentielles de 1974 et 1981 et, jusqu'en 1991, pour soutenir ses amis candidats du Parti républicain. Le total de ces malversations serait estimé à près de 50 millions de francs.

Il aura fallu neuf mois pour que l'affaire éclate. En février dernier, M. Jacques Chirac acceptait la démission de M. Xavier de la Fournière, éminente personnalité UDF de la capitale, conseiller de Paris depuis vingt et un ans, de son poste d'adjoint au maire, chargé de l'administration et du personnel (*le Monde* du 26 février). Motif avancé : ce grand notable était *«susceptible d'être inculpé de faux en écriture et usage, abus de biens sociaux et escroquerie»* par le parquet de Paris en sa qualité de membre du directoire de la société de Bourse Meunier-de la Fournière. Ce fut pour tous ses amis un choc qu'on s'évertua promptement à étouffer.

M. de la Fournière accusé d'*« escroquerie »*, nul n'y songeait ! Car, comme en convient volontiers le président du groupe UDF du conseil de Paris, M. Jacques Dominati, *«l'homme avait de la branche et rassurait tout le monde.» «Il était très discret, très agréable,* ajoute-t-il. *Pour les histoires de trésorerie, il exerçait chez nous un certain magistère.»* Les boursiers demeuraient tout aussi interdits. Dans ce milieu où la sollicitude n'est point vertu, le pardon était encore, il y a peu, invoqué. *«C'était quelqu'un de respectable et de scrupuleusement honnête, pour qui l'argent n'était pas une motivation dans l'existence,* confie un agent de change. *On s'est allègrement servi de lui, de son titre, de son nom et de sa naïveté.»*

A l'assaut de l'Elysée

M. de la Fournière en est d'accord. *«J'étais une sorte de dauphin dans un monde de requins»,* résume-t-il au bout de deux heures de conversation, mardi 17 novembre. Dans ce bar parisien de la place des Ternes, ce sexagénaire bourgeois, qui paraît sortir tout droit d'un vieux film de Gabin, mélange d'Einstein et de Woody Allen, lunettes d'écaille d'un autre âge mais légion d'honneur toujours présente, observe sa vie comme celle d'un autre, avec une paisible et malicieuse résignation. Prêt aujourd'hui à goûter quelques doux parfums de revanche. Les titres ne lui ont jamais fait défaut. Les amitiés non plus. Agent de change connu et reconnu depuis trente ans, son vieux patronyme lui servait de caution naturelle.

On savait surtout qu'en politique l'homme avait de l'entregent et du répondant, si bien qu'il était de bon ton de n'en point parler. Il connut M. Giscard d'Estaing dans les années 60. La particule, les finances, la politique, nouèrent de solides liens. Avec d'autres grands noms comme Michel Poniatowski et Michel d'Ornano, il était de la garde rapprochée qui allait partir à l'assaut de l'Elysée, à la tête des nouveaux républicains indépendants. En 1965, il fut l'inventeur des premiers clubs giscardiens Perspectives et Réalités. Son mentor lui en sut gré, en lui ouvrant la porte en 1968 du Conseil économique et social, où il séjourna pendant onze ans.

Il se disait que, réélu en 1981, son ami Giscard lui aurait confié un maroquin. Paris le tint aussi rapidement en son conseil. Conseiller de Paris depuis 1971, lien utile avec M. Chirac, il était de tous les dévouements. *«Comme un curé»*, il navigua entre les arrondissements riches et pauvres, avec un œil sur l'office HLM de Paris. Son influence, ses compétences, son *«magistère»* étaient si reconnus que, jusqu'en février 1991, lui fut confiée la présidence de la commission de contrôle du Parti républicain. M. de la Fournière tenait les cordons et tirait les ficelles. C'était son plaisir. Il lui sera peut-être fatal.

Pour être à la hauteur de sa réputation en politique, M. de la Fournière avoue aujourd'hui avoir délibérément transgressé le code de la place. Il confirme point par point les informations du *Canard enchaîné*. Le principe était toujours le même. Pour toutes les campagnes, il collectait par le biais de sa charge – et sous toutes les formes – des sommes importantes qu'il s'engageait tacitement à rembourser avec un taux d'intérêt évoluant entre 12 % et 18 %. Pratique tout à fait prohibée pour un agent de change. Pour la première campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing, 5 millions de francs passent ainsi entre ses mains. Le succès évacue tout problème de remboursement.

Cette machine de l'ombre va se gripper après l'échec de 1981. Pour cette deuxième campagne présidentielle, M. de la Fournière apporte encore ses services pour 5 nouveaux millions de francs. *«Giscard n'est pas resté au pouvoir, je n'ai jamais revu cet argent»*, déplore-t-il. C'est le début de l'engrenage. Il faut rembourser les sommes et leurs intérêts. Un seul moyen : la cavalerie. *«J'avais toujours l'espoir de me refaire,* se souvient-il. *C'est pour combler ce trou que j'ai été amené à prendre ce que me donnaient les uns pour payer les intérêts que je devais aux autres. J'en suis ainsi rapidement arrivé à une trentaine de millions de francs.»*

Le ver dans le fruit

Le krach boursier d'octobre 1987 contrariera tous ses calculs. Malgré cela, M. de la Fournière garde son secret. Il n'entend pas faillir à sa réputation. Il consent toujours avec les mêmes avantages pour ses clients et ses amis parlementaires à financer les différentes campagnes qui vont suivre. *«Sur dix ans,* témoigne-t-il, *j'ai apporté au Parti républicain en moyenne 1,5 million de francs par an de dons divers. Je ventilais ces fonds entre des candidats que je connaissais, y compris des RPR quand ils se présentaient contre des communistes. Je le faisais sans reçu. Tout le monde a oublié de me rembourser.»*

Le ver était dans le fruit. *«Certains employés de ma charge en ont profité pour leur compte personnel,* dit-il. *Nous les avons licenciés, mais, pour la réputation de notre maison, nous n'avons jamais voulu porter plainte.»* Au total, d'après les propres estimations de M. de la Fournière, près de 50 millions de francs auraient ainsi disparu et une cinquantaine de personnes se trouveraient spoliées, sans compter celles qui, de peur de poursuites fiscales, refusent de se présenter au grand jour.

Le pot aux roses et ses implications politiques devaient être découverts, au cours de l'été 1991, lors du sauvetage de cette société de Bourse commandé expressément par le gouvernement. Après la déconfiture de la charge Tuffier, il en allait de la réputation de la place de Paris. On devait vite oublier que cent quinze des cent trente-cinq salariés de la charge allaient se retrouver sur le tapis. Placé devant *«une situation nette négative de 100 à 150 millions de francs»*, le Crédit lyonnais fut appelé à la rescousse par le biais de sa filiale Altus, laquelle pour se couvrir portait plainte contre X, en décembre 1991, pour escroquerie et abus de confiance. Outre quelques rares plaintes de particuliers, l'ancien associé de M. de la Fournière, M. Nicolas Meunier, engageait la même procédure près du tribunal de Versailles, où l'affaire est depuis classée «laissée à suivre».

La justice est lente, mais à la surprise de tous, M. de la Fournière semble pressé de se mettre à table, avec une sorte de fausse naïveté, qui doit bien recéler quelques arrière-pensées. Tient-il ainsi à prévenir les menaces qui déjà se sont exercées de curieuse manière sur lui? *Le soir du 14 juillet 1991, il fut* mystérieusement attaqué en pleine rue devant son domicile, en y laissant quelques dents et un gros portefeuille... Veut-il réveiller l'intérêt de ses amis qui *«l'ignorent»*? Seul, à l'en croire, M. Chirac se serait montré *«fair-play»*.

M. Dominati certifie à présent que, mise à part une contribution de 500 francs par mois pour son journal, M. de la Fournière ne l'a *«jamais aidé politiquement»*. Au PR, on assure que toute cette affaire relève *«de la préhistoire»*. Chez M. Giscard d'Estaing, on ne se souvient plus de l'avoir vu. Pourtant M. Xavier de la Fournière se souvient, lui, d'avoir encore été mis à contribution pour sa campagne européenne de juin 1989, *«alors qu'il y en avait presque trop.»* Le 14 septembre dernier, lors de la campagne pour Maastricht, les deux hommes se croisaient au parc floral de Vincennes. La conversation fut brève. *«Alors, toujours aussi discret?»*, s'est simplement inquiété l'ancien président...

DANIEL CARTON et DOMINIQUE GALLOIS

La perspective de l'installation de la Haute Cour

Les socialistes souhaitent modifier la mise en accusation rédigée par la droite au Sénat

L'Assemblée nationale devait élire, mercredi 18 novembre, les douze juges titulaires de la Haute Cour (5 PS, 3 RPR, 2 UDF, 1 UDC, 1 PC) et les six membres suppléants qui seront appelés, si la procédure est menée à son terme, à statuer sur la culpabilité de M. Laurent Fabius, de M. Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix (1). Les parlementaires socialistes ont réaffirmé, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, qu'ils ne feront rien pour bloquer la procédure de mise en accusation, mais qu'ils envisagent d'apporter des modifications au texte de la proposition de résolution du Sénat, jugé inacceptable en l'état.

Finies les tonitruantes déclarations politiques, place au droit. La longue procédure de mise en accusation des trois anciens ministres socialistes devant la Haute Cour est maintenant entrée dans sa phase juridique. Au Sénat, après que le bureau a jugé recevable, mardi 17 novembre, la proposition de résolution, une commission *ad hoc* va être constituée dans les jours prochains pour examiner au fond la proposition de résolution avant de la soumettre au vote des sénateurs en séance publique (*le Monde* du 18 novembre).

Compte tenu de la majorité UDF-RPR au Sénat, un vote favorable à la mise en accusation de MM. Fabius, Hervé et de Mme Dufoix ne fait guère de doute. Le président du groupe socialiste du Sénat, M. Claude Estier, a déclaré, toutefois, que le PS entend se montrer *« offensif »* au Sénat, en cherchant, notamment, à amender le texte qui fonde la mise en accusation. *« Il n'est pas question de nous associer à des accusations extrêmement graves et mensongères »*, indiquait-il, mardi, dans les couloirs du palais du Luxembourg.

La venue, prévue de longue date, de M. Laurent Fabius devant le groupe socialiste du Sénat, mardi après-midi, a encore renforcé la détermination des sénateurs. Selon les propos rapportés par M. Estier, M. Fabius a réaffirmé qu'il ne peut *« accepter une procédure stalinienne, qui consiste à dire que vous êtes coupable avant de pouvoir justifier que vous êtes innocent »*. Le président du groupe socialiste du Sénat a relevé que *« pour des affaires aussi graves que celles de Charonne, d'Ouvéa et du faux passeport de Chalier »*, la Haute Cour ne s'était jamais réunie. Quant à l'attitude du chef de l'Etat, auquel il est reproché d'avoir « lâché » M. Fabius dans cette affaire, M. Estier a affirmé qu' *« il n'y avait pas de distanciation entre le président de la République »* et le PS sur la question de la Haute Cour et que M. François Mitterrand *« ne pouvait pas dire autre chose »*.

Un exposé « sommaire »

Le versant sénatorial de la procédure devrait s'achever, début décembre, par le vote en séance publique. La proposition de résolution sera alors transmise à l'Assemblée nationale. Au cours de leur réunion hebdomadaire, les députés socialistes se sont longuement interrogés, mardi, sur l'attitude qu'ils devront adopter. Détenteurs de la majorité relative des sièges à l'Assemblée, les socialistes sont mathématiquement contraints de voter pour la mise en accusation de MM. Fabius et Hervé et de Mme Dufoix s'ils ne veulent pas donner le sentiment de « bloquer » la procédure.

Les débats internes au groupe ont donc porté sur la rédaction du texte qui servira de fondement à la mise en accusation et qui doit être voté dans les mêmes termes par les deux Assemblées. M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, a indiqué que le texte du Sénat *« ne doit pas être considéré comme un diktat politico-judiciaire, sur lequel on n'a rien à dire ». « Nous déposerons un texte et nous en débattrons avec les autres, avec le souci de ne pas entraver ni retarder le cours de la justice »*, a expliqué M. Auroux, en ajoutant que les députés PS se réservent, ensuite, deux possibilités : *« soit transformer le texte du Sénat en nous appuyant sur le nôtre sous forme d'amendement, soit déposer le nôtre et le soumettre à la discussion commune »*.

La méthode envisagée consiste à ce que le texte de la mise en accusation expose conjointement le point de vue de ceux qui présument la culpabilité des trois anciens ministres – avec mention des articles du code pénal correspondants – et la position de ceux qui souhaitent la réunion de la Haute Cour à seule fin que leur innocence soit formellement établie.

Le président de la commission des lois, M. Gérard Gouzes (PS), a indiqué pour sa part que *« ce qui choque le plus les socialistes, c'est l'exposé sommaire des faits »* de la proposition de résolution sénatoriale, dans lequel les trois ministres sont accusés d'avoir *« pris la responsabilité de faire courir des risques mortels aux patients transfusés comme aux hémophiles »* en *« retardant la mise en œuvre du dépistage systématique (...) et en n'ordonnant pas le retrait immédiat des produits sanguins non chauffés »*.

M. Gouzes a insisté devant ses collègues sur la longueur de la procédure engagée, en rappelant que pour le dossier de M. Christian Nucci dans l'affaire Carrefour du développement, les magistrats chargés d'instruire la mise en accusation devant la Haute Cour avaient travaillé pendant deux ans. Pas question donc, pour les socialistes, d'attendre aussi longtemps pour que trois des leurs soient disculpés des faits qui leur sont aujourd'hui reprochés. Ils espèrent beaucoup de la commission d'enquête, ouverte à la presse, qu'ils ont proposée et qui devrait leur permettre d'étendre l'affaire du sang à la période 1986-1988, durant laquelle M. Jacques Chirac était premier ministre.

Cette « extension » de l'affaire ne laisse pas d'inquiéter certains responsables du RPR, qui craignent que les socialistes ne soient tentés d'ajouter à leur demande de mise en accusation devant la Haute Cour, MM. Chirac, premier ministre, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, et Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé. Tous souhaitent, aujourd'hui, parvenir à la rédaction d'un texte consensuel. M. Séguin a proposé à l'opposition de laisser les socialistes rédiger eux-mêmes leur propre texte et de le voter. M. Charles Millon, président du groupe UDF, a observé que la procédure en cours ne doit pas apparaître comme celle *« d'un parti qui en attaquerait un autre, mais comme une remise en cause du pouvoir »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire également page 2 le Point de vue d'ALAIN MINC

(1) Les candidats titulaires sont les suivants : 5 PS, MM. Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Pierre Michel, Alain Richard, Robert Savy, Jean-Michel Testu ; 3 RPR, MM. Jacques Limouzy, Pierre Mazeaud et Patrick Ollier ; 2 UDF, MM. Pascal Clément et Alain Griotteray ; 1 UDC, M. Jean-Jacques Hyest ; 1 PC, M. Georges Hage. Mme Marie-France Stirbois (non inscrit), membre du Front national, se présente à titre individuel.

Un livre-document du Monde Editions

Le procès du sang contaminé présenté par Laurent Greilsamer

Alors que fait rage la polémique sur les responsabilités des politiques dans l'affaire du sang contaminé, Le Monde Editions publie *le Procès du sang contaminé*, présenté par Laurent Greilsamer. Le livre retrace les audiences du tribunal correctionnel de Paris que notre collaborateur a suivies pour *le Monde*, du 22 juin au 5 août, et au terme desquelles ont été jugés le docteur Garretta et ses coïnculpés dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida.

L'ouvrage reproduit, dans son intégralité, le texte du réquisitoire définitif du procureur de la République. Les comptes rendus d'audience font revivre, sous la plume de Laurent Greilsamer, les débats tendus et passionnés qui ont eu lieu au Palais de justice. On y retrouve la douleur des victimes, les interrogatoires méthodiques conduits par le président Jean-Louis Mazières, les dépositions des médecins et des responsables administratifs et politiques, ainsi que les plaidoiries des avocats.

Le texte du jugement rendu le 23 octobre par les juges de la 16e chambre correctionnelle et une chronologie des dates les plus importantes de cette affaire complètent cet ouvrage de référence.

► **En vente en librairie à partir du mercredi 18 novembre, 320 p., 89 F.**

Le débat sur la procédure pénale

Les sénateurs ont exprimé leur scepticisme sur la réforme de l'instruction

Le Sénat a entamé, mardi 17 novembre, l'examen en première lecture du projet de loi portant réforme de la procédure pénale, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. Au cours de la discussion générale, les sénateurs ont accueilli avec scepticisme la réforme de l'instruction proposée par le gouvernement.

« La réforme heurte de nombreux conservatismes. Elle fait apparaître une coalition tout à fait hétéroclite de ceux qui ne veulent rien changer et de ceux qui s'opposent à tout changement au motif qu'il ne va pas assez loin. » En épinglant ainsi les *« conservateurs »* qui complotent contre son texte, M. Vauzelle visait-il insidieusement les sénateurs? Le fait est qu'une forte présomption de *« coalition hétéroclite »* pèse sur eux.

Car on a vu, de la droite à la gauche de l'hémicycle, un chœur quasi unanime se lever pour stigmatiser une réforme de l'instruction dont le but est de mettre fin à la formule actuelle, qui, a rappelé le garde des sceaux, *« porte gravement atteinte, souvent de façon irrémédiable, à l'honneur et à la réputation des personnes qui n'ont pas été encore jugées »*. M. Vauzelle propose en remplacement une procédure à double détente où une première phase de *« mise en examen »*, qui ouvre les droits de la défense, est éventuellement suivie d'une phase de *« mise en cause »*, dès lors que le juge d'instruction relève des *« charges constitutives d'infraction »*.

M. Jean-Marie Girault (Calvados, Rép. et ind.), rapporteur au nom de la commission des lois, a estimé que cette *« mise en cause »* – que les députés ont remplacée par une ordonnance de *« notification de charges »* – est *« une étape inutile »* puisqu'elle *« fait double emploi »* avec l'ordonnance de règlement déjà prévue par le code de procédure pénale actuel. M. Ernest Cartigny (Rass. dém., Seine-Saint-Denis) a qualifié la formule de M. Vauzelle de *« système bien compliqué »* qui tend à faire de l'instruction un *« parcours d'obstacles »*.

A gauche également, on affiche ses réticences. *« Il s'agit plus d'une réforme sémantique que d'une réforme de fond »*, a jugé M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne). Selon lui, *« la présomption de culpabilité va en réalité peser d'une façon croissante ». « Dans les huit jours, l'opinion publique donnera le même sens à la mise en examen qu'elle en donne aujourd'hui à l'inculpation »*, a renchéri M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, territoire de Belfort).

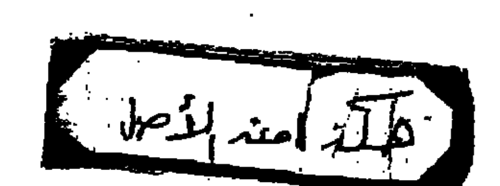
Controverse sur la garde à vue

Saisis en flagrant délit de *« coalition »* sur la réforme de l'instruction, le Sénat doit en revanche être lavé de tout soupçon sur d'autres sujets, tel le régime de la garde à vue où l'on a vu se reconstituer les clivages partisans traditionnels. Hostile à la présence de l'avocat en garde à vue, que l'Assemblée a introduite après un délai de vingt heures, M. Michel Ruffin (app. RPR, Meuse) s'est demandé si ce genre d'audaces ne manifestait pas *« des idées exprimées par des milieux qui ne connaissent rien au fonctionnement de notre justice »*. Selon M. Ruffin, l'autorisation d'un contact entre la personne gardée à vue et son avocat profitera surtout aux *« délinquants les mieux organisés et les plus argentés »*, instituant ainsi *« une justice à deux vitesses »*.

Même si elle regrette le délai de vingt heures, la gauche, elle, s'est félicitée d'une telle innovation. L'argument de ceux qui craignent de voir les grands délinquants tirer un profit exclusif de ce lien avec l'avocat ne convainc guère Mme Françoise Séligman (PS, Hauts-de-Seine), qui a rappelé que *« l'Espagne ou l'Angleterre n'y ont pas renoncé alors que ces pays connaissent de graves problèmes de terrorisme »*.

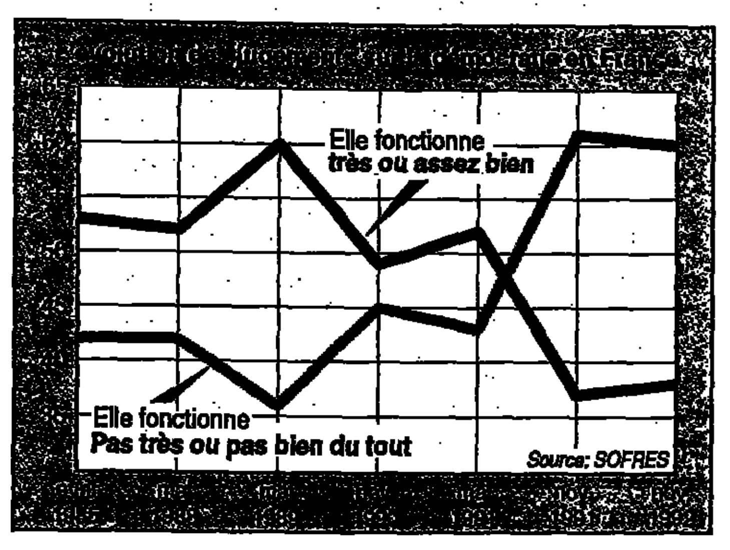
Mais le point de vue le plus fracassant a été exprimé par M. Dreyfus-Schmidt qui, évoquant de récentes violences commises par des policiers contre des personnes gardées à vue, s'est interrogé malicieusement : *« Ceux d'entre vous qui s'opposent à la présence de l'avocat en garde à vue ne s'exposeraient-ils pas à être poursuivis pour non-assistance à personnes en danger ? »*. Actualité oblige, toute « coalition » sénatoriale était en effet vouée à rester éphémère.

FRÉDÉRIC BOBIN



Un sondage de la SOFRES pour « le Monde », « La marche du siècle » et France-Inter

Une majorité de Français pensent que la démocratie va mal mais que les institutions fonctionnent bien



• Parmi ces différents problèmes, quels sont ceux que vous jugez les plus graves en France ?

– Le chômage	86
– La pauvreté	64
– L'affaire du sang contaminé	53
– L'immigration clandestine	35
– La corruption dans la vie publique	28
– La non-comparution en justice de dirigeants politiques impliqués dans des scandales	19
– Sans opinion	0

• Pour le financement des campagnes électorales, quelle serait, à votre avis, la meilleure formule ?

– Le financement public par l'Etat pour tous les candidats obtenant un minimum de suffrages	26
– Le financement privé des candidats par les dons de particuliers et d'entreprises soumis à un plafonnement et à un contrôle	32
– A la fois le financement public et privé	31
– Sans opinion	11

Le jugement de l'opinion

Suite de la première page

Que reprochent les Français à leur démocratie? La courbe des sondages est révélatrice. C'est entre mai et novembre 1991 qu'elle s'inverse et que la proportion des mécontents dépasse celle des satisfaits. Que *s'est-il passé à cette époque?* Mme Cresson a remplacé M. Rocard à la tête du gouvernement, les affaires ont été relancées par le dessaisissement du juge Jean-Pierre, des incidents ont éclaté dans les banlieues, les agriculteurs ont manifesté en septembre, le docteur Garretta a été inculpé en octobre.

Les personnes interrogées par la SOFRES *sont 86 % à citer* le chômage parmi les problèmes les plus graves, 64 % mentionnent la pauvreté, 53 % l'affaire du sang contaminé, 35 % l'immigration clandestine, 28 % la corruption dans la vie publique. Les dysfonctionnements de la démocratie sont ainsi clairement *liés à l'impuissance du gouvernement* face aux difficultés sociales (les ouvriers, les agriculteurs et les employés sont les plus nombreux à se dire mécontents de la démocratie française) et à la faillite morale du pouvoir.

La parole au peuple

Interrogés sur les institutions, les Français se montrent plutôt satisfaits – à l'exception, prévisible, des électeurs du PCF et du Front national. Ils n'en sont pas moins favorables à certains projets de réforme. Ainsi souhaitent-ils, à 75 %, que la durée du mandat présidentiel *soit réduite* à cinq ans et, à 80 %, que les ministres soient désormais jugés par les tribunaux ordinaires, et non par la *Haute* Cour. En revanche, ils sont plutôt opposés, à 67 %, à une évolution de la Ve République vers un régime présidentiel, défini par la suppression du *poste de premier* ministre et l'accroissement des pouvoirs du Parlement. Pas plus qu'ils ne remettent en cause le rôle du Conseil constitutionnel, ils ne contestent le droit pour l'Assemblée nationale de renverser le gouvernement, ni le droit pour le président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale – même si, dans l'état actuel du rapport des forces, les sympathisants du RPR et de l'UDF insistent plutôt sur le premier, ceux du PS sur le second.

D'une manière générale, les sondés semblent désireux que la parole soit *rendue au peuple.* L'« effet Maastricht » aidant, ils approuvent massivement, à 91 % (soit 15 points de plus que dans deux enquêtes précédentes en 1978 et 1983), la possibilité de recourir au référendum; et ils sont 89 % à souscrire à l'élection du président de la République au suffrage universel. Méfiants à l'égard des partis, ils sont plutôt favorables à des « primaires » pour désigner les candidats à l'élection présidentielle, mais il est vrai que si la majorité des sympathisants de droite (60 %) défend cette procédure, à gauche seule une forte minorité (40 %) l'approuve. *La même méfiance explique* sans doute que seules 26 % des personnes interrogées se prononcent pour un financement exclusivement public des campagnes électorales ; 32 % proposent un financement privé et 31 % un financement mixte.

En cas de victoire de l'opposition aux élections législatives, les sondés ne sont que 32 % à refuser la cohabitation, 28 % la jugeant souhaitable et 30 % la croyant inévitable. Mais la droite apparaît profondément divisée *sur ce sujet puisque* 48 % *de ses* sympathisants pensent que la cohabitation est à éviter absolument contre 47 % qui l'estiment souhaitable ou inévitable.

Dans l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation, la majorité des personnes interrogées acceptent la répartition des pouvoirs entre le président de la République et le premier ministre. Elles sont 60 % à penser qu'il appartiendra à M. Mitterrand de prendre les décisions concernant la *défense nationale et* 47 % *à lui* reconnaître la même primauté en politique étrangère. Toutefois, les sympathisants du RPR, apparemment plus fidèles à leur combat politique qu'à l'esprit de la Ve République, sont d'un avis contraire. Il est vrai qu'à l'inverse, alors que l'opinion attribue *majoritairement* au premier ministre la responsabilité de la politique économique (51 %) et de la nomination des principaux responsables de l'administration (48 %), les *sympathisants* du PS ne sont pas d'accord – à une faible majorité – sur ce partage des rôles.

THOMAS FERENCZI

La fiche technique

Sondage effectué par la SOFRES *du 5 au 9 novembre* sur un échantillon national de 1 000 *personnes représentatif* de la population âgée de 18 ans et plus, interrogés en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

• La Constitution de la Ve République atteindra l'année prochaine son 35e anniversaire. Si vous deviez porter un jugement sur le fonctionnement des institutions depuis près de trente-cinq ans, diriez-vous qu'elles ont fonctionné très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout ?

	Rappel enquête Antenne 2/SOFRES septembre 1978		Rappel enquête Figaro/SOFRES septembre 1983		Novembre 1992	
– Très bien	6	56	6	57	4	61
– Assez bien	50		51		57	
– Pas très bien	21	27	22	25	28	32
– Pas bien du tout	6		3		4	
– Sans opinion		17		18		7

• Etes-vous personnellement favorable ou opposé aux dispositions suivantes qui figurent dans la Constitution ?

	Favorable	Opposé	Sans opinion
– La possibilité de recourir au référendum	91	6	3
– L'élection du président de la République au suffrage universel	89	7	4
– *La possibilité pour le* Conseil constitutionnel d'annuler des lois s'il les juge non conformes à la Constitution	72	14	14
– Le droit pour l'Assemblée nationale de renverser le gouvernement	71	18	11
– La possibilité pour le président de la République de nommer le premier ministre de son choix	69	24	7
– Le droit pour le président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale	59	30	11
– L'article 16 qui donne les pleins pouvoirs au président de la République en cas de crise grave	54	37	9
– *La possibilité pour l'Assemblée nationale d'avoir le dernier mot sur le Sénat*	44	30	26
– La possibilité pour le gouvernement de faire adopter une loi sans le vote des députés à condition qu'une motion de censure ne soit pas votée contre lui (l'article 49.3)	28	54	18

• Pour la désignation des candidats à l'élection présidentielle, estimez-vous que :

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Il serait souhaitable d'organiser dans chaque camp politique des « primaires » ouvertes aux électeurs comme aux Etats-Unis	50	40	60
– C'est aux partis politiques de choisir ou de soutenir le candidat qui a leur préférence, comme c'est le cas actuellement	40	51	33
– Sans opinion	10	9	7

• Pour la durée du mandat du président de la République, quelle vous paraît être la meilleure formule ?

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Un mandat de cinq ans, renouvelable une fois	75	73	78
– Un mandat de sept ans, non renouvelable	12	13	13
– Un mandat de sept ans, renouvelable, comme actuellement	11	13	8
– Sans opinion	2	1	1

• Certains proposent l'évolution du régime français vers un véritable régime présidentiel. Le poste de premier ministre serait supprimé, le président de la République gouvernerait lui-même et les pouvoirs du Parlement seraient accrus. Vous-même, seriez-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à une évolution de ce type ?

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Plutôt favorable	23	19	28
– Plutôt opposé	67	74	64
– Sans opinion	10	7	8

• Souhaitez-vous que les ministres soient éventuellement jugés :

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Par la Haute Cour de justice (composée de parlementaires), car leurs responsabilités sont politiques	14	16	13
– Par les tribunaux ordinaires, comme les autres citoyens	80	76	83
– Sans opinion	6	8	4

• Si l'opposition gagne les prochaines élections législatives, diriez-vous que la cohabitation est souhaitable, inévitable ou à éviter absolument ?

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
– Souhaitable	28	33	23
– Inévitable	30	38	24
– A éviter absolument	32	22	48
– Sans opinion	10	7	5

• En cas de nouvelle cohabitation en 1993, qui de M. Mitterrand ou du premier ministre de droite devrait :

	M. Mitterrand	Le premier ministre de droite	Sans opinion
– Décider de la politique économique	29	51	20
– Décider de la politique étrangère	47	32	21
– Prendre les décisions de défense nationale	60	22	18
– Nommer les principaux responsables de l'administration (préfets, ambassadeurs, directeurs de ministère, etc.)	32	48	20

La préparation des élections législatives

Les Verts et Génération Ecologie ont officialisé leur « entente »

Trois jours après la ratification du protocole d'accord du 3 novembre par les militants de leurs mouvements, les responsables des Verts et de Génération Ecologie se sont retrouvés, mardi 17 novembre, dans une brasserie proche de l'Assemblée nationale pour officialiser *« l'entente des écologistes »* en vue des prochaines élections législatives. Du côté de GE, M. Brice Lalonde a signé seul le texte de l'accord. Chez les Verts, en revanche, après la démission, intervenue lors de l'assemblée générale de Chambéry, de M. Didier Anger, les trois autres porte-parole, Mmes Andrée Buchman et Dominique Voynet et M. Antoine Waechter ont apposé leurs signatures sur le document.

Mme Voynet a tenu à préciser, à cette occasion, que *« les écologistes, qui n'ont jamais été pour la politique du pire, ne sauraient faire élire des corrompus ou des incompétents ».* Des *« modulations »*, selon la formule de M. Waechter, pourront donc être apportées au cas par cas à la règle du maintien au *second tour des législatives fixée* par l'accord. Mais les responsables des deux mouvements demeurent opposés à toute forme de *« désistement républicain ».* Le rapprochement des écologistes, a expliqué M. Waechter, est aussi la conséquence du refus du gouvernement d'introduire une dose de propor*tionnelle dans le mode de scrutin.*

J.-L. S.

□ **M. Jeannou Lacaze sera candidat aux législatives.** – Député européen élu sur la liste de M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien chef d'état-major des armées (1981-1985), président de l'Union *des indépendants* (UDI) qu'il a créé après son départ du CNI, M. Jeannou Lacaze vient de lancer, par voie d'affichage publicitaire, un mouvement intitulé Pour la France. M. Lacaze, qui s'était opposé à la ratification du traité de Maastricht, souhaite se présenter à Paris aux élections législatives.

SOCIÉTÉ

Le frère du président tunisien inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants

M. Habib Ben Ali ne s'est pas présenté au procès de la « couscous connection »

Retardé d'un jour à la suite d'un mouvement des surveillants de prison, le procès de la « couscous connection », surnom d'un réseau de trafiquants de drogue impliquant des ressortissants tunisiens, s'est ouvert, mardi 17 novembre, devant la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Suspecté d'avoir fait office de « porteur de valise », chargé de « blanchir » l'argent de la drogue, et inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants, M. Habib Ben Ali, frère du président la République tunisienne, ne s'était pas déplacé.

« M. Habib Ben Ali n'a pas eu le temps de prendre l'avion. » La boutade était attendue. En ouvrant le procès, dit de la « couscous connection », mardi 17 novembre, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, le président Jean-Claude Antonetti, très en verve devant une salle bien remplie, ne pouvait manquer d'évoquer, même de manière ironique, un prévenu qui réussissait l'exploit d'être absent du box, mais omniprésent dans les débats à venir sur cette affaire de trafic de drogue : M. Habib Ben Ali, dit « Moncef », cinquante et un ans, frère du président de la République de Tunisie, M. Zine El Abidine Ben Ali.

Des vingt-cinq personnes, pour la plupart d'origine tunisienne, suspectées d'avoir participé à un vaste trafic d'héroïne et de cocaïne entre les Pays-Bas et la France, « Moncef » est assurément le plus en vue. Ce qui ne l'a pas empêché de rester à Tunis, comme pour mieux ignorer les accusations portées contre lui et le mandat d'arrêt dont il fait l'objet en France depuis le 13 mai. N'est-il pas suspecté d'avoir, selon les propres termes du président Antonetti, *« sciemment recelé des fonds qu'il savait provenir des trafics auxquels s'étaient livrés ses co-inculpés »* ? En d'autres termes, le frère du président tunisien aurait été un « porteur de valise », chargé d'effectuer des voyages au pays avec d'importantes sommes d'argent « sale ». Jugé par défaut, il encourt une peine de dix ans d'emprisonnement.

Recyclage dans le matériel informatique

Le trafic en question, démantelé à la suite d'un travail minutieux des policiers de la brigade des stupéfiants, repose sur quatre réseaux étroitement liés les uns aux autres. Il porte sur un minimum de 17,5 kilogrammes d'héroïne et de cocaïne (probablement beaucoup plus), et met notamment en cause les quatre frères « Roma » (Fathi, Ridha, Farid, Lassaad), considérés, d'après le président Antonetti, comme de *« grandes célébrités de Belleville ». « Il ne s'agit pas de simples dealers, mais d'une organisation d'un niveau élevé »*, a constaté le magistrat, en évoquant ce *« milieu impitoyable »* et les *« cinq meurtres »* qui apparaissent en marge du dossier.

Les enquêteurs ont pu reconstituer, pièce par pièce, la mécanique mise en place : la drogue, en provenance de Thaïlande ou du Pakistan, était achetée à Amsterdam, auprès de « grossistes » chinois, originaires de Hong-kong. Elle était convoyée en voitures de location jusqu'à Paris par divers « passeurs » tunisiens. Elle était ensuite revendue dans la capitale ou à Nice. Il restait alors à blanchir l'argent. Trois techniques avaient été mises au point. L'une, très classique, consistait à faire transiter de fortes sommes par les caisses du casino d'Amsterdam pour repartir avec un chèque en bonne et due forme. L'autre reposait sur l'achat et la vente de voitures de luxe en France et en Tunisie. La troisième, plus originale, consistait à acquérir du matériel électronique, par l'intermédaire d'une société basée à Tunis, la SIMCOM, dont le PDG était un certain M. Benzarti.

Dernière phase de l'opération : une partie de l'argent récolté en France devait repartir au pays. C'est à ce stade, et à ce stade seulement, qu'est évoqué le nom du frère du président de la République tunisienne. Les enquêteurs l'ont aperçu à plusieurs reprises en compagnie de l'un des hommes mis en accusation, M. Hédi Ben Assen, surnommé « le Bouledogue ». Mais d'autres prévenus certifient qu'il ralliait la Tunisie avec des valises *« remplies de billets de banque »*.

L'un des accusés, M. Mohammed Hatem Ayachi, affirme connaître « Moncef » depuis 1980. Il a assuré au juge d'instruction avoir vu les frères Roma lui remettre à trois reprises (mai 1989, février 1990, mars 1990), de grosses sommes destinées à être *« rapatriées »*. Un autre homme, M. Miloud Ghommidh, a, lui aussi, certifié que « Moncef » percevait des sommes importantes.

Pour Tunis, un « simple fait divers »

Voué à demeurer l'Arlésienne de ce procès, dont le jugement est programmé pour le 30 novembre, « Moncef » restera donc à Tunis lorsque son rôle présumé sera évoqué. Le mandat d'arrêt lancé contre lui n'ayant qu'une portée nationale, il jouit d'une totale liberté de mouvement hors du territoire français. Ses avocats, le Tunisien Abada Kefi et le Français Jean-Yves Le Borgne, assistent aux audiences. Ils défendent leur client devant les journalistes en avançant la thèse du complot. Me Le Borgne explique ainsi : *« Le dossier est vide. La justice manque d'éléments matériels. Tout repose sur des témoignages sans consistance. Comme dans l'affaire du sang contaminé, on cherche à diluer les responsabilités en donnant à cette affaire un caractère politique. »*

Quant à Me Kefi, il assure que « Moncef » est disposé à être jugé dans son pays pour *« s'expliquer enfin » : « Une enquête a été ouverte par le parquet de Tunis. Si la France en faisait la demande, il pourrait donc être jugé chez nous. Pour l'instant, rien n'a été fait en ce sens. Toute extradition vers la France d'un Tunisien, quel qu'il soit, serait un acte d'allégeance à l'ancienne puissance coloniale. La Tunisie est un pays libre et souverain qui juge ses ressortissants »*.

Jusqu'à présent, la presse de ce *« pays libre et souverain »* s'est bien gardée de traiter le sujet, même succinctement. Quant aux journaux français qui suivent le procès, ils ne sont pas mis en vente en Tunisie. Les autorités s'emploient à relativiser l'importance d'une affaire qualifiée de *« simple fait divers »*. Ces mêmes sources admettent que l'accusé avait de *« mauvaises fréquentations »*, mais rappellent que le président n'était, en aucune manière, mêlé à ses activités. Il ne fréquentait plus son frère depuis trois ans. Tunis s'estime victime d'un « mauvais procès », orchestré par les opposants au régime, en particulier les islamistes exilés en Europe.

Le président Antonetti, lui, ne paraît guère enclin à croire à cette thèse. Mardi, entre deux boutades, il s'est montré très pugnace et déterminé face à des prévenus qui, pour l'instant, se défendent fort maladroitement et s'empêtrent dans leurs contradictions. A propos de « Moncef », vedette d'un procès d'ombres et de lumières, il s'est contenté de promettre, aussi ironique qu'énigmatique : *« Nous aurons l'occasion de revenir sur le cas de M. Ben Ali. »*

PHILIPPE BROUSSARD

A Montségur-sur-Lauzon (Drôme)

Un maire condamné pour avoir triché sur les chiffres de la population de sa commune

VALENCE

de notre correspondant

Le maire de Montségur-sur-Lauzon (Drôme) a été condamné, mardi 17 novembre, à dix mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Grenoble pour avoir voulu faire croître trop rapidement la population de sa commune. Poursuivi pour *« falsification de documents administratifs »*, M. Albert Bertrand, soixante-trois ans, avait comptabilisé trente et un habitants supplémentaires à Montségur-sur-Lauzon lors du recensement de 1990, afin de faire franchir à sa commune le seuil du millier d'habitants.

Une indemnité presque doublée

M. Bertrand avait ainsi trouvé 1 018 habitants, alors que l'INSEE n'en comptait que 987. Une différence obtenue en comptabilisant quelques étudiants ou militaires et des retraités qui séjournaient l'été dans ce village méridional, mais en réalité résidaient ailleurs. Mais la tentation était trop grande : en faisant franchir à Montségur-sur-Lauzon le cap du millier d'habitants, le maire faisait obtenir à sa commune une dotation globale de fonctionnement nettement plus élevée et sa propre indemnité de maire était presque doublée, passant de 3 408 francs à 6 214 francs mensuels.

Le maire de Montségur-sur-Lauzon a péché par maladresse : bulletins de recensement individuels remplis de sa propre main et ratures au correcteur pour réviser les chiffres à la hausse. Les techniciens de l'INSEE n'ont pas eu de mal à démasquer la tricherie et à dénoncer au procureur général un maire qui, selon ses mots, a simplement cherché quelques habitants supplémentaires pour *« faire gagner à sa commune quelques sous de plus »*.

GÉRARD MÉJEAN

□ **Me Jean-René Farthouat élu dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris.** – Me Jean-René Farthouat, cinquante-huit ans, a été élu, lundi 16 novembre, dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris au premier tour de scrutin. Conformément à la tradition, Me Farthouat se présentera comme candidat unique au bâtonnat à la fin de l'année 1993 afin de prendre ses fonctions le 1er janvier 1994. Il succédera alors à l'actuel bâtonnier, Me Georges Flécheux.

[Né le 26 juin 1934, Me Jean-René Farthouat, qui a prêté serment le 30 septembre 1959, a été élu premier secrétaire de la conférence du stage en 1962. Il a également été président de la Confédération syndicale des avocats en 1980 et 1981.]

Un rapport de l'institut Banlieuescopies

Les banlieues, « sous-continents à la dérive »

Le calme relatif constaté dans les banlieues l'été passé, venant après les convulsions des mois précédents et la démission du gouvernement de M. Bernard Tapie, porte-parole tonitruant des maux de la ville, a presque fait oublier l'état de tension qui continue de régner dans de nombreux quartiers populaires à la périphérie des villes. Un rapport de l'institut Banlieuescopies dirigé par le sociologue Adil Jazouli (1), met en lumière ce malaise latent, aggravé par la crise du logement social, et que des événements comme l'acquittement de la boulangère de Reims ou le meurtre d'un lycéen, à Saint-Etienne (*le Monde* du 13 novembre) peuvent à tout moment réveiller.

« Dégradation des rapports interethniques, intergénérationnels et des liens familiaux et sociaux. » Telle est la sombre *« tendance lourde »* qui résulte de la synthèse d'observations menées par Banlieuescopies dans six quartiers (Argenteuil, Chanteloup-les-Vignes, Lille-Sud, Marseille-Saint-Barthélémy, Vaulx-en-Velin, Villiers-le-Bel). Le rapport constate *« l'installation massive d'une pauvreté économique couplée à une misère sociale et culturelle, et à une destructuration personnelle »*. Cette situation *« a des conséquences directes sur la scolarisation et l'éducation des enfants, qui voient de moins en moins leurs parents travailler et qui s'habituent à dissocier revenus et travail, intériorisant tous les discours de* « victimisation » *(...) »*. Dans certains quartiers, *« sous-continents à la dérive », « les violences quotidiennes, la petite délinquance de proximité (...) participent fortement à l'exaspération des tensions interethniques et intergénération-nelles (...) »*, d'autant que *« la plupart des délits, caractérisés ou non, sont le fait de jeunes adolescents et préadolescents d'origine maghrébine, africaine ou antillaise »*. Dans ce contexte, Banlieuescopies constate l'émergence d'un *« populisme urbain »*, de la part d'adultes réclamant un pouvoir local et national « à poigne ».

Le rapport constate que *« la toxicomanie et les trafics (...) ont changé de nature et d'échelle durant des dernières années, voire ces derniers mois »*, la *« structuration »* de l'« économie » qui y est liée.

« Impuissance publique »

Face à ces phénomènes, Banlieuescopies insiste sur l'action des associations locales qui *« bricolent »* des réponses à la marginalisation et aux déviances. Dénonçant l'*« impuissance publique »* à générer une démocratie locale apte à gérer les conflits sociaux, il appelle les pouvoirs publics, municipalités et Etat à prendre en compte le dynamisme impatient des jeunes organisés en association, en les intégrant à la gestion de leur quartier.

Encore faudrait-il que les interventions publiques soient elles-mêmes mieux coordonnées. Banlieuescopies note que, si les pouvoirs publics se veulent très présents sur le terrain des banlieues, leurs actions et les personnes chargées de les mettre en œuvre se superposent trop souvent sans cohérence au détriment de l'efficacité et de la transparence. Ces dysfonctionnements *« ont pour effet direct d'épuiser des acteurs locaux qui passent trop de temps à chercher leurs marques, à délimiter leur territoire, à défendre leurs logiques propres et leurs prérogatives »*, note le rapport.

Ce malaise atteint, en premier lieu, les *« fantassins des politiques publiques dans les quartiers populaires »* que sont les travailleurs sociaux, les agents municipaux, et surtout les professionnels chargés des « nouveaux dispositifs » d'Etat. Ces derniers, « chefs de projet » du développement social des quartiers (DSQ), coordonnateurs des conseils de prévention de la délinquance, directeurs de missions locales pour l'insertion des jeunes, *« s'ignorent superbement (...) quand ils ne se dénigrent pas mutuellement »*.

« Ramant » seuls, ils sont *« pris en otage dans des conflits de pouvoir (...) dont ils ne maîtrisent pas toujours les enjeux »*, s'épuisent en *« réunions interpartenariales »*.

La multiplication des interventions publiques, les « effets d'annonce » auxquels sont contraints les politiques, étant donnée *« l'excessive médiatisation des émeutes urbaines »* suscitent des demandes intenses et immédiates de la part des habitants des quartiers, et en particulier des jeunes. Pour prévenir les déceptions et les discrédits suscités par ce type de gestion au coup par coup, le rapport de Banlieuescopies insiste sur la nécessaire continuité des politiques, et conclut : *« Lorsque le ministère de la ville passe d'un ministère d'Etat à un secrétariat d'Etat et qu'il change (...) trois fois de titulaire en un an, on a du mal à parler de cohérence et de continuité. »*

PHILIPPE BERNARD

(1) Ce rapport est co-financé par la délégation interministérielle à la ville, la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, le Fonds d'action sociale, la Caisse des dépôts et le Commissariat général du Plan.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du *mercredi 18 novembre 1992* :

– *Un arrêté du 2 novembre* 1992 portant interdiction de circulation, de distribution ou de mise en vente en France d'une revue étrangère.

– Un arrêté du 6 novembre 1992 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans divers départements.

Dans l'affaire des faux résultats d'analyse de Toulouse

Le ministère public demande la confirmation de la condamnation du docteur Rossignol

TOULOUSE

de notre correspondant

Le docteur Georges Rossignol, urologue à la clinique Saint-Jean-du-Languedoc à Toulouse (Haute-Garonne), comparaissait, mardi 17 novembre, devant la cour d'appel de la ville. Il avait été condamné, le 8 juillet, par le tribunal correctionnel à dix-huit mois de prison ferme et 190 000 francs de dommages et intérêts pour complicité de faux et usage (*le Monde* du 10 juillet). Sa secrétaire, qui affirmait avoir rédigé de faux certificats d'analyse à la demande de son patron, avait alors été condamnée à cinq mois de prison avec sursis pour *« faux en écritures privées »*.

Sur la foi de ce faux compte rendu d'analyse médicale, un patient de l'urologue, M. Michel Dufour, avait dû subir une ablation de la vessie. La victime avait finalement porté plainte sur les conseils de son médecin de famille, le docteur Michel Desrus, qui avait découvert l'existence de deux rapports d'analyse aux conclusions très différentes (*le Monde* du 16 décembre 1991).

Lors de l'audience d'appel, Christine Vuillemin, la secrétaire de l'urologue, a confirmé, devant les deux cents membres du comité de soutien de Georges Rossignol, ses propos antérieurs : *« Je reconnais*, a-t-elle précisé, *avoir fait un montage de deux comptes rendus sur ordre du docteur Rossignol. »* Une accusation que ce dernier nie, en s'estimant *« victime d'un complot »* : selon l'un de ses défenseurs, Me Charles Libman, la réussite de son client, qui envisageait de prendre le contrôle de l'établissement, aurait *« pu susciter des jalousies »*.

Dans son réquisitoire, l'avocat général a demandé, pour le Dr Rossignol comme pour sa secrétaire, la confirmation du premier jugement. L'arrêt de la cour d'appel devrait être rendu dans quelques jours. Les docteurs Georges Rossignol et Pierre Léandri, soupçonnés par ailleurs d'interventions abusives, devront bientôt répondre de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné des mutilations »* dans le cadre d'un dossier qui est actuellement en cours d'instruction.

GÉRARD VALLÈS

Un colloque présidé par M. Robert Badinter

Une culture judiciaire européenne commune

Un colloque intitulé « Justices d'Europe : une culture, un espace communs ? », placé sous la présidence de M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, s'est tenu samedi 14 novembre à la cour d'appel de Paris dans le cadre des journées « portes ouvertes » organisées à l'initiative du premier président, Mme Myriam Ezratty, et du procureur général, M. Pierre Truche (*le Monde* du 17 novembre). Une exposition sur la culture judiciaire européenne se tient en outre jusqu'au 22 novembre au Palais de justice de Paris.

En reconstituant avec l'aide de magistrats et d'avocats étrangers les audiences pénales et civiles de sept pays européens, la cour d'appel de Paris avait offert aux nombreux curieux qui s'étaient rendus au Palais de justice une prodigieuse leçon de choses sur les justices européennes (*le Monde* du 17 novembre). Après ces « travaux pratiques » qui mettaient en valeur les différences de rituels et de traditions de l'Europe des palais de justice, venait le temps de la réflexion, avec un colloque sur la culture judiciaire européenne, placé sous la présidence du président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter. *« Malgré leur diversité, nos systèmes ont des racines communes*, soulignait d'emblée M. Robert Jacob, professeur d'histoire du droit à l'université de Liège. *Dans ce domaine, l'événement essentiel a été l'avènement du christianisme comme religion dominante du monde médiéval. En autorisant les hommes à accomplir l'acte de juger, qui est un acte divin, le christianisme a introduit trois notions : la dette de justice – l'Etat est débiteur de justice à l'égard de ses sujets, – l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique – les juges tiennent leur pouvoir d'une double délégation : ils jugent au nom de Dieu et du roi – et la déontologie – pour une même faute, le juge est puni plus sévèrement qu'un autre. »*

Depuis une quarantaine d'années, la construction « des » Europe a solidifié cette assise culturelle commune en favorisant des rapprochements. Le Conseil de l'Europe, qui regroupe aujourd'hui vingt-sept pays, a ainsi adopté en 1950 un texte qui énonce une philosophie des droits fondamentaux proche de celle de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : la Convention européenne des droits de l'homme. Ce texte proclame ainsi le droit à un procès équitable, qui suppose notamment l'indépendance et l'impartialité du juge, le respect du contradictoire et la publicité des débats. En autorisant les justiciables européens à introduire des recours individuels à Strasbourg, la Cour européenne des droits de l'homme a peu à peu contraint les Etats à adapter leur jurisprudence et modifier leur législation.

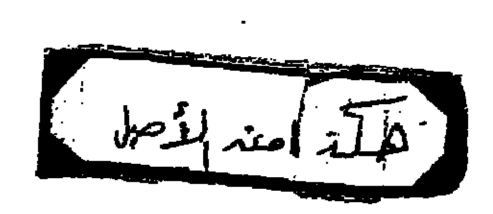
Règles de procédure et principes fondamentaux

Le droit communautaire, issu pour sa part de l'Europe des Douze et de la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg, a lui aussi encouragé des rapprochements. Dans le domaine judiciaire, l'apport du traité de Maastricht est modeste – une seule compétence nouvelle, la politique des visas, a été reconnue à la Communauté, – mais la coopération judiciaire est traitée pour l'essentiel par voie de coopération intergouvernementale ou de convention internationale. *« En s'accélérant, le rapprochement des législations a cependant mis en lumière les différences de sanctions appliquées par les Etats membres*, soulignait M. Michel Petite, du cabinet du président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors. *Le programme de travail des ministres de la justice pour 1993 comprend donc l'examen de la relation entre le droit communautaire et le droit pénal national. »*

Faut-il pour autant rêver d'*« une »* Europe judiciaire ? En concluant les débats, M. Badinter, qui se refusait à envisager l'uniformité judiciaire de l'Europe, insistait sur la distinction entre les règles de procédure et les principes fondamentaux. *« Il y a incontestablement en Europe une culture judiciaire fondée sur des valeurs, des principes juridiques et, surtout, une éthique juridictionnelle commune*, notait-il. *Mais toute justice s'enracine dans une culture nationale, et du coup, les règles de procédure des Etats sont souvent différentes. Peu importe, au fond, que ces règles varient : l'essentiel est qu'elles respectent les principes fondamentaux. Une fois les principes respectés, il faut préserver la diversité d'expression. »*

ANNE CHEMIN

► **La cour d'appel de Paris organise jusqu'au 22 novembre, au Palais de justice, une exposition qui retrace les principaux fondements de la culture judiciaire européenne. Salle des pas perdus, Palais de justice, 4, boulevard du Palais, 75004 Paris. Tél. : 44-32-50-00.**





Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Panne d'informatique à l'école

Où sont passés les ordinateurs installés en 1985 dans les écoles, les collèges et les lycées ? Le Conseil national des programmes relance le débat

« MALGRÉ *les investissements non négligeables et l'engagement d'un certain nombre d'enseignants, l'utilisation généralisée des outils informatiques est encore loin d'être une réalité.* » Sept ans après le retentissant plan Informatique pour tous (IPT), qui avait vu l'arrivée massive des ordinateurs et des logiciels dans 50 000 établissements (coût de l'opération : 1,8 milliard de francs, entièrement financée par l'Etat), le Conseil national des programmes (CNP) tire la sonnette d'alarme et formule des propositions dans une déclaration rendue publique lundi 16 novembre *(voir encadré)*.

Une récente enquête du Conseil national de documentation pédagogique (CNDP) indique en effet qu'à peine 15 % à 20 % des enseignants déclarent utiliser l'informatique en classe (1). Après les grandes manœuvres conduites tambour battant en 1985 (plan IPT) et en 1988 (« opération 13 000 micros » pour les collèges et les lycées), l'informatique pédagogique est donc tombée dans les oubliettes.

Déconcentration : le mot revient à tout propos, tant pour l'équipement des établissements que pour la formation des enseignants. « *Déconcentrer ? Mais c'est une façon de botter en touche,* s'indigne M. Jacques Baudé, secrétaire général de l'association Enseignement public et informatique (EPI). *Ce n'est pas une solution à la mesure des enjeux. Dans un système encore fragile, il faudrait au contraire une politique globale clairement définie par le ministère.* »

Sur le terrain, déconcentrer les équipements revient à faire supporter le coût du renouvellement du matériel informatique par les collectivités locales. Dans cette logique, le financement par l'Etat, en 1985, du plan Informatique pour tous revêt rétrospectivement un caractère exceptionnel. Il est vrai que les communes ont en charge l'équipement des écoles depuis Jules Ferry... Mais vu le coût d'un ordinateur, le désengagement de l'Etat génère une disparité très forte, les grandes villes disposant évidemment de moyens plus substantiels que les communes rurales.

Les chiffres émanant de la direction des écoles du ministère n'ont donc qu'une signification toute relative : les 40 000 écoles de France possédaient, en septembre 1991, 112 024 micro-ordinateurs, soit en moyenne à peine trois micros par école, ou encore un appareil pour 53 élèves (à Paris, le taux d'équipement est de 1 pour 66 élèves). Et cet équipement, jugé insuffisant par le CNP, n'est pas toujours de qualité : un quart des instituteurs se plaignent en effet de sa vétusté (1).



Le recours au système D

Difficile dans ces conditions de prendre au pied de la lettre les circulaires du ministère, notamment celle du 14 octobre 1987, qui indique que « *les instituteurs doivent faire acquérir à l'élève de cours moyen (en y consacrant au moins cinquante heures sur les deux années) des rudiments de culture informatique* ». Pour faire face, les écoles sont parfois tentées de recourir au système D. Ainsi à Paris, les nano-réseaux du plan IPT, dont les collèges se débarrassent aujourd'hui, vont finir leur carrière dans les écoles primaires. La capitale, qui ne consacre que 2 000 F par an au budget informatique de chacune de ses 340 écoles, ne montre pas vraiment l'exemple d'une politique d'équipement dynamique.

Si, dans le second degré, le renouvellement du matériel incombe aussi aux collectivités locales (et dépend donc de la bonne volonté des élus), le premier équipement, en revanche, est à la charge de l'Etat. A ce titre, 700 millions de francs affectés à l'équipement pédagogique en général (machines-outils, audiovisuel, informatique...) sont allonés chaque année par la direction des lycées et collèges (DLC) aux académies, qui les répartissent entre les établissements. D'après M. Alain Elie, chef du bureau Innovations pédagogiques et technologies nouvelles à la DLC, la part des crédits consacrés à l'informatique pédagogique représente environ un tiers de cette somme. Sans compter les crédits accordés aux établissements, *via* les rectorats, pour l'achat des logiciels, soit 60 millions de francs par an.

Au total, d'après M. Elie, les 7 700 lycées et collèges sont équipés de 270 000 micro-ordinateurs, soit trente-cinq appareils par établissement en moyenne ou encore un micro pour dix-sept élèves. Mais, là encore, les chiffres n'ont qu'une valeur relative tant les disparités sont grandes entre lycées techniques et professionnels et lycées d'enseignement général. Le CNP estime en effet que si les premiers disposent en moyenne d'un ordinateur pour quatre élèves, les seconds, moins bien lotis, ne peuvent généralement compter que sur une machine pour quarante lycéens. D'où la déception de nombreux enseignants, tel M. Antoine Valabrègue, professeur de mathématiques au lycée Rodin à Paris : « *J'utilise de moins en moins l'informatique en cours. A peine une heure par semaine. Le matériel a vieilli et les logiciels sont trop vétustes.* »

« Intégrer » l'informatique

Cette situation n'empêche pas l'éducation nationale de réglementer de près l'usage qui doit être fait de l'informatique, et ce dès les petites classes, comme en atteste la circulaire du 14 mai 1991 émanant de la direction des écoles : « *Le travail sur ordinateur ne doit pas être l'objet d'activités ponctuelles et isolées, mais s'insérer dans un projet pédagogique cohérent (recherche simple de documentation, traitement de texte, graphique...).* » C'est affirmer clairement la finalité pédagogique assignée à l'ordinateur, conçu comme un outil utile dans toutes les disciplines. Le CNP insiste particulièrement sur ce point : « *Il faut banaliser l'utilisation de l'ordinateur, ce qui implique que la salle où sont concentrés tous les équipements, dont la clé est détenue par quelques privilégiés, doit être abandonnée au profit d'une informatique répartie.* » L'idée d'« intégrer » l'informatique à chaque discipline et dans chaque classe n'est pas nouvelle : instituteur en CE 1 à l'école Pierre-Larousse de Paris, M. Jean-Pierre Tanchot l'applique avec succès depuis plusieurs années en expression écrite... même s'il ne dispose que de trois traitements de texte dans sa classe.

Former les jeunes à l'utilisation de l'« outil informatique » suppose évidemment au préalable que les professeurs aient été initiés *(lire l'article de Michèle Aulagnon, page XX)*. Or, d'après l'enquête du CNDP, 20 % à 30 % des enseignants seulement auraient reçu une formation. Encore celle-ci est-elle souvent ponctuelle et de courte durée (une à deux semaines). Sur ce chapitre aussi, qui relève maintenant de la responsabilité des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) pour la formation initiale et de celle des rectorats pour la formation continue, les déconvenues sont nombreuses.

« *L'intégration des technologies modernes dans l'acte pédagogique quotidien constitue un enjeu essentiel de la formation professionnelle* », proclame une note adressée le 27 février 1992 aux directeurs d'IUFM par la direction des enseignements supérieurs (DESUP). Mais, sur le terrain, tout dépend, en fait, de l'intérêt que porte à l'informatique le directeur de l'IUFM, comme le souligne Mme Clara Danon, chargée de la formation initiale des maîtres à la DESUP. Très variable d'un IUFM à l'autre, l'équipement dépend aussi du matériel hérité des écoles normales. Quant à la formation informatique des futurs professeurs, toutes les formules cohabitent, qu'il s'agisse d'options, d'initiations ou de modules intégrés dans les disciplines. Préférant se concentrer sur la préparation au CAPES, certains IUFM (c'est le cas de Lyon par exemple) font même carrément l'impasse sur la question en première année ou bien misent sur le volontariat.

« La roue de la fortune »

Pour la formation continue, les efforts, là aussi, restent très insuffisants, même si certaines initiatives locales sortent du lot. Ainsi le rectorat de Paris emploie-t-il actuellement dix instituteurs (huit en 1991-1992), spécialement déchargés de leur classe, pour former leurs collègues : les IFIP (instituteurs formateurs en informatique pédagogique). Dans le second degré, les experts du CNP délivrent un satisfecit aux stages qui proposent « *une utilisation disciplinaire* » de l'informatique. Mention spéciale pour la MAFPEN d'Aix-Marseille, qui, sous l'impulsion de M. Guy Derbez, a mis en place, depuis deux ans, un dispositif d'autoformation à distance baptisé FILM (formation individuelle en *libre service multimédia*) avec assistance téléphonique. Des espaces de formation (avec micro, imprimante, magnétoscope...), spécialement aménagés dans les établissements de l'académie, permettent aux professeurs de s'initier à l'informatique sans jamais s'absenter.

Enfin, il existe aussi, dans ce domaine, des autodidactes. Ainsi, M. Daniel Petit, principal du collège Maurice-Utrillo à Paris, qui se définit lui-même comme un « mordu ». Il a attrapé le virus au rayon informatique des Galeries Lafayette, à la fin des années 70. « *Alors, je me suis acheté un ordinateur qui m'a coûté un mois de salaire* », précise-t-il.

Depuis, il a créé deux logiciels : l'un pour les conseils de classe, l'autre, plus ludique, à destination des élèves, inspiré de l'émission télévisée « La roue de la fortune », qui fait un malheur au centre de documentation où il est installé. « *Il faut que les enfants trouvent à l'école ce qu'ils n'ont pas à domicile, surtout en zone d'éducation prioritaire* », martèle M. Petit.

PHILIPPE BAVEREL

(1) « L'informatique à l'école, au collège et au lycée ». CNDP, 1991-1992.

Un micro pour dix élèves

Pour le président du Conseil national des programmes (CNP), M. Didier Dacunha-Castelle, le ministère de l'éducation nationale n'a plus d'orientation claire en matière informatique depuis 1985. D'où les propositions qu'il a *présentées*, lundi 16 novembre, avec Mme Françoise Colmez, professeur de lettres classiques chargée du dossier informatique au CNP, et M. Christian Merleaud, professeur de génie mécanique.

Le CNP réclame l'adoption *d'un plan national pluriannuel* pour « *généraliser progressivement l'utilisation des outils informatiques* » en classe. Trois séries de propositions sont avancées.

« *Il est inutile de mettre en place un enseignement de la conception et du fonctionnement des matériels et logiciels informatiques avant le baccalauréat* », affirme le CNP. Pas question, par conséquent, d'initier les élèves à la programmation. Ceux-ci doivent, en revanche, être capables d'utiliser les outils informatiques (traitement de texte, logiciels et didacticiels...) dans chaque discipline, la priorité étant d'intégrer l'utilisation des ordinateurs dans la démarche pédagogique. Le CNP demande aussi que cette utilisation soit évaluée au baccalauréat.

« Cadrage national »

En ce qui concerne l'équipement des établissements, l'objectif du CNP est que chaque lycée puisse disposer d'un parc de cent micros pour mille élèves, répartis dans toutes les classes. Or, actuellement, les *lycées d'enseignement général* ne disposent que d'une machine pour quarante lycéens... Le CNP demande donc un « *cadrage national* » pour l'équipement des établissements ainsi que la constitution, dans chaque discipline, de groupes de travail associant professeurs et informaticiens chargés d'élaborer les cahiers des charges de logiciels.

Autre point-clé pour le CNP : la formation des enseignants. Dans un délai de trois ans, proposent les experts, tous les étudiants des IUFM devraient avoir à leur disposition, dès leur entrée en formation, un ordinateur personnel de type portable. A l'issue de sa formation, l'étudiant pourrait acquérir le portable sur lequel il a travaillé dans des conditions de financement avantageuses. En outre, le CNP demande que tous les concours de recrutement d'enseignants intègrent une épreuve, ou une partie d'épreuve, impliquant l'usage de l'informatique dans la discipline. Irréalistes, ces propositions ? Didier Dacunha-Castelle ne le pense pas. Et il insiste sur la baisse, « *considérable, près de 40 % en un an* », du prix sur le marché des micro-ordinateurs.

Un entretien avec M. Yannick Simbron

« La FEN est engagée dans un processus sans perspective »

A la veille du congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui se déroulera, à Perpignan, du 2 au 4 décembre, et qui devrait entériner l'éclatement de la fédération, M. Yannick Simbron, ancien secrétaire général de la FEN de 1987 à 1991, a décidé, dans l'entretien qu'il nous a accordé, de rompre le silence qu'il s'était imposé depuis son départ forcé.

« *Quel jugement portez-vous sur la crise profonde que traverse la FEN ?*

– Le processus qui est engagé aujourd'hui est sans perspective. Il conduit à un affaiblissement général, à des divisions futures, à des corporatismes de plus en plus étroits. Plus il y a de divisions, plus les corporatismes s'exacerbent et moins les synthèses et les réformes sont possibles. Quant à la FEN qui est en train de se recomposer, avec un grand ensemble regroupant tous les enseignants et une myriade de petits syndicats représentant les autres catégories de personnels de l'éducation nationale, elle ne me paraît pas solide. Quel intérêt les non-enseignants auront-ils à rester dans la FEN ? Certains se posent déjà la question.

– Comment en est-on arrivé là ?

– L'actuelle direction de la FEN a abandonné le scénario qui avait été tracé lors du congrès de Clermont-Ferrand, en février 1991. Le levier essentiel du changement, c'était une consultation directe des adhérents, un questionnement référendaire sur l'avenir du mouvement syndical français et sur l'avenir de la FEN. Le calendrier avait été esquissé. Les questions soumises à la consultation auraient dû être connues en septembre 1991, de telle sorte que le débat le plus large, le plus ouvert, puisse se dérouler durant toute l'année scolaire, avant un vote des adhérents en mai 1992, ce qui nous laissait six mois avant le congrès de Perpignan pour formuler des propositions. Au-delà du débat au sein de toutes les tendances et de tous les syndicats de la FEN, cela permettait, en outre, d'interpeller les autres grandes centrales syndicales.

– Quel devait être, à vos yeux, le contenu de cette consultation ?

– Les questions devaient porter, évidemment, sur la FEN elle-même, en particulier sur la régionalisation de ses structures. Mais l'essentiel devait résulter de deux questions sur l'avenir du syndicalisme. La première consistait à demander aux syndiqués s'ils souhaitaient la création – avec FO, la CFDT et les Autonomes – d'une grande confédération réformiste, susceptible d'attirer à elle des forces novatrices de la société, particulièrement de la CGT, et capable de discuter d'égal à égal avec les grands syndicats européens. Cette perspective étant, à l'évidence, peu réaliste à court terme, il fallait demander aux adhérents de la FEN s'ils étaient partisans de créer – immédiatement – une confédération générale des services publics, comme il en existe une en Belgique.

» Aurions-nous réussi ou échoué ? Là n'était pas l'essentiel au départ. L'important était d'ouvrir un vrai débat et de prendre date. Cela comportait des risques ? Sans doute. Mais ces risques-là en valaient la peine. Alors que depuis quelques mois les risques pris par la FEN conduisent à une impasse. Sortir affaibli avec une perspective ou sortir affaibli sans perspective : le choix, pour moi, est vite fait.

– Mais ces questions n'ont jamais été formulées explicitement par la direction de la FEN à ce moment-là...

– C'est vrai. Mais les dirigeants savaient quel était mon point de vue.

« Un ressort qui s'est cassé »

– C'est donc un conflit sur cette orientation qui a provoqué votre éviction en juin 1991 ?

– Ce n'est pas moi qui peut répondre à cette question. Je constate simplement que, depuis le moment où elle m'a écarté, la nouvelle direction a renoncé à ce qui avait été décidé dans les grandes lignes.

– Comment expliquez-vous que cette stratégie de recomposition syndicale très large ait été abandonnée ?

– C'est pour moi la question la plus douloureuse, à laquelle je n'arrive pas à trouver une explication logique. De même que je n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé récemment à la CFDT. J'ai le sentiment que plus les organisations sont en difficulté, plus elles se replient sur elles-mêmes, dans une sorte de stratégie du bunker. Chacun sait pourtant que c'est suicidaire.

» Alors, pourquoi ? C'est tout de même un peu court de dire que la majorité de la FEN (Unité indépendance et démocratie) et sa minorité (Unité-Action) ne peuvent plus vivre ensemble. On a connu, pendant la guerre froide, des périodes autrement plus conflictuelles. En 1956, par exemple, le responsable Unité-Action de l'époque est monté à la tribune pour justifier l'entrée des chars à Budapest. Or, à ce moment-là, on trouvait bien le moyen de vivre ensemble.

– On en revient donc à la seule préservation du pouvoir de l'appareil...

– Si c'est le cas, c'est une attitude à courte vue. La direction de la FEN a sous-estimé le séisme en profondeur provoqué par la fin du communisme. La tendance « Unité-Action » n'est plus un ensemble homogène. En son sein même, la mouvance communiste elle-même est divisée. Si on donnait la parole aux adhérents, et en posant les bonnes questions, ces divisions pouvaient apparaître. C'était un pari risqué, mais la démocratie est toujours risquée. Je suis personnellement persuadé qu'on pouvait recomposer une majorité à la FEN, sur des bases ne relevant plus de l'affrontement classique bloc contre bloc.

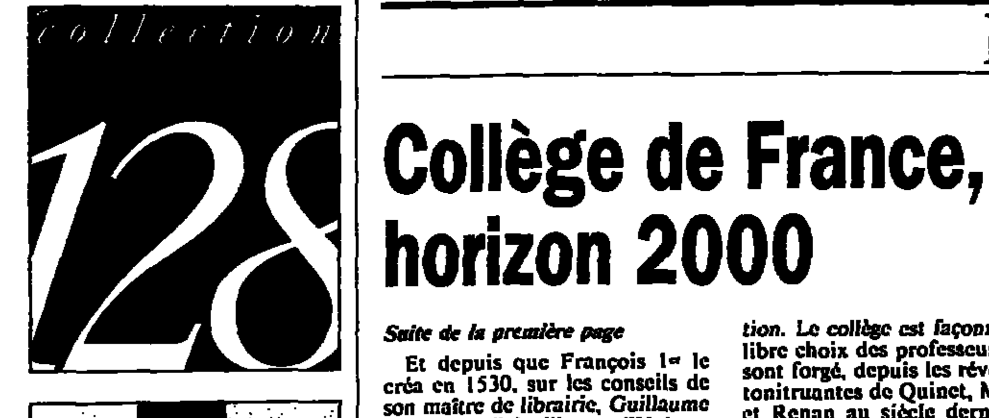
– Mais la menace était pourtant réelle que l'actuelle majorité perde la direction de la fédération...

– On avait le temps, le péril n'était quand même pas pour demain. Et puis, encore une fois, penser au basculement, c'est évaluer la situation avec des instruments hérités de la guerre froide. Autrement dit, des instruments périmés. La FEN s'est enlisée dans un débat sur les structures. Alors que la seule façon de sortir de l'impasse était de poser la question du grand syndicat du service public.

– Est-ce encore imaginable aujourd'hui ?

– Cela ne s'est pas fait parce que l'appareil était déjà gelé, tétanisé à l'idée de perdre le pouvoir. Je crains qu'on ne puisse plus, pour longtemps, repartir sur des bases différentes. Il y a un ressort qui s'est cassé. »

Entretien réalisé par
GÉRARD COURTOIS
et CHRISTINE GARIN



Collège de France, horizon 2000

Suite de la première page

Et depuis que François 1er le créa en 1530, sur les conseils de son maître de *librairie*, *Guillaume* Budé, afin d'aiguillonner l'Université récalcitrante aux humanités, le Collège a préservé sa vocation à se situer sans cesse à la pointe de la recherche : la mécanique quantique, la physique nucléaire, la *biologie moléculaire ont pu s'y* développer à l'écart des sentiers battus.

Une si longue histoire lui confère quelques privilèges. A commencer par celui de multiplier les paradoxes. Prestigieux, presque mythique, il est installé dans un étonnant bric-à-brac de locaux vétustes *(lire notre encadré)*. *Horizon secret de tout savant, il ne* délivre et ne réclame pourtant aucun diplôme, comme pour mieux se démarquer de l'Université. Apparemment fermé au commun des mortels, il est en réalité librement ouvert à tous les amateurs, *érudits ou clochards, vieux* chercheurs et jeunes étudiants, spécialistes ou honnêtes hommes, blouses blanches et dames à chapeau. *« Moi, j'y allais pour entendre « parler » hiéroglyphes »*, confesse une étudiante en médecine. D'autres, entretenant la légende, n'entrent que pour se réchauffer.

Appartenant enfin, sans conteste, au patrimoine national, il est en réalité géré et piloté par une petite tribu d'une cinquantaine de professeurs, seuls maîtres à bord d'un navire comptant plus d'un millier d'ingénieurs, techniciens, *sous-directeurs de laboratoire*, administratifs. Bien qu'y travaillant, les deux tiers des personnels ne dépendent pas directement du Collège, mais d'autres établissements : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ou Institut national de *physique nucléaire et de physique* des particules (IN2P3). *Primus inter pares*, un administrateur-président est élu, pour trois ans renouvelables, à la tête de la puissante assemblée des professeurs.

« Fidèle à elle-même et toujours différente », comme le souligne M. Marc Fumaroli, titulaire de la chaire Rhétorique et sociétés en Europe (XVIe-XVIIe siècles), l'institution se définit comme *« un corps en mouvement »*. Un modèle d'autogestion fondé sur la coopta*tion. Le collège est façonné* par le libre choix des professeurs qui se sont forgé, depuis les révocations tonitruantes de Quinet, Michelet, et Renan au siècle dernier, une farouche solidarité pour sauvegarder leur indépendance à l'égard du *pouvoir*.

Tous pour un, scientifiques et littéraires réunis, ce sont eux qui choisissent leurs futurs « collègues ». Un pour tous, ce sont eux qui attribuent et distribuent les crédits de chaire et décident, par exemple, de changer du tout au tout la destination d'un enseignement. A la littérature latine du Moyen Age succède l'analyse des faits économiques et sociaux, à la sociologie de Raymond Aron la chimie des interactions moléculaires de *M. Jean-Marie Lehn*, Prix Nobel de chimie 1987. Mais le dosage est toujours respecté : l'assemblée sera moitié littéraire, moitié scientifique.

Pour être professeur au Collège de France, aucun diplôme n'est exigé. Etre universitaire n'est pas une obligation. Sans doctorat, Valéry y a tenu son cours de poé*tique. Oehmichen, ingénieur, père* de l'hélicoptère, celui d'aérolocomotion mécanique et biologique. Cependant, on n'entre jamais au Collège par hasard. En tout cas, jamais en étant candidat. On y est élu. Ainsi, trois fois par an (der*nier dimanche de février, de juin* et de novembre), la messe est dite. Avec us et coutumes.

L'alchimie des nominations

C'est aux assemblées-conseils d'administration, après avoir soupesé le budget (41 millions de francs, dont 34 *provenant* de l'Etat), que les chaires sont pourvues. Deux ou trois sont à renouveler chaque année, au gré des départs à la retraite, fixée à soixante-dix ans. Quant à l'alchimie des nominations, elle relève *de l'ethnologie (1)*.

Une chaire se libère-t-elle ? Chacun avance son pion, son idée. Un nom est-il pressenti ? Un titre de chaire ébauché ? Tout le monde en parle, en petits comités informels, à la cantine ou à la cafétéria du sixième. Un rapporteur « scientifique » se charge du dossier, prévient un candidat, « le » candidat. Celui-ci est prié de jeter rapidement sur le papier ses titres et travaux et de rencontrer un à un chacun des professeurs en poste. Cinquante entretiens pas moins à expliquer, de spécialiste littéraire à savant scientifique (ou vice-versa), le pourquoi, *le comment de* sa discipline et l'objectif de la chaire qu'il entend occuper. Il faut convaincre, passionner un auditeur dont le savoir, les connaissances sont à des années-lumière de sa discipline.

Jésuite ou prévenante ? L'assemblée délibère une première fois sur le titre de la chaire et non pas sur l'homme, que chacun pourtant connaît. Parfois, plusieurs projets de chaire de nature totalement différente s'affrontent, pour une seule place disponible. C'est pourquoi les noms des candidats, comme les noms des empereurs chinois, sont tabous. Imprononçables. Par égard pour les vaincus. Les duels entre chaires sont parfois l'occasion d'âpres combats. En cas d'échec, personne n'aura été cité, donc personne n'aura été *refusé*. La chaire, simplement, *« n'aura pas été créée »*...

Mais ce n'est pas tout. La chaire acceptée, un décret annonce officiellement sa création. S'y porte alors candidat celui pour qui, en somme, elle est taillée sur mesure. Pour la *forme*, un candidat de « deuxième rang » est présenté. Jeune chercheur généralement, il pourra tirer avantage, explique-t-on, de la vitrine pour exposer lui aussi ses titres et travaux et, qui sait, espérer un jour...

Dernier acte, le ministre transmet pour avis le nom de l'élu à l'académie compétente (celle des sciences, des inscriptions et belles-lettres, ou des sciences morales et politiques). Consultation un brin *formelle*, d'ailleurs, et qui n'empêche pas le ministre de passer outre, comme lorsque Pierre Boulez (invention, technique et langage en musique) a été nommé, en dépit d'un long silence de l'Académie des beaux-arts. Car il ne faut jamais oublier l'axiome de base : les professeurs ont toujours raison.

« Rêver tout haut sa recherche... »

« Ce système est absurde, reconnaît M. Pierre Joliot, professeur de bioénergétique cellulaire, *mais il marche. Son secret ? Il n'y a pas d'héritage, de maître à disciple, qui stérilise le système. Tout est fait pour coller au progrès de la science. »* La liberté du cours est totale. Aucunement liée à un programme. Enseigner sa recherche, telle est la seule obligation. *« Rêver tout haut sa recherche »*, avait dit Barthes lors de sa leçon inaugurale.

Avec, subsidiairement, un engagement incontournable : le cours doit être renouvelé chaque année. Un luxe pour ceux qui jaugent d'un œil jaloux tout à la fois les crédits de fonctionnement, les vingt-six heures de cours (pour les littéraires) ou les dix-huit heures (pour les scientifiques) réparties... sur l'année. Une obsession, rétorquent unanimement les principaux intéressés, *« les travaux forcés à perpétuité ! »*, ironise un littéraire. Et M. Joliot d'expliquer la difficulté *« d'être en pointe »*, d'être toujours *« à la limite de sa propre compréhension, de sa propre perception »*.

C'est précisément dans ce rapport entre la recherche et l'enseignement que se noue la vie d'un « collégien ». Un travail intime à livrer en pâture à un public indéfini d'honnêtes gens et de spécialistes, allant d'une petite dizaine d'aficionados et proches collaborateurs (pour les sciences) à deux ou trois centaines (en sociologie ou préhistoire).

« Le Collège ? Un formidable orchestre de solistes », estime M. Jean-Pierre de Morant, directeur des affaires culturelles et des *relations extérieures. Avec autant* de partitions et de salles de concert. Du spécialiste de grammaire et pensée allemandes, travaillant seul dans 20 mètres carrés de bureau (M. Jean-Marie Zemb), au professeur de physique corpusculaire régnant sur cinq étages et plus de cent personnes (M. Marcel Froissard). Du scientifique à cheval sur deux laboratoires et deux équipes (M. Lehn à Strasbourg et Paris) au professeur de physique



PHILIPPE CARON/SYGMA

Au Collège de France, dans la pénombre de salles ouvertes à tous (ici salle 4), on enseigne tout. « Docet omnia », telle est sa devise.

Le dernier « grand chantier »

Considéré comme le dernier *« grand chantier » du président* Mitterrand, la rénovation du Collège de France fait l'objet d'un concours d'architectes pour lequel une première sélection de candidats a été effectuée, mardi 17 novembre. S'agit-il d'un imposant ravalement de façade ? Non. Le chamboulement est interne et touchera jusqu'aux entrailles.

Car le Collège, c'est aujourd'hui 47 000 mètres carrés de dédales et de désordre. Une petite cité hétéroclite, avec des bâtiments de la fin du XVIIIe siècle, où sont installés les littéraires, et des locaux aménagés en vrac dans les années 30 où gîtent plutôt les scientifiques. Un enchevêtrement de couloirs incohérents, monte-*charges et ascenseurs. Pour le* seul bâtiment de physique, six niveaux et quatre sous-sols avec égouts contigus, souterrains imprévus, câblages électriques démesurés, fils dénudés à portée de main... Une nébuleuse de *salles où trônent encore des ordi*nateurs démodés et des oscilloscopes en attente d'un hypothétique musée, tandis que des salles de *laboratoire ont été à moitié* désertées, peu propices à des expériences aujourd'hui réalisées à l'extérieur, par exemple au CERN, Laboratoire européen de physique des particules, à Genève.

Chaque nouvelle chaire fait naître de nouveaux projets, suscite de nouveaux aménagements, *apporte une touche personnelle*, une strate supplémentaire. Ici une station climatique, désormais inutilisable. Là une chambre sourde en béton, installée il y a quarante ans, jamais utilisée, sauf jadis par un trompettiste discret. Et tou*jours, derrière le lustre des cours*, la vétusté des lieux. Ainsi nos « lumières » vivent-elles encore dans certains bâtiments alimentés... en 110 volts.

A l'évidence, la rénovation est nécessaire. Elle engloutit déjà bon an mal an, pour la seule mise en conformité des lieux et l'entretien, 4 à 5 millions de francs. Pour faire *table rase du passé et du désor*dre ambiant, un projet plus ambitieux a donc été mené tambour battant pendant un an par un petit *groupe de dix personnes (associant professeurs et personnels)*, habilement dirigé par M. Jacques Glowinski, professeur de neuro-pharmacologie et vice-président de l'assemblée des professeurs. En son fief, « Glo » avait déjà *donné le ton : 1 000 mètres car*rés de locaux entièrement réaménagés, ergonomiques, agréables, modernisés, grâce aux prix scientifiques obtenus, à quelques contrats de recherche et à une bonne dose d'énergie.

Sans aucun tape-à-l'œil

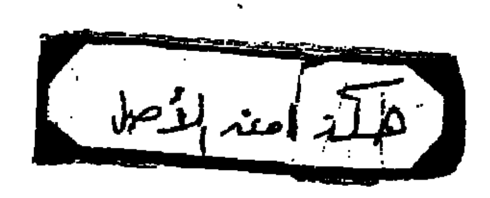
Lassés de voir les rats de laboratoire transiter par la « grande porte », les locataires entendent, *désormais*, rendre les *lieux plus* fonctionnels et plus sûrs, accueillir les auditeurs dans de bonnes conditions, grâce à la création d'un amphithéâtre souterrain de quatre cents places et de salles de séminaire modernes, enfin ren*dre les espaces scientifiques plus* conviviaux grâce à la création de « plateaux » communicants, de bibliothèques scientifiques... Sans *oublier la volonté d'être à la hau*teur des ambitions internationales du Collège en ayant la possibilité d'herberger, sur le site, les nombreux professeurs étrangers invités à officier en ces lieux élitaires. *« Un pays*, rappelle M. Glowinski, *n'est-il pas aussi jugé sur l'accueil qui est réservé à ses professeurs ? »*

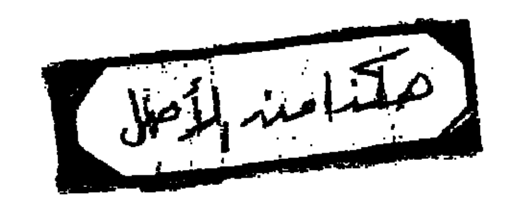
Mais cette rénovation doit aussi permettre de trouver une solution au casse-tête, *« colossal »*, des successions de chaires scientifiques. Comment préserver la liberté de choix des enseignements, si l'on doit tout démolir à chaque passage de flambeau. Qu'un biologiste menant ses recherches sur des singes, par exemple, succède à tel autre qui travaille sur des rats, et toute l'animalerie est à revoir. Sans compter les problèmes de reconversion des équipes en place, nécessairement spécialisées.

D'où l'idée, contenue dans le *futur plan de rénovation, d'établir* des modules de 500 mètres carrés, réaménageables sans trop de casse et des « zones tampons », capables d'accueillir momentanément les équipes « en souffrance », sans patron. Et la pers*pective de mettre en commun*, autant que faire se peut, des moyens scientifiques dispersés et parfois redondants : ateliers, microscopes, résonance magnétique nucléaire, animaleries transgéniques, etc.

Annoncée officiellement par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, le 2 octobre dernier (*le Monde* daté 4-5 octobre), la première phase de cette rénovation (pour 100 millions de francs), menée avec l'aide des grands travaux, débutera donc l'an prochain. Eta*lée sur trois ans, elle* prévoit tout d'abord la construction en sous-sol du grand amphithéâtre de quatre cents *places et des salles* de séminaire. *« Le tout*, prévient M. Glowinski, *devra être sobre, durable et en aucun cas tape-à-l'œil. »*

J.-M. Dy





statistique, collégien totalement décentralisé, à l'université de Grenoble (M. Philippe Nozières).

Il y a ainsi les gardiens des temples : les cabinets d'égyptologie, d'assyriologie, les instituts situés dans l'annexe de la rue du Cardinal-Lemoine, dans un coin de l'ancienne Ecole polytechnique et dotés de fonds bibliothécaires inestimables. Viennent s'y recueillir les chercheurs, français ou étrangers, spécialistes du monde byzantin, des civilisations asiatiques, indienne, arabe...

Il y a ceux qui font partie intégrante des murs, les professeurs retraités qui ne se résignent pas à quitter les lieux (ce spécialiste de langue et littérature françaises du Moyen Age de près de quatre-vingt-dix ans qui s'enferme chaque jour dans son bureau) et les excentrés (les mathématiciens dans l'annexe de la rue d'Ulm, les chercheurs de l'Institut Pasteur). Il y a ceux qui viennent à vélo (M. Claude Hagège, professeur de linguistique) et ceux qui s'y détendent, entre deux expériences (M. Lehn et son piano). On y trouve des « rêveurs » poètes, plutôt solitaires, des patrons de laboratoire, plutôt chefs d'entreprise et des « sages » qui conseillent les princes (M. Pierre Bourdieu par exemple).

Fixistes et évolutionnistes

Tout, contrairement aux apparences, n'y est pas immuable. Non sans réticence – mais comme toute université – le Collège a dû accepter l'évaluation préalable à l'attribution des crédits de recherche. Une mini-révolution pour l'institution habituée à répartir elle-même ses subsides en assemblée. Un contrat quadriennal a bien été signé en août dernier avec l'Etat, mais, ultime concession, les crédits de chaires n'ont pas été individualisés, seulement globalisés par grandes branches disciplinaires. Autres temps, autres mœurs : les contrats de recherche avec le privé, *« impensables il y a quinze ans »*, se sont multipliés et rapportent environ 5 millions de francs, soit 12 % des recettes du budget. Rhône-Poulenc, Exxon, entre autres, ont fait appel aux travaux du Collège.

Par ailleurs, en 1990, le Collège a été doté d'un nouveau statut, *a priori* plus « démocratique », installant un Conseil d'établissement, organe consultatif associant, au moins sur le papier, professeurs, personnels (qui avaient accumulé rancœur et lassitude) et personnalités extérieures. *« Mais il ne faut pas se leurrer,* tempère Mme Martine Téboul, sous-directeur du laboratoire de physiologie cellulaire et membre de ce comité, *tout reste encore dans les mains des professeurs. »*

Intellectuellement aussi, les temps ont changé. *« La demande du public n'est plus la même,* note M. Gilbert Dagron, professeur d'histoire et de civilisation du monde byzantin. *Les jeunes générations veulent moins de rhétorique et plus de faits. Il y a comme une défiance à l'égard des idées. »* Au sein de l'assemblée des professeurs elle-même, *« il y a moins de braquage idéologique »*, explique M. Bernard Frank, titulaire de la chaire de civilisation japonaise. Fini le temps des consonances méthodologiques, des affinités structuralistes d'il y a dix, vingt ans, la grande époque de Michel Foucault et de Raymond Aron. Aujourd'hui règnent plutôt les anciens et les modernes, *« les fixistes et les évolutionnistes »*, dit en souriant Mme Françoise Héritier-Augé, professeur d'anthropologie sociale, l'une des deux seules femmes du Collège.

« On faisait bien des cathédrales »

Liés à la future rénovation, les rêves d'espace et de convivialité ne se limitent pas aux seuls murs parisiens. Sous la houlette de son administrateur, M. André Miquel (également professeur de langues et littératures arabes classiques), l'institution poursuit son ouverture sur l'extérieur. Vers la province, où les professeurs peuvent dispenser une partie de leurs cours, et vers l'étranger (Maison Descartes à Amsterdam, universités de Passau et de Vienne, University College de Londres...). Car, estime M. Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique, professeur de physique de la matière condensée, *« il faut bien concevoir aujourd'hui ce que sera la recherche en 2015, hors de Paris »*.

Au vent de la décentralisation s'est donc conjugué celui de l'international. En 1989, une chaire « européenne » temporaire (tenue cette année par l'essayiste et écrivain italien Umberto Eco) a été créée. De même, cette année, une chaire « internationale », pour laquelle avait été pressenti au printemps dernier M. Mikhaïl Gorbatchev, et qui sera tenue prochainement, pour un an, par l'historien médiéviste et homme politique polonais M. Bronislaw Geremek.

En outre, depuis août dernier, le Collège est autorisé à recruter parmi les professeurs étrangers pour la création de chaires permanentes. L'historien allemand Harald Weinrich, déjà titulaire il y a trois ans de la chaire européenne, en sera le premier bénéficiaire en occupant, l'an prochain, la chaire de langue et littérature romanes.

Reste que le « corps en mouvement » continue de s'interroger. Sur ses lacunes par exemple. Convient-il d'envisager une chaire d'écologie ou d'environnement ? Une chaire de cinéma (on songea un temps à François Truffaut) ? Sans oublier qu'*« il y a des femmes dans le monde du savoir qui pourraient aller au Collège »*, fait remarquer Mme Héritier-Augé. Pour l'heure, le Collège « pense » donc vidéo (des leçons de M. Lehn ont déjà été enregistrées sur cassette à l'intention des étudiants préparant un diplôme d'études approfondies), réfléchit à la façon dont il pourrait s'insérer dans les programmes d'une chaîne éducative et part en quête de nouveaux publics, de nouvelles « tribunes ».

Car le public, si anonyme et si flou, si restreint surtout, ne cesse de poser au Collège la question de son utilité. *« Quel est ce hasard qui fait qu'à un instant donné, dans le cinquième arrondissement de Paris, un professeur, qui ne redira pas deux fois la même chose, parle de choses aussi « pointues » à un public qu'il ne connaît pas, ou si peu, et qui, par définition, peut tout juste le comprendre ? »*, demande M. Zemb. Pourquoi cet énorme travail dont l'impact semble, selon M. Joliot, *« si peu évident »* ?

« C'est précisément cette gratuité qui fait la force du Collège », répond M. André Miquel en garant des libertés collégiales. *« Une idée simple et fondamentale, que nous envient les étrangers »*, précise M. Yves Coppens, spécialiste de paléontologie et de préhistoire. *« Car entretenir une telle institution,* poursuit M. Frank, *c'est finalement comme un acte de foi de l'Etat dans un monde laïcisé. » « Autrefois,* rappelle-t-il, *on faisait bien des cathédrales... »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Les amateurs se reporteront à la nomination de Michel Foucault, détaillée par Didier Eribon dans la biographie qu'il lui a consacrée (collection « Champs », Flammarion).

Accès libre

Les cours du Collège de France (11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris. Tél. : (1) 44-27-12-11) sont accessibles à tous librement, sans inscription, dans la limite des places disponibles.

Pour l'historique, l'organisation et surtout l'enchaînement chronologique des chaires depuis 1800, on se reportera à la « bible » des lieux, le traditionnel *Annuaire du Collège de France*, qui présente chaque année le résumé des cours et des travaux des professeurs.

Par ailleurs Le Monde-Editions a publié en 1991 *la Bibliothèque imaginaire du Collège de France*, ouvrage dans lequel trente-cinq professeurs évoquent les livres qui ont contribué à leur formation.

Feu vert pour l'ARIES

L'Agence des relations internationales de l'enseignement supérieur devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année

M. JACK LANG l'a annoncé devant la Conférence des présidents d'université, le 10 novembre, le ministère de l'éducation nationale et de la culture va apporter son soutien à la création d'une Agence des relations internationales de l'enseignement supérieur (ARIES) destinée à aider universités et grandes écoles à améliorer et à renforcer leur politique d'ouverture et de coopération internationale.

Ce feu vert officiel devrait rapidement mettre un terme à des mois de réflexions et de discussions délicates. Cela fait longtemps, en effet, que les universités, confrontées au développement des échanges d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs avec leurs homologues étrangères et en particulier européennes, souhaitaient se doter d'un instrument solide d'information et de coordination, à l'instar du British Council en Grande-Bretagne ou du DAAD en Allemagne.

Le dynamisme de la Commission des relations extérieures (COREX) de la Conférence des présidents d'université a, certes, donné l'impulsion nécessaire à l'émergence d'une « politique étrangère » des universités. Les établissements eux-mêmes ont pratiquement tous créé des cellules chargées de piloter partenariats et échanges internationaux. Et depuis un ou deux ans, leur professionnalisme s'est sensiblement renforcé. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que la Direction des affaires générales internationales et de la coopération (DAGIC) du ministère de l'éducation nationale et de la culture ait décidé, à l'avenir, de sortir de la gestion projet par projet, de globaliser pour chaque université les crédits de l'action internationale et d'intégrer celle-ci dans la politique contractuelle entre l'Etat et les établissements.

Mais tous les acteurs le soulignent : la diversité des établissements d'enseignement supérieur français et la multiplicité des administrations concernées (ministères de l'éducation nationale, des affaires étrangères, de la coopération, de la recherche, notamment), entravent sérieusement l'action internationale des universités françaises et leur « visibilité » à l'étranger. Et chacun a fini par admettre qu'il fallait sortir de l'émiettement des initiatives, du saupoudrage des crédits, de la concurrence entre administrations, bref du caractère *« flou, désordonné et labyrinthique »* du système, selon l'expression de M. Régis Ritz, président de l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III) et président de la COREX. Avant son départ, M. Jospin avait d'ailleurs confié une mission en ce sens au recteur Michel Alliot qui a discrètement multiplié contacts, auditions et recommandations durant ces derniers mois.

Animation, information et conseil

La future Agence des relations internationales de l'enseignement supérieur est donc le fruit de toutes ces réflexions. Mais contrairement à ce que certains espéraient à l'origine, il ne s'agira pas d'une agence ministérielle, rassemblant en un « guichet unique » tous les services administratifs concernés. Compte tenu des intérêts en jeu, un tel volontarisme, de l'avis général, aurait risqué de tout faire capoter. Ainsi, si le ministère des affaires étrangères, qui reste de loin le financeur principal de la coopération universitaire internationale, se dit prêt à soutenir les efforts des universités, il est clair qu'il ne souhaite pas abandonner la gestion de ses crédits.

Les présidents d'université, appuyés par le recteur Alliot, ont donc opté pour une formule moins ambitieuse mais plus réaliste : l'ARIES sera une agence des établissements d'enseignement supérieur, soutenue par le ministère de l'éducation nationale, voire par les autres ministères concernés. Et pour démarrer rapidement, elle adoptera dans un premier temps un statut d'association. Quitte à se transformer ensuite en groupement d'intérêt public (GIP).

« Il n'est pas question, souligne M. Ritz, *de créer une institution parasite ou une bureaucratie supplémentaire ni de lancer des OPA sur qui que ce soit, mais de se doter d'un outil efficace permettant de mieux coordonner nos actions. »* Les missions premières de l'agence seront donc d'animation, d'information, de conseil, d'étude et d'évaluation. Mais rien n'interdira qu'elle assume la gestion de programmes d'échanges internationaux, sur une base contractuelle avec telle ou telle administration.

Reste à créer cette agence. Selon Mme Mireille Berneix, animatrice de la COREX, ce devrait être l'affaire de quelques semaines et l'ARIES devrait être installée d'ici à la fin du mois de décembre. Une réunion de la Conférence des présidents d'université doit arrêter, le 3 décembre, les projets de statuts de l'association qui serait, semble-t-il, présidée par un président d'université. L'appui du ministère de l'éducation nationale et de la culture devrait permettre de disposer rapidement de locaux et de moyens en personnel indispensables (de six à sept permanents dans un premier temps). En outre, une présence devrait rapidement être assurée à Bruxelles où se joue, en partie, l'avenir de l'Europe universitaire.

Mais, souligne M. Georges Haddad, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, *« il ne faut pas se limiter à l'horizon européen. Les relations avec le reste du monde, et notamment les pays du Sud, sont essentielles »*. Bref, selon la formule de M. Régis Ritz, le 10 novembre, devant ses collègues de la Conférence des présidents : *« Maintenant c'est à nous de jouer ! »*

GÉRARD COURTOIS

Mariage de raison Etat-universités

Un rapport de l'inspection générale de l'administration dresse un bilan mitigé de la politique contractuelle

C'EST un premier bilan prudent que l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) vient de dresser de la politique contractuelle entre l'Etat et les universités. Lancés au printemps 1989, mis en œuvre progressivement depuis trois ans avec les établissements de province et encore en discussion pour la région parisienne, les contrats quadriennaux étaient l'un des leviers les plus ambitieux inventés par M. Jospin pour favoriser l'autonomie des universités et les amener à moderniser leur gestion.

Sur la base d'une évaluation de sept des premiers établissements qui ont contractualisé en 1990, l'IGAEN estime que le bilan de cette démarche est *« globalement satisfaisant »*. Elle constitue tout d'abord, conformément à l'objectif initial, un instrument qui a renforcé l'autonomie des établissements. En traçant un horizon à quatre ans, les contrats ont amené les responsables des universités *« à réfléchir sur leur propre activité, à chiffrer les demandes, à approfondir les projets, à estimer la faisabilité et l'opportunité de ceux-ci »*. Bref à arbitrer, sans être ligotés par les contraintes immédiates du budget annuel.

Cette procédure a, d'autre part, favorisé *« le renforcement des pouvoirs du président et de son équipe »*, note le rapport de l'IGAEN. Citant l'exemple de Rennes-I, il souligne en particulier la possibilité ainsi offerte aux équipes présidentielles de formuler un *« projet global »* et de contrecarrer les tendances centrifuges à l'œuvre dans les universités. Enfin, la démarche contractuelle a suscité *« une dynamique »*, même s'il *« ne faut pas surestimer cette concertation interne »*, le plus souvent limitée à l'encadrement de l'établissement, aux responsables administratifs et aux membres des conseils centraux.

En second lieu, la contractualisation a permis de mieux planifier la gestion des universités. Le constat, cependant, est nuancé. Indéniablement *« la création de nombreux emplois d'enseignants a constitué l'apport le plus notable des contrats (...). Les promesses de l'Etat ont été tenues et dépassées quelquefois, ou tout au moins accélérées dans leur réalisation »*. Ainsi l'université de Tours a bénéficié, en trois ans, de la création de 103 postes d'enseignants, au lieu des 100 prévus sur quatre ans, et la tendance est la même à Orléans (84 emplois créés au lieu de 80 prévus) ou au Mans (51 créations au lieu de 45). Compte tenu des flux d'étudiants, cette amélioration, cependant, *« n'a pas empêché, dans certains établissements et dans certaines filières, la détérioration de l'encadrement »*.

Dialogue inégal

L'analyse est également prudente pour ce qui est des constructions indispensables. Certes, la plupart des universités évaluées ont bénéficié d'extension importante de leurs locaux. Mais ces progrès, parfois considérables, sont moins dus aux contrats Etat-universités qu'à la mise en œuvre, dans le même temps, du plan Université 2000 et aux partenariats qu'il a suscités entre l'Etat et les collectivités locales.

Les réserves, en revanche, sont beaucoup plus nettes sur toute une série d'autres points. C'est notamment le cas pour les créations décevantes de postes de personnels administratifs. Dans les universités évaluées, l'Etat n'avait pris d'engagements que sur la première année et *« la modestie des emplois créés ainsi que la difficulté des redéploiements entre UFR (unités de formation et de recherche) ont constitué un frein au développement d'activités essentielles »*. Dans l'ensemble, *« les inquiétudes sont vives pour l'avenir, plus particulièrement quant à la possibilité d'assurer la maintenance des locaux »*.

De même, les contrats ont eu la plus grande peine – quelle que soit la volonté des présidents d'université – à aborder de manière innovante la question des formations et plus encore de la pédagogie. Le gouvernement a, en effet, multiplié depuis deux ans les initiatives sur ce terrain, lançant de nouvelles filières, comme les instituts universitaires professionnalisés (IUP) ou la création de nouveaux instituts universitaires de technologie (IUT). *« Le concept de contractualisation est mis à mal quand il y a ouverture de filières ou de départements ou d'IUT (hors contrat) en remplacement de projets inscrits au contrat, et ce contre la volonté de l'établissement. »*

Toujours au chapitre des lacunes, bien des domaines de l'action universitaire n'ont pas été abordés par les premiers contrats. C'est le cas de la formation continue, des instituts universitaires de technologie ou des écoles, souvent oubliées, et surtout de la recherche, qui fait l'objet d'un contrat quadriennal autonome, ce qui introduit une regrettable *« incohérence »*. Bref, conclut l'IGAEN, aussi *« irremplaçable »* soit-elle, la démarche contractuelle n'atteindra sa pleine efficacité que lorsque les deux partenaires seront vraiment placés *« sur un pied d'égalité »*. Tout un programme...

G. C.

EDUCATION • CAMPUS

SOURCES

Enseignants et chercheurs mal connectés

Selon un rapport de l'OCDE, l'informatique pédagogique souffre d'un manque de coopération entre enseignement et recherche.

L'informatique au secours de la pédagogie : cette perspective a suscité, depuis des années, autant d'engouements que de désillusions. C'est tout l'intérêt d'un rapport récent du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE d'éclairer les contradictions et les obstacles qui freinent l'utilisation de l'informatique à l'école dans les principaux pays industrialisés.

Etayée par l'analyse de plus de cent cinquante partenariats entre centres de recherche et établissements d'enseignement primaire ou secondaire, l'enquête de l'OCDE permet en effet de mesurer quelques facteurs décisifs de résistance au développement de l'informatique pédagogique. Le principal constat est clair : faute d'une coopération suffisante entre chercheurs et enseignants, les applications pédagogiques des nouvelles technologies de communication et d'information restent parcellaires, aléatoires et insuffisantes.

Compensations financières

Ces facteurs de résistance sont multiples. Tout d'abord, les chercheurs sont peu nombreux à travailler sur ces sujets et les financements publics bien modestes sur ces thèmes de recherche. A l'exception des départements de sciences de l'éducation, qui se sont davantage mobilisés, les chercheurs en sciences exactes ne se sentent que faiblement concernés. Et les recherches engagées restent le plus souvent limitées à de modestes terrains d'observation : dans près de quatre cas sur cinq, les partenariats recherche-enseignement portent sur moins d'une dizaine d'établissements scolaires.

En outre, sauf dans quelques départements des sciences de l'éducation, la recherche appliquée dans le domaine de l'informatique pédagogique souffre d'un manque évident de reconnaissance académique. Ce « mépris » est cruellement ressenti. *« Le statut de la recherche appliquée en général et particulièrement dans le domaine de l'éducation est moins élevé que celui de la recherche scientifique ou technologique »*, indique-t-on, ainsi, au département d'éducation de l'université de Valladolid (Espagne). Même analyse dans le laboratoire de recherche en informatique de l'université Paris-XI : *« Cette recherche n'a pas de statut propre et ne jouit pas d'une grande considération. »*

En outre, un certain nombre de chercheurs se heurtent à la difficulté de mettre en place des recherches interdisciplinaires, indispensables en ce domaine, mais qui semblent le plus souvent relever d'initiatives individuelles ou de hasards heureux. *« L'intégration de compétences multiformes dans une équipe reste un problème majeur aux niveaux structurel et administratif »*, indique-t-on à l'université du Maine en France. Et l'exemple de l'Institut d'éducation de l'université de Londres, où un comité de politique informatique centralise les recherches sur les évolutions en cours, semble être une exception.

Ces obstacles sont renforcés par la situation des enseignants engagés dans ce type de partenariat scientifique avec des centres de recherche. Dans la majorité des cas, le travail supplémentaire résultant de ces recherches ne fait l'objet que de maigres compensations financières (dans 18 % des cas) ou de faibles décharges d'heures d'enseignement (dans 29 % des cas). *« Les réponses sur cette question montrent que, dans le domaine de l'informatique pédagogique, les limites du volontariat de la plupart des enseignants sont atteintes,* indique le rapport de l'OCDE. *Ils réclament en effet, de façon implicite ou explicite, plus de temps disponible et la rémunération de leur travail supplémentaire lorsqu'ils ne sont pas déchargés correctement d'une partie de leurs heures de cours. »*

Le dernier frein au développement de l'informatique pédagogique résulte des difficultés de communication entre chercheurs et enseignants. Leurs attentes comme leurs contraintes sont différentes. *« L'enseignant veut que ses élèves apprennent le mieux possible ce qui est déterminé dans le programme et ne se sent pas nécessairement concerné par les méthodologies de la recherche,* note le rapport de l'OCDE. *Le chercheur, quant à lui, souhaite accroître sa compréhension des mécanismes d'apprentissage et n'a pas la responsabilité pédagogique de l'enseignant. »*

Le problème, il est vrai, n'est pas nouveau en matière de recherche pédagogique. Et au-delà du conseil de mieux financer ce type de recherche, de renforcer son statut, d'instaurer des compensations pour les enseignants, d'améliorer la communication entre enseignants et chercheurs ou de mettre en place des centres de ressources communs aux institutions, l'enquête de l'OCDE ne propose guère de recette miracle.

MICHÈLE AULAGNON

► « L'éducation et les nouvelles technologies de l'information. Formation des enseignants et recherche. Une enquête sur des projets de coopération entre universités et écoles ». Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 1992.

L'espoir fragile des universités polonaises

Malgré le soutien récent du président Walesa, l'avenir de l'enseignement supérieur reste incertain

LODZ

correspondance

EN ouvrant, début octobre, l'année universitaire, lors d'une cérémonie à l'université de Varsovie, M. Lech Walesa, président de la République polonaise, n'a pas cherché à masquer la situation très difficile de l'enseignement supérieur dans son pays. *« La décision de faire des études est aujourd'hui un choix difficile à faire pour les gens. »* Tant il est évident que les diplômés *« n'ont guère de perspectives proches de satisfaction matérielle »*.

Alors que le gouvernement vient d'annoncer le report d'un an de toute amélioration des salaires des universitaires, malgré l'inflation, et alors qu'une étude récente fait apparaître qu'en dix ans le quart des universitaires et chercheurs polonais ont quitté leur emploi (40 % d'entre eux étant partis pour l'étranger), M. Walesa ne pouvait promettre un relèvement rapide du budget de l'Etat en faveur de l'enseignement supérieur.

Pourtant, par sa seule présence lors de l'ouverture de l'année académique, le président polonais, qui n'a pas fait d'études supérieures, a tenu à souligner que l'inquiétude des universitaires devant le déclin de l'enseignement supérieur en Pologne était justifiée. Il a notamment indiqué sa volonté de ramener son pays dans la *« normalité »* européenne, ce qui implique une revalorisation très forte du rôle social des universités. Cet engagement de M. Walesa a indéniablement redonné espoir aux universitaires. *« Depuis trois ans, nous avons été ignorés par tous les gouvernements de l'après-communisme,* lance M. Andrzej Wroblewski, recteur de l'université de Varsovie et président du tout nouveau Conseil pour la science, un organe consultatif de trente-sept membres créé auprès du président polonais. *M. Walesa a finalement compris que l'on ne pouvait négliger plus longtemps l'éducation et la science. »*

Les signes de ce changement de climat ne manquent pas. Ainsi, il y a quelques semaines, une rencontre, à Lodz, entre le vice-premier ministre, M. Pawel Laczkowski et les recteurs des douze grandes universités polonaises a donné lieu à des échanges très directs sur de nombreux problèmes. Le plus aigu est sans doute celui des impôts sur le revenu qui ont été étendus aux bourses des étudiants et aux revenus extérieurs des enseignants-chercheurs.

« Ce n'est pas parce que le gouvernement est trop pauvre pour offrir des salaires élevés aux universitaires qu'il doit limiter ce qu'ils peuvent gagner à l'étranger ou les ressources qu'ils peuvent tirer d'institutions internationales », a notamment déclaré M. Michal Sewerynski, recteur de l'université de Lodz, tandis qu'un autre recteur dénonçait comme *« une erreur sociale et politique »* l'imposition des bourses d'enseignement supérieur. Et si le vice-premier ministre Laczkowski a défendu le système fiscal, soulignant que *« les bourses sont aussi des revenus »*, il a toutefois ajouté qu'il était favorable à une réduction des impôts sur les bourses, modestes, que reçoivent de nombreux étudiants.

Remise en ordre tous azimuts

Un autre changement, généralement bien accueilli, a marqué la nouvelle année universitaire. De nombreuses facultés, de petites institutions d'enseignement supérieur se sont vues retirer le droit d'accorder le « magistère », un diplôme en cinq ans équivalent aux « masters » anglo-saxons. Cette réforme est destinée à renforcer la valeur du diplôme et traduit une volonté plus large de relever la qualité de la formation et des diplômes polonais. Dès lors, seules les facultés ayant plus de huit professeurs « habilités » (le deuxième grade de la hiérarchie universitaire) seront autorisées à délivrer ce diplôme.

Les facultés, de la même manière, doivent compter au moins cinq professeurs habilités pour avoir le droit d'accorder la nouvelle « licence », un diplôme plus court, en trois ans, dont l'introduction dans pratiquement toutes les disciplines constitue l'une des principales réformes mises en œuvre depuis la fin du régime communiste en 1989. Cette nouvelle licence, approuvée par le conseil de l'enseignement supérieur, est destinée à offrir *« une formation plus pratique »* selon M. Jerzy Fedorowski, recteur de l'université Adam-Mickiewicz de Poznan, l'un des premiers établissements à mettre en place ce dispositif.

Une autre proposition des principaux réformateurs polonais, y compris les recteurs des douze plus grandes universités, consiste à regrouper bon nombre des petites universités ou facultés, créées dans les années 50 par le pouvoir communiste pour affaiblir l'influence intellectuelle et politique des anciennes universités. L'objectif est de reconstituer des universités plus fortes et d'élever la qualité des formations. Ainsi, la faculté de médecine de Cracovie devrait être intégrée à l'université Jagiellonski.

Toutefois, cette perspective suscite une résistance farouche des recteurs des établissements menacés d'absorption, qui craignent notamment d'y perdre leur poste. Et bien qu'il approuve cette réforme, M. Andrzej Bialas, président du Conseil de l'enseignement supérieur, souligne que les petites écoles *« sont très méfiantes et inquiètes à l'idée d'être obligées de se regrouper »*. Il avoue n'être *« guère optimiste »* sur la possibilité d'avancer rapidement dans cette voie.

Un autre sujet de controverse porte actuellement sur les droits d'inscription universitaires. En principe, les établissements d'enseignement supérieur sont des institutions publiques dont l'accès est gratuit, même s'ils ont désormais la possibilité de faire payer les cours du soir et l'enseignement à distance. Et il n'y a pas d'universités privées en Pologne.

Main-d'œuvre à bon marché

Mais les grandes universités plaident pour l'instauration de droits d'inscription, même modestes, afin d'améliorer leur financement. Or, pour le moment, le gouvernement s'oppose à une telle révolution qui conduirait, à ses yeux, à un système élitiste. Cela ferait des universités un système *« réservé aux enfants des familles aisées »*, s'inquiète ainsi M. Roman Duda, vice-ministre de l'enseignement supérieur.

A l'inverse, M. Duda est tout à fait favorable à l'ouverture plus large de l'accès à l'enseignement supérieur, de plus en plus ressenti comme un facteur crucial de développement économique, mais qui reste encore limité à moins de 10 % d'une génération. *« Notre objectif est de doubler en dix ans le taux d'accès au supérieur. Mais cela suppose, en amont, de doubler l'accès au lycée qui n'accueille aujourd'hui que le quart de chaque génération »*, souligne M. Duda. Au cours des trois dernières années, le flux d'admission à l'université a d'ailleurs rapidement progressé grâce, en particulier, au gonflement des effectifs d'étudiants par classe et à l'alourdissement du service horaire des enseignants.

Toutefois, comme le craint M. Sewerynski, recteur de l'université de Lodz, les universités *« ont probablement épuisé toutes leurs possibilités »* de faire des économies. Durant les années 80, les financements d'Etat ont en effet été l'objet de coupes sévères et, malgré l'inflation, ils sont restés inchangés au cours de la période la plus récente, poussant les établissements à trouver de nouvelles sources de financement, à l'instar de l'université Jagiellonski, l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses du pays, qui est allée chercher des soutiens aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne. M. Solarz, secrétaire du recteur de cette université de Cracovie, lâche d'ailleurs sans hésiter : *« Si l'on avait été obligés de compter uniquement sur l'argent de l'Etat, cela aurait sans doute entraîné la disparition pure et simple de l'université. »*

Le problème de fond, cependant, n'est pas vraiment là et la plupart des responsables universitaires admettent que la crise économique liée à la sortie du système communiste laisse peu de marge de manœuvre au gouvernement. *« Nous ne sommes pas comme des ouvriers qui réclament davantage d'argent »*, souligne, à Varsovie, M. Wroblewski, avant d'ajouter : *« Le vrai problème est que le gouvernement n'a pas véritablement de stratégie dans le domaine de la science et de l'éducation. La question est pourtant claire : ou bien nous rejoindrons, d'ici cinq à dix ans, le niveau des sociétés occidentales, ou bien nous abandonnerons la partie et nous deviendrons une source de main-d'œuvre à bon marché. »*

BURTON BOLLAG

REPÈRES

BIBLIOTHÈQUES. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, l'avait annoncé lors de la présentation du budget 1993 et il l'a répété avec insistance, mardi 17 novembre : l'effort en faveur des bibliothèques universitaires (BU) constitue l'une de ses priorités. Le mouvement avait été amorcé depuis quatre ans. Il sera accéléré l'an prochain. C'est le cas, en particulier, pour les constructions dont les crédits seront portés à 355 millions de francs, permettant des créations ou des aménagements de BU dans près d'une trentaine d'universités. De même, les crédits d'acquisition d'ouvrages devraient passer de 49 à 75 millions de francs l'an prochain, permettant d'acquérir quelque 800 000 ouvrages.

C'est enfin l'accueil que le ministère entend sérieusement améliorer. L'objectif fixé pour 1992-1993 est que les BU ouvrent soixante heures par semaine, trois cents jours par an. Pour cela, 130 emplois supplémentaires de personnels de bibliothèque seront à nouveau créés en 1993 et 12 millions de francs seront délégués aux universités pour qu'elles recrutent des étudiants-moniteurs chargés d'aider les bibliothécaires.

EDITION. L'Association française des presses d'université organise, le 1er et le 2 décembre à la Sorbonne, le premier Salon regroupant les vingt-deux maisons d'édition émanant d'établissements supérieurs. Outre l'exposition de l'ensemble des ouvrages des presses universitaires, ce Salon sera l'occasion de deux débats sur l'évolution de l'édition à destination des étudiants.

► Renseignements : Association française des presses d'université, 1, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél : 46-34-22-08.

FORMATION. Pour la seconde année consécutive, le ministère de l'éducation nationale et de la culture lance un appel d'offres destiné à développer des actions de formation commune des différents personnels, enseignants et non-enseignants. L'an dernier, trente et un projets académiques avaient été retenus, avec un financement global de 4 millions de francs. La circulaire du 22 octobre 1992 (parue au *Bulletin officiel* du 5 novembre) précise que l'objectif de ces actions de formation inter-catégorielle est de *« souder l'action des différents acteurs de la réussite d'une politique académique »* et qu'elles *« visent à former ensemble les personnels qui ont à travailler ensemble »*, dans le cadre des projets d'établissement, des projets de zone d'éducation prioritaire (ZEP), etc. Ce texte, adressé aux recteurs, émane de la direction des personnels administratifs ouvriers et de service, de la direction des personnels d'inspection et de direction, et de la direction des lycées et collèges. La direction des écoles n'a visiblement pas été associée au dispositif. Les enseignants des écoles primaires n'auraient-ils aucun profit à tirer d'une formation commune avec les professeurs des collèges et des lycées ?

SCIENCES. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'éducation nationale serrent les rangs. Un programme, baptisé « Passion recherche », entend permettre aux jeunes de *« pénétrer au cœur de la recherche »* et de *« vivre la science d'aujourd'hui en compagnie de ceux qui la font »*. Plus concrètement, « Passion recherche » est un cadre prévu pour bâtir et réaliser, avec le concours de chercheurs ou d'ingénieurs du CNRS, des projets scientifiques et techniques conçus par les lycéens et les collégiens eux-mêmes ou par leurs enseignants. Un petit guide pratique, également intitulé *Passion recherche*, indique quelles sont les démarches à accomplir afin de concrétiser les collaborations. Outre les coordonnées de l'ensemble des délégués régionaux du CNRS et des responsables pour l'action culturelle et les projets d'actions éducatives auprès des rectorats, ce guide propose un modèle de protocole d'accord à établir entre un établissement scolaire et un laboratoire du CNRS.

► Renseignements : Mission de la communication et de l'information scientifique et technique du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris. Tél. : (1) 47-53-15-15.



Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les journalistes et la banqueroute de l'homme d'affaires lyonnais

« Je n'ai jamais effectué une quelconque prestation pour Pierre Botton »

affirme M. Patrick Poivre d'Arvor

Tandis que les à-côtés médiatiques de l'affaire Pierre Botton créent un certain émoi dans les rédactions parisiennes (*le Monde* du 18 novembre), la justice lyonnaise semble déterminée à ne rien occulter dans le cadre de l'information judiciaire confiée à M. Philippe Courroye. Au palais de justice de Lyon, après l'inculpation de l'homme d'affaire lyonnais et ancien directeur de campagne de M. Michel Noir ainsi que de M. Marc Bathier, PDG jusqu'à il y a quelques mois de plusieurs sociétés du groupe Botton – *tous deux incarcérés*, – on fait savoir, en substance, que tous ceux qui doivent être entendus le seront.

« Je n'ai jamais effectué une quelconque prestation, commerciale ou non », pour M. Botton, et *« je n'ai jamais initié ou présenté à TF 1 le moindre reportage le concernant »*, a déclaré, mardi 17 novembre, dans un communiqué, M. Patrick Poivre d'Arvor, cité par *le Monde* et *le Canard enchaîné* comme ayant bénéficié des largesses de l'homme d'affaires. *« Nos rapports étaient d'ordre amical*, a ajouté le présentateur-vedette de TF 1. *Je n'ai pas le souvenir d'avoir voyagé en compagnie de ses relations d'affaires. Il va de soi que je n'ai jamais visité pour son compte une pharmacie en France ou ailleurs. »*

« Je ne dois rien à Pierre Botton, qui ne me doit rien non plus », a déclaré, de son côté, M. Ivan Levaï, directeur de l'information à Radio-France, dont le nom est cité une fois dans un mémoire en réponse à l'administration fiscale remis en mars 1991 par la société mère du groupe Botton, Vivien.

« Quant à mes voyages hebdomadaires Paris-Marseille, Marseille-Paris, ils sont clairement indiqués dans la comptabilité du journal le Provençal, *mon employeur de l'époque »*, a-t-il ajouté. M. Yves Mourousi, directeur des programmes de RMC – cité également dans le document de Vivien, – nous a précisé qu'il n'a *« jamais touché un sou pour recevoir quiconque »*, quand il présentait le journal télévisé : *« Que Botton mette le nom de Mourousi quand ça l'arrange, c'est son affaire. Il a dû le faire pour plein de gens. »*

Enfin, Mᵉ Jean-Marie Chanon, bâtonnier du barreau de Lyon et avocat de M. Botton, nous a déclaré : *« C'est à tort que certains ont pu dire que M. Botton avait mis en cause ses amis au moment où l'actuelle procédure était ouverte. La société Vivien a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 1990. Le 11 mars 1991, les dirigeants de Vivien ont présenté leurs observations à l'administration fiscale. Respectant les textes, la société Vivien a dû justifier de certaines dépenses qui s'inscrivaient dans sa politique de communication et de relations publiques. »*

Lire également la chronique de Daniel Schneidermann, page 29.

□ **Le procès de l'ex-inspecteur de police Dufourg, inculpé en marge de l'affaire Doucé.** – Ancien inspecteur des RG parisiens, exclu en 1991 de la police nationale, Jean-Marc Dufourg a comparu, mardi 17 novembre, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Il est accusé pour avoir tiré en juillet 1990 un coup de feu dans la porte de l'appartement d'un dessinateur industriel qu'il voulait convaincre d'« infiltrer » l'entourage du pasteur Joseph Doucé, retrouvé mort en forêt de Rambouillet quelques mois plus tard. Le procureur de la République a requis contre l'accusé une peine de seize à dix-huit mois d'emprisonnement (dont une partie de prison ferme). Jugement le 1ᵉʳ décembre.

Réunissant deux mille policiers à Marseille

La FASP critique vivement l'action du ministre de l'intérieur

Un « meeting de colère » organisé par le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, majoritaire chez les gradés et gardiens de province, affilié à la FASP), mardi 17 novembre à Marseille, a réuni quelque deux mille policiers venus de toute la France. Jusqu'alors ménagé par une fédération dont la direction est proche de la gauche, le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a été l'objet d'attaques virulentes.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

A moins d'un mois des élections dans la police, la période était propice à une mobilisation des troupes militantes. Regroupant les gros bataillons des policiers de province, le secrétaire général du SNPT, M. Jacky Viallet, a repris un des chevaux de bataille des provinciaux en dénonçant la récente fermeture d'un « petit poste » de police à Marseille, dans le quartier en développement social de la Cayolle. Le patron des « provinciaux » a toutefois limité sa critique à la *« hiérarchie intermédiaire »* avec, dans sa ligne de mire, le directeur de la police nationale dans les Bouches-du-Rhône, qu'il a accusé de *« vider de tout contenu »* le plan d'action pour la sécurité du ministre de l'intérieur.

« Un policier, pas un facteur »

« La politique de M. Quilès va dans le bon sens, a ajouté M. Viallet. *Mais sa mise en œuvre est bloquée, à Marseille comme ailleurs en France, par des super-directeurs. »*

La diatribe prononcée contre M. Quilès par le secrétaire général de la FASP, M. Richard Gerbaudi, ne s'est pas embarrassée de telles nuances. *« Nous avons besoin d'un policier, place Beauvau, pas d'un facteur*, a-t-il lancé à l'adresse de l'ancien ministre des P et T, qui n'avait pas été invité à Marseille. *La police n'est pas une entreprise chargée de vendre des timbres, mais un service public devant assurer la sécurité. Le principe de rentabilité ne peut pas s'y appliquer de la même façon. »*

Déplorant que *« le ministre de l'intérieur soit aujourd'hui plus préoccupé par sa députation à Albi* (M. Quilès est candidat aux législatives dans le Tarn) *que par la police nationale »*, M. Gerbaudi s'est offusqué d'avoir découvert, quelques jours plus tôt, *« un projet de décret du ministre sur les polices municipales »* qui n'avait fait l'objet d'aucune concertation entre le *ministère et sa fédération. Pour faire bonne mesure*, M. Gerbaudi s'en est pris au sénateur Michel Charasse, *« ami des douaniers »*, auquel il a reproché son récent amendement visant à doter de pouvoirs de police judiciaire certains agents des douanes (*le Monde* du 16 novembre).

« Qu'il s'agisse des petits postes, des polices municipales ou des pouvoirs confiés aux douaniers, la police nationale est en voie de régression alors que nous sommes en période d'élections professionnelles et législatives », a ponctué le secrétaire général de la FASP. Si les jugements portés par MM. Gerbaudi et Viallet à l'égard du ministre de l'intérieur diffèrent sensiblement, tous deux se rejoignent cependant pour demander que le vaste débat sur la sécurité intérieure annoncé sans jamais être programmé s'engage enfin au Parlement.

ERICH INCIYAN

ENVIRONNEMENT

Présentant son projet au conseil des ministres

Mᵐᵉ Royal veut doter l'Etat des moyens de protéger le paysage

Mᵐᵉ Ségolène Royal, ministre de l'environnement, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 18 novembre, un projet de loi *« sur la protection et la mise en valeur des paysages, et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques »*.

Curieux projet que celui présenté aujourd'hui par Mᵐᵉ Royal : au lieu d'un texte homogène remplaçant une législation tombée en désuétude, on découvre en fait trois éléments complètement différents qui modifient certains articles du code de l'urbanisme, du code rural et de la loi de 1983 sur les enquêtes publiques.

Le premier article du projet de loi que le Conseil d'Etat voulait intégrer au code de l'urbanisme mais qui a été finalement maintenu par la volonté du ministre de l'environnement donne à l'Etat la faculté de prendre des *« directives de protection et de mise en valeur des paysages »*. C'est là un outil nouveau et spécifique qui permettrait à l'Etat – ou aux collectivités territoriales – de prendre des mesures de protection opposables aux plans d'occupation des sols des communes et aux autorisations accordées à titre individuel.

Ce principe des *« directives paysage »* apparaît comme la principale innovation du texte présenté au conseil des ministres.

Les dix articles suivants du projet de loi ne sont qu'un toilettage des dispositions prévues dans le code de l'urbanisme et le code rural. On injecte dans chaque article une préoccupation paysagère qui étend la protection de la collectivité aux sites à valeur *« esthétique, historique ou écologique »*. Au lieu de ne protéger que les espaces boisés classés, on pourra préserver aussi *« des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignement »*.

Pour les permis de construire serait exigé un volet paysager où devront figurer *« l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs »*. On demandera aussi, à l'aide de projections graphiques ou de photos, de préciser l'impact visuel et l'intégration dans le site et ses abords.

Les anciennes *« zones de protection du patrimoine architectural et urbain »* (ZPPAU), qui succédaient elles-mêmes aux périmètres de protection des monuments historiques (rayon de 500 mètres), seraient remplacées par des *« zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager »*. Ce dernier terme de *« paysager »* élargit la protection à des zones suburbaines ou tout à fait rurales qui seraient protégées *« pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel »*, même sans monument phare.

Le projet de loi augmente aussi la représentation des personnes ou associations qualifiées admises à participer aux travaux des commissions départementales ou communales d'aménagement foncier. Autrement dit, les protecteurs de la nature pourraient avoir plus de poids dans les commissions chargées de surveiller les opérations de remembrement. Ces opérations seraient aussi précédées d'une *« étude d'aménagement »* comportant une analyse des éléments paysagers inclus dans le périmètre à réaménager.

Enfin, le projet de Mᵐᵉ Royal prévoit que les frais d'enquête publique ne seront plus à la charge de l'Etat, qui rémunère mal ses commissaires enquêteurs (160 francs la vacation, qui prend au moins une demi-journée). Le coût en incomberait au maître d'ouvrage, *mais bien sûr sans* paiement direct pour éviter l'*« achat »* éventuel d'un enquêteur. Les indemnités seraient toujours versées par le préfet selon un barème défini par la loi de 1983.

ROGER CANS

REPÈRES

ILE-DE-FRANCE

110 millions de francs pour la protection phonique de l'A 86 en Seine-Saint-Denis

Le ministre de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, a annoncé, mardi 17 novembre, sa décision d'apporter des *« améliorations d'importance »* à la protection phonique du maillon autoroutier de l'A 86, dans sa traversée de Drancy et Bobigny (Seine-Saint-Denis). Les travaux de bouclage au nord de Paris de cette rocade surnommée le « périphérique bis » pourraient donc reprendre, après deux mois d'interruption due à la protestation des riverains. La mise en service reste prévue pour 1996. Ces *« modifications d'envergure »* devraient entraîner un surcoût de 110 millions de francs. Elles sont loin, cependant, de satisfaire la coordination des associations Pour une A 86 en souterrain à Drancy et à Bobigny. Son porte-parole, M. Jean-Christophe Lagarde, les considère comme *« très en dessous du minimum exigible »* et prévient que, si ses contre-propositions ne sont pas prises en compte, des perturbations de la circulation sont à attendre sur les autoroutes du département au cours des prochaines semaines.

SPORTS

Malaise à la Fédération française de rugby

Robert Paparemborde ne veut plus de Pierre Berbizier comme entraîneur du Quinze de France. Le directeur technique des équipes de France a annoncé, mardi 17 novembre dans un communiqué, qu'il allait proposer au comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) de renouveler l'encadrement technique des tricolores. Après la défaite des Bleus devant l'Argentine (20-24), samedi 14 novembre à Nantes, le malaise s'amplifie au sein de la FFR. Président de la fédération, Bernard Lapasset n'a pas goûté le coup de semonce de Robert Paparemborde. Le président de la FFR regrette *« cette démarche isolée, qui ne renforce pas l'image d'une fédération et qui témoigne de l'absence de sang-froid de certains de ses dirigeants »*. Le comité directeur de la FFR tranchera le 12 décembre.

SCIENCES

En visite à Tokyo

M. Curien souhaite que les entreprises japonaises emploient davantage de chercheurs français

En vue de renforcer la coopération scientifique et technique franco-japonaise, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, a participé au Japon, du dimanche 15 au mercredi 18 novembre, à la première rencontre à haut niveau prévue par l'accord de coopération signé en juin 1991 entre Paris et Tokyo.

TOKYO

de notre correspondant

Avec son homologue japonais, M. Kanzo Tanigawa, et le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Kozo Watanabe, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, a précisé les domaines prioritaires de la coopération franco-japonaise : recherche sur les nouveaux matériaux et les technologies de l'informatique. Dans ce dernier domaine, un accord est en préparation portant sur le programme de calcul pour les problèmes réels (*real world computing*), lancé par les Japonais, qui vise à l'application de l'informatique aux problèmes quotidiens : l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique (INRIA) étudie la possibilité d'y participer.

Français et Japonais ont également souhaité développer la coopération en matière d'environnement et de biologie. Deux efforts sont prioritaires, a souligné M. Curien : la biologie marine et la recherche sur le sida. En ce qui concerne le sida, *« la coopération est urgente tant dans le domaine de la recherche (vaccin et médicaments) que de l'épidémiologie »*, a déclaré le ministre (1).

M. Curien a déclaré qu' *« il n'existe aucune divergence de vues entre la France et le Japon sur la manière dont doit être menée la coopération entre les deux pays »*. Il convient néanmoins de remédier au déséquilibre des échanges : pour six à sept chercheurs japonais effectuant des séjours de plus de trois mois en France, il n'y a qu'un seul Français au Japon. La partie française a exprimé le souhait que davantage de chercheurs puissent faire des stages dans les entreprises japonaises.

La polémique sur le plutonium

Nécessaire et inévitable (les Japonais travaillent déjà avec les Américains et les Allemands), l'approfondissement de la coopération scientifique franco-japonaise suscite des critiques de la part de certains industriels français qui estiment que la France *« brade sa recherche fondamentale aux Japonais »*. *« La convention de 1991*, a déclaré le ministre, *vise à clarifier les choses en matière de propriété intellectuelle et à trouver un équilibre entre coopération et concurrence : des clauses précises, durement négociées mais acceptées par nos partenaires, prévoient un partage des droits pour les travaux en commun. »* En ce qui concerne notamment le programme RWC, les difficultés de l'accès à l'information (dont une bonne partie est publiée en japonais) *« ont été aplanies »*. En réponse à une question sur la politique nucléaire du Japon, qui suppose des transports de plutonium suscitant des polémiques, M. Curien a estimé qu'il est *« judicieux de la poursuivre »* et que les Japonais sont particulièrement intéressés par la flexibilité des réacteurs à neutrons rapides, qui permettent soit de produire, soit de consommer du plutonium.

PHILIPPE PONS

(1) Les Japonais devraient, d'autre part, participer financièrement au programme de recherche du Centre d'études sur les particules (CERN).

CULTURE

ARTS

Les couleurs de Véronèse

« Les Noces de Cana » restaurées sont exposées au Louvre avec quinze œuvres du peintre vénitien

Ingres tonnait contre les *« restaurations abusives »*. Le « lessivage » des fresques de la Chapelle Sixtine a déclenché des polémiques sans fin. Le nettoyage des *Noces de Cana*, de Paul Véronèse, aujourd'hui exposées au Louvre, dans la salle des Etats, ne manquera pas de provoquer des remous. Déjà, une Association pour le respect de l'intégrité du patrimoine artistique (ARIPA) s'est constituée (1). Cent cinquante artistes et intellectuels (2) ont signé une pétition pour demander *« un moratoire sur toutes les restaurations nouvelles tant qu'une large discussion internationale et publique n'aura pas lieu; ce afin de réfléchir de façon constructive aux principes et à l'éthique de la restauration contemporaine »*.

Yvan Pericoli, le créateur de l'ARIPA parle à propos des *Noces de Cana*, d'*« abrasion mécanique »*, de *« solvants trop puissants »... Ce qui porterait à croire*, ajoute-t-il, *que le tableau ait été gravement atteint dans son intégrité.* » Nathalie Volle conservateur en chef du service de restauration des Musées de France a conduit les travaux. Pour elle, le travail mené est exemplaire. Il a été exécuté en public, pendant trois ans – émaillés de quelques incidents comme la chute du tableau au cours de l'été dernier qui fit plus de peur que de mal. On en a profité pour analyser le tableau sous toute les coutures. Il a été intégralement radiographié et photographié en infrarouge comme aux ultraviolets.

Cette minutie n'est pas gratuite : le tableau a connu de nombreuses vicissitudes. Peint pour le monastère de Saint-Georges-Majeur à Venise, en 1563, il a été saisi par les troupes de Bonaparte en 1797 et transporté en deux morceaux à Paris. Recousu, mastiqué, il est réentoilé une première fois. Opération qui se renouvelle en 1850, et qui déclenche une violente polémique : *« Cette immense création est aujourd'hui presque défigurée*, écrit Charles Hugo, le fils du poète. *On l'a désharmonisée par un nettoyage inégal.* » En 1870, *les Noces* fuient les Prussiens en chemin de fer et se réfugient à Brest. Pendant la dernière guerre, elles gagnent Montauban en camion, toujours roulées, et ne retrouvent le Louvre qu'en 1942.

« Un compromis entre l'histoire et l'esthétique »

Ces transports à répétition n'arrangent pas l'œuvre. Elle est restaurée en 1946. Après cette « campagne », les amateurs remarqueront que le violoniste qui figure au centre du tableau a troqué son costume caramel contre un vêtement rose et que son instrument de musique a doublé de volume. Aujourd'hui c'est le manteau du maître de cérémonie qui a changé de couleur. De brique, il est devenu vert, *« la teinte originale retrouvée sous un repeint tardif*, affirme Nathalie Volle. *Une restauration, c'est un compromis entre l'histoire et l'esthétique. On a repéré sous le badigeon rouge une surface verte, usée mais complète, totalement élaborée et sans accidents. Au-dessus une couche intermédiaire grisâtre et, par-dessus le repeint rouge avec des liants et des craquelures différents du reste du tableau. On a demandé leur avis à six spécialistes internationaux de Véronèse avant de prendre la décision de restituer la couleur originale »*.

Dans la salle des Etats, *les Noces de Cana* sont présentées entourées de quinze toiles du même artiste. Les teintes, naguère atténuées par le vernis jauni, ont retrouvé leur force. Mais les couleurs désormais plus stridentes bousculent quelque peu la composition générale du tableau. Faut-il crier au scandale? Le travail du temps, affirment certains artistes, fait partie de l'œuvre. Les pigments minéraux continuent de « bouger » longtemps après l'exécution de l'œuvre. A vingt ans d'intervalle, Cézanne se plaignait de ne plus reconnaître tel tableau de Delacroix. Il est vrai que ce dernier usait et abusait, comme presque tous les romantiques, de bitumes, qui ont considérablement noirci. Faut-il laisser les tableaux jaunir ou se ternir sans intervention? L'œil s'habitue à l'aspect d'une toile. Il est choqué lorsque cette habitude est bousculée, affirment les conservateurs.

Le Louvre, à l'inverse de certains établissements anglo-saxons, a la réputation de restaurer prudemment. Grâce au mécénat, il trouve les moyens financiers d'entreprendre des opérations souvent délicates et toujours onéreuses. La restauration des *Noces de Cana* a coûté 5 millions de francs. Elle a été assurée par ICI France, branche française d'une multinationale de la chimie qui a également déboursé les 2 millions de francs nécessaires au montage de l'exposition. La direction du Louvre et Nihon Keiza Shimbun, puissant groupe de communication japonais, viennent de signer une convention accordant 12 millions de francs pour restaurer des œuvres. De leur côté, les Japonais bénéficieront, en 1993, d'une exposition de quatre-vingt-quinze œuvres venant du musée français, à Kobé et à Yokohama.

EMMANUEL DE ROUX

(1) ARIPA, 15, rue des Gobelins, 75013 Paris. Tél. : 45-87-06-44.

(2) Parmi eux, on relève les noms de Balthus, Bazaine, Yves Bonnefoy, André du Bouchet, Cartier-Bresson, Edmonde Charles-Roux, Christo, Cremonini, Georges Duby, Julien Gracq, Martial Raysse, Claude Roy, Claude Simon, Zao Wou ki.

► Musée du Louvre, salle des Etats, jusqu'au 29 mars 1993. Catalogue, sous la responsabilité de Nathalie Volle et de Jean Habert, 344 pages, 350 F.

VENTES

Caprices de collectionneurs

Les marchands ne sont pas de retour dans les salles de vente new-yorkaises, où Sotheby's organisait ses grandes ventes d'art contemporain de l'automne. Les œuvres y ont été vendues au gré des coups de cœur et des disponibilités financières des collectionneurs. Si la firme anglo-saxonne a réussi à liquider les deux tiers de ses lots, un score honorable en cette période de dépression, le total des ventes n'a pas dépassé 21,35 millions de dollars (environ 115 millions de francs), loin des estimations (31 à 40 millions de dollars).

Une *Marilyn* d'Andy Warhol, l'une des toiles mises en vente par le magnat britannique de la publicité Charles Saatchi, a été enlevée à 3,74 millions de dollars (environ 19 millions de francs) par un acheteur anonyme. En revanche, un portrait de Liz Taylor par le même artiste ne trouvait pas preneur. Pourtant, *Suicide*, du même Warhol, s'envolait à 132 000 dollars alors que le tableau était évalué 60 000 à 80 000 dollars.

Parmi les records de la soirée *One Hundred Live and Die*, succession de phrases écrites au néon, par Bruce Nauman, payée 1,92 million de dollars (plus du double de l'estimation). Une petite toile du même artiste, proposée quelques instants plus tard, n'intéressait personne. Même phénomène pour Cy Twombly (une toile vendue 2,14 millions de dollars, une autre, de la même importance, ravalée) et Julian Schnabel (deux œuvres invendues et une troisième atteignant 170 000 dollars, plus que l'estimation).

MUSIQUES

Khaled le grand

Sur scène, le chanteur fait du raï une musique universelle

KHALED
au Bataclan

C'est d'abord une question de voix. On a beau chercher, il n'y a pas en France de chanteur en exercice qui vaille Khaled. Sa voix est douce et puissante, chaude et drôle. Il s'en sert avec tant de facilité qu'on est obligé de croire aux dons du ciel. Tout cela se savait depuis longtemps, il suffisait de se rendre à l'un des nombreux concerts que donnait Cheb Khaled (depuis la sortie de son dernier disque, il n'est plus Cheb, « gamin », simplement Khaled) pour être au courant. Mais les radios, surtout depuis *1991*, avaient peur de passer des chansons en arabe et le prince du raï multipliait les enregistrements à l'infini comme pour mieux brouiller les pistes aux non-initiés.

Il a fallu les stations obligées du show-business pour que le monde entier apprenne à connaître Khaled. Le passage au Bataclan pendant presque une semaine est la dernière étape en date de ce parcours (signature avec une grande maison de disques, enregistrement d'un album avec des producteurs prestigieux, entrée au Top 50 avec *Didi*). Fort du succès commercial et artistique de l'album, Khaled tient scène ouverte boulevard Voltaire. Les curieux, les néophytes, sont invités à partager sa musique. Dans la salle on trouve aussi bien une minorité algérienne qui regrette l'authenticité du raï des débuts que quelques Français qui restent imperméables aux ondulations des mélodies. Mais la plus grande part du public se rend sans condition. Car Khaled n'obéit qu'à une seule loi, celle de la séduction.

Le groupe commence un instrumental un peu inquiétant de virtuosité froide. Mais dès que Khaled arrive sur scène vêtu d'une magnifique veste argentée, qu'il tombera très vite, et entame *la Camel*, toutes les craintes s'envolent. Il joue finement des nostalgies de son premier public et des attentes des néophytes. Pour les premiers, il fera la part belle aux anciennes chansons. Pour les seconds, il les réarrangera, démêlant l'écheveau des rythmes pour les rendre intelligibles aux oreilles européennes. Le couple que forment Afid Saïdi à la batterie et Moshen Chentouf aux percussions est à cet égard exemplaire. Le groupe sait de toute façon éviter les pièges de l'électrification, les démonstrations techniques (les cuivres se chargent de l'essentiel des solos) et la surcharge des arrangements de claviers. Ils font à Khaled toute la place dont il a besoin pour chanter, vocaliser, accabler la salle d'une mélancolie insupportable et la libérer l'instant d'après d'un sourire.

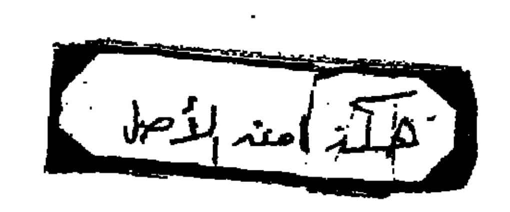
Le début du spectacle est mené « à l'occidentale » tambour battant, sans laisser de respiration entre des morceaux parfois trop écourtés. Mais très vite, le rythme naturel du raï reprend son droit. Khaled interpelle la salle, fait danser de tout petits beurs vêtus en B. Boys sur une version très funky de *Didi*. Il conclut sur *El Harbaouine* (hymne à la jeunesse algérienne) et *Ne m'en voulez pas* (hymne à Khaled, gentil voyou incorrigible), content d'avoir encore une fois administré une dose de bonheur.

THOMAS SOTINEL

► Jusqu'au 21 novembre à 20 heures au Bataclan, 50, bd Voltaire. Tél. : 47-00-30-12.

□ **René Urtreger et Jean-Pierre Cassel jouent Fred Astaire.** – Le pianiste René Urtreger et le chanteur Jean-Pierre Cassel présentent à Paris un spectacle consacré au comédien, chanteur et danseur Fred Astaire le 18 novembre au Petit Journal Montparnasse. René Urtreger jouera avec le contrebassiste Yves Torchinsky et le batteur Eric Dervieu. Le trio de René Urtreger se produira également à l'Auditorium des Halles le 20 novembre.

► Petit Journal Montparnasse, tél. : 43-21-56-70 ; Auditorium des Halles, tél. : 40-28-28-40.





ÉCONOMIE

BILLET

Le doublement du déficit budgétaire

Rentrées fiscales bien moins importantes que prévu, augmentation de certaines dépenses, notamment pour l'agriculture : le conseil des ministres devait examiner, mercredi 18 novembre, les modifications intervenues tout au long de l'année dans le budget de 1992.

Ce qui frappe le plus est bien sûr le doublement du déficit budgétaire. Fixé à 89,9 milliards de francs il y a un an, celui-ci ressortira à presque 185 milliards de francs dans la loi de finances recticative que le gouvernement soumettra prochainement au Parlement. Le dérapage est impressionnant. Il remet brusquement en cause les progrès accomplis depuis 1986. Le déficit, qui – en exécution – dépassait encore les 150 milliards de francs en 1985 (3,2 % du produit national), avait été ramené progressivement à 93 milliards en 1990. Il ne représentait plus alors que 1,4 % de la richesse nationale, faisant de la France, dans ce domaine, un pays assez exemplaire.

La stagnation de l'activité économique a tari les ressources de l'Etat, surtout celles qui proviennent de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Au total, le budget aura perdu 83,2 milliards de francs. Le niveau élevé des taux d'intérêt (10 % à court terme, 8,8 % à long terme), s'ajoutant au poids croissant des emprunts publics, le service de la dette en a été majoré de 10,3 milliards de francs. Ainsi le déficit a-t-il été porté de 89,9 milliards à presque 185 milliards, les dépenses nouvelles apparues en cours d'année (13,5 milliards) n'ayant pas été intégralement compensées par des suppressions de crédits qui – soit dit en passant – ont surtout touché la défense nationale.

S'il est vrai que le creusement du déficit budgétaire n'a rien de catastrophique lorsque l'activité économique se ralentit, l'examen des comptes de l'Etat laisse des doutes et quelques inquiétudes quant à leur prochain rétablissement. Si l'on fait la somme des « habiletés » de présentation dont est truffé le budget de 1993, on s'aperçoit que le déficit annoncé pour l'année prochaine est largement sous-estimé et serait plus proche de 190 milliards de francs que des 165,4 milliards annoncés. L'Etat a, en effet, multiplié les mesures fiscales ou de trésorerie qui ne rapporteront qu'une seule fois de l'argent : réduction des subventions aux régimes de retraite des collectivité locales (2 milliards), adaptation de la fiscalité des OPCVM (4 milliards), modification des règles de plafonnement de la taxe professionnelle (8 milliards au moins), modification rétroactive du crédit d'impôt recherche (2,5 milliards de francs) ... On en passe.

Globalement, le déficit des comptes publics, qui comprend celui de la Sécurité sociale, du chômage, des collectivités locales, ne doit plus être très loin des 3 % du PIB. Un seuil que le traité de Maastricht interdit de dépasser. Cruel retour des choses pour le bon élève de la classe...

ALAIN VERNHOLES

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Production industrielle : + 0,3 % en octobre.** – La production des industries américaines a progressé de 0,3 % en octobre par rapport à septembre, portant à 109 l'indice de production industrielle (base 100 en 1987) pour le mois d'octobre contre 108,4 en octobre 1991, a annoncé, lundi 16 novembre, la Réserve fédérale (Fed). Cette accélération de l'activité industrielle s'est traduite par une légère augmentation du taux de capacité des industries américaines qui a atteint 78,5 % en octobre contre 78,4 % en septembre. Cependant, la faible hausse de la production enregistrée sur douze mois (+ 0,6 %) reflète les difficultés de l'économie américaine à sortir de la récession.

Les pourparlers euro-américains sur le volet agricole de l'Uruguay Round

M. Soisson : « S'il y a accord il sera mauvais »

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les pourparlers euro-américains sur le volet agricole de l'Uruguay Round reprennent dans la soirée du mercredi 18 novembre à Washington. Malgré le profond désir des deux négociateurs européens (les commissaires Frans Andriessen et Ray MacSharry) de parvenir à un accord, celui-ci n'est pas acquis.

Selon des informations venues de Washington, les Américains camperaient sur des positions très dures, et notamment insisteraient pour que la production européenne d'oléagineux soit plafonnée à 9 millions de tonnes, ce qui paraît difficilement acceptable pour les deux commissaires. La production a atteint 11,5 millions de tonnes en 1992, et ce n'est que sous la pression de la présidence anglaise que M. MacSharry a transmis une offre de 9,5 millions de tonnes début novembre à Chicago.

Par ailleurs, du côté européen, on se montrait sceptique quant à la possibilité d'obtenir des Américains des engagements significatifs en matière de réduction des droits de douane ou d'échanges de services. Le volet non agricole ne serait certainement pas de nature à équilibrer, pour les Douze, les concessions qu'ils s'apprêtent à faire sur le terrain agricole.

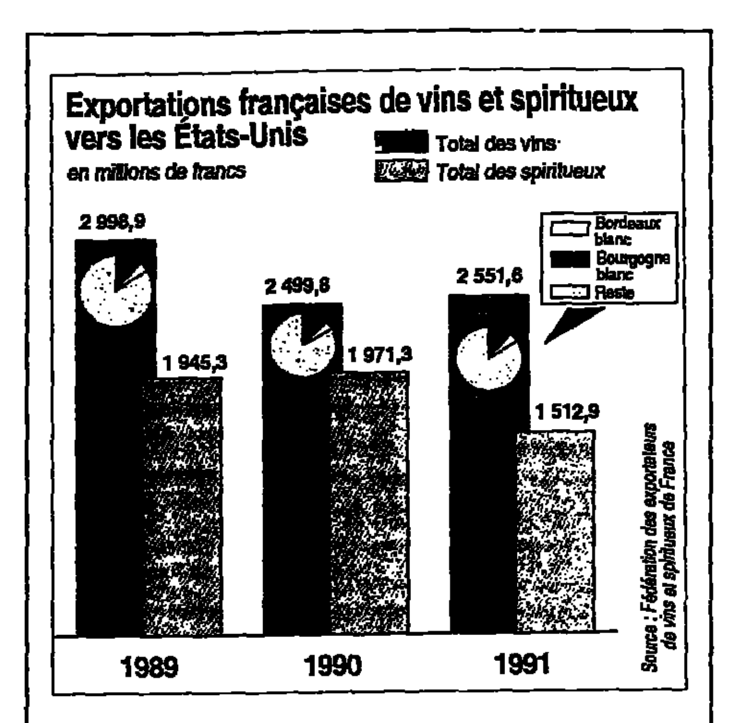
« Incompatible avec la réforme de la PAC »

La Commission a promis de démontrer devant le conseil des ministres des Douze qu'un accord sera compatible avec la réforme de la politique agricole commune (PAC). Un exercice impossible aux yeux de M. Jean-Pierre Soisson. *« S'il y a accord, il sera mauvais. Il sera incompatible avec la réforme de la PAC et chacun se rappellera alors de la position de la France »*, a déclaré le ministre français de l'agriculture.

Mais ne sera-t-il pas alors trop tard, même si, lundi, la plupart des Etats membres ont, discrètement, appuyé la France, lorsqu'elle s'est employée à expliquer que la Commission s'orientait vers un arrangement déséquilibré et qui rendra nécessaire de revoir la réforme adoptée au printemps? M. Soisson veut montrer qu'au cours de la réunion du conseil agricole du 16 novembre la grande majorité de ses collègues ont exprimé des préoccupations voisines des siennes, mais ils ne sont pas allés jusqu'à s'opposer à MM. Gummer, ministre britannique, et MacSharry, s'interdisant, à ce stade, l'ouverture d'un vrai débat sur la compatibilité de l'accord euro-américain en préparation avec la réforme de la PAC.

La France n'est pas isolée, mais le soutien de ses partenaires, compte tenu de leur volonté de conclure, est très largement théorique. *« S'il y a accord, il entraînera la réforme de la réforme et il faudra alors faire des concessions aux Français »*, a noté M. Soisson.

PHILIPPE LEMAITRE



Les exportations de vins et spiritueux constituent le premier secteur excédentaire du commerce extérieur français (29,8 milliards de francs en 1991, soit + 0,5 % par rapport à 1990). Plus d'un exploitant français sur six travaille pour le marché américain, qui se situe au troisième rang dans ce secteur, après l'Allemagne et la Grande-Bretagne, avec un chiffre d'affaires global de 4,1 milliards de francs, soit 12 % des exportations françaises de vins et spiritueux.

Le gouvernement veut éviter d'être isolé

Suite de la première page

Depuis six ans que l'Uruguay Round, huitième cycle de négociations commerciales multilatérales depuis la naissance du GATT, a commencé à Punta-del-Este, tout le débat se focalise sur les échanges agricoles, voire sur les exportations européennes de produits oléagineux. Les Etats-Unis se sont efforcés de mettre à bas la politique agricole commune (PAC), qui a fait de l'Europe le second exportateur mondial. Tout en subventionnant leurs agriculteurs, ils ont demandé à la Communauté de cesser ses aides à l'exportation. La réforme de la PAC va américaniser le marché européen – les soutiens allant directement aux agriculteurs et non plus aux productions, – mais Washington, sans s'épuiser en concessions, demande à la CEE de faire encore un effort de réduction de ses exportations de céréales. Avec comme conséquence une augmentation de la surface de terres céréalières mises en jachères...

Le choix entre deux crises

Seconde agriculture mondiale, la CEE est donc soumise à une forte pression des Américains et des pays du « groupe de Cairns » qui, avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, se présentent comme des *fair traders in agriculture*, c'est-à-dire des exportateurs loyaux de produits agricoles (non subventionnés). Mais à travers la confrontation entre M. Ray MacSharry, commissaire européen à l'agriculture, et M. Edward Madigan, secrétaire américain à l'agriculture, c'est d'abord la France qui est visée. Certes, son agriculture ne représente plus que 3,6 % de son produit intérieur brut, et ses agriculteurs environ 6 % de sa population active, mais les exportations agricoles représentent encore 16 % du total de ses exportations. Et c'est la France qui aurait le plus à pâtir de nouvelles concessions européennes.

Tout contribue donc, jour après jour, à faire porter d'avance à la France la responsabilité d'un échec du GATT. Elle n'aurait le choix qu'entre une crise avec ses agriculteurs, prêts à relancer la jacquerie au moindre fléchissement de sa garde, et une crise avec ses partenaires européens, prêts à fustiger tout Etat membre hostile au compromis final. Plus globalement, le jeu des Américains aboutit à mettre en cause la cohésion d'une Communauté économique européenne dont ils ne se sont jamais vraiment accommodés, au moment même où la voie de l'Union économique et monétaire, tracée par le traité de Maastricht, révèle de nombreux atermoiements, qui sont autant de signes de divergences d'interprétation sur l'union européenne.

Dressant récemment un parallèle entre l'effondrement du communisme et l'accroissement des rivalités commerciales et économiques entre les puissances occidentales, un dirigeant du patronat français notait : *« Les nations non communistes étaient plus unies face au danger commun que par une volonté de coopération entre elles. C'est une grande déception. Tout ça c'était du vent! »* On peut même se demander si l'avènement du multilatéralisme et du libre-échange généralisé – objectifs proclamés par le GATT lors de sa création en 1947 – ne va pas passer par une phase préalable d'affrontements entre toute une série de blocs commerciaux qui ont tendance à se multiplier : CEE et AELE – réunies en Espace économique européen – en Europe, mais aussi ALENA (Association de libre-échange Etats-Unis, Mexique, Canada), Caricom (Communauté des Caraïbes) et Mercosur (cône sud de l'Amérique latine) en Amérique, ASEAN en Asie du Sud-Est, ANZCERTA (Australie-Nouvelle-Zélande) dans le Pacifique, etc. Blocs contre blocs?

En principe, l'Accord général se montre favorable aux regroupements régionaux, perçus comme autant d'espaces de libre-échange, dès lors qu'ils sont moins protectionnistes à l'égard des pays tiers qu'ils ne l'étaient séparément avant de créer leur groupement. A condition que les blocs ne se transforment pas en forteresses. Depuis la naissance du GATT, une vingtaine d'accords commerciaux régionaux ont été conclus. Seront-ils des obstacles ou des modèles pour la libéralisation multilatérale recherchée? Le Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (RAMSES) 1993 qui vient d'être publié par l'Institut français des relations internationales (« le Monde de l'économie » du 17 novembre) souligne même qu'*« il n'y a aucune raison de penser que la montée des blocs régionaux doive nécessairement porter un coup fatal à la libéralisation commerciale multilatérale »*.

Selon ce rapport, sur ce point optimiste, *« la libéralisation régionale, en rendant les pays membres plus concurrentiels et plus ouverts aux échanges internationaux, conduit à réduire les pressions en faveur du protectionnisme. Les accords régionaux peuvent aussi servir de modèle pour la libéralisation multilatérale, en particulier dans les domaines – comme les services – où le GATT n'a pas permis de progresser à l'échelle multilatérale »*. Pour l'heure, la logique de la confrontation semble l'emporter sur celle de la coopération et c'est la survie même du GATT, qui a encore tant de mal à faire respecter les règles du libre-échange, qui est en cause. Déjà l'Uruguay Round, faute de s'être conclu comme prévu fin 1990, a près de deux ans de retard. Cause perdue?

Même si les discussions menées à Washington entre la CEE et les Etats-Unis aboutissent – hypothèse jugée très probable aujourd'hui, – quitte à ce que la France se fasse forcer la main, l'Uruguay Round n'aura pas pour autant trouvé une happy end. Seul le volet agricole sera, au moins pour un temps, réglé. Or non seulement la négociation en cours ne concerne pas que les seuls Européens et Américains – le GATT met au point aujourd'hui des règles qui intéressent les cent huit pays signataires, – mais elle n'a pas trait à la seule agriculture. Si les échanges mondiaux de marchandises étaient évalués en 1991 à 3 500 milliards de dollars, la part de l'agriculture n'est plus que de 12 % (contre 20 % il y a vingt ans). Plus de 70 % de ces échanges sont soumis aux règles du GATT. Et dans les pays industrialisés, le niveau moyen des tarifs douaniers est passé de 40 % en 1947 à 5 % aujourd'hui.

Le prétexte de l'impasse agricole

Dans ce contexte, l'impasse agricole actuelle a toutes les apparences d'un prétexte. Lorsqu'il a été ouvert, l'Uruguay Round devait traiter aussi des échanges de services (800 milliards de dollars en 1991), de la disparition des tarifs douaniers afin de favoriser l'accès aux marchés et du démantèlement progressif de l'Arrangement multifibres qui, depuis dix-huit ans – politique anti-dumping oblige! – freine les exportations de produits textiles des pays à bas coût de revient vers les pays industrialisés, ou encore de la protection de la propriété intellectuelle contre le « piratage ».

Deuxième exportateur mondial de services, un secteur en forte croissance, la France est particulièrement intéressée à ce qu'on passe à l'étape suivante. A condition que les Etats-Unis, le Japon – dont l'esprit d'ouverture n'est pas encore la première vertu commerciale – et les autres acceptent le libre jeu de la concurrence dans les télécommunications, les transports, les banques ou les assurances... avec à la clef un élargissement du droit d'installation à l'étranger. Cela suppose d'aménager ou de réinventer les codes et les règlements du GATT sur les subventions, les clauses de sauvegarde, les règles anti-dumping, la solution des conflits, etc. Un travail de titan si l'on veut que la négociation aboutisse avant l'entrée en fonctions, le 20 janvier, de M. Bill Clinton, un président qui risque de se montrer encore plus protectionniste que son prédécesseur! N'est-il pas appuyé par une majorité qui croit que c'est en fermant les frontières que l'on protégera l'emploi...?

Un succès de l'Uruguay Round passe aussi par un assainissement de pratiques encore trop répandues aujourd'hui et peu conformes à l'esprit du GATT. Le véritable libre-échange suppose d'accorder à un produit importé un régime aussi favorable qu'à un produit national dès l'instant où la concurrence n'emprunte pas des voies déloyales. Un État peut ainsi recourir à des droits compensateurs pour se prémunir contre des importations subventionnées. Mais l'esprit du GATT est-il respecté lorsque les Etats-Unis se réfugient derrière la fameuse section 301 de leur législation commerciale pour décider unilatéralement des sanctions, comme ils menacent de le faire, à compter du 5 décembre, pour certains produits agricoles européens, et notamment français, dès lors qu'ils jugent, seuls, les pratiques du pays visé contraires aux *« intérêts américains »*?

Est-il aussi respecté lorsque des blocs commerciaux imposent des contingents ou contractent des accords d'autolimitation des échanges sur des produits dits sensibles, comme les Etats-Unis et le Japon l'ont fait dès 1986 pour les semi-conducteurs, ou encore le Japon et la CEE en 1991 pour les automobiles? Le rapport RAMSES indique qu'entre 1966 et 1986, *« la proportion d'importations touchées par des mesures non tarifaires a augmenté de plus de 20 % aux Etats-Unis, de près de 40 % au Japon et de 160 % dans la CEE »*. Il y aurait aujourd'hui dans le monde près de 250 accords de limitation volontaire sur les textiles, la sidérurgie, l'automobile, l'électronique, etc.

Comme le souligne RAMSES, ces *« échanges administrés tournent clairement le dos aux grands objectifs du GATT »*. Un succès de l'Uruguay Round, assure l'OCDE, procurerait une augmentation de près de 200 milliards de dollars des échanges mondiaux. Chiffres difficiles à prouver, mais que beaucoup d'experts, dans un climat économique déprimé, sont tentés de croire. Quoi qu'il en soit, plutôt que de se focaliser sur le volet agricole, les pays qui sont partie prenante au GATT doivent réussir le pari de parachever la libéralisation du commerce mondial. A défaut d'y parvenir, l'Accord général perdra beaucoup de sa raison d'être, et il ne restera plus qu'à espérer que la politique des blocs commerciaux de libre-échange devienne le meilleur instrument de consolidation d'un multilatéralisme qui, en quarante-cinq ans, a déjà fait quelques progrès.

MICHEL NOBLECOURT

Attaqué par CompuAdd sur son contrat avec l'US Air Force

Bull s'inquiète de pratiques discriminatoires aux Etats-Unis

Le groupe informatique Bull devrait être fixé dans les jours à venir sur le sort réservé à Desktop IV. Cet important contrat, conclu en septembre avec l'armée américaine, a été contesté devant une juridiction administrative par la firme texane CompuAdd, au nom du Buy American Act, qui donne la priorité aux firmes locales dans l'attribution de marchés publics et des « aides » dont aurait bénéficié son concurrent français. D'un montant de 750 millions de dollars (4,05 milliards de francs), Desktop IV porte sur la fourniture de 300 000 ordinateurs à l'armée de l'air américaine.

Pour les dirigeants de Bull aux Etats-Unis, cette affaire Desktop IV aura valeur de test. L'air du temps outre-Atlantique préoccupe, semble t-il, beaucoup le constructeur informatique, qui craint des pratiques discriminatoires en raison de sa double qualité de société étrangère et de groupe public.

Le dossier est suivi avec attention par les services de la direction des relations économiques extérieures aux Etats-Unis. Dans les milieux français, on reste toutefois optimiste. Les ordinateurs destinés à l'US Air Force, explique-t-on, seront fabriqués dans les usines du groupe situées dans le Massachusetts et le Michigan, deux Etats en crise.

« Bull a en tout cas intérêt à ce que la décision soit prise rapidement, avant l'arrivée de la nouvelle administration à Wahington », notent cependant certains observateurs qui, au vu de la campagne présidentielle, prêtent à l'entourage de M. Bill Clinton une plus grande fermeté dans l'application du Buy American Act et un vrai souci de défendre l'industrie high-tech américaine.

Coïncidence? Le gouvernement français a demandé, mardi 17 novembre, à la Cour européenne de justice d'annuler la décision de la Communauté européenne prise le 2 juillet dernier. Bruxelles avait jugé que les apports financiers de l'État à la société informatique étaient compatibles avec les règles communautaires, mais les avait qualifiés d' « aides ». Une qualification reprise outre-Atlantique pour dénoncer les « subventions » dont bénéficie le groupe français.

C. M.

Répondant au rapport des « cinq sages »

M. Moellemann craint un « déchirement du tissu social » dans l'ex-RDA

Le ministre allemand de l'économie, M. Juergen Moellemann, a réagi, mardi 17 novembre, au rapport économique publié la veille à Bonn par le conseil des « cinq sages » (*le Monde* du 17 novembre). L'ex-RDA est menacée d'une *« poursuite de la désindustrialisation »* et d'un *« déchirement du tissu social »*, si les salaires n'y tiennent pas davantage compte de la productivité propre à chaque entreprise, a déclaré le ministre dans un communiqué de son ministère.

M. Moellemann estime que, si cette condition n'est pas remplie, *« l'écart sera comblé par de nouvelles suppressions d'emplois »*. *« Le gouvernement a l'intention de s'opposer à la désindustrialisation »* [dans l'ex-RDA], a poursuivi le ministre, *mais cela n'est faisable que si les partenaires sociaux sont prêts à des efforts équivalents dans le domaine des salaires, des charges patronales et de la flexibilisation du temps de travail.* » Après avoir souligné que le pronostic des « cinq sages » supposait, à la suite d'une croissance négative au premier semestre 1993, une reprise dans la deuxième moitié de l'année, M. Moellemann a précisé que, *« si la conjoncture mondiale ne s'améliore pas clairement, on ne peut plus exclure une récession en Allemagne de l'Ouest l'an prochain »*.

ÉCONOMIE

AÉRONAUTIQUE

La France vend soixante Mirage 2000 à Taïwan

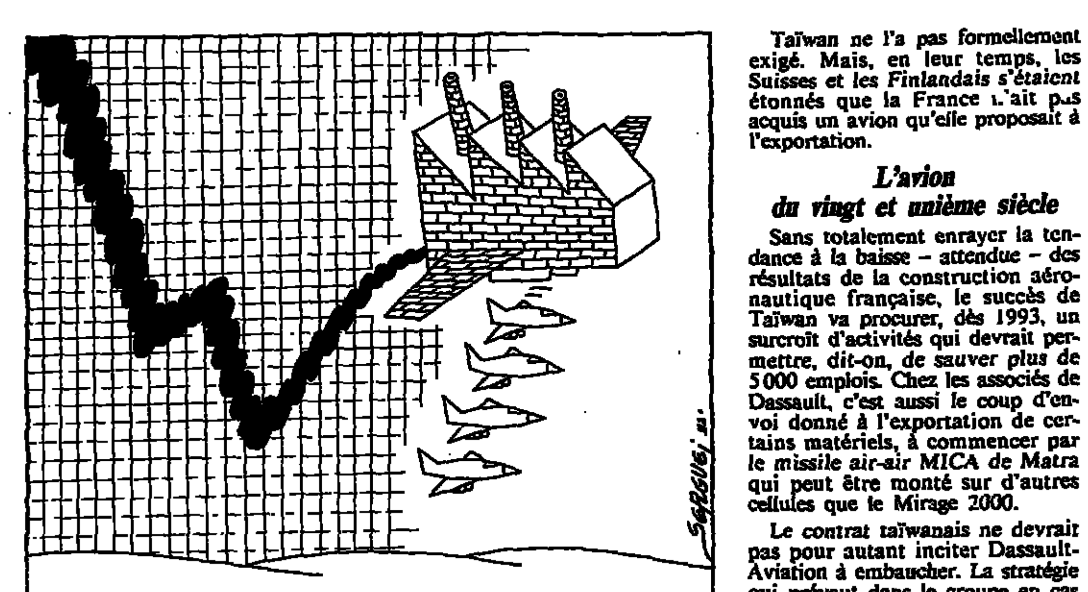
Suite de la première page

Du même coup, Dassault espère engranger une autre commande de l'armée de l'air française qui – pour soutenir l'industrie nationale – s'est portée acheteuse d'une quarantaine d'exemplaires de la version «export» du Mirage 2000 en cas de succès à Taïwan.

Depuis qu'il a succédé à son père, il y a six ans, à la tête du holding familial qui, avec l'Etat, contrôle le groupe aéronautique, M. Serge Dassault s'est employé à mettre la société en situation de pouvoir surmonter les difficultés où elle avait été plongée par des gestionnaires antérieurs laxistes ou vieillissants. Le rétablissement devait passer par la fermeture de certains établissements – voire leur mise en vente – dans le but d'en spécialiser la production et par une importante diminution des effectifs, qui sont passés de 16 000 à quelque 10 000 salariés recensés à la fin de cette année.

Un miracle, disent les plus critiques, a fait que cette rétraction délibérément voulue de l'entreprise – c'est-à-dire imposée par la conjoncture et inspirée par un management de fraîche date – s'est déroulée sans anicroche particulière et sans réaction trop vigoureuse des syndicats, ni de la base.

Cette politique de la peau de chagrin a été dictée par les événements. En matière militaire, d'abord. Non seulement les marchés extérieurs se sont taris sous l'effet d'une rivalité sauvage avec les Etats-Unis, qui ont profité de la guerre du Golfe et du «yo-yo» du dollar pour justifier une agressivité commerciale sans précédent partout où les intérêts industriels américains étaient en jeu. Mais encore l'austérité financière en France a fait que l'armée de l'air a cessé de commander des avions sur le même rythme que précédemment. En matière civile, ensuite. Dassault, qui produit des avions de liaison pour VIP, a subi de plein fouet le ralentissement des échanges dans le monde. En matière spatiale, enfin. Le programme de la navette Hermès n'est pas au mieux de sa forme et la société française, qui est responsable de son aérodynamique, devra patienter avant d'être assurée de l'avenir de ce grand projet européen.



En attendant des jours meilleurs

Résultat : le chiffre d'affaires de Dassault-Aviation marque le pas (autour de 15 milliards de francs par an) et, si le groupe affiche de légers profits, il le doit à une gestion qui fait quotidiennement la chasse aux gaspillages, préconise une diversification prudente, veut améliorer la productivité de ses ateliers et qui évite de s'endetter. Dassault-Aviation donne en quelque sorte l'impression d'avoir choisi d'hiberner pour attendre des jours meilleurs. Ce qui n'est pas exempt de problèmes. Car, dans le même temps, il lui faut dégager, grâce à ses ventes, les investissements nécessaires au développement du Rafale (les industriels assument le quart des dépenses sur leur propre trésorerie) et à la conception du Falcon 2000, le dernier-né des avions civils qui doit voler l'an prochain.

Dans ces circonstances, la vente de Mirage 2000-5 est un impératif. L'armée de l'air française l'a admis, qui a fait valoir à son administration de tutelle qu'elle était prête à en soutenir l'exportation : elle a imaginé de moderniser pas moins de trente-sept de ses Mirage 2000 anciens, en service à Dijon, sur le modèle du Mirage 2000-5 dès lors que, par sa commande, elle donnerait à l'avion le label national que tout client étranger attend avant de se décider à passer contrat.

Taïwan ne l'a pas formellement exigé. Mais, en leur temps, les Suisses et les Finlandais s'étaient étonnés que la France n'ait pas acquis un avion qu'elle proposait à l'exportation.

L'avion du vingt et unième siècle

Sans totalement enrayer la tendance à la baisse – attendue – des résultats de la construction aéronautique française, le succès de Taïwan va procurer, dès 1993, un surcroît d'activités qui devrait permettre, dit-on, de sauver plus de 5 000 emplois. Chez les associés de Dassault, c'est aussi le coup d'envoi donné à l'exportation de certains matériels, à commencer par le missile air-air MICA de Matra qui peut être monté sur d'autres cellules que le Mirage 2000.

Le contrat taïwanais ne devrait pas pour autant inciter Dassault-Aviation à embaucher. La stratégie qui prévaut dans le groupe en cas de reprise des affaires est de sous-traiter, plutôt que de réaliser le travail par soi-même. A en croire ses dirigeants, Dassault-Aviation ne doit pas, de nouveau, courir le risque de «grossir» à l'excès : il s'agit de confier l'activité à venir à des sociétés qui compriment mieux leurs frais généraux et qui maîtrisent leurs coûts de revient.

A terme, une telle politique aboutit à réaliser l'ambition exprimée jadis par Marcel Dassault. Le fondateur du groupe ne rêvait-il pas, en effet, de transformer son entreprise en un génial bureau d'études de prototypes – qui aurait su conserver le savoir-faire du dessin initial, de la mise au point et des essais – tout en se débarrassant de la production en série sur des usines relevant d'autres industriels que lui-même ? A charge pour le concepteur des avions de toucher les *royalties* de sa compétence. La question vaut d'être posée. Si telle devait être la stratégie secrète des héritiers, nul doute qu'elle donnerait des arguments de poids aux partisans d'un rapprochement – selon une formule qu'il est encore difficile d'envisager – entre Dassault et des sociétés françaises ou européennes qui partagent sa culture technico-industrielle.

Rien n'interdit par exemple – et l'idée en a été récemment lancée – à Dassault et à des industriels européens de la même famille (en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, en Belgique ou aux Pays-Bas pour ne prendre que ces pays-là) de préparer déjà l'avion de combat du vingt et unième siècle qui sera le successeur du Rafale et de l'EFA, s'il doit voir le jour, dès lors que ce projet est à la mesure de la seule Europe.

JACQUES ISNARD

Un avion dit «multirôle»

D'un poids maximum au décollage de 17 tonnes et doté d'un réacteur M53-P2 de la SNECMA, qui développe une poussée de 9,5 tonnes, le Mirage 2000-5 est dit «multirôle» : il peut remplir des missions d'interception air-air et des missions d'attaque air-sol. Disponible à l'exportation à partir de 1995, cet avion de Dassault existe en version biplace (ce premier appareil du programme a fait son premier vol en octobre 1990) et en version monoplace (ce second avion du même programme a volé pour la première fois en avril 1991).

Par rapport aux Mirage 2000 DA, N et D en service dans l'armée de l'air française, le Mirage 2000-5 possède un nouveau radar Doppler, le RDY de Thomson-CSF, qui a l'avantage de pouvoir suivre à toute altitude jusqu'à huit cibles à la fois, et une puissance de calcul exceptionnelle (jusqu'à un milliard d'opérations à la seconde).

Il a reçu, d'autre part, un ensemble complet de contre-mesures électroniques (ICMS ou *integrated counter measures system*), qui lui permet de déjouer (intercepter et brouiller) toute détection d'un adversaire.

Le Mirage 2000-5 est ravitaillable en vol, mais il peut embarquer trois réservoirs supplémentaires qui lui procurent 35 % de carburant en plus quand ils sont disposés en externe.

En matière d'armements, le Mirage 2000-5 emporte, outre ses deux canons de 30 millimètres, une panoplie diversifiée qu'il peut répartir sur quatorze points d'accrochage sous le fuselage et sous la voilure. Pour des missions air-air, il est armé de missiles infra-rouges Magic (de combat rapproché), de missiles d'interception Super-530D à haut dénivelé et, surtout, de missiles air-air multicibles MICA (en cours de développement chez Matra). Pour des missions d'attaque au sol, il peut emporter des armes guidées par laser (comme l'AS-30 du groupe Aérospatiale), des missiles antiradars ou anti-navires et le missile de croisière Apache (mis au point par Matra).

A ce jour, le Mirage 2000 a été commandé à quatre cent quatre-vingt-huit exemplaires par six pays clients différents.

Un marché Asie-Pacifique en pleine expansion

De l'aveu même des industriels français de l'armement, on assiste à un renversement des tendances dans la répartition géographique de la clientèle à l'exportation. Taïwan en est la démonstration la plus évidente. Il y a encore trois ans, le Proche et le Moyen-Orient représentaient entre les deux tiers et les trois quarts des prises de commandes à l'exportation dans le monde. Aujourd'hui, la zone Asie-Pacifique vient en tête.

Le fournisseur français n'échappe pas à la règle. Le PDG du groupe Matra Défense, M. Noël Forgeard, qui fabrique des missiles et des satellites, peut en témoigner : il observait récemment que l'Asie et l'Europe, qui assuraient précédemment 20 % des débouchés de son groupe, en faisaient désormais 80 %.

Ce déplacement des contrats d'une région à l'autre peut s'expliquer. De façon conjoncturelle, d'abord. Les clients traditionnels de la France au Proche et au Moyen-Orient ont eu tendance, après la guerre du Golfe, à ralentir leurs commandes à la France pour lui préférer les Etats-Unis, devenus les «protecteurs» de la zone. Les industriels français escomptent néanmoins une reprise du commerce avec certains pays de la région, pour des armements navals (de nouvelles frégates pour l'Arabie saoudite), terrestres ou aéronautiques (le char Leclerc ou de nouveaux Mirage-2000 pour les Emirats arabes unis et l'Egypte), dans la mesure où, par intérêt politique, ils ne voudront pas dépendre exclusivement du fournisseur américain. A cette situation momentanée, il convient d'ajouter peut-être des raisons plus structurelles, qui tiennent à la saturation de ces marchés, voire à l'impécuniosité de certains de ces Etats qui ont aussi des besoins importants d'équipement civil. Il n'est pas rare désormais de devoir enregistrer, au Proche et au Moyen-Orient, des demandes d'étalement ou des annulations de commandes en cours d'exécution parce que le client veut pouvoir «souffler» et que sa trésorerie l'exige.

Un tiers des exportations mondiales

En revanche, l'Asie-Pacifique est en pleine expansion. On en aura pour preuve le fait que, à s'en tenir aux prises de commandes de la seule France à l'exportation, c'est la zone qui, entre 1990 et 1991, connaît la chute la plus faible, avec une baisse de 4,7 % sur un an, quand toutes les autres régions subissent un déclin de 23 à 67 % de leurs achats selon le cas.

De ce point de vue, Taïwan, avec sa commande de frégates en 1991, le Pakistan, avec celle de sous-marins et de navires anti-mines cette année, et la Corée du Sud, avec l'acquisition de missiles anti-aériens, ont donné en quelque sorte l'élan vis-à-vis de la France. Mais d'autres pays fournisseurs ont obtenu, eux aussi, des contrats significatifs dans la zone, à commencer par la Chine communiste, avec des avions Su-27 et Mig-31 russes ; l'Inde, avec des Mig-29 ; la Malaisie, avec des avions Hawk britanniques ; la Corée du Sud, avec des bâtiments espagnols et allemands, des avions de combat et des missiles anti-missiles américains ; les Philippines, avec des navires russes et des avions israéliens ; la Thaïlande, avec des avions américains ; et jusqu'à l'Indonésie, avec des bateaux allemands.

On estime généralement que plus d'un tiers des exportations d'armes vont aujourd'hui en Asie-Pacifique. Fait nouveau : la Russie participe depuis peu à cette foire extrême-orientale aux armes, en tentant de placer des matériels d'occasion, qui ne sont pas nécessairement dépassés sur le plan technique et qui proviennent de ses surplus à la suite des accords Est-Ouest de désarmement classique négociés à Vienne en 1990.

A la différence de ce qui se passe en d'autres régions du monde, les économies locales, en Asie-Pacifique, laissent prévoir des taux de croissance qui peuvent varier d'un pays à l'autre entre 5 et 6 % l'an et, dans le domaine de la défense, des budgets qui marquent des hausses de 10 à 12 %. Après la Chine communiste et les deux Corées, Taïwan est le pays qui s'arme le plus dans la zone, compte tenu d'un budget militaire qui atteint 10 milliards de dollars (l'équivalent de 52 milliards de francs) et qui représente le quart des dépenses globales de l'Etat ou encore 6 % du produit national brut.

Les autorités de Taïpeh ont estimé que leur armée de l'air devait avoir la priorité : ne dit-on pas, en effet, qu'un quart des quatre cents F-104 et F-5, censés être remplacés par des F-16 et des Mirage-2000-5, sont cloués au sol en raison de leur âge (trente ans en moyenne) et de la difficulté de trouver des pièces détachées chez les industriels américains concernés.

J. I.

FINANCES

Une étude de la COB et de la Banque de France

La durée moyenne de détention du portefeuille des ménages est de quatre ans

Orienter l'épargne financière vers la Bourse et les valeurs mobilières reste l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics. Alors que les entretiens annuels de la Commission des opérations de Bourse (COB) sont axés sur le thème «Quels actionnaires pour l'entreprise ?», une étude faite à partir de données collectées par la COB et la Banque de France, portant sur l'année 1991 et publiée mercredi 18 novembre, permet aujourd'hui de déterminer le comportement des différents types de porteurs en matière d'achat et de vente de titres, notamment en fonction de la taille de leur portefeuille et de cerner un peu mieux vers quelle nature de placement (actions, obligations, OPCVM) s'oriente leur épargne.

La durée de détention moyenne des actions – placement en principe à moyen ou long terme – est, en rapportant le niveau des transactions en Bourse durant l'année 1991 à la capitalisation totale des sociétés cotées en fin d'année, de l'ordre de 3 ans et 4 mois pour l'ensemble des investisseurs. Mais, comme le relève la Commission, cette durée cache de fortes disparités de comportement. Ainsi les ménages conservent-ils leur portefeuille 4 ans, ce qui tend à prouver qu'ils constituent un actionnariat relativement stable.

A noter cependant que les comptes-titres des ménages se répartissent entre les banques d'affaires, pour les plus importants (estimés en moyenne à 1 million de francs), et les banques de dépôts, pour les autres (estimés en moyenne à 183 000 francs). La durée de détention est alors de 5 ans et 4 mois pour les plus importants et tombe à 3 ans et 10 mois pour les autres. Les sociétés, pour leur part, conservent leurs actions en moyenne 13 ans et 11 mois, leur comportement relevant plus d'une logique industrielle de prise de participation que d'une logique de placement. En revanche, les investisseurs institutionnels, quant à eux, ne conservent leurs portefeuilles que 10 mois et 24 jours.

Devant les institutionnels

La durée de détention moyenne des obligations est pour l'ensemble des investisseurs de l'ordre de 11 mois et si les ménages ont un comportement qui les place entre les entreprises et les investisseurs institutionnels, en revanche, ce sont eux qui gardent le plus longtemps leur portefeuille obligataire.

Avec 2 ans et 11 mois de détention moyenne, ils viennent en tête devant les institutionnels (10 mois et 9 jours) et les sociétés (6 mois et 9 jours). Détention d'autant plus courte que la maturité de ce genre de produits est de 6 à 7 ans en général. Les ménages ne représentent toutefois que 11 % de l'encours obligataire total, contre 62,4 % pour les institutionnels et sociétés d'assurances, 18,6 % pour les non-résidents, 4,3 % pour les sociétés et 3,7 % pour l'Etat.

Reste les titres d'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières). Si, globalement, ces titres sont conservés en moyenne 5 mois et 9 jours par l'ensemble des investisseurs, la répartition entre les titres d'OPCVM court terme et ceux de moyen et long terme est significative. Les premiers, représentant 61,2 % des titres, sont conservés en moyenne 3 mois et 15 jours contre 2 ans et 4 mois pour les seconds. A cela une explication : les placements court terme ont un taux de rendement proche du marché monétaire alors que les autres, principalement investis en actions et obligations, se différencient peu des valeurs mobilières traditionnelles. Les investisseurs ont toutefois un comportement très différent dans leur gestion : si les ménages conservent leurs OPCVM court terme en moyenne 1 an et 2 mois, les sociétés ne les conservent que 1 mois et 27 jours.

F. Bn.

SOCIAL

□ **La CGT satisfaite de son entrevue avec M. Delors.** – La CGT a affirmé, vendredi 13 novembre, avoir reçu du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, l'assurance qu'elle serait *«traitée sur un pied d'égalité et consultée sur toutes les initiatives de la Commission dans le domaine social»*. Hostile à la ratification des accords de Maastricht, la CGT – seule centrale ouvrière française n'appartenant pas à la Confédération européenne des syndicats (CES) – a assuré vouloir *«contribuer à l'efficacité d'une action syndicale de plus en plus unitaire en Europe»* après qu'une délégation conduite par son secrétaire général, M. Louis Viannet, eut été reçue à Bruxelles par M. Delors.

COMMUNICATION

Football et guerre des chaînes

TF 1 et Canal Plus se disputent la retransmission des matches de l'Olympique de Marseille

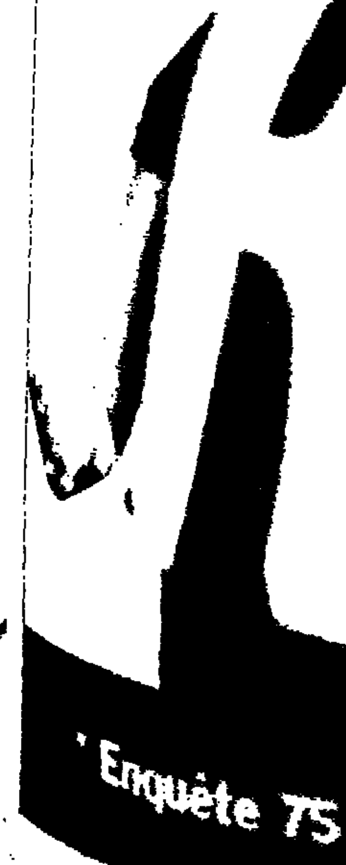
Le football étant une source d'audience et donc de recettes publicitaires pour les chaînes de télévision, les conflits sont inévitables et réguliers sur les droits de retransmission.

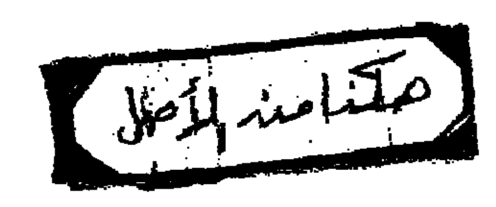
Depuis plusieurs jours, le climat entre TF 1, Canal Plus, l'Olympique de Marseille et l'UEFA, l'Union européenne de football, qui organise la Coupe d'Europe des clubs champions, est gravement altéré. Canal Plus, qui a signé avec l'Olympique de Marseille, a fait valoir ses droits à retransmettre les matches de l'équipe dirigée par M. Bernard Tapie, tandis que TF 1, qui a signé avec l'UEFA dans le cadre d'une nouvelle procédure, estime avoir acheté un droit exclusif sur les matches européens.

L'UEFA, qui n'entend pas laisser les clubs les plus importants profiter seuls de la manne télévisée, s'est récemment emparée du monopole des négociations sur les matches européens, à charge pour elle de répartir ensuite les recettes entre les clubs. Vingt-trois télévisions européennes ont signé ce nouveau contrat pour deux ans. Sauf surprise de dernière minute, TF 1 devrait retransmettre à partir du 25 novembre les six matches de l'OM dans cette poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. C'est du moins ce qu'a annoncé, mardi 17 novembre, la direction de l'OM. Canal Plus, qui paraissait décidé un moment à porter l'affaire devant les tribunaux, semble avoir choisi de temporiser. Preuve que l'affaire est traitée au plus haut niveau, un déjeuner avait réuni, mardi 17 novembre, au siège de Canal Plus, à Paris, M. André Rousselet, PDG de la chaîne cryptée, le directeur général, Pierre Lescure, et Bernard Tapie, le patron du club phocéen. Rien n'a filtré à l'issue de ce déjeuner.

□ **Règlement de la Cinq : accord entre Hachette et Animage.** – Un accord intervenu mardi 17 novembre entre Hachette et la société de production Animage, filiale d'AB productions, est venu mettre un terme à l'un des derniers contentieux de l'après-Cinq. M. Claude Berda, patron d'AB Productions, a finalement accepté les 41 millions de francs que le groupe Hachette lui avait proposés en juillet dernier. Les cas des trois derniers créanciers de la Cinq, France Télécom, la SFP et Télédiffusion de France, seront tranchés directement par le tribunal de commerce.

□ **Le groupe Hersant rachète son huitième quotidien en Pologne.** – La SOCPRESSE, dirigée par M. Robert Hersant, a racheté, mardi 17 novembre, 50 % des parts du plus grand quotidien de Cracovie, *Gazeta Krakowska* (60 000 exemplaires). Le montant du contrat n'a pas été révélé. Socpresse est copropriétaire depuis février 1991 du quotidien ex-gouvernemental *Rzeczpospolita*, de deux quotidiens à Lodz (Centre, deuxième ville de Pologne), deux autres à Gdansk (Nord), un en Silésie (Sud) et un quotidien sportif à Cracovie.





Le Monde

LE MONDE DES CARRIÈRES

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS A LAVAL
L'ESIEA
GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS PARISIENNE
recrute

UN ENSEIGNANT DE MATHÉMATHIQUES

titulaire d'un doctorat en mathématiques, enseignant sa spécialité en 1er cycle d'enseignement supérieur.
Il occupera également un poste à responsabilités pour lequel son goût des contacts humains et sa capacité à animer une équipe seront déterminants. Poste à pourvoir immédiatement.
Localisé à Paris en 1992-93, le poste sera transféré à Laval dès la rentrée universitaire 93.
Envoyez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à ESIEA, 9, rue Vésale 75005 Paris à l'attention de Mme COISEL

GROUPE DE PRESSE spécialisée, recrute

JOURNALISTE TÉLÉCOM

à mi-temps

Écrire à : EDICOM 21, r. Tournefort, 75005 Paris

LA FOURMI INFORMATIQUE recherche

UN(E) FORMATEUR(TRICE)

sur UNIX, langage C, SgBDR
■ Passionné(e) de contacts humains.
■ Anglais souhaité.

21, rue du Bourg-Tibourg 75004 Paris
Env. CV et prétentions

SOCIÉTÉ D'ÉDITION recherche

JOURNALISTE

ayant des connaissances en immobilier

Env. lettre manusc., CV, photo et prétentions à : CLARA VOURRON 21, bd Montmartre 75002 Paris

---

ORGANISME PUBLIC
rech. pour son Départ. Audio (région parisienne)

CHARGÉ DE COMMUNICATION AUDIOVISUEL

Niv. maît. exigé. Exp. des tech et des syst. de diffu audio, connaissance milieu scient., légal, audio et angl. souhaité
Écrire sous réf. 8596
Le Monde Publicité
15-17, r. du Col-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE CHIMIE (région parisienne) recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

MISSION :
- Concept. et préparat. d'offres techniques d'installation clés en main France et étranger.
- Participation à la négociation et à la réalisat. des contrats.

PROFIL :
- 30/40 ans, ingénieur généraliste, ayant une expérience dans un poste similaire grande exportation.

Poste évolutif vers une direction de département. Anglais courant. Déplac. de courte durée en France et à l'étranger

Adresser lettre manusc., CV, photo, prétent. s/réf. 89873. PRS communication, 17, rue Bergère 75009 Paris qui trans.

VOUS ETES ENTREPRENANT DEVENEZ ENTREPRENEUR

C.P.I.
Centre de promotion international recherche

HOMMES/FEMMES

Aptes à développer (recruter et animer) des équipes de distributeurs indépendants France et étranger.

Écrire au Monde Publicité sous n° 8585
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 16

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE ACTION SOCIALE
44 ans, formation Sup., solide expér. et références. Législation, formation, ch. poste à resp. Contact. Tél. : (16) 26-82-66-41.

CHARGÉ ÉTUDE

30 ans, h., DEA économie de l'environ. Exp. foncier. Comm. scient. 69-83-32-59

COMPTABLE II
cherche poste stable
EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Expérience profess. 1 an. Libre de suite.
Tél. : 46-70-84-07.

INGÉNIEUR
MAITRISE D'ŒUVRE
CONCEPTION SYSTÈME
INFORMATIQUE
10 ans d'expériences diverses
Tél. : (1) 45-93-33-49

J. F. 3e CYCLE DAUPHINE
Poste analyste financier et au sein du dépt financier.
Ecr. au Monde Publicité sous n° 8595.
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

J.F., 40 a., NIV. UNIVERSITAIRE, lettre, sc. hum., possédant TTX WORD 5, dispo. mi-temps pour secrétariat, pert. édition enseig. T. 45-78-07-39

J F. cherche place hôtesse standardiste. Pas sérieux s'abstenir. Tél. : 48-35-16-12

J. F. INGÉNIEUR
Mines St-Étienne + 1 an Université américaine, Ing. généraliste + gestion organisation, logistique, anglais et allemand courants, cherche poste Argentine/USA. Dispon. immédiatement.
Tél. : 43-31-93-72.

J. H., 28 ans, marié, vivant au

DANEMARK

recherche emploi dans l'exportation de produits français (fr). 88-78-73-54 ou 88-78-65-79.

URGENT, secrét. dactylo 22 a., permis V.L. rech. empl. après 4 ans d'exp. en factur., saisie, accueil, standard. Étudie tres proposit. sér.
Tél. : (16) 86.66.06.24 toute la journée

JEUNE HOMME

D.E.S.S.
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
(PANTHÉON-SORBONNE)
Bon niveau de pratique en anglais, allemand et italien.
Bonne connaissance de l'Afrique sub-saharienne

RECHERCHE

UN POSTE DANS LA FONCTION COMMERCIALE EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER

Dans le secteur du transport, dans le service transport d'un chargeur, dans le secteur du tourisme.

Contactez M. LAUZANNE
15, rond-pt Rhin-et-Danube.
92100 Boulogne.
Tél. : (1) 49-09-17-34.

Paris via Lausanne.

J.F. 28 ans. Maîtrise techniques d'information et communication. Français, anglais, espagnol, arabe, allemand (notions). Ch. emploi d'assistance de communication. (Relations presses/publiques) à Lausanne ou à Genève. Expériences réussies dans entreprises privées et publiques. Étudie toutes propositions. Contact : 48-26-42-12 (répondeur).

Étud. 4e an. comm. intern. MKO, résidant USA California, ch. industriels pr débouchés. USA L.A./S.F. (16) 99-38-04-12

J H 26 ans dégagé O.M.
MAÎTRISE GESTION DAUPHINE
ch. poste à caractère commercial
Anglais Espagnol
Disponible immédiatement
Tél. : 40-09-93-40

J F. polonaise, BTS secr.(WORD), études communication, cherche emploi. Tél. (1) 42-23-15-76

travail à domicile demandes

Jeune femme, formation secrétariat. Disponible de suite. Effectue tous travaux dactylographiques, thèses, mémoires, etc. à domicile.
Tél. : 42-64-69-52.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

4e arrdt

Au cœur du Marais, beau studio, cuisine, salle de bains, wc séparés. Bon état. Px : 550 000 F. CASSIL : 45-66-43-43.

Ile-Saint-Louis charmant et calme, 2 pièces 55 m². 49-95-07-08

PARIS 4e
« ILE-SAINT-LOUIS »
charmant 46 m², séj. + chbre, 3e ét., tt cft, poutres, chem. REVILLON : 48-25-61-71.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES dans passage privé, calme, agréable 2 P., rénové, bains. 2e étg. Clair. 920 000 F, propriétaire. 47-07-35-58

Montagne Ste-Geneviève 2 P. 62 m² + cour/jard. 18 m². 1 800 000 F. 49-95-07-08

ST-GERMAIN/MAUBERT

Bel imm. pierre de t., 5e asc. 4 P. 85 M² + BALCON. Très bon plan. 2 600 000 F. 42-60-30-15

6e arrdt

MAISON DE CHARME sur terrasse plantée. 5 P. 140 m², soleil. LITTRE : 45-44-44-45.

SUR JARDIN
Résidence de luxe, 2 places 65 m², balcon. LITTRE - 45-44-44-45.

VAVIN, 5 P. SUD

3 chbres, 2 bains, 4e, asc. 2 980 000 F. 43-20-32-71.

PARIS-VIe
QUAI MALAQUAIS
superbe 300 m², 3e et 4e ét., box privé, chambre service, charme, raffiné, standing.

DUROC pierre de t. étage élevé 7 p. 195 m² balcon, à rénover + serv. + box + park. 7 300 000 F - 43-35-18-36

7e arrdt

HORS DU COMMUN
BAC ST-GERMAIN

92 m². Récept. + chbre. Bureau 3e ét. Décor JANSEN s/verdure, soleil. VERNANGE. 45-65-29-15.

INVALIDES - Part. à part., bel imm., récept., 220 m². Galerie, bur., gd salon + 4 p., office, cuis., vue, soleil, balcon. 9 000 000 F. Tél. : (16) 54-78-51-46.

Mo DUROC, petit 2 P., très bon état, cuis. séparée, salle de bains, wc, chauff. indiv. 680 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

Prox. Champ-de-Mars
5, rue Champfleury
4/5 P. 6e étage, asc.
Part. 4 100 000 F.
Tél. : 47-83-43-19

Rue des Saints-Pères
4 m sous plafond, 3 chbres, 150 m² + park. 4 800 000 F. 43-29-45-07

Université/Bac part. vd ds bel. imm. 6 p. 163 m², 2e ét., asc., chauff. ind. gaz box au rdc, cave, chbres de service. 7 000 000 F.
Ecrire sous réf. : 8598
Le Monde Publicité
15/17, rue du Col. P. Avia
75302 Paris Cedex 15

9e arrdt

R. DE ROCHECHOUART

16 m² - 190 000 F.
IMMO MARCADET : 42-51-51-51.

11e arrdt

ATELIER RUE CHARONNE rez-de-ch. s/cour (bon pr artistes, activités sociales ou habit.). 1 900 000 F. Tél. : 49-23-01-15

MÉTRO PÈRE-LACHAISE 2 P. 36 m², cuis. équipée, s. de bns, wc. 2e étage. Clair. Calme. 395 000 F. Tél. : 44-78-86-81

NATION près METRO 2 p., cuisine. Tout confort, 2e étage, clair, digicode. Prix 385 000 F CREDIT - 43-70-04-64

République, rue de Malte. bon immeuble, 2 P., entrée, cuis., salle de bains, wc. 2e ét. sur rue et cour, 530 000 F. 44-78-86-81.

12e arrdt

DAUMESNIL-DUGOMMIER
Dans imm. rénové, asc., 3 P. duplex 80 m², 1er et 2e ét. entièrement équipés. 49-95-07-08

13e arrdt

Rue des Peupliers dans imm. pierre de t. rénové, asc. 3 et 4 P. à rafraîchir de 58 à 75 m². 49-95-07-08

PEUPLIERS. A saisir récent. Ét. élevé, 5 P. à rénover, 135 m². Park. 2 630 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

ALÉSIA 2-3 P, rangements, cuis. séparée, s. de bains, wc, cave, ét. élevé, asc. 1 270 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43.

ALÉSIA, affaire except. loft original 113 m², s/2 nivx, gd stand., terr., park., cave. 2 600 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43

DENFERT beau studio parf. état plein sud av. balcon très clair calme au 5e étage asc. dns superbe imm. pierre de t. 550 000 ferme - 43-35-52-82

Mo MOUTON-DUVERNET dans rue calme, 2 P. plein sud. bains dans imm. ancien. PARFAIT ETAT. A VOIR 545 000 F - 43-35-52-82

Montparn. à saisir, stand., soleil 5 P. 105 m² à rafraîchir. Park. 2 400 000 F. 43-35-18-38

15e arrdt

G.-BRASSENS. Gd studio 32 m², état nf. Cuis. équ. Bel imm. clair, charme, 4e étg. 680 000 F. 42-89-24-63

MONTPARNASSE

pierre de taille
garantie décennale

APPTS ET DUPLEX

à aménager
de 122 m² à 285 m²

BUREAU DE VENTE
52, bd de VAUGIRARD
jeudi et vendr., 14 h-17 h.

45-62-92-25

16e arrdt

LA FONTAINE. 4 PCES Bel appt 115 m², liv. double, 2 chb., bur., ds imm. de stand., p. de t. 1er étg asc. Clair. Très belle rénovat. 3 100 000 F. 42-89-24-63

PROCHE TROCADÉRO
Superbe imm. p. de t. 1900 270 m², triple réception, s. à m., 5 chbres service. 48-04-94-24 de 9 h à 18 h.

17e arrdt

A VENDRE
Rue Pouchet (17e arrond.) particulier vend chambre étudiant, 16 m², vue panoramique, très clair, 7e ét. sans ascenseur, kitchenette, douche.
Prix : 240 000 F.
TÉL 42-52-96-60.

RUE DE ROME

2 PCES 33 m², balcon. 530 000 F.
IMMO MARCADET : 42-51-51-51.

18e arrdt

45 m² - 450 000 F

Récent, tt confort, balcon.
IMMO MARCADET : 42-51-51-51.

EXCEPT. MONTMARTRE
Mais., 4 chbres, dble living, + petite terr. 45-56-02-02.

MOINS 20 % SUR VOS MENSUALITÉS

+ LA DÉFISCALISATION
Imm. nf. Vue SACRÉ-CŒUR
3, 4 P. ANOR 42-71-23-30

19e arrdt

EXCEPTIONNEL
BUTTES-CHAUMONT
Maison invisible de la rue. 90 m², jardin privatif, 1 bureau, 2 chbres, salle de bains, 2 wc. cheminée. 43-80-30-40 (heures bureau) 42-41-85-47 (le soir)

RÉALISATION

GESTIMM

21 STUDIOS DANS PARIS

DE 605 000 F
A 695 000 F
DE 32 A 37 M²

MÉHAIGNERIE 1992 JN COMMERCIALISATION

40-35-68-97

91 - Essonne

MASSY-PALAISEAU
près RER-TGV,
beau 6 P. 136 m², 6e ét., imm. mod. dble expo, gds balc., installé p. décorateur, gde cuis., tte équipée, bains, s. douche, 2 wc, 2 parkings, 2 caves, tennis, parf. état. Px : 1 950 000 F. 69-20-90-61, matin et apr. 20 h.

92 Hauts-de-Seine

INVESTISSEURS

+ 7 % DE RENTABILITÉ LOCATIVE
1 AN DE GARANTIE DE LOYER.
Jusqu'à 60 000 F d'économie d'impôt.

60-12-58-56

NEUILLY-SUR-SEINE
107, bd Bineau, 4 P. 88 m² env. + balc., box, sud, verdure, calme. 2 800 000 F. LOISELET DAIGREMONT - 46-67-97-00

Part. vend Neuilly Roulé, 2 chbres de service 21 m², kitch., très claires, 6e ét., sans asc., faibles charges. 400 000 F à déb. 47-47-87-04.

SCEAUX centre RER, beau 4 P. 84 m², 4e et dern. étage, asc. Vue/parc. Refait en 88. S.d.bs, cab. douche, 1 580 000 F + parkg couv. 90 000 F. 46-60-46-02.

94 Val-de-Marne

OCCUPÉ LOI 48. 85 ANS
3 P. 66 M². 580 000 F.
VINCENNES centre, prox. RER
Bel imm. Parties communes neuves. 1er, sud. 42-60-30-15

JOINVILLE

RESIDENTIEL
3 duplex grand standing style maison ville 140 m² + vastes terrasses, jardin plantés, 18.000 F le m².
LIVRAISON IMMEDIATE
Frais réduits 42-51-51-51

95 Val-d'Oise

A VENDRE
Résid. calme près bois CERGY (95) appart. F4, 5e ét. asc. balcon, cuis. chêne aménagée, placards, chambre, rangement, cave.
Prix : 580 000 F.
Tél. : 30-30-19-91 après 18 h.

Province

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

SAINT-TROPEZ. Part. vend appart. IMMEUBLE RESIDENTIEL. 46 m², vue sur tout LE GOLFE. 1 600 000 F
Tél. heures repas : 94-73-42-36

Vente : Cannes 660 000 F (à débattre)
2 P., cuis., s. de bns, état neuf, quartier Palm Beach, calme et résidentiel ds immeuble stand., asc. chauffage par immeuble, climatisation, 2e ét., expo sud-ouest, 40 m² + terrasse. Ravalement fait, situé à côté de tous commerces. Mer immédiate.
Tél. : (16-1) 48-27-26-85 à partir de 20 h 30.

Etranger

URGENT. PART. VD ESPAGNE
(à 80 km frontière)
EN BORDURE DE GOLF et BORD de MER, ds pinède, SITE HAUT STANDING IDYLLIQUE
Dans petite résidence : APPT 80 m² + TERRASSE 2 chbres, 2 bains, piscines.
PRIX VÉRITABLEMENT EXCEPTION. (1) 43-35-33-47

Etranger

LES PLUS BEAUX APPARTEMENTS DE BELGIQUE

VIVRE LE VRAI BRUXELLES ENTRE LA GRAND'PLACE ET STE-GUDULE

Résidence du Carrefour de l'Europe

Situation exceptionnelle
Au cœur du centre historique de la capitale, à deux pas de la Grand-Place et de la rue des Bouchers.

Architecture et conception de prestige
Solidité, grande classe et parfaite intégration au cadre, dans le respect du style Renaissance espagnole.

Finition luxueuse
Aménagement intérieur, choix des matériaux (pierre blanche, ardoise naturelle, marbres), isolation acoustique et thermique unique au monde, renouvellement d'air constant. Parkings privatifs. Budget élevé.
Une construction de: Bâtiments & Ponts Construction S.A.

APPARTEMENTS 2/3 CH
PENTHOUSE-DUPLEX

CONCEPTIMO S.A. (Président Ado Blaton)
chaussée de La Hulpe 177, 1170 Bruxelles, Belgique.
Visitez notre appartement-témoin, même le week-end.
Permanence: Résidence Carrefour de l'Europe, rue de la Montagne, Bruxelles, du lundi au vendredi de 14 à 17h. tel. 19.32.2.502.42.80:
Le matin, appelez le 19.32.2.672.41.70.
soir et w.e.: 19.32.2.782.07.30; Fax: 19.32.2.672.74.07.

locations non meublées demandes

Paris

Coll. journal très sér. réf. rech. appt 2-3 P à louer. Quart. Montparnasse ou proche. Loyer max. 5 000 F. Tél. : 40-65-26-39 ou 45-49-33-32 (répond.).

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE.

(1) 45-62-30-00

Région parisienne

Part. à part. cherche appt 2 pces ou pt pavillon 30 à 40 m². Banlieue, prox. transports. Endroit calme et vert. Loyer : 2 000 à 3 000 F. T. 40-11-61-31 répond.

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées - 8e
Recherche de toute urgence beaux apparts de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande.
46-22-03-80 - 43-59-68-04

Recherche 2 à 4 P. Paris. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

RECHERCHE
SURFACES A RÉNOVER
de le 14e arrondt uniquement. De 12 000 F à 14 000 F le m². 43-35-49-79 poste 14.

boxes - parking

BOXES A LOUER 3e Mo RAMBUTEAU

RUE DU TEMPLE

P.O.G. 45-87-71-07

locations non meublées offres

Paris

14e DAGUERRE, gd 2 P. entrée, séj., gde cuis., belle s. de bns, chbre, ét. élevé, asc., cave. Loyer : 4 800 F TCC. CASSIL R. GCHE : 45-66-43-43.

15e CONVENTION, 3 P. entrée, séj., cuis., rangements, 2 chbres, s. de bains, wc, cave. Loyer : 5 500 F TCC. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-01-00.

Mo RAMBUTEAU
imm. neuf de standing 4 p. 112 m² 13 450 + 900 F chges + box.
3 p. 78 m² 8 050 F + 605 F chges + box.
3 p. 82 m² 9 000 F + 660 F chges + box.
2 p. 66 m² 8 450 F + 590 F chges + box.
45-87-71-07

POMPE, 3/4 P. 100 m², cuis. équipée, pierre de t., balcon. 10 000 F. PARTENA : 39-55-06-24

Pte de Vanves, imm. pierre, 5e étage, sud, asc., dig., 96 m², rénov. 4 P. 11 000 F c. c. S/pl., 21, bd Brune, 88047 le 21/11 à 14 h-16 h 22/11 à 11 h-13 h.

ST-PLACIDE, beau 3 P. 105 m², 4e ét. ascenseur. 11 500 F. PARTENA 39-55-06-24

Région parisienne

CHARENTON Mo LIBERTÉ
Dans résidence neuve de stand. 3 p., 67 m² à partir de 5 900 F + 536 F de chges. 4 p., 87 m² à partir de 8 100 F + 776 F de chges.
43-53-37-99 14 h-16 h.
45-87-71-07

COURBEVOIE, rue Victor-Hugo, séj. + 2 ch. balc. park. 8 500 F + ch. 46.67.97.00.

MARAIS
entièrement rénové
studio 39 m² 4 676 F + 390 F chges. 3 p. 79 m² 9 480 F + 790 F chges. 45-87-71-07.

NEUILLY

R. du Général-Delanne
3/4 P. 105 m² : 11 550 F + ch.
Bd Bineau
3/4 P. 137 m² : 15 070 F + ch.

SAGGEL VENDOME 47-42-44-44

immeubles

PARIS Xe

Part. vend imm. lib. de toute occup. 218, rue Lafayette. Tél. : (1) 47-00-81-49.

propriétés

VICTOR-HUGO
A 200 m de la place. Maison + dépendances commerciales. 400 m² environ. A rénover. 10 500 000 F. 43-67-60-52.

pavillons

« L'HAY-LES-ROSES »

Vend pav. jumelé plain-pied, 5 pièces, chauffage central gaz, cave, jardin clos 435 m². Garage + emplacement 2 voitures. Près bus, écoles, exposition sud.
Prix 1.200.000 F
Tél. : 46-86-94-96.

hôtels particuliers

Urgent pour client pressé, recherche très bel hôtel part. ou appart. grand standing (env. 250/300 m²) KESSLER 40-22-03-80 - 43-59-68-04.

fermettes

55 mn PARIS SUD 77

FERMETTE GATINAISE 3 000 m² terrain

Comprenant entrée, cuis., séj., cheminée, salle dche, WC, 2 chbres, grange 80 m², écurie, étable, hangard, grenier aménageable 120 m². Chauffage central fuel, toitures neuves poutres apparentes.
Crédit possible 90 %
595 000 FAI
DI (16) 38-85-91-93

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

C

CENTRE D'AFFAIRES

CARLTON PARIS

■ bureaux prestigieux, entièrement équipés ;
■ prestations de service personnalisées ;
■ domiciliation, siège social ;
■ prix compétitifs.

Contactez Bettina Meermans 42-94-60-00

« CARLTON »

VOTRE 1er RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

92 MEUDON
NOUVEAU BAIL A CÉDER LOCAL 91 m². IDÉAL pour TRICOTS et CONFECTION.
Tél. : 48-80-64-18

locaux industriels

Locations

BELGIQUE-OSTENDE

Immeuble industriel à louer ou à vendre, 10 000 F/m², route côtière, près de l'aéroport d'Ostende, tt cela en excellente condition. Park. 1 100 voit., récept. bureaux. Intéressé ? Contactez notaire F. Fagard, Bochtlaan 29, 3800 Genk, Belgique. Fax : 19-32-89-35-34-91.

boutiques

DUROC pierre de t. étage élevé 7 p. 195 m² balcon, à rénover + serv. + box + park. 7 300 000 F - 43-35-18-36

fonds de commerce

Ventes

A vendre
restaurant-snack-traiteur rez-de-chaussée et 1er ét. environ 180 m².
Chiffre d'affaires annuel : 1 200 000 F.
Contact : Centre Serveur, 10, rue du Pavé, 97200 Fort-de-France.
Tél. : 19-596-63-13-33 ou 19-596-75-19-03.

Particulier vend murs et fonds bar-restaurant Lic. IV. Tél. : 40-26-13-91

A VENDRE
Salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), 425, av. Hassan-II, à côté hôtel Darcir. Facilités de paiement, en argent français ou marocain.
Contacter au Maroc : Mouley Schriff (Fès), 233-14 ou 401-69 ; M. Maj (Rabat), 770-46-58. En France : M. Farajallah, 47-00-63-66 (répondeur).

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS

GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
Tél. : 43-54-00-83

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie

ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4, Ch.-d'Antin, mag. à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo autre grand choix.

Décoration

DÉCORATION

Pour changer l'ambiance de votre intérieur, pensez « peinture décorative ». De la plus simple patine au trompe-l'œil élaboré, de nombreuses idées originales. Travail très soigné, conseils et devis gratuits. Prix étudié sans intermédiaire.
Jean-François Vaucouzt artiste peintre décorateur
Tél. : 43-81-78-20

Divers

AIDEZ CONCRÈTEMENT L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
Devenez famille d'accueil. Écrire au Monde Publicité sous n° 8597
15-17, r. du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

Œuvres d'art

Part. vd importante collec.

JADE et CORAUX

Sculptés Chine et Japon
T (16) 98-21-62-99 ap. 20 h

Spécialités régionales (vin)

Direct. du vigneron à votre table un vin de fêtes

MONTLOUIS-S/LOIRE

A.O.C.
Sec, 1/2 sec, moelleux. Méthode champenoise, plus millésimés dispon. Tarifs sur demande.
Tél. : (16) 47-50-80-64.

Stages

STAGE AVEC JACK GARFEIN

Pour comédiens et metteurs en scène du 23/11 au 18/12. Renseignements Tél. : 40-29-97-44

Vacances, tourisme,

Hôtel résidence Anglet, Biarritz-Parme : 70 studios, appt : kitchenette, TV satel, tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hammam, sauna, s. muscul., rest. bar.
Tél. : 59-52-87-65.
Fax : 59-63-59-19.
Soirée étape : 250 F.

SKI DE FOND

Haut Jura, 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, conft, rénovée, en chbres 2 pers. av. s.d.bs, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Tables d'hôtes. Cuis. mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. 2 450 F à 3 050 F pers./sem.
Rens. et réservations (16) 81-38-12-51
LE CRÊT-L'AGNEAU
La Longeville
25650 MONTBENOIT

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

A VENDRE
LADA SAMARA GLX 1 500 1991 - 7 CV - 25 000 KM
Garantie longue durée
Equipement radio
Prix sous Argus : 30 000 F.
Tél. : 48-95-29-96

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 52 m², RC garage	31, rue-Claude-Bernard AGIFRANCE – 43-36-73-41 Frais de commission	6 714 + 855 4 778

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 123 m², 5e étage	12, place Joffre GCI – 40-16-28-70 Honoraires de location	14 708 + 1 720 571

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI – 40-16-28-69 Frais d'actes	17 500 + 1 838 655

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 83 m², 3e étage	110, av. de la République SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 730 + 569 5 566

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 1er étage	29, Av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 412 + 1 150 3 851

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m², 5e étage parking	199-201, av. du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	5 635 + 419 4 338

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 74 m², 5e étage	3, place Violet SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 500 + 1 548 6 120
4/5 PIÈCES 94 m², 3e ét. asc.	20, rue de Cronstadt LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	8 178 + 1 430 6 908

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 2e ét. asc.	12, av. Boudon LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	10 011 + 1 227 8 337
3 PIÈCES 78 m², 1er étage poss. park.	6-10, rue Mirabeau SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 650 + 1 460 5 508
2 PIÈCES 62 m², RC	20, rue de Lübeck AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 500 + 1 150 4 625
3 PIÈCES 74 m², 4e étage	83, av. Foch AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 800 + 800 6 831
5 PIÈCES 197 m², 3e étage	6, rue André-Colledebœuf AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	20 200 + 2 500 14 374
3 PIÈCES terrasse 80 m², RC	3, villa Patrice-Boudart CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 800 + 1 315 5 166

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	169, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	10 200 + 1 400 7 258
4 PIÈCES 111 m², 2e étage	155, rue de Courcelles AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 000 + 1 800 7 828

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 114 m², 1er ét.	63 bis, rue Damrémont AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	12 000 + 745 8 539

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 40 m², 7e étage parking	2-10, rue de Joinville AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 350 + 610 3 095
2 PIÈCES imm. neuf 55 m², 8e étage poss. park.	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 225 + 520 4 032

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 100 m², 3e étage park., balcon	52-56, rue des Haies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 240 + 1 270 4 763

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 4e étage parking	ROCQUENCOURT 3, rue des Erables AGIFRANCE - 39-55-87-21 Frais de commission	5 134 + 972 3 836
4 PIÈCES 88 m², RC parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 800 + 1 090 4 839

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PIÈCES 115 m² garage	LONGJUMEAU 2, rue des Genêts AGIFRANCE – 60-11-77-40 Frais de commission	6 470 + 178 4 604
4 PIÈCES 85 m², 4e ét. parking	VERRIÈRES-LE-BUISSON 2, square des Ecrivains AGIFRANCE – 60-11-77-40 Frais de commission	4 992 + 1 347 3 907

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Immeuble neuf 76 m², 1er étage parking	ASNIÈRES 40, rue de l'Alma SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	5 200 + 608 3 744
3/4 PIÈCES 74 m², 2e étage parking	BOULOGNE 140, route de la Reine SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	5 145 + 1 450 4 425
2 PIÈCES 51 m², 4e étage parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 800 + 510 4 000
6 PIÈCES DUPLEX 150 m², 15e étage parking	COURBEVOIE 46, rue de l'Alma SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 380 + 2 663 6 033
3 PIÈCES 72 m², 3e étage parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG - 40-67-06-99 Frais de commission	6 600 + 730 5 350
4 PIÈCES 86 m², RC parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG - 40-67-06-99 Frais de commission	6 600 + 602 5 096
4 PIÈCES 105 m², RC poss. parking	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 030 + 590 4 612
8 PIÈCES 260 m², 2e étage	NEUILLY 110, av. A.-Peretti AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	26 570 + 2 500 18 907
STUDIO 33 m², 3e étage parking	NEUILLY 22 ter, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	3 945 + 478 270
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	NEUILLY 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 785 357
3 PIÈCES 68 m², 7e étage parking, terrasse	PUTEAUX 21, rue Volta SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	5 670 + 722 4 082
4 PIÈCES 110 m², RC balcon 18 m² sur parc	SAINT-CLOUD 126, bd de la République SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	10 500 + 1 100 8 275
6 PIÈCES 125 m², 2e étage parking	SAINT-CLOUD 11, square de l'Hippodrome AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 864 + 1 390 8 442
3 PIÈCES 72 m², RC parking	SURESNES 13, av. G.-Pompidou SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	5 420 + 1 273 3 902

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 2e étage 2 parkings balcon	LE KREMLIN-BICÊTRE 1-5, av du Dr-Lacroix LOC INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	7 000 + 860 5 310
3 PIÈCES 70 m², RC terrasse 19 m²	NOGENT 68, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 165 + 650 5 774
3 PIÈCES 67 m², 4e étage parking, balcon	SAINT-MANDÉ 1, place du Gal-Leclerc LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	6 813 + 731 5 202
4 PIÈCES 87 m², 4e étage 2 parkings, balcon loggia	SAINT-MANDÉ 35-37, av. Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	7 201 + 1 080 5 526
3 PIÈCES 74 m², RC parking	VINCENNES 2, allée J.-Daguerre AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 997 + 745 4 267
4 PIÈCES 91 m², 3e étage parking	VINCENNES 36, rue des Vignerons AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 235 + 1 097 5 860

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















VIE DES ENTREPRISES

Deux ans et demi après sa création

Le groupe Jamont NV prépare son introduction en Bourse

Le groupe Jamont n'existait pas il y a trois ans. Il pèse aujourd'hui 1,2 milliard d'écus de chiffre d'affaires (7,9 milliards de francs), huit mille cinq cents salariés, vingt-huit usines implantées dans douze pays, et 14 % du marché européen. Ainsi qu'un résultat net qui vient de doubler, mais que son PDG américain, M. Ronald L. Singer, garde secret pour quelque temps encore. L'introduction en Bourse à laquelle le groupe prétend est prévue pour la fin 1994. *« Probablement à Londres et à Paris »*, précise le pdg en insistant sur le caractère pancuropéen de l'entreprise.

Pancuropéen ? Née en 1990 de la fusion des activités européennes dans les papiers sanitaires et domestiques du groupe américain James River Corp., de l'italien Montedison et du finlandais Nokia, Jamont NV, société de droit néerlandais au siège bruxellois, porte les marques de ses origines. Dans son capital d'abord, toujours partagé entre James River (43 % des parts indirectement), la banque internationale d'origine italienne Cragnotti and Partners (43 % indirectement) qui a racheté l'an dernier la participation de Montedison pour 827 millions de dollars, et enfin Nokia (14 %). Dans son activité ensuite, puisque l'américain et l'italien lui ont apporté en dot la société française Kaysersberg (37 % de son chiffre d'affaires). Dans ses produits enfin, puisque les marques du groupe ont une notoriété antérieure à sa création (Lotus, Moltonel, Polivé, Vania en France, Tenderly en Italie, Colhogar en Espagne...).

Discret jusqu'alors, Jamont a décidé de rompre le silence avant la fin de la restructuration de son outil industriel, rendue nécessaire à la fois par ses origines disparates et par la crise économique qui a fait chuter le taux de croissance du marché européen des papiers domestiques de 4 % à 5 % à 2 % à 2,5 % par an. Après avoir fermé deux usines l'an dernier (une au Mans, une à Londres), le groupe va en fermer deux autres (l'unité de Biessard près de Rouen et une nouvelle unité anglaise), supprimant quatre cents à cinq cents nouveaux emplois. Parallèlement, le groupe poursuit ses investissements (500 millions d'écus au total pour les années 1990, 1991 et 1992 ; de 90 à 100 millions pour les années à venir). Des investissements qu'il a réalisés sans l'aide de ses actionnaires, soit par autofinancement, soit par emprunt (une vingtaine de banques lui ont prêté 400 millions d'écus).

La mise sur le marché boursier de 20 % à 40 % de son capital devrait d'abord favoriser son désendettement. Elle devrait ensuite permettre à ses actionnaires de valoriser partiellement leur investissement. Des accords complexes autorisent Nokia à revendre, dès 1993, ses actions à ses deux partenaires. Quant à la banque Cragnotti and Partners, elle dispose d'une option pour céder la totalité de ses parts en 1996 et 1998. A terme, James River devrait rester seul maître à bord.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITIONS

□ **Sagem se renforce dans la radiotéléphonie en rachetant Talco.** – Le groupe Sagem se renforce dans la radiotéléphonie avec le rachat de l'entreprise en difficulté Talco, spécialisée dans la radiotéléphonie privée (réseaux d'entreprises), a indiqué, mardi 17 novembre, un porte-parole de Sagem. Talco, basée à Montauban, réalise un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs et emploie environ 200 personnes. Sagem, qui a pris une participation quasitotale dans la société, réfléchit actuellement à un redressement de l'entreprise. Pour Sagem, qui est déjà présent dans le radiotéléphone, dans Pointel et dans le nouveau système GSM, Talco apportera des produits complémentaires, *« reconnus de bonne qualité sur le marché »*, dans le domaine de la radiotéléphonie privée.

□ **Swedish Match acquiert l'espagnol Grupo Fosforeras.** – La société suédoise Swedish Match, l'un des leaders mondiaux sur le marché des allumettes et briquets, a annoncé lundi 19 octobre à Stock-holm l'acquisition de la société espagnole Grupo Fosforeras (allumettes et briquets), pour un montant non révélé. Grupo Fosforeras possède une usine de production d'allumettes à Valence et une unité commerciale basée à Madrid. La société, qui emploie quelque 180 salariés, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires correspondant à 130 millions de couronnes suédoises (118 millions de francs environ). Swedish Match, filiale de Procordia United Brands, fait partie du groupe industriel suédois Procordia (agroalimentaire, pharmacie, boissons, tabacs). Swedish Match compte 13 usines et 20 filiales sur quatre continents et emploie au total quelque 4 400 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 milliards de couronnes suédoises (1,8 milliard de francs).

NOMINATION

□ **M. Franz-Josef Koerstum sera le nouveau président d'Audi.** – M. Franz-Josef Koerstum, quarante-deux ans, prendra prochainement la succession de M. Ferdinand Piech à la tête d'Audi AG, dont le siège est à Ingolstadt (sud), a annoncé la firme mardi 17 novembre. M. Piech, petit-fils de Ferdinand Porsche – fondateur de la célèbre firme automobile du même nom, – a dirigé Audi pendant près de cinq ans et doit rejoindre l'année prochaine la présidence de Volkswagen. M. Piech avait présenté, lors du dernier conseil de surveillance de la firme, la candidature de M. Koerstum, responsable du département marketing depuis mai, à la présidence du directoire.

CRISE

□ **L'Epée (horlogerie) en redressement judiciaire.** – Le groupe horloger L'Epée (pendulettes de haut de gamme, 79 salariés) a été placé en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de cette ville a nommé Mᵉ Régis Valliet administrateur provisoire. Née en 1839, la firme L'Epée est l'héritière d'une tradition qui vaut encore à son unité de fabrication de Sainte-Suzanne (Doubs) une réputation flatteuse. La crise de l'horlogerie, dans les années 70, lui a porté des coups sévères, et la crise économique actuelle, avec ses conséquences défavorables pour le commerce des produits de luxe, est venue ajouter aux difficultés. Lors de l'exercice 1991-1992, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 33 millions de francs, mais a enregistré un passif de 24 millions de francs.

ACCORDS

□ **Asahi Glass (Japon) et PPG (Etats-Unis) s'associent en Chine.** – Le groupe japonais Asahi Glass a annoncé récemment la création d'une coentreprise (joint venture) en Chine. Baptisée Dalian Float Glass, la nouvelle société aura un capital de 48 millions de dollars (260 millions de francs) et sera détenue par Asahi Glass pour 30 %, le groupe nippon Itochu (10 %), l'américain PPG (30 %) et des intérêts chinois (30 %). Dalian Float Glass investira près de 100 millions de dollars dans la construction d'une usine capable de produire, en 1995, 600 tonnes de verre flottant par jour. – *(AFP.)*

□ **Framatome : contrat d'études pour une centrale nucléaire en Arménie.** – Le groupe Framatome a annoncé récemment que la Commission européenne lui avait confié un contrat d'études sur la centrale nucléaire d'Oktemberyan en Arménie. D'un montant de 2 millions de francs environ, il s'inscrit dans le cadre du programme d'assistance aux pays de la CEI en matière de sûreté nucléaire. Du même type que Tchernobyl, donc sans enceinte de confinement secondaire, la centrale d'Oktemberyan a été mise à l'arrêt au lendemain du tremblement de terre qui a secoué l'Arménie en 1989. Confrontée à une grave pénurie d'énergie à la suite du conflit qui l'oppose à son voisin l'Azerbaïdjan, l'Arménie souhaite remettre en service les réacteurs nucléaires.

□ **Permis à points : fonds pour les routiers.** – La CFDT, FO, la CFTC, la FNCR (Fédération nationale des chauffeurs routiers), et les organisations patronales UFT (Union des fédérations de transport) et UNOSTRA ont signé vendredi 13 novembre un protocole d'accord prévoyant la création d'un *« fonds spécial professionnel »* pour la formation des routiers ayant perdu des points de permis. Il a pour objectif de *« financer les actions de formation susceptibles d'être suivies par les conducteurs »* qui le souhaitent *« en vue de la reconstitution partielle »* de points perdus, a indiqué l'UFT. Il est également destiné à leur *« attribuer une allocation de ressources pendant leur absence »*. Le protocole entrera en vigueur après son examen par la commission supérieure des conventions collectives, le 26 novembre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 novembre ↑

Mitigée

Une fois de plus, le sentiment était mitigé à la Bourse, les investisseurs ne sachant plus que faire dans un marché où les indicateurs sont des plus déconcertants. En repli de 0,22 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi peu avant l'ouverture de Wall Street un gain de 0,21 % à 1 767,87 points. Le marché demeurait très calme dans l'attente de la publication des chiffres de la balance commerciale américaine pour septembre. Les milieux boursiers s'intéressaient toutefois à quelques cas particuliers et recherchaient les grandes valeurs qui ont baissé. Ainsi, Peugeot, LVMH, le GAN et Thomson-CSF, l'UAP et le Club Méditerranée étaient en hausse.

Les opérateurs constataient des opérations d'arbitrages entre les valeurs Schneider cotées à Paris et les obligations convertibles en dollars que le groupe émet aux Etats-Unis. La Compagnie bancaire cédait plus de 6 % après la publication de son bénéfice net des neuf premiers mois de 1992 (moins 35 % pour la part du groupe à 458 millions de francs). Cette baisse a amené des analystes à réviser en baisse leurs prévisions pour les résultats du groupe en 1992. En début d'après-midi, un communiqué annonçait que la Compagnie générale des eaux a voté contre le projet de fusion Fougerolle-SAE proposé à l'assemblée générale mixte de mercredi matin. La Générale des eaux détient 34 % du capital de Fougerolle.

NEW-YORK, 17 novembre ↓

Effritement

A l'issue d'une séance marquée à nouveau par l'indécision des investisseurs et des prises de bénéfices sur les petites valeurs qui avaient le plus bénéficié des hausses, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 193,32 points en baisse de 12,44 points (– 0,39 %). Les échanges ont été modérés avec quelque 185 millions de titres traités. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse à 1 017 contre 779.

Le marché new-yorkais avait ouvert en légère hausse, bénéficiant d'un transfert de capitaux du marché obligataire après le recul des taux d'intérêt à long terme américains. Mais cette progression a été de courte durée, des prises de bénéfices frappant les petites valeurs qui avaient progressé depuis plusieurs semaines dans l'anticipation d'une reprise économique sous une présidence démocrate. L'euphorie constatée après les élections s'est dissipée et les investisseurs attendent maintenant les détails du plan de reprise économique du président élu, Bill Clinton.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 7,53 % contre 7,56 %.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Alcoa	64 5/8	64 1/2
ATT	48 1/2	48
Boeing	35 1/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	28	25 3/4
Du Pont de Nemours	48	45 7/8
Eastman Kodak	40 3/8	40 3/8
Exxon	59	58 7/8
Ford	39 5/8	38 5/8
General Electric	78	77 7/8
General Motors	31	30 1/2
Goodyear	68 5/8	68 5/8
IBM	64 7/8	64 1/4
ITT	68 1/8	68 1/2
Mobil Oil	58 3/4	58 7/8
Pfizer	76 1/2	77 3/8
Schlumberger	60 1/8	58 1/2
Texaco	59 5/8	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	118 7/8	117 1/8
Union Carbide	14 5/8	14 1/2
United Tech.	42 5/8	42
Westinghouse	12	11 1/4
Xerox Corp.	77 3/8	76 1/4

LONDRES, 17 novembre =

Surplace

Séance « pour rien » mardi 17 novembre à la Bourse de Londres où l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture sur un repli insignifiant de 0,4 point (– 0,01 %) à 2 679,2.

Les espoirs de progrès dans les prochaines discussions sur la libéralisation du commerce agricole (GATT), prévues mercredi et jeudi à Washington entre les Etats-Unis et la Communauté européenne (CEE), ont contribué à annuler la baisse enregistrée peu après l'ouverture de la Bourse. Mais l'annonce par ailleurs d'un déficit budgétaire plus important que prévu au mois d'octobre en Grande-Bretagne a refroidi les investisseurs.

TOKYO, 18 novembre ↑

Rebond spectaculaire : + 4,9 %

La Bourse de Tokyo a vivement rebondi mercredi 18 novembre en regagnant près de 5 % au cours d'une séance marquée par des achats importants de fonds de pension et des arbitrages favorables sur indices boursiers.

L'indice Nikkei a gagné 785,36 points, soit une progression de 4,9 % sur la veille, pour clôturer à 16 778,84 points dans un volume plus étoffé que lors des dernières séances.

En hausse modérée le matin, la cote a profité dans l'après-midi de rumeurs indiquant que le ministère des finances avait ordonné aux fonds de pension d'acheter massivement pour soutenir le marché.

VALEURS	Cours du 17 nov.	Cours du 18 nov.
Ajinomoto	1 220	1 270
Bridgestone	1 100	1 130
Canon	1 280	1 320
Fuji Bank	1 690	1 780
Honda Motors	1 200	1 210
Matsushita Electric	1 040	1 080
Mitsubishi Heavy	494	519
Sony Corp.	3 820	3 960
Toyota Motors	1 380	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4560	4630
B.A.C.	23 70	...
Boiron (Ly)	485	492
Boisset (Lyon)	224	224
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	820	805
Calberson	195	196 30
Cardif	737	....
C.E.G.E.P.	158	158
C.F.P.I.	247	244
C.N.I.M.	924	935
Codetour	257	255
Conforama	...	...
Creeks	111	115
Dauphin	156	....
Delmas	970	985
Demachy Worms Cie	355	....
Devanlay	950	931
Deville	98 90	99 90
Dolisos	107	109 50
Editions Belfond	200	200
Europ. Propulsion	181	181
Finacor	109	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	...
G.L.M.	445	445
Gravograph	131	131
Guintoli	720	....
I.C.C.	158	155
Idianova	47	47

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1000	1020
Internt. Computer	130	...
I.P.B.M.	41 85	39 70
Locamic	132 20	135 50
Metra Comm.	295 70	.
Molex	185	..
N.S.C. Schlumberger	755	755
Publ.Filipacchi	400	392 10
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	76	76
Serbo	150	148
Sopra	300	300
TF1	327 60	326 50
Thermador H. (Ly)	331	335
Viel et Cie	99	..
Y. St-Laurent Groupe	614	600

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 110 463

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,52	111,28	111,70
Précédent	110,58	111,36	111,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
109	1,71	2,68	0,03	0,44

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 361

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 779,50	1 794,50	1 810
Précédent	1 786	1 802	1 815

CHANGES

Dollar : 5,3580 F ↓

Le dollar refluait, mercredi 18 novembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, s'échangeant à 5,3580 francs contre 5,3955 francs à la clôture de mardi. A Francfort, la devise américaine était également en repli à 1,5924 DM, contre 1,6033 la veille.

FRANCFORT	17 nov.	18 nov.
Dollar (en DM)	1,6033	1,5880

TOKYO	17 nov.	18 nov.
Dollar (en yens)	123,88	124,22

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 nov.) .... 9 1/4-9 5/16 %
New-York (17 nov.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	16 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	101,80	101,50
Valeurs étrangères	84,40	84,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	474,25	472,79
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 796,80	1 764,44

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 nov.	17 nov.
Industrielles	3 205,74	3 193,32

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 nov.	17 nov.
100 valeurs	2 679,60	2 679,20
30 valeurs	2 004,60	1 996,40
Mines d'or	68,80	66,90
Fonds d'Etat	94,01	94,06

FRANCFORT

	16 nov.	17 nov.
Dax	1 546,95	1 545,05

TOKYO

	17 nov.	18 nov.
Nikkei Dow Jones	15 993,48	16 778,84
Indice général	1 221,33	1 271,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3590	5,3620	5,4365	5,4405
Yen (100)	4,3063	4,3106	4,3702	4,3757
Ecu	6,6325	6,6350	6,6202	6,6262
Deutschemark	3,3713	3,3718	3,3750	3,3768
Franc suisse	3,6969	3,7016	3,7194	3,7260
Lire italienne (1000)	3,9480	3,9520	3,9034	3,9095
Livre sterling	8,1650	8,1750	8,2125	8,2258
Peseta (100)	4,7052	4,7100	4,6478	4,6562

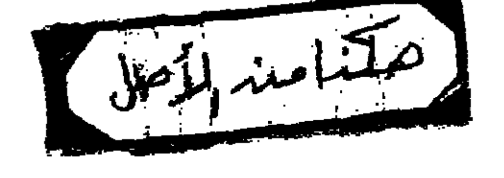
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 11/16	9 13/16
Deutschemark	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 1/2	8 5/8
Franc suisse	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4
Lire italienne (1000)	13 1/2	13 7/8	13 3/4	14 1/8	13 3/8	13 3/4
Livre sterling	7 1/4	7 3/8	7 1/8	7 1/4	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	14	14 1/4	14	14 1/4	13 3/4	14
FRANC FRANÇAIS	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2	9 1/16	9 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **La Caisse nationale de prévoyance estimée entre 7,5 et 8,5 milliards de francs.** – La Caisse nationale de prévoyance a été évaluée entre 7,5 et 8,5 milliards de francs par la Commission d'évaluation des entreprises publiques. Le prix minimal fixé à cette compagnie d'assurance-vie se situera à l'intérieur de cette fourchette. Mais le ministère de l'économie et des finances sera libre ensuite de le réévaluer. Le capital de la CNP va être ouvert à d'autres actionnaires que la Caisse des Dépôts et l'Etat. Les prochains partenaires de la CNP seront les distributeurs de ses produits, c'est-à-dire La Poste, à hauteur de 15-20 % et le réseau des Caisses d'épargne pour 10 %. L'Etat restera l'actionnaire majoritaire et détiendra entre 35 % et 45 % du capital, la Caisse des dépôts en contrôlera environ 30 %.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4890	C.N.E 3%	5050	5040	4951	- 1 96
802	B.N.P. T.P.	839	821	838	- 0 12
795	Cr.Lyon. T.P.	808	810	818	+ 1 24
1665	Renault T.P.	1605	....	....	....
1645	Rhone Poul. T.P.	1675	....	....	....
1019	Saint Gobain T.P.	1024	1035	1024	....
790	Thomson T.P.	785	785	748	- 4 71
530	ACCOR	571	570	570	- 0 18
735	Air Liquide	734	734	734	....
635	Alcatel-Alsthom	640	638	635	- 0 78
1440	Als.Superm.	1465	1436	1462	- 0 20
240	A L S P I	253	259 80	260	+ 2 77
410	AGF Sté Centrale	420	420	421	+ 0 24
124	Avenir H. Média	95	95	95	....
815	Axa (ex Cie Midi)	897	898	904	+ 0 78
147	Bafip	146	146 50	146 50	+ 0 34
60	Bail-Equipem.	64	62	68	+ 6 25
610	Bail Investiss.	640	626	635	- 0 78
370	Bancaire	361 20	345	338	- 6 42
630	Bazar H.-V.	634	....	....	....
1210	Berger (M)	1274	1267	1230	- 3 45
390	Bertrand Faure	400	400	400	....
865	Bic	910	905	913	+ 0 33
1050	B.I.P.	1076	1020	1080	+ 0 47
184	BIS	150	142	143	- 4 67
356	B N P (CI)	382 50	381	378 10	- 1 15
525	Bolloré Tech.	499 90	499	498	- 0 38
3050	Bongrain	3150	3120	3115	- 1 11
470	Bon-Marché	461	465 50	462 10	+ 0 24
485	Bouygues	515	515	519	+ 0 78
95	BP France	93	92	92	- 1 08
965	B S N	967	965	971	+ 0 41
990	Canal Plus	1058	1056	1057	- 0 09
170	Cap Gem.S.	168 30	167	168	- 0 18
171	Carnaudmetalbox	183 70	183 20	183 10	- 0 33
2350	Carrefour	2468	2461	2466	- 0 12
150	Casino	143 90	141	143	- 0 63
93	Casino ADP	93 80	95	94 05	+ 0 27
435	Castorama D.I.	475	474	476	+ 0 21
198	C.C.F.	209 40	208 20	208 20	- 0 57
33	CCMC Ly	33 50	32 20	32 20	- 3 88
325	C.D.M.E.	369 90	365	367	- 0 78
136	C.E.G.I.D.	138	137	135 30	- 1 96
38	Centrest (Ny)	43 60	44 80	44	+ 1 15
270	C.E.P. Comm.	282	280	280 10	- 0 67
77	Cerus	81 30	81	80 70	- 0 74
850	Cetelem	867	879	887	+ 2 31
189	CF Inc	189	....	....	....
230	CGI Info.	236	235	230	- 2 54
890	C G I P.	979	980	990	+ 1 12
620	CGP	610	611	611	+ 0 16
1220	Chargeurs S A.	1232	1240	1253	+ 1 70
290	Christian Dior	255 90	258	251 20	- 1 84
520	C I C A (M)	520	518	518	- 0 38
285	Ciments franc.	292	291	291	- 0 34
480	Clarins	473	474	474	+ 0 21
360	Club Méditer.	360	364	365 50	+ 1 53
670	Coles	744	737	735	- 1 21
194	Cpt. Entrep.	210	210	208	- 0 95
1140	Compt Mod.	1168	1177	1180	+ 1 03
194	CPR (Paris Réu.)	232	232	230	- 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
845	Créd. Foncier	920	901	928	+ 0 65
300	Crédit Loc France	318	318 60	318 50	+ 0 16
420	Cr Lyon.(CI)	381	380	373	- 2 10
1020	Crédit Nat.	1095	1091	1095	....
365	CSEE	400	400 10	400	....
2950	Damart	3100	3100	3060	- 1 29
345	Dassault Aviation	392 10	399	403	+ 2 78
157	Dassault Electr.	192 50	193 50	192 50	....
1470	De Dietrich	1495	1500	1471	- 1 61
470	Degremont	473 50	469 10	468	- 1 16
52	Dév.P.d.C.Aj	49	47 60	47	- 4 08
67	Dév.R.Sud-Est	64	64	64	....
275	D M C	278 90	276	278 30	- 0 57
395	Docks France	400	398	398	- 0 50
140	Dynaction	92 20	92	91	- 1 30
1950	Eaux (Gle)	2017	2017	2010	- 0 35
800	E.B.F.	783	787	787	+ 0 51
305	Ecco	355 30	348	348	- 2 05
350	Elf Aquitaine	351 30	349 10	344 70	- 1 88
1090	ElfSanofi(ExSanofi	1095	1096	1096	+ 0 09
245	Erap-Elf (Certif)	249	247	250	+ 0 40
630	Eridania-Beghin	585	587	599	+ 2 39
345	Essilor	388	382	380	- 2 06
167	Essil.Int.(DP)	187	186 50	183	- 2 14
730	Esso	775	775	774	- 0 13
1030	Eurafrance	1142	1141	1153	+ 0 96
445	Euro RSCG	448	450	450	+ 0 45
74	Eurodisneyland	72 15	71 70	72 85	+ 0 97
880	Europe 1	840	840	834	- 0 71
30	Eurotunnel	28 70	28 90	28 90	+ 0 70
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	105	104 90	104	- 0 95
240	Fives-Lille	265	266	265	....
....	Fougerolle	779	771	774	- 0 64
3250	Fromager. Bel	3370	3370	3370	....
1600	Gal.Lafayette	1900	1905	1900	....
285	G.A.N.	284	284 10	288 10	+ 1 44
425	Gascogne (B)	369	369 90	369 90	+ 0 24
1000	Gaz et Eaux	1179	1180	1156	- 1 95
650	Géophysique	610	610	595	- 2 46
690	Groupe André SA	654	652	652	- 0 31
435	Groupe Cité	435	433	428 50	- 1 95
265	GTM-Entrep.	304	304	304	....
1510	Guyenne-Gas.	1576	1585	1586	+ 0 57
107	Hachette	97 40	98	98 75	+ 1 39
410	Havas	426	423 20	425 60	- 0 09
230	Idia	230	230	230	....
280	Imétal	300 50	301	303	+ 0 83
100	Immob. Phénix	117 60	115 20	117	- 0 51
88	Ingénico	107 20	108 50	109 10	+ 1 77
7390	Inst. Mérieux	7040	7050	7120	+ 1 14
380	Interbail	413	413	408	- 1 21
410	Intertechnique	373	388	388	+ 4 02
890	J. Lefebvre	722	725	710	- 1 66
480	Klepierre	485	479	479	- 1 24
610	Labinal	533	525	530	- 0 56
300	Lafarge	312	310 50	311 30	- 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
315	Labon	260	260	260	....
3750	Legrand	3905	3949	3990	+ 2 18
2030	Legrand (DP)	2240	2289	2250	+ 0 45
162	Legris Industries	144 50	145	143	- 1 04
560	Locindus	690	695	695	+ 0 72
3780	L.V.M.H.	3700	3706	3754	+ 1 46
465	Lyon.Eaux/Dumez	487	485 20	492 40	+ 1 11
43	Majorette Ly.	37	....	....	....
255	Mar. Wendel	274 80	276 50	276 90	+ 0 76
185	Matra	196	194 10	196	....
68	Metaleurop	70 40	70 10	70 10	- 0 43
31	Micrologie In.	30 10	31	30 05	- 0 17
180	Michelin	182 40	181 50	181 90	- 0 27
82	MMB	81 40	81 60	81 80	+ 0 49
81	Moulinex	81 10	81 90	81 50	+ 0 49
800	Navig. Mixte	775	775	775	....
105	Nord-Est	119	119	119 50	+ 0 42
215	Norton (Ny)	201	208	210	+ 4 48
73	Olipar	47	47	47	....
980	Oréal	926	928	930	+ 0 43
330	Paribas	339 60	338 50	336 20	- 1 00
192	Pechiney Int.	198 10	197	198	- 0 05
235	Pechiney (CIP)	245	249 50	248 40	+ 1 39
405	Pernod Ricard	400	392 50	390 30	- 2 43
520	Peugeot	514	518	528	+ 2 72
305	Pinault	311 80	311 80	311 10	- 0 22
740	Plastic-Omn.	807	820	807	....
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	218	221	215	- 1 38
740	Primagaz	803	788	797	- 0 75
780	Printemps	711	711	740	+ 4 08
565	Promodès	576	571	575	- 0 17
290	Radiotechn.	291 90	286	285	- 2 36
5650	Redoute (La)	6140	6100	6130	- 0 16
166	Remy Cointreau	151 50	151 60	152 50	+ 0 66
520	R. Poulenc CIP	524	520	513	- 2 10
46	Rochette(La)	44 50	45	43 60	- 2 02
410	Roussel Uclaf	410	419	410	....
2790	R. Impl.Ly *	2760	2751	2760	- 0 36
152	Sade (Ny)	147 10	149 80	147 20	+ 0 07
2050	Sagem	2175	2170	2170	- 0 23
470	Saint Gobain	482 80	482	484 90	+ 0 43
1060	Saint Louis	1081	1085	1095	+ 1 30
1300	Salomon Ly.	1485	1460	1460	- 0 34
270	Salvepar (Ny)	275	275	271	- 1 45
1520	S A T.	1470	1470	1478	+ 0 54
215	Saut. Chât.	269 50	269 70	261	- 3 15
865	Saupiquet (Ns)	856	851	846	- 1 29
525	Schneider	537	535	538	+ 0 19
10 50	SCOA	11 10	10 90	10 90	- 1 80
300	Scor s.a.	315	310	310	- 1 59
325	S.E.B.	364 10	368	366	+ 0 52
410	Selimeg	418	418	419	+ 0 24
120	Sélectibanque	124	124	125	+ 0 81
114	Sextant A.	132 20	133 50	134	+ 1 36
650	S F I M.	570	575	570	....
141	S.G.E.	158	158	157	- 0 63
405	Simco	436	430	432 50	- 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
570	Sk. Rossignol	725	728	720	- 0 69
290	Sligos	298	299	299	+ 0 34
560	Société Géné.	547	549	544	- 0 55
36	Sodexco(B)	38 50	....	....	....
78	Sodero(Ns)	77 50	77	77	- 0 65
930	Sodexho	1054	1051	1050	- 0 38
75	Sogenal(Ny)	76	76	75 50	- 0 66
480	Sogerap	479	477	470	- 1 88
1070	Sommer-Allib.	1153	1145	1136	- 1 47
370	SOPHIA	370	370	370	....
815	Sovac	904	900	900	- 0 44
235	SPEP	255 80	256	255	- 0 31
215	Spie-Batignol.	279	277 90	282	+ 1 08
500	Strafor Facom	575	575	568	- 1 22
230	Suez	248 70	245	246 50	- 0 88
1090	Synthélabo	1156	1155	1150	- 0 52
113	Thomson CSF	130 50	131 50	132 40	+ 1 46
235	Total	231 70	231 90	231 90	+ 0 09
143	- (certif.)	145	145 10	145	....
158 50	Truffaut Fin.	202 80	201 90	200 20	- 1 28
410	U.A.P.	401 50	408	419 90	+ 4 58
184	U F B Locab.	193 80	180	193 40	- 0 21
150	U.G.C. DA (Rober)	110 10	113	115	+ 4 45
450	U I C.	448	440	447 90	- 0 02
430	U I F.	473	464	463	- 2 11
700	U I S.	745	742	745	....
370	Unibail	411	410	410	- 0 24
640	Valéo	690	687	690	..
118	Vallourec	124 60	123 70	128	+ 2 73
210	Via Banque	212	211	210 10	- 0 90
240	Worms et Cie	213 90	213 90	212 50	- 0 65
1230	Zodiac	1218	1210	1205	- 1 07
855	Elf Gabon	860	860	860	..
83	Amax	87 50	87 60	87 65	+ 0 17
155	Amer. Barrick	154 40	150	150	- 2 85
104	Amer. Express	114	116 20	116 20	+ 1 93
215	A.T.T.	250	246 10	245 50	- 1 80
98	Anglo Amer.C.	93 80	93 40	92 90	- 0 96
188	Amgold	170	169 70	168	- 1 18
179	Banco Santander	189	194	199	+ 5 29
720	B.A.S.F.	725	....	....	....
865	Bayer	900	872	874	- 2 89
42	Blenheim Plc	37	37 40	37 40	+ 1 08
25	Buffelsfont.	24 20	23 45	23 75	- 1 86
121	Chase Manh.	139 60	138 80	138 50	- 0 79
1890	Daimler Benz	1805	1830	1805	....
60	De Beers	59 60	58 10	57 50	- 3 85
2280	Deutsche Bank	2259	2251	2240	- 0 84
1240	Dresdner Bank	1182	1170	1171	- 0 93
40	Driefontein	34 65	34	33 50	- 3 32
235	Du Pont-Nem.	250	249	246 80	- 1 28
215	Eastman Kodak	216 80	217 70	215 30	- 0 69
9 50	East Rand	8 55	8 55	8 50	- 0 58
28	Echo Bay	25 20	25 50	25 50	+ 1 19
144	Electrolux	155	154 20	160	+ 3 23
101	Ericsson	117 50	117 30	118	+ 0 43
315	Exxon Corp.	320	317 40	317 40	- 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
198	Ford Motor	215	213 20	213 20	- 0 84
27	Freegold	25 50	25	24 50	- 3 92
11 50	Gencor	11	10 50	10 50	- 4 55
390	Gén. Elect.	420 10	417 40	416 50	- 0 86
166	Gén. Motors	164	166	163 30	- 0 43
290	Gén. Belgique	295 10	300	296 60	+ 0 51
33	Gd. Métropol.	33	32 65	32 65	- 1 06
45	Guinness	42 50	42 95	42 50	..
19	Hanson PLC	18 35	18 20	18 20	- 0 82
10	Harmony Gold.	7 95	7 80	7 60	- 4 40
280	Hewlett Packard	304	299 20	296	- 2 63
30	Hitachi	29	31 25	31 25	+ 7 76
800	Hoechst	805	781	781	- 2 98
63	Homestak.	57 90	57	57	- 1 55
86	I.C.I.	83 80	83	83 10	- 0 84
350	I.B.M.	355	351	348 40	- 1 86
330	I.T.T.	373	368 60	368	- 1 34
156	Ito Yokado	155 60	157 80	157 80	+ 1 41
48	Matsushita	44 50	46	45 50	+ 2 25
215	Mc Donald's	257 60	255 60	255 10	- 0 97
210	Merck	245 60	245 90	245 10	- 0 20
515	Minnesota M.	545	540	540	- 0 92
35	Mitsubishi	36 30	36 35	36 50	+ 0 55
320	Mobil corp.	324 40	324 40	324 40	...
315	Morgan J.P.	328	331 40	331 40	+ 1 68
3780	Nestlé	3725	3707	3679	- 1 23
111	Norsk Hydro	107	104	105 90	- 1 03
64	OFSB	55 65	57	55 10	- 0 99
1180	Petrofina	1304	1309	1301	- 0 23
395	Philip Morris	431 50	430	429 20	- 0 53
80	Philips	59 50	59 90	58 70	- 1 34
60	Placer Dome	58 95	58 20	58	- 1 61
265	Procter Gamble	293 80	288 90	286	- 2 65
153	Quilmès	151	151	149	- 1 32
14 50	Randfontein	12 90	13 05	12 90	...
240	Rhone Poul. Rorer	269 80	267 60	265 60	- 1 56
430	Royal Dutch	439	438 50	437 60	- 0 32
52	R T Z	50 95	51 30	49 50	- 2 85
12 50	Saat.& Saatch.	11 90	11 70	11 40	- 4 20
19 50	St Helena	19 40	19 10	19 10	- 1 55
340	Schlumberger	320	318 10	319 20	- 0 25
44	Shell transp.	44	43 60	43 60	- 0 91
1890	Siemens	1978	1962	1969	- 0 46
173	Sony	163 10	169 40	169 50	+ 3 92
70	Sumitomo Bank	70 50	72 45	72 30	+ 2 55
139	T D K	143	148 70	148 70	+ 3 99
44	Telefonica	48 75	48 20	53	+ 8 72
23	Toshiba	25 35	26 20	26	+ 2 56
560	Unilever	549	547	543	- 1 09
230	Unit.Techn.	227	227 30	227 30	+ 0 13
158	Vaal Reefs	145	142	142 10	- 2 00
915	Volkswagen	962	...	....	...
210	Volvo	231	225	225	- 2 60
63	West. Deep.	53 40	52	52 60	- 1 50
395	Xerox Corp	416	407 50	407 50	- 2 04
105	Yamanouchi	104 10	105 70	105 40	+ 1 25
3 62	Zambia Cop.	3 44	3 40	3 31	- 3 78

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 68	8 46
10,80% 79/94	....	2 21
Emp.Etat 13,4% 83	104 80	12 19
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 60	7 05
OAT 10% 5/2000	110 90	4 79
OAT 9,9% 12/1997	107 40	9 22
OAT 9,8% 1/1996	104 66	7 84
PTT 11,2% 85	107 40	9 88
CFF 10,30% 86	105 30	7 67
CFF 10,25% nov 90	109 55	8 96
CNA 10 % 1979	102	6 71
CNB Bques 5000F	99	3 26
CNB Paribas 5000F	....	3 26
CNB Suez 5000F	98 05	3 26
CNI 1/82 5000F	99 16	3 26
CNT 9 % 86	101	4 99
CRH 10,80% déc.85	111 90	8 68
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1030	....
Cerus	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	635	....
Ly. Eaux cv 6,5%	793	....
Thoms. cv 9,2% 88	745	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1550	....
Arbel	453	450
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	308 40	308 40
Bénédictine	2270	....
Bidermann Internat.	234 70	244
Blanzy Ouest	995	....
B T P	28	28
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	300	299
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	245 10	246
C.E.G.F (Frigor.)	711	705
Centenaire Blanzy	322	322
Ceragen	23 35	....
Champex Ny	28	28
CIC (CIP)	120 50	120 60
C.I.M.	998	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2506	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	289	289
Concorde	540	530
Conser.Mét.Prov.	12 50	....
Crédit Gén.Ind.	120	....
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	1870	....
Didot Bottin	550	540
Eaux Bassin Vichy	3001	3001
Ecia	255 50	280
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin Cl.	490	480
Fidei	380	380
Finalens	300	....
F.I.P.P.	48 70	....
F.N.A.C.	1840	1838
Foncière (Cie)	460	459 90
Fonciria	315	315
France I.A.R.D.	318 20	320 10
France SA (La)	1210	1221
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	370	365
Genefim	274	274
Gévelot	510	....
G.F.C.	358	340
Groupe Victoire	800	840
G.T.I (Transport)	237	240
Immobail	318	314
Immobanque	826	....
Im.Marseillaise	4050	4110
Invest.(Sté Cle.)	3120	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	940	930
Locafinancière	464	465
Louis Vuitton	525	....
Louvre	2035	2000
Lucia	249 90	....
Machines Bull	22 60	21 50
Mag.Uniprix	169 10	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	355	....
Mors	42	42
Navigation (Nle)	170	161 50
Optorg	235	259 10
Ordal (Cl)	534	531
Origny-Desvroise	447	....
Palais Nouveauté	1210	1211
Paluel Marmont	500	....
Parfinance	160	158
Paris France	238	....
Paris Orléans	176 10	....
Partners Invest.	370	351 50
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	823	....
Porcher	300 80	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	382	....
Publicis	500	503
Rochefortaise	117 90	117 90
Rosario	130 10	135
Rougier	206	200
S.A.C.E.R.	517	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	195	....
Saga	345	355
Saint Dominique (F.)	118 70	118
Salins du Midi	525	530
Savoisienne M.	142	....
S.C.A.C.	690	....
Secalis	520	520
S.Eaud.Part. (M)	158	152
Silic	525	528
Sevim	82 10	82
S.I.P.H.	110	105
S.M.C.I.	89	....
Sofal	475	475
Soffo	181	180
Sofical	1019	990
Sofiarm (ex Sacam)	62 50	....
Sofragi	2210	....
Soudure Autogène	605	604
Sovabail	250 20	....
Stemi	550	....
Taittinger	2010	2020
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	208	208
Ufiner	1040	1029
Vicat	460	437
Viniprix	1500	1500
Virax	110	....
Maroc Sté Brasserie	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	510	....
Akzo Nv Sico	420	....
Alcan Aluminium	84	....
American Brands	221 40	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	80 10	....
Banco Popular Espa.	473	481
B.Reglements Int.	20600	20700
Can.Pacifique	58 40	56 60
Chrysler Corp.	143 90	....
C I R.	3 97	....
Commerzbank	810	801
Dow Chemical	281 30	277 40
Fiat	17 30	....
GBL (Brux Lamb.)	439	445
Gevaert	826	830
Glaxo Holdings Ltd	89 95	....
Goodyear Tire	370	357
Grace and Co (WR)	186	....
Honeywell Inc. Im.	325	....
Johannesburg	52 20	....
Koninklijke Pakhoed	74	70 40
Kubota	21 90	22 50
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	71	....
Olivetti priv.	4 55	4 35
Pfizer Inc	412 20	415 60
Ricoh	20 50	....
Robeco	281	280 90
Rodamco NV	132 60	138
Rolinco	275 30	276 80
Saipem	4	....
Sema Group	24	24
SKF Aktiebolaget	53	....
Tenneco Inc	170 50	170
Toray Ind.	25	25
West Rand Cons.	4 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	650	....
Calciphos	74	74
C G H Cogenhor	7 25	...
Coparex	587	...
Drouot Assurances	....	...
Electro-Banque	....	...
Europ. Accum.	60	...
Europ Soutines Ind.	11 60	...
Gachot S.A.	40 10	...
Guy Degrenne	365	...
Lecteurs du Monde	187 10	187 10
Nicolas	1060	...
Particip. Perrier	275	...
Quadrans	40	...
Rorento N.V.	237	238 90
St-Gobain-Emballage	1612	....
Schlumberger Ind.	540	....
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	1	1
S.P.R. act. B	228 10	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 18/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 407	....	....	....
Ecu	6 630	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 780	....	....	....
Belgique (100 F)	16 395	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 480	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 950	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 950	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 189	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 595	....	....	....
Suisse (100 f)	371 380	....	....	....
Suède (100 krs)	89 550	....	....	....
Norvège (100 k)	82 890	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 871	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 705	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 805	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 242	....	....	....
Japon (100 yens)	4 338	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/11
Or fin (kilo en barre)	58000	57900
Or fin (en lingot)	58000	58050
Napoléon (20f)	334	332
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	332	332
Pièce Latine (20 f)	337	331
Souverain	428	435
Pièce 20 dollars	2170	2080
Pièce 10 dollars	1000	1055
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2170	2140
Pièce 10 florins	337	350

SICAV (sélection) 17/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	191 64	186 51
Amérigan	7720 88	7423 92
Amplitude	615 66	597 73
Associc.	1153 40	1153 40
Atout Futur	407 60	397 66
Aurecic	1045 89	1015 43
Avenir Alizes	1728 85	1694 85
Axa Capital	178 69	173 49
Axa Court Terme	8313 37	8313 37
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	888 86	862 97
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	774 84	752 27
Axa Europe	124 55	120 92
Axa Investments	105 88	102 80
Axa NPI	114 58	111 24
Axa Ob.Fr.Extrans	147 60	143 30
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	133 86	129 98
Axa Prem.Ex.Agepre	120 85	117 33
Axa S&I.Ex.Dr.Sele	146 67	142 40
Axa Valeurs PER	118 61	115 16
Cadence 1	1065 45	1044 56
Cadence 2	1053 10	1032 45
Cadence 3	1064 86	1043 98
Capimonétaire	6569 52	6562 96
Capioblig	6782 13	6649 15
Captacic	1388 73	1368 21
Coexis	1387 75	1353 90
Comptavalor	3670 07	3664 57
Convertimmo	325 84	319 45
Crédimer	429 57	417 16
Crédit Mutuel Capital	1340 22	1313 94◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	699 42	698 42◆
Créd.Mut.Ep.Indus.	92 92	90 43
Créd.Mut.Ep.J.	72668 82	72668 82
Créd.Mut.Ep.long.T.	192 30	187 15
Créd.Mut.Ep.Monde	1106 41	1076 80
Créd.Mut.Ep.Quatre	1112 56	1082 78◆
Dexa	1324 69	1292 38
Drouot France	824 90	800 87
Drouot Sécurité	225 45	218 88
Ecocic	1057 09	1026 30
Ecupar	125 87	122 20
Ecureuil Capitalisation	2700 40	2673 66
Ecureuil Géovaleurs	2319 53	2251 97
Ecureuil Invest.	148 74	144 41
Ecureuil Monepremière	70208 52	70208 52
Ecureuil Monétaire	41149 09	41149 09
Ecureuil Trésorerie	2537 16	2537 16
Ecureuil Trimestr.	2035 16	2015 01
Elancel	107 65	104 51
Energia	260 28	249 48
Eparcic	3767 47	3767 47
Eparcourt-Sicav	4518 37	4507 10
Epargne Associat.	26510 36	26208 51
Epargne Capital	11335 83	11223 59
Epargne Croissance	1669 02	1624 35
Epargne Oblig.	205 05	199 56
Epargne Première	15073 17	14960 98◆
Epargne-Unie	1270 03	1239 05
Epargne Valeur	429 93	418 42
Eufi Cash capi.	8273 17	8273 17◆
Eufinvest capi.	588 82	571 67◆
Euroc Solidarité	1078 76	1068 08
Eurocic Leaders	980 15	951 60
Eurodyn	1113 45	1088 29
Euro Gan	5835 16	5810 73
Europe Nouvelle	494 02	471 62
Fonsicav	15089 19	15089 19
France-gan	9442 66	9079 48
France Garantie	273 29	272 74◆
France Obligations	496 18	491 27
Francic	434 20	421 55
Francic Pierre	95 21	92 44
Francic-Régions	1078 46	1045 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 77	36 77
Fructi-Capi	44 37	43 71
Fructidor	239 76	235 23
Fructifrance action C.	878 04	856 62
Fructifrance action D.	858 18	837 25
GAN Rendement	5234 26	5156 91
Gestilion	15551 03	15473 86
Gest.Associations	170 35	166 60
Horizon	1222 59	1186 98
HLM Monétaire	14572 51	14572 51
Indicia	1002 49	982 89
Indust.Fse.Court.T.	1539 38	1539 38
Interepar	107491 22	104360 41
Interoblig	14664 57	14377 03
Intersélection Fce	512 17	502 13
Japacic	138 06	134 04
Jeuneparagne	295 25	290 89
Latitude	2351 76	2348 24
Leumi C.T.	13105 12	13105 12
Leumi L.T.	6790 95	6593 16
Lion Association	11781 49	11781 49
Lion Institution	31261 57	31183 61
Lionplus	1036 78	1016 45
Lion Trésor	2236 28	2214 14
Lion 20 000	27380 18	27380 18
Livret Bourse Inv.	548 90	532 91
Livret Portefeuil	892 23	872 07
Méditerranée	160 35	155 68
Mensuel CIC	10226 28	10125 01
Monedeo	71267 98	71267 98
Mone.J	37892 49	37892 49◆
Monévalor	85785 48	85785 48
Mutualité dépôts	14165 83	14137 55
Natio Court Terme	297183 00	297183
Natio-Epargne	18569 77	18405 71
Natio-Ep. Ret.	123 15	119 85
Natio Eparg Trésor	8201 62	8185 25
Natio-Fran.Index	971 60	945 60
Natio-Imm.	1077 55	1048 71
Natio-Inter	1493 93	1453 95
Natio-Monétaire	26398 73	26398 73
Natio-Opportunités	973	946 96
Natio-Patrimoine	1336 39	1300 62
Natio-Perspectives	1009 73	982 71
Natio-Placements	87041 44	87041 44
Natio-Revenu	1039 75	1029 46
Natio Sécurité	12582 31	12582 31
Natio-Valeurs	843 60	821 02
Nippon-Gan	4531 44	4357 16
Nord Sud Dévelop.	1640 33	1637 08
Obli-Associations	161 70	160 10
Oblicic-Mondial	2695 39	2655 56
Oblicic-Régions	1055 78	1050 03◆
Oblifutur	2997 51	2924 40
Oblig. très court	183 46	180 75
Oblilion	1420 61	1406 54
Oblisécurité Sicav	13508 09	13508 09
Oraction	995 73	971 44
Orvalor	7077 80	6939 02
Paribas Capitalisation	1586 51	1563 08
Paribas Opportunités	122 22	117 24
Paribas Patrimoine	569 16	545 96
Patrimoine Retraite	234 23	229 64
Parvalor	613 10	601 08
Placement A.	1436 09	1407 93◆
Placement J.	7555 56	7540 48◆
Placement M.	70136 25	69998 26◆
Placement Nord	894 16	876 63◆
Plénitude	134 75	130 83
Poste Croissance	22791 16	22768 39
Poste Gestion	68846 02	68846 02
Première Oblig.	11112 99	11101 89
Prévoy. Ecureuil	116 61	115 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30750 13	30750 13
Proficias	978 52	954 65
Quartz	131 45	128 24
Réalvalor	696 43	682 77
Rentacic	161 50	159 11◆
Revenus Trimestr.	5331 23	5278 45
Revenu-Vert	1164 44	1136 04
St Honoré Vie & Santé	967 92	924 03
St Honoré Bons de Tr.	11723 04	11864 72
St Honoré Global	223 73	213 56
St Honoré Invest.	746 83	712 01
St Honoré Pacifique	580 45	563 88
St Honoré PME	472 03	450 63
St Honoré Réel	15661 62	15599 22
Sécuricic	1817 29	1817 29
Sécuri-Gan	13451 84	13187 88
Sécuritaux	1452 99	1452 99
Sicasden	719 19	708 56
Sicav Associations	1925 56	1925 56
SFI-CNP Assur.	647 31	628 46
S.G. Fr. opport. C et D	1081 35	1060 15
Sicav 5.000	430 13	418 62
S.I. Est	1295 88	1258 14
Sivafrance	665 67	647 65
Sivam	384 43	374 14
Sivarente	217 16	212 90
Siventer	419 56	408 33
S.N.I.	1058 63	1027 80
Sogenfrance C et D	1090 34	1068 96
Sogépargne	306 94	300 92
Sogever	934 92	916 58
Soginter	1247 31	1222 85
Soleil Investissements	577 38	555 17
Solstice	2241 13	2235 54
State Street Act. Eur.	8779 89	8482 99◆
State Street Act. Fce.	9796 18	9510 86
St. Str. Act.Japon	9616 73	9291 53
State Street Emer. Mkt	11560 46	11004 67◆
St.Street OAT Plus	10864 47	10651 44
Stratège Actions	817 44	786
Stratège Rendement	1481 74	1435 10
Technocic	991 96	963 07
Techno-Gan	5565 68	5351 52
Thesora	692 97	686 11
Trésor Plus	1360 46	1346 99
Trésor Trimestriel	1039 25	1028 96
Trésoricic	135993 45	135993 45
Trilion	5260 55	5193 04
UAP Investissement	419 04	403 89
UAP Actions France	566 03	545 57
UAP Act. Select	600 08	578 39
UAP Aedificandi	525 54	506 54
UAP Alteh.	208 86	201 31
UAP Alto Sicav	165 63	159 84
UAP Moyen Terme	147 44	142 11
UAP Première Cat.	11399 33	10987 31
Uni-Associations	127 88	127 88◆
Uni-Foncier	1173 28	1144 66
Unifrance	562 75	549 02
Uni Régions	1209 51	1180 01
Univar	245 68	245 69◆
Univers Actions	1204 11	1174 74
Univers Obligations	1829 73	1785 10
Valorg	2140 20	2138 06
Valrea	55714 99	55687 15

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

ARCHÉOLOGIE

Datée au carbone 14

La grotte Cosquer est la plus ancienne cavité ornée du monde

M. Jean Clottes, président de la commission scientifique pour l'étude de la grotte Cosquer, a annoncé, mardi 17 novembre, les résultats des datations qui viennent d'être faites au carbone 14 dans le Tandétron (spectrométrie de masse par accélérateur) du Centre des faibles radioactivités dépendant à la fois du CNRS et du CEA. Selon ces mesures, la grotte découverte par M. Henri Cosquer en 1991 est la plus ancienne cavité ornée actuellement connue.

Quarante-cinq mains négatives, dont la silhouette est cernée de rouge ou de noir, et des milliers de tracés digitaux ont été «dessinés» sur les parois de la grotte Cosquer vers 24 000-25 000 ans avant Jésus-Christ. Plus de cent animaux (une trentaine de chevaux, des bouquetins, des bisons, des cervidés, et même neuf phoques et trois grands pingouins) ont été gravés ou peints en noir sur les mêmes parois aux alentours de 16 000-17 000 ans avant notre ère.

Ces tout nouveaux résultats font des décors de la grotte Cosquer la plus ancienne manifestation d'art pariétal du monde, puisqu'elle «bat» de quelque 2 000 ans la peinture australienne datée, dans un laboratoire canadien, à environ 22 600 ans avant Jésus-Christ, qui détenait jusqu'ici le «record» mondial d'ancienneté.

La grotte Cosquer a été découverte en juin 1991 par le plongeur professionnel Henri Cosquer. Elle s'ouvre, en effet, dans les calanques de Cassis (sur la commune de Marseille), à 37 mètres, sous la surface actuelle de la mer par une galerie étroite et noyée sur une longueur de quelque 150 mètres. Elle est donc inaccessible à quiconque n'est pas un plongeur très entraîné et expérimenté. Trois plongeurs curieux ont d'ailleurs trouvé la mort le 1er septembre 1991 en voulant aller la voir.

Aussi a-t-il fallu imaginer un système très spécial pour que les quelques préhistoriens capables de plonger (mais non spécialistes des grottes ornées du paléolithique supérieur) et les sept nageurs de combat «prêtés» par la marine nationale fassent, en juin dernier, les prélèvements pour analyses et le relevé par images vidéo et photographies sous la direction directe de Jean Clottes installé en surface sur une vire des calanques. Grâce à la liaison permanente établie entre la grotte et l'air libre par circuit vidéo et phonique, Jean Clottes pouvait demander les prélèvements à tels endroits précis, les gros plans ou les vues générales nécessaires à l'étude détaillée des peintures et gravures.

Phoques et grands pingouins

Les études et les analyses sont loin d'être achevées, mais elles ont déjà apporté beaucoup d'informations sur cette grotte peinte : la seule de tout le Sud-Est à être connue, la première à être située au bord de la mer (d'où la représentation d'animaux marins tels que les phoques et les grands pingouins), et la plus ancienne du monde (en l'état actuel des connaissances).

On sait ainsi, sans discussion possible, que les mains négatives sont antérieures aux peintures et gravures, non seulement par la datation du charbon de bois utilisé pour faire plusieurs des couleurs noires, mais aussi par le fait que seize des mains négatives ont été «tuées», selon l'expression utilisée par Jean Clottes. Ces mains, en effet, ont été rayées de stries gravées, barbouillées de traits ou de points peints, rouges ou noirs, cassées lorsqu'elles étaient faites sur des draperies de concrétions. Comme si les auteurs des peintures, venant 7 000 ou 9 000 ans après ceux des mains négatives, avaient voulu neutraliser ces anciens signes. Du moins est-ce là une hypothèse vraisemblable, qui ne pourra, bien sûr, jamais être vérifiée. Mais il est indéniable que stries et traits, tout comme certains animaux, ont été tracés par-dessus les mains négatives et leur sont donc obligatoirement postérieurs.

Avec son ancienneté, la grotte Cosquer ne relève pas de la culture magdalénienne, plus tardive, à qui on doit, entre autres, Lascaux et Altamira (Espagne). Son âge la fait contemporaine de la culture solutréenne finale. Mais le solutréen n'est pas connu en Provence où, à la même époque, s'est épanouie la culture salpêtrienne. Peut-être arrivera-t-on un jour à préciser à quelle culture appartenaient les artistes de la grotte Cosquer. En attendant, on est sûr qu'Henri Cosquer a découvert une grotte majeure.

YVONNE REBEYROL

AUTOMOBILE

La Xantia de Citroën : entre la XM et la ZX

La voiture Citroën qui sera lancée au printemps prochain, après une présentation en fanfare au Salon de Genève, aura un nom de baptême et s'appellera Xantia (le Monde du 18 novembre). C'est une innovation dans la tradition de la marque qui voulait que ses automobiles soient désignées par des lettres et des chiffres. Il s'agit d'un véhicule de dimensions moyennes (4,44 mètres de long), qui, à terme, remplacera la BX, lancée en 1982. La Xantia se placera ainsi entre la XM (haut de gamme) et la ZX, une voiture moyenne également, mais compacte.

A la XM, la Xantia prendra la suspension (hydractive) avec positions «confort» ou «sport». Les techniques de ce système associent hydraulique et électronique. A la ZX, le nouveau véhicule prendra son train autodirectionnel. Il s'agit d'un procédé qui permet aux roues arrière de suivre, dans certaines conditions de vitesse et de courbe, le mouvement des roues avant.

Quatre freins à disque avec ABS, cinq portes et volume intérieur généreux, ligne dans le vent, motorisation de 103 à 155 chevaux (16 soupapes), la relève qui s'annonce dans le milieu de gamme produit par la marque aux chevrons semble être, techniquement, largement à la hauteur de la concurrence.

Il reste, à première vue, que la Xantia risque, plus que la BX, de faire, de l'ombre tant à la XM qu'à la ZX. Un effet de cannibalisme entre modèles d'une même marque ou d'un même groupe n'est jamais souhaitable. Les tarifs qui seront demandés pour la nouvelle voiture nous éclaireront à ce propos.

C. L.

Semaine de la bonté

Cas nº 33. – Agé de quarante-cinq ans, marié et père de quatre enfants, M. L., artisan-tailleur de pierres (sculpteur), veut se relever d'une faillite et ne veut plus être chômeur, assisté par le RMI. Pour sortir de sa situation sociale difficile, et pour pouvoir reprendre son activité artisanale, il voudrait construire un petit atelier dans le prolongement de sa maison. La commission d'insertion lui a accordé une aide exceptionnelle, la mairie de sa ville également. M. L. garde donc l'espoir d'utiliser ses capacités professionnelles et même d'employer son fils aîné qui rentre du service militaire. Il a déjà obtenu des commandes fermes. Pour terminer son atelier, une somme de 6 000 francs lui serait nécessaire.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP 4 – 52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**

□ **Journée nationale du yoga, dimanche 22 novembre.** – A l'initiative de l'Union nationale du yoga et de la Fédération des enseignants du yoga, aura lieu, dimanche 22 novembre, la troisième journée nationale du yoga. Il s'agit d'une Journée d'information sur cette pratique. Les cours dispensés seront gratuits.

► **Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY), 3, rue Aubriot, 75004. Paris. Tél. : 42-78-03-05.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 NOVEMBRE

« Hôtels et curiosités du Marais, l'étrange dédale du village Saint-Paul, les vestiges du mur de Philippe Auguste, les synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures et 14 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Nouvelles salles du Musée Carnavalet, des origines de Paris au quinzième siècle », 14 h 15, 23, rue de Sévigné (E. Romann).

« L'art du dix-huitième siècle dans les collections du Musée Cognacq-Jay » (limité à dix-huit personnes), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Monuments historiques).

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne, près de la caisse (D. Fleuriot).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quartier des Gobelins. La Reine Blanche, etc. », 14 h 30, devant la mairie, place d'Italie (Sauvegarde du Paris historique).

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, devant le portail central (M. Hager).

« Le Marais : du quartier Saint-Paul au quartier de la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (A nous deux, Paris).

CONFÉRENCES

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Rome et son empire » (Clio).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « La lumière du divin dans la Prague gothique de Charles IV », par S. Saint-Girons (Perspective et lumière).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Trois cents ans d'histoire plus vingt ans d'amitié : l'église Saint-Louis de la Salpêtrière », par M. Vessier (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Centre national des lettres, 53, rue de Verneuil, 18 h 15 : « Delacroix au Palais-Bourbon », par F. Monet (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

102 bis-104, rue de Vaugirard, 19 heures : « Apprendre à grandir dans son corps », par M. Flak (participation : 100 francs, avec repas – Le Forum).

Musée social, 5, rue Las Cases, 20 h 30 : « L'interprétation des rêves en thérapie : la présence du désir », par B. Lempert (L'Arbre au milieu).

CARNET DU Monde

Naissances

– Dan MIHAÏLEANU et Lélia, née Constantinescu, ont la joie d'annoncer la naissance de

Max, Yoah,

à Paris, le 5 novembre 1992.

32, rue de la Glacière, 75013 Paris.

Décès

– La famille Cornabé, Didier Fournier et Huw Daniel, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur amitié et ont compati à leur douleur pour la perte de

Gilles CORNABÉ,

décédé à Paris le 29 octobre 1992.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Eustache (métro Les Halles), le mardi 24 novembre, sa date anniversaire, à 12 heures.

Le bénéfice de la quête sera reversé à divers organismes pour la recherche médicale.

– Joël Dessaint et Mercedes Conde, Max et Jacqueline Dessaint, Dwain et Cécile Kennedy, Les familles Dessaint, Kennedy, Giraud et Conde, ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand DESSAINT,

survenu le 10 novembre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Taverny (Val-d'Oise), le 16 novembre.

Ils prient tous leurs amis d'avoir une pensée pour lui ainsi que pour son épouse,

Simone,

disparue le 19 février 1991.

23, rue Marie-Debos, 92120 Montrouge.

– M. et Mme Fernand Guimard, son beau-frère et sa belle-sœur, et leurs enfants, Mme Paul Guimard, sa belle-fille, Marie-Lucie et Didier Keisser, Anne-Marie Guimard, Pierre et Dahbia Guimard, François et Martine Guimard, ses petits-enfants, Julien, Laurence, Caroline, Marc-Olivier, Xavier et Louis-Damien, ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès, le 17 novembre 1992, à Saintes (Charente-Maritime), dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Yvonne GUIMARD,
née Fournier.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 novembre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Pierre, à Saintes.

Ni fleurs ni couronnes.

13, rue Cuvilliers, 17100 Saintes.

– Mme N. Suzanne Harsany, Ses quatre enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Zoltan-Etienne HARSANY,
proviseur honoraire,
historien,
docteur ès lettres,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
prix de l'Académie française,
membre des académies de Lorraine, d'Alsace et de Savoie,
médaillé militaire,

survenu le 16 novembre 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Landauer, son époux, MM. Francis et Didier Landauer, ses enfants, Mlle Sonia et M. Patrice Landauer, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Arlette LANDAUER,
née Weill,

survenu à son domicile, le 14 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

45, rue de Maubeuge, 75009 Paris.

– Ses enfants, Et petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Eljasz ROSENSTEIN,

survenu le 16 novembre 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 novembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, allée Georges-Pompidou, 94300 Vincennes.

– Mme Roger Müller, née Marie-José de Véron de la Combe, M. et Mme Bernard Müller et leurs enfants, M. et Mme Philippe Müller et leurs enfants, M. et Mme Christian du Moulinet d'Hardemare et leurs enfants, M. et Mme Guillaume Müller et leur fils, M. et Mme Régis Müller et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de

M. André MÜLLER,

survenu, le 16 novembre 1992, à l'Institut Curie, à Paris, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, le jeudi 19 novembre, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

22, rue Alsace-Lorraine, 41000 Blois.
2, avenue de Messine, 75008 Paris.
50, rue de Bellevue, 14400 Bayeux.
9 bis, rue Stanislas, 75006 Paris.
41, avenue de Saxe, 69006 Lyon.

– Le président du conseil d'administration, Le directeur général, Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Ses amis, Et ses collègues, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 16 novembre 1992, de

M. André MÜLLER,
directeur de la stratégie
à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

– Mme René Roblot, née Françoise Béna, a la très grande tristesse de faire part du décès de son époux, le

recteur René ROBLOT,

survenu le 5 novembre dans sa quatre-vingtième année.

– Mme Julien Saby, Et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien SABY,

survenu le 15 novembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Claude CAHEN,
historien de l'islam médiéval.

Son enseignement, sa gentillesse, son humour, restent présents parmi ceux qui l'ont connu.

Avis de messe

– A l'occasion de la

Fête nationale libanaise,

une messe sera célébrée, pour le Liban, le dimanche 22 novembre 1992, à 11 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

– **Mgr Lucien METZINGER**
de la congrégation des Sacrés-Cœurs,
évêque d'Ayaviri (1958-1970),
président de la commission épiscopale des moyens de communication sociale (1968-1986),
secrétaire général de la conférence épiscopale péruvienne (1971-1982),
résistant, déporté à Dachau,
officier de la Légion d'honneur,

est entré dans la paix de Dieu le 23 octobre 1992 à Lima (Pérou).

Les Pères de la congrégation des Sacrés-Cœurs vous invitent à la messe qui sera célébrée pour lui le vendredi 20 novembre, à 18 heures, en la chapelle des Sœurs des Sacrés-Cœurs, 35, rue de Picpus, Paris-12e.

Services religieux

– Un office religieux sera célébré le 22 novembre 1992, à 17 h 15, en la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, Paris-9e, à la mémoire de

Serge BENSOUSSAN,

décédé le 22 octobre, à Paris.

Communications diverses

– Jeudi 19 novembre 1992, à 20 h 30 : CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, tél. : 42-71-68-19, *Bernard Lazare*, éditions de Fallois, présenté par Jean-Denis Bredin, de l'Académie française.

– La Fondation Claude-Pompidou recherche des volontaires pour ses services « Volontaires pour enfants handicapés », Paris, région parisienne, Bourges, Montpellier, Orléans, Poitiers. Tél. : 45-08-45-15. (Prochaine session de formation : début décembre 1992.) « Volontaires à l'hôpital », Paris, Bondues, Clermont-Ferrand, Cognac, Comines, Compiègne, Epernay, Giens, Grenoble, Montpellier, Noyon, Tourcoing. Tél. : 45-08-45-99.

– Le samedi 21 novembre 1992, à 14 h 30, la Société de l'histoire du protestantisme français invite le public à assister à la séance de clôture du colloque « Les protestants français pendant la seconde guerre mondiale ». Table ronde : « Les chrétiens dans la tourmente » (André Dumas, Madeleine Barot, Germaine Ribière, André Mandouze, Joseph Fiséra). Conférence de clôture par le professeur René Rémond. Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne.

Soutenances de thèses

– Le samedi 19 décembre 1992, à 14 heures, à l'université de Toulouse-Le Mirail (salle du Château), Michel Zimmermann soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat sur « Culture et politique aux origines de la Catalogne (IXe-XIIe siècles) » (directeur : Philippe Wolff).

Ordre du mérite

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

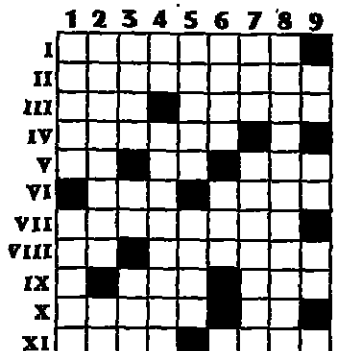
MM. Pierre Jacquinot, membre de l'Institut ; André Lemaire, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Jean Lassner, professeur honoraire à la faculté de médecine de Cochin-Port-Royal ; Jean Lescure, écrivain ; Edmond Malinvaud, économiste

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5914



HORIZONTALEMENT

I. Si on la frappe, c'est pour avoir un bon souvenir. – II. Peuvent être reprochées au pécheur. – III. Avant l'heure. Peut attaquer en dormant. – IV. Un beau rêve. – V. Agrément étranger. Interjection. Abréviation qui prouve qu'on n'a pas tout dit. – VI. Peut être perché dans le Jura. Pilier dans un coin. – VII. Grande vitesse. – VIII. Respectés par le traditionaliste. On en doit un à Newton. – IX. Joli couvert. Vieux loup. – X. Se déclare à l'oreille. Préposition. – XI. Meurtri. Beaux, à l'école.

VERTICALEMENT

1. Interjection qui incite à écraser. Le Front populaire. – 2. Faciles à démonter. Possessif. – 3. Mot évitant une répétition. Symbole. Coule à l'étranger. – 4. Fait souvent un pli. Brûle des vaisseaux. – 5. Auteur d'un livre. Mauvais pli. – 6. Champ de bataille. Sort du Jura. – 7. On lui doit le respect. Voler comme une grue. – 8. Peut devenir très lourd quand il y a beaucoup d'ardoises. – 9. Une fraction de seconde. La moitié de cent. Participe.

Solution du problème nº 5913

Horizontalement

I. Monokini. – II. Egarement. – III. Ni. Erato. – IV. Ave. Amour. – V. Genet. Bu. – VI. Friable. – VII. Caen. Ris. – VIII. Lin. Epia. – IX. Otto. Isba. – X. Fesser. Li. – XI. Té. Alèses.

Verticalement

1. Ménage. Loft. – 2. Ogive. Citée. – 3. Na. Enfants. – 4. Ore. Ere. Osa. – 5. Kératine. El. – 6. Imam. Pire. – 7. Neto. Bris. – 8. Inoubliable. – 9. Rues. Ais.

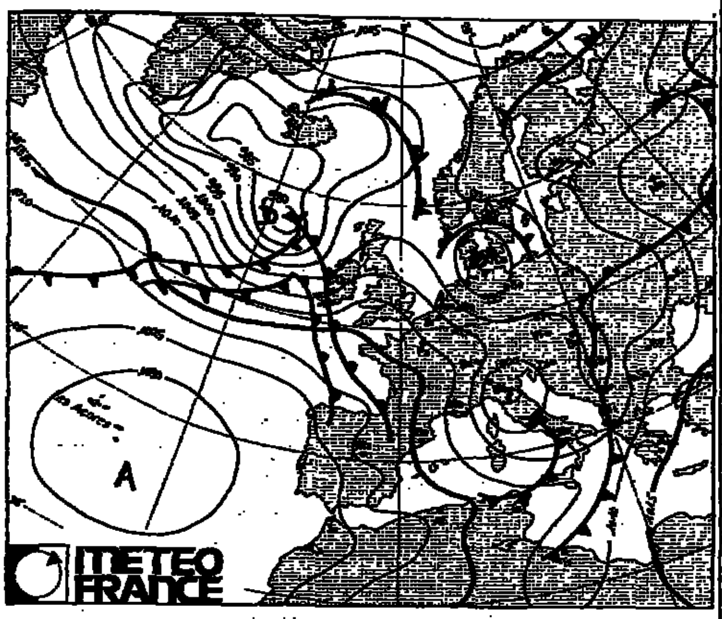
GUY BROUTY



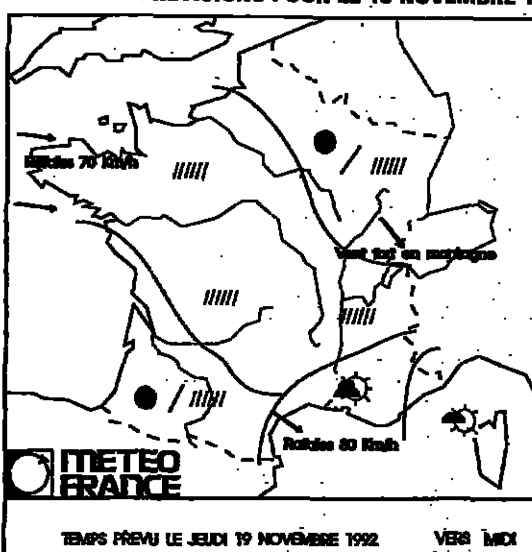


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1992



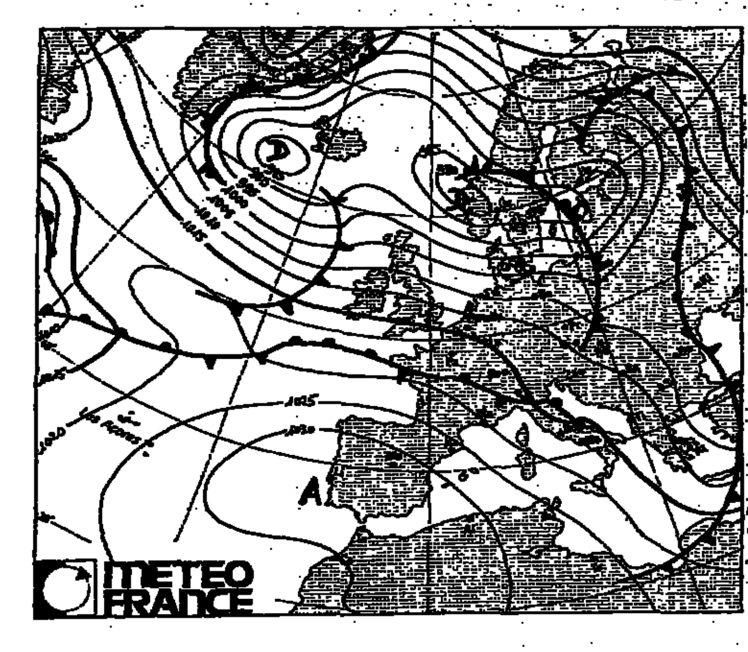
Jeudi : pluies et douceur gagnent le pays. – Dès le matin, une zone de pluies envahit la France. Elle épargnera les régions du Nord et du Nord-Est, où *le ciel restera bien chargé. Sur le pourtour méditerranéen,* le soleil fera des apparitions.

Sur le Sud-Ouest, ces pluies seront plus faibles, et quelques rares éclaircies apparaîtront en fin d'après-midi.

Sur les côtes de Bretagne et de Vendée, les vents souffleront de secteur ouest à 70 km/h. On notera la présence de tramontane sur le Languedoc-Roussillon, soufflant de 80 km/h à 90 km/h.

Les températures seront relativement douces pour la saison, avec, le plus souvent, 6 degrés à 10 degrés le matin. L'après-midi, on aura entre 11 degrés et 14 degrés sur la majeure partie de la France, avec 16 degrés à 17 degrés sur le Sud, jusqu'à 20 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima* et temps observé le 18-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-11-1992 à 18 heures TUC et le 18-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	16	7	O
BIARRITZ	13	10	P
BORDEAUX	13	7	C
BOURGES	7	0	D
BREST	10	5	P
CAEN	9	3	C
CHERBOURG	10	3	P
CLERMONT-FER.	8	2	N
DIJON	7	3	C
GRENOBLE	6	2	D
LILLE	7	2	D
LIMOGES	8	1	B
LYON	7	3	C
MARSEILLE	12	5	D
NANCY	6	3	C
NANTES	11	1	C
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	8	2	D
PAU	11	8	C
PERPIGNAN	11	7	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N
RENNES	13	4	C
ST-ETIENNE	6	2	C
STRASBOURG	8	1	C
TOULOUSE	11	6	N
TOURS	7	1	C

ÉTRANGER

ALGER	18	10	D
AMSTERDAM	8	6	N
ATHÈNES	19	19	C
BANGKOK	32	23	D
BARCELONE	16	4	D
BELGRADE	17	8	C
BERLIN	10	4	C
BRUXELLES	6	2	D
LE CAIRE	27	17	D
COPENHAGUE	7	2	B
DAKAR	28	24	D
DELHI	25	10	N
GENÈVE	6	1	C
HONGKONG	26	20	N
ISTANBUL	17	14	D
JÉRUSALEM	23	12	D
LISBONNE	17	14	C
LONDRES	8	0	C
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	4	0	C
MADRID	17	12	N
MARRAKECH	19	7	D
MEXICO	18	10	D
MILAN	10	– 2	D
MONTRÉAL	1	– 2	C
MOSCOU	0	– 1	C
NAIROBI	25	14	D
NEW-YORK	9	3	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	20	14	D
PÉKIN	7	6	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	7	D
SÉVILLE	22	9	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	2	1	C
SYDNEY	22	17	C
TOKYO	14	10	N
TUNIS	18	11	P
VARSOVIE	6	41	P
VENISE	14	5	C
VIENNE	7	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

PPDA et les pharmaciens

AU siècle dernier, le Pierre Botton de l'époque eût sans doute confié le rôle d'honorable décoratif dans ses repas d'affaires à un général en retraite ou à un évêque. De nos jours, cette tâche était donc, si l'instruction devait confirmer les assertions de l'homme d'affaires inculpé (*le Monde* du 18 novembre), devolue à PPDA. Le journaliste vedette, affirme Pierre Botton, aurait été convié à des voyages exotiques parce que sa seule présence faisait vendre des pharmacies.

Le plus étonnant est que cet argument de Pierre Botton, à y bien réfléchir, apparaît plausible. Nous vivons une époque où la présence de PPDA sur le bord d'une piscine peut effectivement apparaître *comme une garantie de sérieux* aux yeux de pharmaciens qui sont pourtant des gens sensés. Magie de la télé et, plus précisément, de cet instant sacramentel dont on n'a pas fini de mesurer les sortilèges : le journal télévisé. La sorcellerie eût-elle fonctionné avec Dechavanne ou Guillaume Durand ? Ce n'est pas sûr. Parce qu'en exhibant PPDA à ses clients sur le bord de sa piscine, ce n'est pas seulement de la poudre aux yeux, du plaisir gratuit, que Botton leur offrait. *C'était l'actualité incarnée.*

Entre la «télé n'importe-quoi» qui chamboule tous les anciens repères, et le bas monde, dans lequel les pharmaciens savent bien *que les millions ne se décrochent* pas à « La roue de la fortune », PPDA constituait une sorte de trait d'union. Il s'employa d'ailleurs toujours à faire savoir que la star, en lui, n'avait pas tué le simple mortel. Demi-dieu à qui on demandait des *autographes, il s'efforçait de se* montrer aussi «journaliste», pataugeant dans la tourbe des drames du monde. D'où ces tentatives de s'affubler périodiquement du masque de l'intrépide Rouletabille planétaire, allant traquer le scoop dans les plus inaccessibles forteresses : on se souvient des fameux «voyages de PPDA», chez Saddam Hussein ou Fidel Castro.

En un mot, une partie de sa magie tenait à ce qu'il semblait davantage «crédible» que la chaîne qui l'employait. A cette crédibilité, l'interview tronquée de Fidel Castro porta un premier coup. Avoir croqué la pomme avec Pierre Botton pourrait être plus ravageur encore : quelles que soient les suites judiciaires de l'affaire, le voilà d'ores et déjà condamné – comme le montra le « 20 heures » de mardi – à faire silence sur un important feuilleton de l'actualité. Combien de temps *le demi-dieu pourra-t-il* ignorer les tentations du mortel ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 18 novembre

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.40 Côté enfants.
22.45 Magazine : Le Point sur la table. Présenté par Anne Sinclair. Crise de confiance, crise économique, chômage, qui va nous en sortir ? Invités: Martine Aubry face à Alain Juppé.
0.10 Divertissement : le Bébête show.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : La Place du père. De Laurent Heynemann.
22.25 Première ligne. Pancho Villa, documentaire de Michel Honorin.
23.20 Journal, Météo et Visages d'Europe.
23.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada, en collaboration avec *le Monde* et France-Inter. La République de V à VI. Invités : Nicolas Sarkozy ; Julien Dray ; Gérard Longuet ; Jean-François Revel ; Brice Lalonde ; Georgette Elgey ; Ivan Levaï ; Jean-Marie Colombani et Bruno Frappat, nos collaborateurs.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 21.00

20.30 Le Journal du cinéma. Spéciale Béatrice Dalle.
21.00 Cinéma : La Liste noire. ■ Film américain d'Irwin Winkler (1990).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Echec et mort. □ *Film américain de Bruce Malmuth* (1989) (v.o.).
0.20 Cinéma : J'ai engagé un tueur. ■■ Film finno-suédo-franco-britannico-allemand d'Aki Kaurismäki (1988) (v.o.).

ARTE

20.40 Documentaire ; Mes années de lutte. De Larry Weinstein. Portrait du compositeur Arnold Schoenberg.
22.00 Musique : Arnold Schoenberg. L'Attente. Texte de Marie Pappenheim. Direction musicale : Esa-Pekka Salonen, avec l'Orchestre symphonique de la radio suédoise et Karan Armstrong.
22.35 ▶ Documentaire : Lumumba, la mort du prophète. De Raoul Peck.

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45).
20.45 Série : Aldo tous risques. *Aldo Maccione expert en assurances.*
22.30 Téléfilm : Bahamas connection. De Tom Wright.
0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Dominique De Wespin.
22.40 Les Nuits magnétiques. Un demi-chagrin en bon état.
0.05 Du jour au lendemain. André Breton.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 novembre 1991 à Genève) : Le Devoir du premier commandement, Singspiel sacré K 35, de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos ; sol. : Edith Mathis, Brigitte Fournier, Christa Goetze, sopranos, Frieder Lang, William Ingle, ténors, Michel Perret, *clavecin.*
22.00 Concert. Fa Si, de Bério, par Michel Fischer, orgue ; Syrcus, de Teruggi, par Florent Jodelet, percussions, et Daniel Teruggi, syter ; Suite II, de Sikora, par Elisabeth Chojnacka, clavecin, et Daniel Teruggi, syter.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Jeudi 19 novembre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 *Côté enfants.*
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire. Les Zombies, d'Yves Rénier.
22.25 Documentaire : Prostitution. De Mireille Dumas. 2. Jeune homme à louer. *Portrait de deux jeunes homosexuels.*
23.30 *Journal, Météo et Bourse.*
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.35 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Vincent Scotto.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga.
18.30 Le Jeu !
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. L'Abbé Pierre et ses compagnons, de Caroline Glorion et Christian Hirou ; Les « casques bleus », de Pascale Deschamps et Jean-Michel Lemaire.
22.05 Téléfilm : *Le Sang du pavot.* D'Alastair Reid, avec Bill Patterson, Julia Ormond (2e partie).
23.50 Journal, Météo et Visages d'Europe.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.27 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invité : Francis Huster.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Ecoute-moi, Amirbar,* d'Alvaro Mutis.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Belle de jour. ■■■ Film français de Luis Bunuel (1966). Avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Michel Piccoli.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Cinéma : Hôtel des Amériques. ■■ Film français d'André Téchiné (1981). Avec Catherine Deneuve, Patrick Dewaere, Etienne Chicot.

CANAL PLUS

16.25 Cinéma : Touche pas à ma fille. □ Film américain de Stan Dragoti (1989). Avec Tony Danza, Catherine Hicks, Ami Dolenz.
18.00 Canaille peluche. Les Aventures de Carlos.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Gérard Fusil.
20.05 Sport : Football. PSG-Auxerre. Match avancé de la 15e journée du championnat de France de D1, en direct.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Bons baisers d'Hollywood. □ Film américain de Mike Nichols (1990). Avec Meryl Streep, Shirley McLaine, Dennis Quaid (v.o.).
0.15 Le Journal du hard.
0.20 Cinéma : Barbara. *Film français, classé X, de John Love* (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Mireille Balin, Gabriel Gabrio (rediff.).
19.00 Documentaire : L'Empire déchiré. De Stanislav Krzeminski. 2. L'Immensité russe.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Clandestins en Chine. *Soirée conçue par Sylvie Jézéquel, Jean-Denis Bonan et Christophe Nick.*
20.41 Documentaire : 92 ans de violence.
20.55 Documentaire : Voyage clandestin en Chine. De Jean-Denis Bonan et Christophe Nick.
21.40 Clip : Cui Jian.
21.50 Reportage : Rescapés du laogai. De Christophe Nick et Jean-Denis Bonan.
22.20 Documentaire : Où va le dernier des empires ? De Jean-Denis Bonan.
22.45 Documentaire : Encres de Chine. D'U. Gautier, J.-D. Bouan et J.-N.- Delamarre.
23.05 Cinéma : Un matin couleur de sang. ■ Film chinois de Li Shao Shon (1990, v.o.).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Série : L'Heure du crime.
17.30 Série : Campus Show.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 *Météo 6.*
20.45 Cinéma : Les Mongols. ■ Film franco-italien d'André de Toth (1960). Avec Jack Palance, Anita Ekberg, Franco Silva.
22.50 Cinéma : Comment draguer toutes les filles. □ Film français de Michel Vocoret (1981). Avec Yves Thuillier, Emmanuel Karsen, Jean-Luc Azra.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'Eglise, l'Amour et la Pierre, d'après des textes de René Bichet.
21.30 Profils perdus. Louis Armand (1905-1971).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les chants de l'igname.
0.05 Du jour au lendemain. Sarane Alexandrian (Madeleine Novarina).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Pulcinella, Concerto pour violon et orchestre en *ré* majeur, Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Chantal Juillet, violon.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Au conseil des ministres

L'acheminement du riz pour la Somalie

Avant le conseil restreint consacré aux négociations du GATT, le conseil des ministres, réuni mercredi matin 18 novembre, a notamment adopté un projet de loi relatif à la protection du paysage *(lire page 19)* ainsi que le projet de loi de finances rectificative pour 1992 *(lire page 11)*. Sur ce dernier projet, M. Pierre Bérégovoy a déclaré que *« dans les circonstances économiques et internationales actuelles, c'était le meilleur collectif que l'on puisse présenter »*. Il a également invité l'opposition à *« ne pas, dans le même temps, demander des dépenses supplémentaires sans accepter des recettes correspondantes »*.

Deux autres projets de lois ont été examinés, permettant d'étendre les dispositions des accords européens de Schengen au Portugal et à l'Espagne.

Au cours de ce même conseil, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a précisé que, concernant l'expédition du riz en Somalie, deux ponts aériens permettraient d'acheminer une partie de ces vivres à partir de Djibouti et du Kenya.

Le communiqué de l'Elysée

A l'issue du conseil restreint, réuni mercredi 18 novembre par M. François Mitterrand pour déterminer la position française à l'étape actuelle des négociations du GATT, le service de presse de l'Elysée a publié le communiqué suivant :

« Un conseil restreint réuni à l'initiative du président de la République a pris connaissance du compte-rendu des réunions qui se sont tenues au sein de la Communauté européenne sur les négociations du GATT.

» Le conseil rappelle que la France a toujours souhaité un accord global et équilibré, bénéfique pour l'économie mondiale. Il constate que les conditions n'en sont pas actuellement remplies. Il rappelle l'opposition de la France à tout engagement de la Communauté qui ne serait pas compatible avec la réforme de la politique agricole commune, adoptée le 21 mai 1992.

» Le gouvernement saisira le Parlement de l'état des discussions du GATT et recommandera l'adoption d'une déclaration sur l'ensemble de la négociation. »

Alors que la grève se durcit

La RATP négocie avec les syndicats grévistes

La direction de la RATP et les quatre syndicats grévistes (SAT-autonomes, CGT, GATC-autonomes et Indépendants) ont entamé des discussions, mercredi 18 novembre, alors que la grève lancée dans le métro parisien de 5 à 7 heures et de 17 à 21 heures a été plutôt plus suivie mercredi matin que la veille, avec 51 % de grévistes contre 45 %, selon la direction. La ligne B du RER, qui avait roulé normalement mardi matin, a été sérieusement perturbée (un seul train à l'ouverture du réseau) ainsi que les lignes 13 (Saint Denis-Châtillon, 1 train sur 12 à 6 h 45) et 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt, 1 train sur 7) du métro. A 6 h 45, la ligne 7 (La Courneuve-Villejuif) ne fonctionnait pas du tout. En revanche, d'autres lignes (comme la 1 et la 6), qui avaient été très perturbées, ont plutôt mieux roulé avec une rame sur deux et une rame sur trois respectivement.

La veille au soir, le trafic avait évolué en dents de scie : alors que vers 18 heures, il était semblable à celui de la matinée, la situation se dégradait vers 19 heures à l'arrivée de l'équipe de nuit. Les syndicats maintiennent leur mot d'ordre de grève jusqu'au lundi 23 novembre, la direction n'ayant pas été encore avertie d'une prolongation mardi 24 novembre. Interrogé mercredi 18 novembre sur Europe 1, le ministre des transports, M. Jean-Louis Bianco, a appelé à la négociation, estimant que la grève n'avait plus lieu d'être puisque le projet de réforme touchant les conducteurs était gelé.

Etablissant un parallèle avec l'interdiction de grève qui touche les gardiens de prison, il a également souligné l'inutilité de faire une loi sur le service minimum si celle-ci n'était pas appliquée.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 31 à 42

Le numéro du « Monde » daté 18 novembre 1992 a été tiré à 484 133 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Ezra Pound

Philippe Sollers, qui a lu la biographie d'Ezra Pound par Humphrey Carpenter, présente celui dont Joyce disait qu'il était « un miracle d'effervescence et d'entrain, un paquet d'électricité aux décharges imprévisibles ».

Au sommet d'Edimbourg

M. Delors présentera un plan de grands travaux publics européens

Dans une interview accordée au *Washington Post* et publiée par le *International Herald Tribune* mercredi 18 novembre, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a confirmé son intention de proposer lors du sommet européen d'Edimbourg, les 11 et 12 décembre, un programme de grands travaux européens. Ce projet, évoqué à Bruxelles ainsi que dans plusieurs capitales depuis quelques semaines, aurait pour objectif de relancer l'activité économique, actuellement languissante en Europe. *« Des mesures de relance sont nécessaires pour donner un nouvel élan à l'économie et à l'idée européenne »*, a déclaré le président de la Commission.

Les projets de M. Delors ne sont pas encore connus dans le détail, mais il s'agirait principalement d'organiser une concertation des Etats membres sur la mise en œuvre de grands travaux, notamment dans le secteur des transports. Une telle démarche, semblable à celle proposée par le président américain élu M. Bill Clinton, serait génératrice d'emplois, et permettrait d'améliorer les réseaux de communication entre la CEE et l'Europe centrale et orientale.

□ **Le parquet de Paris requiert un non-lieu dans l'affaire Mécili.** – Le parquet du tribunal de grande instance de Paris a requis un non-lieu dans le dossier de l'assassinat d'Ali Mécili, l'opposant algérien tué à Paris le 7 avril 1987. Un mois après le meurtre, le principal suspect, Abdelmalek Amellou, avait été expulsé vers l'Algérie en *« urgence absolue »* en vertu d'un arrêté du ministère de l'intérieur, dirigé à l'époque par M. Charles Pasqua *(le Monde* du 8 janvier 1991). Le 28 mars 1988, le juge d'instruction avait demandé aux autorités algériennes de procéder à différentes vérifications et d'entendre les personnes considérées comme suspectes, notamment M. Amellou, mais les autorités algériennes avaient répondu que leurs recherches s'étaient révélées *« vaines et infructueuses »*.

Les bijoux de la princesse

La vente aux enchères des bijoux de la princesse Gloria von Thurn und Taxis (trois cents lots), organisée à Genève par Sotheby's, la firme anglo-saxonne, a rapporté, mardi 17 novembre, un montant total de 13 millions de dollars (environ 70 millions de francs). L'une des pièces maîtresses de cette vente était le diadème orné de plus de deux cents perles et de près de deux mille diamants, commandé par Napoléon III pour son mariage avec l'impératrice Eugénie en 1853. Il a été adjugé 850 000 francs suisses (environ 3 millions de francs) à la société des Amis du Louvre, qui l'achetait pour le compte du musée français.

Mais le clou de la soirée était la tabatière de Frédéric II de Prusse, réalisée à Berlin en 1760 et incrustée de diamants, de rubis et d'émeraudes. Elle a été achetée 2,3 millions de francs suisses (environ 8,5 millions de francs).

La vente avait été décidée par la princesse pour réunir le montant des droits de succession qu'elle doit régler après la mort de son mari Johannes, onzième prince von Thurn und Taxis, décédé en 1990, dont la fortune est estimée entre 1,5 et 3 milliards de dollars.

Selon un sondage SOFRES

Les Français sont plus solidaires mais plus exigeants à l'égard des chômeurs

D'après un sondage, réalisé par la SOFRES pour le compte du ministère du travail (1), les Français ont, en un an, durci leurs appréciations sur le chômage et les chômeurs. S'ils souhaitent une solidarité plus forte, notamment à l'égard des chômeurs de longue durée, ils sont plus exigeants envers eux : il faut qu'ils recherchent plus activement un emploi.

Chômeurs ou non, avec ou sans chômeurs autour d'eux, les Français ont, dans l'ensemble, une bonne connaissance des données du chômage. Sauf pour le nombre de fraudeurs, que 57 % surestiment largement.

Telle est du moins l'une des conclusions de l'enquête par sondage, réalisée pour la deuxième année consécutive par la SOFRES, à la demande du ministère du travail. Plus de la moitié d'entre eux (52 %) citent un chiffre compris entre 2,5 et 3 millions de demandeurs d'emploi. Une large majorité (64 %) situent bien entre 50 % et 80 % la proportion de ceux qui touchent une allocation et ils savent évaluer correctement le niveau d'indemnisation. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à considérer (47 % contre 40 %) que le montant des allocations est suffisant, et moins pour l'estimer insuffisant (42 % contre 47 %) pour l'ensemble des chômeurs. En revanche, la situation des « fins de droits » les inquiète davantage : 71 %, contre 68 %, jugent le niveau d'indemnisation trop faible, ce qui semble être un effet de la prolongation des durées de chômage.

Interrogés sur l'accord UNEDIC du 18 juillet, ils sont 51 %, et 61 % des jeunes, à la différence des chômeurs eux-mêmes, à approuver les nouvelles conditions de prise en charge, pourtant plus restrictives mais estimées « nécessaires ». 31 % seulement auraient préféré une augmentation des cotisations, et davantage dans les rangs des sympathisants du PCF ou du Parti socialiste.

Mais, si la solidarité à l'égard des chômeurs s'exprime plus fortement qu'il y a un an, l'opinion se montre également plus exigeante vis-à-vis des chômeurs priés d'être plus actifs dans leur recherche d'un emploi et, surtout, moins timorés. Il n'est pratiquement plus admis qu'ils ne cherchent pas un travail (98 %), ou qu'ils renoncent après plusieurs tentatives infructueuses (88 %). On leur demande davantage maintenant d'accepter un changement de profession (81 % contre 77 %) ou une baisse de salaire (80 %), mais on comprend mieux leur refus de mobilité géographique (60 % contre 63 %). En revanche, les Français supportent de moins en moins que les chômeurs indemnisés acceptent des emplois temporaires non déclarés (74 % contre 72 %), des petits boulots au noir (46 % contre 43 %). Seuls les emplois temporaires déclarés bénéficient d'une relative clémence : 60 % trouvaient cette solution normale en 1991, et 58 % en 1992.

Curieusement, toutefois, ce sentiment ne se retrouve pas entièrement dans le jugement à l'égard de la fraude et des contrôles qui ont été multipliés avec le programme en faveur des chômeurs de longue durée. 64 % (contre 68 % il y a un an) veulent un renforcement qui se traduirait par des sanctions, et ceux qui vivent avec des chômeurs dans leur entourage sont encore plus tolérants (57 %). Personne ou presque, cependant, ne nie la nécessité de ces contrôles, notamment parce que l'on paraît douter de la « moralité » de certains comportements.

Mais le sondage se termine aussi par une note peu rassurante. Si 56 % des personnes interrogées, et plus encore de jeunes, estiment que le chômage est une épreuve pénible, l'appréciation varie ensuite selon les catégories touchées. Ainsi, il devient moins grave qu'une femme dont le mari travaille, qu'une femme seule, un non diplômé ou un jeune soit privé d'emploi...

ALAIN LEBAUBE

(1) Réalisé du 7 au 9 octobre 1992 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française de plus de dix-huit ans. La même enquête avait eu lieu en septembre 1991.

Après l'échec des négociations avec la CGT

Le patronat de Marseille va proposer des contrats individuels de travail à 600 dockers

Les entrepreneurs de manutention du port de Marseille-Fos vont proposer des contrats de travail à 600 dockers favorables à la mensualisation de leur profession, a-t-on appris, mardi soir 17 novembre, de source patronale. Ces ouvriers, dont certains ont déjà été contactés, seront reçus *« individuellement et à titre personnel »* par les différents employeurs auxquels ils ont écrit pour faire part de leur accord. Depuis juillet dernier, 600 des 2026 dockers de Marseille-Fos se sont ainsi manifestés, a-t-on précisé de même source.

La CGT et le Syndicat des entrepreneurs de manutention de Marseille-Fos (SEMFOS), lors des négociations menées pour la réforme du statut de dockers, ont fixé à 957 le nombre des ouvriers mensualisés devant être employés sur les quais, et à 338 celui des travailleurs intermittents.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

La Mano Negra et les Négresses vertes

ROCK FRANÇAIS ET POP HEXAGONALE

La Mano Negra publie un album enregistré en public, les Négresses vertes jouent dans toute la France. Issus de la vague alternative qui a réveillé le rock français à la fin des années 80, les deux groupes ont suivi des itinéraires différents. Ils portent un regard lucide sur les chemins parcourus et sur la distance qu'il leur reste à faire.



La Mano Negra à Caracas : ci-contre et de gauche à droite, Jo Dahan (basse), Manu Chao, Daniel Jamet (guitares), Philippe Garban (percussion), Kropol (trombone).

Les Négresses vertes, ci-dessous de gauche à droite : Paulo (guitare, basse, voix), Jo Roz (guitare, voix) Stéfane Mellino (guitare, voix), Iza Mellino (percussions, Julot (voix, percussions), Zé Verbalito (batterie), Helno Rota (voix), Matias Canavese (accordéon, voix), Michel Ochowiak (trompette, bugle, voix), Abraham Braham (trombone, voix).

KATSUMI OMORO

AIR DE PARIS

DE la fin de 1988 jusqu'à juillet 1989, il n'était pas rare de voir la Mano Negra et les Négresses vertes se succéder sur la même scène. Les deux groupes avaient joué aux Transmusicales [illegible] retrouvés à Aubervilliers et dans d'autres lieux. Leur dernière apparition commune eut lieu à l'occasion de «Ça suffat comme ci», le «contre-sommet» organisé à la Bastille par Renaud, au moment des fêtes du Bicentenaire.

Depuis, les deux groupes ont suivi des itinéraires parallèles (qui ne se rencontrent qu'à l'infini). La Mano a déployé autant d'énergie pour rester en marge du système que les Négresses pour forcer l'entrée du show-business international. On lira plus loin la défense et l'illustration des méthodes de chaque groupe par leurs porte-parole, Manu Chao pour la Mano, Matias et Mellino pour les Négresses. Mais ce serait de toute façon une erreur d'opposer les idéalistes de la Mano aux Négresses mercenaires. D'abord parce que Manu Chao et sa bande n'ont jamais été tendres en affaires. S'ils parlent aujourd'hui à la presse, c'est aussi pour promouvoir leur album en public, *In the Hell of Patchinko*. Ensuite parce que les Négresses, à force de discipline de travail et de concessions au show-business, commencent à atteindre des auditeurs qui ne soupçonneront sans doute jamais l'existence de la Mano.

Emmanuel de Buretel, qui dirige Virgin Music France et qui est à ce titre directement intéressé aux carrières des deux groupes, fait revivre pour eux la vieille distinction entre «rock» (la Mano) et «pop» (les Négresses). Le premier, musique de génération, musique tribale, ne se propage pas par les voies ordinaires du show-business. La seconde, fédératrice, séduisante, peut les emprunter. C'est un des charmes de ces musiques simples, pratiquées par des gens neufs, que de ressusciter de vieux débats de fond que l'on croyait clos depuis longtemps. L'engagement de l'artiste se fait-il au détriment de son art ? A écouter les albums en studio de la Mano, on serait tenté de répondre oui. Le commerce peut-il altérer le discours. A voir les Négresses vertes jouer pour «La classe», on coche la case oui. Est-il plus simple d'incarner un mouvement (comme la Mano, qui n'a pas suscité d'épigones, mais s'est révélée le meilleur groupe d'entre ses pairs) ou de le susciter (comme les Négresses, qui ont inventé l'axe rue de Lappe-feria de Nîmes et se retrouvent affligées d'une nombreuse descendance)?

S'il reste un point commun aux deux groupes, c'est le temps. Partis au même moment, ils se retrouvent tous deux à un tournant. Ils sont déjà allés plus loin que leurs aînés français, des Chaussettes noires à Téléphone. Un concert de la Mano Negra reste une expérience sans égale dans l'univers du rock. A chaque disque, à chaque concert, les Négresses vertes inventent d'une manière autre de faire de la musique populaire en France. On sent, de part et d'autre, une excitation inquiète à l'idée du prochain disque en studio (les deux sont prévus pour 1993). C'est à ce moment que l'on aura une idée du tracé à venir des deux parallèles.



ANTOINE LE GRAND

La Mano :
«Dix mille aventures à vivre»

Manu Chao parle dans un café du Marais, pas très loin des bureaux de Virgin, place des Vosges. La presse britannique leur avait trouvé le «look roumain» (parka informe, bonnet de laine), et Manu Chao y est resté fidèle. Il ne tient pas plus en place qu'il y a trois ans. La Mano Negra a passé l'été en Amérique latine, avec la troupe du Royal de Luxe et le marionnettiste Philippe Genty, dans le cadre de la tournée Cargo 92, organisée par le ministère des affaires étrangères français pour célébrer le cinq centième anniversaire du voyage de Colomb. Une première contradiction à régler pour un groupe de tradition anti-impérialiste : *«Nous avions envie de travailler avec le Royal, la possibilité de donner des concerts gratuits en Amérique latine. On connaît la région, on y est déjà allé. On sait que dès qu'un concert est payant, même à 3 francs la place, 95 % de la population ne viendra pas. Nous savions que nous allions parler aux gens de la rue. Nous avions une scène, une sono, du matos, on en a fait ce qu'on voulait. De toute façon, d'accord, pas d'accord, c'est arrivé il y a cinq cents ans, autant être sur place et mettre le haut-parleur que nous avons à la disposition de qui on veut. Et, si les organisateurs de la tournée n'avaient pas été d'accord, ils n'auraient eu qu'à nous renvoyer en France.»*

Dans le cadre des parades organisées avec le Royal de Luxe, de concerts montés dans les quartiers par le groupe, d'escapades (à Cuba, en Equateur) hors tournée, la Mano a sillonné l'Amérique latine, se prenant d'amour pour La Havane et Cuba. Pour des satisfactions qui échappent sans doute aux comptables des maisons de disques ou des firmes de management. *«Notre disque est sorti dans chaque pays visité. Mais, pour un compact vendu, il y a des milliers de cassettes pirates. Pour nous, c'est une réussite populaire. Pour la tournée, nous n'avons pas été gourmands, nous avons touché un salaire de 5 000 F par mois et par musicien. C'était réglo, on ne couchait pas dans la rue, on nous payait les hôtels. En revanche, si nous faisons une tournée au Japon, pas de cadeau, on prend le maximum. Et avec l'argent, sur le chemin du retour, on s'arrête au Mexique, où les producteurs locaux n'ont pas les moyens de nous faire venir.»*

De retour en France, la Mano Negra délègue Manu Chao à la promotion de l'album en public. Auteur des textes, porte-parole, Chao est souvent perçu comme le chef de la bande, malgré ses protestations : *«La démocratie est de plus en plus flagrante dans le groupe,* dit-il. *Mais c'est ma pomme que les médias veulent. Pendant la parade, quand on était en train de monter la scène, même si je suis le plus charlot avec un fer à souder, c'est quand même moi qu'on prend en photo. Ce qui ne veut pas dire que je suis l'âme du groupe. Ce n'est pas moi qui m'occupe des pochettes, c'est Tom* [l'organiste, qui a disparu quelques mois à la fin de la tournée pour devenir tatoueur au Mexique]. *Ce n'est pas moi qui m'occupe des contrats, c'est Santi* [le batteur, la «tête froide» du groupe]. *De toute façon, il y a de plus en plus de monde qui fait partie de la Mano, jusqu'au service d'ordre. Nous n'avons plus de manager, nous sommes nos propres éditeurs.»*

Cet hiver, la Mano va enregistrer son prochain album en prenant le temps qu'il faudra *(«deux semaines, six mois, un an»)* pour arriver à un résultat satisfaisant, toujours sans avoir recours à un producteur. Au printemps, le groupe partira sur la route avec la Caravane des banlieues, une initiative de jeunes de Mantes-la-Jolie et d'ailleurs à laquelle la Mano s'est intéressée depuis longtemps. Du coup, cette tournée se fera en dehors donc des structures classiques. *«Les concerts sont gratuits pendant la semaine* [durée d'une étape de la Caravane dans une banlieue] – *cette année, le grand concert à Marseille, avec Chaba Fadela, la Mano et LKJ, était à 30 francs. On va chercher des subventions pour que l'année prochaine la Caravane tourne pour pas cher.»* Cette philosophie – pas de manager, pas de producteur – répond à plusieurs soucis : la liberté d'action *(«Nous nous retrouvions avec des plannings sur deux ans, or, dans le groupe, personne n'est sûr d'en faire encore partie dans deux ans»)* et le refus des figures imposées d'une carrière internationale. Il y a deux ans, après plusieurs tournées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, la Mano Negra annonçait qu'elle abandonnait ces «territoires» à qui en voudrait, ce qui ne relève pas uniquement de l'attitude de renard devant les raisins : *«Quand un manager te dit de partir six mois aux Etats-Unis, qu'un succès là-bas te fera connaître dans le monde entier, il a raison. Mais pour nous, c'est une attitude vieillotte. Le problème est que les Etats-Unis, l'Angleterre ne respectent pas notre manière de travailler. Au Japon, les gens sont hyper-professionnels, mais ils ont l'intelligence de se mettre au diapason de leurs partenaires. Les Ricains t'attrapent et veulent te mettre dans leur moule. Et c'est le clash. Le monde est grand, on a dix mille aventures à vivre, on ne va pas passer notre temps à ça.»*

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page 32

MUSIQUE

RENCONTRE
avec Cesaria Evora

L'AME CHANTÉE DU CAP-VERT

A cinquante ans, la chanteuse de morna cap-verdienne Cesaria Evora entame, via l'Europe, une seconde carrière, « comme une jeune fille », après de longues années d'errance. Opération séduction : un concert au Festival de musique de l'abbaye royale de Fontevraud la semaine dernière, un autre à venir au Théâtre de la Ville, un album tout neuf dont le titre-phare, « Sodade », fleurit sur les radios françaises : le charme opère. Mais lequel?

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

« SOU *criola sofredora* » : Cesaria Evora, métisse (criola) du Cap-Vert, chanteuse de bar que la vie n'a pas toujours gâtée, est africaine lusophone. De l'empire portugais, elle aura gardé l'idée, poétique et créatrice, que le manque peut être source de volupté à celui qui souffre *(sofredor)*. De l'Afrique, elle aura retenu que la joie, la danse valent mieux que les pesanteurs du destin et que les lignes de la vie sont dessinées par une kyrielle de personnages autrement plus complexes et joueurs qu'un simple Dieu tout-puissant et catholique. Du haut de ses cinquante ans, qu'elle porte avec la dignité d'une vieille dame, Cesaria Evora incarne l'âme de la morna, cette musique née dans un archipel démuni, le Cap-Vert. Un chant nostalgique et déchirant comme un fado, mais rafraîchi et rythmé au contact de la samba, du fox-trot ou du mambo importés par les marins, brésiliens, anglais, américains, en escale à Mindelo, le port de l'île de Sao-Vincente, où est née Cesaria.

Au Poço dos Negros (le puits des Noirs), quelques rues entrecroisées dans le quartier de Sao-Bento à Lisbonne, où vivent quelque quinze mille Cap-Verdiens, Cesaria (« Cize ») Evora se sent chez elle. Entre deux répétitions de son prochain spectacle, elle se promène avec la sûreté d'une reine dans ce dédale de pensions de famille, de marchands de chorizos, de bananes, de morue séchée et de *grog*, l'alcool de canne à sucre, dont, à Mindelo, on sait abuser avec élégance. Les frontières du royaume de Cesaria commencent à la nuit pour se terminer au petit matin, à l'heure de la catchoupa, le plat de haricots, de viande de porc et de maïs autour duquel les noctambules se consolent du jour revenu et les Cap-Verdiens de leur exil forcé.

« *Quem mostra'bo ess caminho longe? Ess caminho pa Sao-Tomé* » (« Qui t'a montré ce long chemin pour Sao-Tomé ? ») : *Sodade*, comme tant d'autres mornas, est un concentré poétique de l'histoire du Cap-Vert. Trafics de main-d'œuvre (ici la déportation par les Portugais de travailleurs cap-verdiens vers l'île de Sao-Tomé-et-Principe), luttes anticolonialistes ou retour à la démocratie y sont passés au crible, en créole. En toile de fond : la lune brillante, les mers lointaines, les amours nostalgiques, avec guitare, cavaquinho (petite guitare au son bref), piano et violons. Amilcar Cabral, le père de l'indépendance du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau, assassiné en 1973, a d'ailleurs commis quelques jolies mornas. C'est dire à quel point le genre est chevillé au corps de l'archipel.

Cet « entre-deux-mondes », découvert par les Portugais vers 1460, devient rapidement un point stratégique pour le commerce triangulaire. Tout au long des cinq siècles de domination portugaise, navires négriers, puis navires marchands feront dans ces îles distantes d'environ cinq-cents kilomètres des côtes sénégalaises une halte obligatoire. Entre-temps, la sécheresse, le dénuement économique font des Cap-Verdiens les champions de la survie et de l'émigration. Pas étonnant que le petit pays ait concocté une impressionnante série de genres musicaux : la morna, bien sûr, mais aussi la coladera, très marquée par la samba, ou le funana, plus africain.

En 1940, Xavier Francisco da Cruz, dit B. Leza (de *beleza*, la beauté), considéré aujourd'hui comme le plus grand des compositeurs de morna, est invité par le gouvernement salazariste à participer à l'Exposition coloniale de Lisbonne. Scandalisé, il y voit des natifs (*naturais*) angolais présentés à demi nus à la curiosité des Lisboètes. Il entame une grève de la faim. Avec la délégation cap-verdienne, il occupe, calmement mais fermement, un hôtel du centre-ville pour protester contre la nourriture et des conditions de logement réduites au minimum. Du Cap-Vert, le Portugal ignore alors tout. L'« indigène » B. Leza vient pourtant d'une île, Sao-Vicente, fière de son collège, créé en 1917. Il aime le parfum, le whisky, apportés en quantité par des voyageurs mandatés par ses compatriotes qui font fortune aux Amériques.

Paralytique, B. Leza, écrit beaucoup. Des chansons, des livres en forme de pavé dans la mare. Par exemple : *les Raisons de l'amitié du Cap-Vert à l'égard de l'Angleterre*, où il est clairement expliqué que l'on doit préférer à la grossièreté des garnisons portugaises la courtoisie des compagnies minières et pétrolières anglaises qui payent mieux et développent l'économie de l'île. Entre deux poèmes amoureux, B. Leza s'en prend aussi à Hitler, dont il prédit l'inévitable chute d'une coladera enlevée. « *Il avait une incroyable force*, explique Albertina dos Santos (Titina), autre grande chanteuse de morna, installée depuis plus de vingt ans au Portugal. *Ses mornas vont toujours plus loin et s'insurgent contre les états de fait.* »

B. Leza meurt en 1958, dans l'indifférence. Pauvre, blessé, humilié. Cesaria Evora était sa cousine, elle chante aujourd'hui ses plus belles compositions. Les meilleurs souvenirs d'artiste de « Cize » datent d'ailleurs du temps de ses débuts : l'ombre de son père, violoniste de rue, l'image d'un guitariste, « *l'homme que j'aimais* », qui, à la fin des années 50, lui fit essayer sa voix dans les piano-bars du port de Mindelo, puis au radio-club de la ville. Une voix émouvante, sincère, totalement prenante. « *Elle a laissé beaucoup de souvenirs impérissables, cette voix, mais moi, j'étais toujours sur la paille.* »

Premiers visés, les producteurs véreux, les journalistes profiteurs, les autorités cap-verdiennes, tous ceux qui l'ont méprisée « *lorsqu'elle n'était rien* ». Toute une population dont Cesaria met un point d'honneur à se passer aujourd'hui, alors que le Cap-Vert la redécouvre par l'étranger. Dernier pied de nez concocté par son agent, un Français d'origine cap-verdienne élevé à Dakar : une page de publicité dans le journal d'opposition, *A Semana*, où elle apparaît, comme sur la pochette de *Miss Perfumado*, son nouveau disque, pieds nus, flottant dans un ensemble de cotonnade fleuri. Une première dans l'archipel.


J.-P. FAVREAU
Cesaria Evora : « La morna m'a prise, et je ne sais rien d'autre... »

Cesaria appartient au peuple des pauvres, des chanteurs de blues, des âmes déchirées de la rue. Elle a la cicatrice fière. Têtue, cabocharde, blessée dans son orgueil, Cesaria fait, pendant vingt ans, sa vie, la vie, dans Mindelo, sans pouvoir en sortir. En 1975, alors que le Cap-Vert, avec la Guinée, se libère du joug colonial, et que pour elle rien ne change, elle s'interdit de chanter en public. « *Je suis rentrée à la maison, et je me suis occupée de ma mère, qui est aveugle.* » Pendant dix ans, elle ne touchera plus aucun micro, C'est l'Organisation des femmes cap-verdiennes (OMCP) qui la fera sortir de sa réserve en 1985, avec un projet de disque, très officiel et très bâclé, où figurent plusieurs chanteuses de morna. L'enregistrement se fait au Portugal. Cesaria met pour la première fois les pieds au Poço dos Negros. Bana, chanteur admiré et producteur contesté, y tient boutique. Sexagénaire dégingandé, débonnaire et fûté, il y a installé quelques rayonnages de disques et de cassettes. Tout ce qui se fait en matière de musique cap-verdienne passe par Lisbonne et tous les artistes passent entre les mains de Bana, des jeunes musiciens les plus doués (Paulino Vieira, responsable des arrangements de *Miss Perfumado*) aux plus reconnus (le clarinettiste Luis Morais). Ici, le ghetto joue son rôle : protection et enfermement. Cesaria enregistre un 33 tours en 1986 et apprend à ses dépens qu'on ne peut vraiment faire confiance à personne.

Mais l'album est beau. Et Bana emmène Cesaria aux Etats-Unis, à Boston. Les émigrants cap-verdiens manifestent leur plaisir et leur réussite économique en jetant des billets verts sur la scène. De cette expérience édifiante, Cesaria apprendra que l'on peut gagner sa vie en chantant. Dans les années qui suivent, quand elle quitte Mindelo, c'est pour aller à Montreuil-sous-Bois, à Rotterdam ou dans le Massachusetts. Porté par la vague de musique cap-verdienne arrivée en France il y a trois ans (Boy-G Mendes, Finaçon), un disque sort chez Buda Music, puis deux autres chez Mélodie, qui distribue déjà un solide catalogue de musique africaine. En 1991, Cesaria Evora est invitée par le Festival de musiques métisses d'Angoulême, sort l'été dernier des Francofolies de La Rochelle sous une ovation. Le titre *Mar Azul*, extrait de l'album du même nom paru l'hiver dernier, donne la chair de poule aux programmateurs et entre dans les play-lists de radios nationales. Le succès, le destin ?



« *Je ne crois pas aux rêves*, dit Cesaria, *on s'endort riche, on se réveille pauvre. Ni au destin. Le destin, c'est le rocher qui vous tombe dessus. La morna m'a prise et je ne sais rien d'autre. Finalemant, je vis maintenant ce que j'aurais dû vivre quand j'étais jeune.* » « *A mon âge, c'est un peu fatigant*, ajoute Cesaria avec un sourire de jeune fille. *Si j'avais eu avant ce que j'ai aujourd'hui, je serais en ce moment même en train de me reposer dans un fauteuil à bascule.* » Cesaria regarde ailleurs, au loin, boit une gorgée de cognac, prend une cigarette d'un air détaché. Il est minuit dans le cabaret du Largo do Rato où elle a retrouvé ses quatre musiciens. Une heure raisonnable pour commencer les bavardages, prémices d'une fête à venir. « Cize » se lève, oscille des hanches, se retourne : « *Mais maintenant j'irais bien chanter partout, jusqu'au fond des mers.* »

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Miss Perfumado*, 1 CD Mélodie 79540. Prochain concert : Théâtre de la Ville, les 11 et 12 décembre à 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. Paulino Vieira sera au New-Morning le 20 novembre à 21 heures. Tél. : 42-46-24-38.

LA MANO NEGRA ET LES NÉGRESSES VERTES

ROCK FRANÇAIS ET POP HEXAGONALE

Suite de la page 31

Les Négresses : bohémiens, stakhanovistes

Matias Canavese, accordéoniste parisien, et Stéphane Mellino, guitariste méridional, reçoivent chez Delabel, leur maison de disques. Dans la matinée, ils ont enregistré deux titres pour « Salut Manu », l'émission de Manu Dibango sur FR 3. Helno, le chanteur, devait participer à l'interview, mais s'est fait excuser. Fidèle à sa réputation, Helno est fatigué, « *cassé* ». Bohémien d'une tribu plutôt stakhanoviste, auteur de la majorité des textes, le chanteur laisse aux deux principaux compositeurs le soin de raconter les Négresses.

Familles nombreuses, leur second album, sorti en novembre 1991, s'est moins bien vendu que *Mlah*, le premier. En France, les Négresses n'ont toujours pas reçu de disque d'or pour cet enregistrement enfanté dans la douleur, alors qu'un long conflit juridique les opposait à OTT, leur premier label. Aujourd'hui, Mellino regarde les choses avec philosophie : « *C'est bien que ça nous soit arrivé, parce que ça nous a aguerris, mais on a failli en crever. On était connus et je pointais à l'ANPE.* » « *C'est un paradoxe insupportable*, ajoute Matias. *Surtout quand tu sais que ça marche et qu'il faut faire bouffer quinze personnes, les techniciens qui sont importants pour nous. C'est pour ça qu'on a fait un album un peu triste.* » Finalement, les Négresses ont rejoint Delabel, la maison de disques fondée au sein du groupe Virgin par leur éditeur, Emmanuel de Buretel, le premier à avoir signé avec les Négresses, après les avoir vues chez Max, un café près de la Bastille. Devenu directeur de Virgin France après le rachat du groupe par EMI, Emmanuel de Buretel continue de croire au destin planétaire des Négresses : « *Il leur faut maintenant rentrer dans les rayons de disques des hypermarchés*, dit-il. *Nous avons commencé avec* Bodega [le précédent simple du groupe], *maintenant les Négresses sont écoutées dans les cours de récréation* [ce sont les enfants qui font rentrer les disques au Top 50]. *Je suis sûr qu'ils seront double disque d'or avant l'été. C'est pourquoi ils gagnent à faire des télévisions. L'important est qu'ils ne fassent pas de concessions dans leur écriture.* »

Un discours parfaitement assimilé par le groupe : « *Il n'y a pas d'*a priori, dit Mellino. *On a fait « La classe », tout ce qu'il faut faire quand tu exploites professionnellement un disque. Je ne vois pas en quoi nous nous dévaloriserions en faisant ça. L'important, c'est l'artiste, ce n'est pas l'émission. C'est uniquement pour vendre des disques*, reconnaît-il. *A toi, ça n'apporte rien.* » Et Matias conclut : « *Les deux premières années, on a refusé. On n'était pas au niveau et par rapport aux gens qui nous aimaient bien ça aurait pu nous porter préjudice. Mais, maintenant, nous pouvons passer dans des émissions de télé qui vont chez les gens, et les gens ne te verront que là.* »

Sur la route, les Négresses vertes appliquent les mêmes critères professionnels. Ils ont depuis longtemps abandonné les tournées à la mode alternative, où la frontière entre musiciens et techniciens reste floue. Où le prix des places est maintenu très bas, aux dépens parfois de la qualité technique. En région, il faut payer 120 francs pour voir et entendre les Négresses pendant deux heures. Matias est catégorique : « *C'est surtout la qualité de nos concerts qui importe. Avant, on en faisait deux bons, puis deux mauvais. Ce qui est important, c'est que maintenant, à chaque fois que les gens viennent nous voir, ils disent « c'était bien ». Et ça, ça se paye. Il y a du monde derrière toi qui bosse, et toi tu es dans le bus, tu sors, tu fais ton son, tu vas manger ta soupe, tu fais ton concert. Si tu veux faire un bon concert, tu ne peux plus conduire ton bus, tu ne peux plus changer tes cordes de guitare. Si tu as du temps, tu aimes bien faire un peu de musique dans la loge, faire du sport pour te détendre.* »

Mais il ne faut pas croire que le groupe est prêt à remettre son destin entre les mains de sa maison de disques ou de son manager : « *Nous sommes très proches de ce qui nous arrive*, dit Matias. *C'est comme ça qu'on arrive à faire de la musique, quand on sait que personne n'est en train de nous faire des enfants dans le dos, même si ça demande plus de boulot.* »

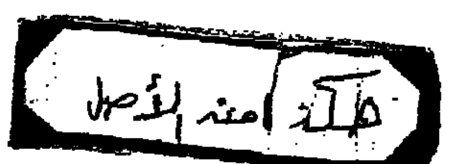
Face aux rumeurs décrivant le groupe comme une espèce de bataillon disciplinaire, Mellino fait quelques mises au point : « *On a trouvé un système de gestion de l'argent au fur et à mesure. On a essayé de faire face aux problèmes du métier en en parlant entre nous. Nous avons décidé que les droits d'auteur sont partagés pendant la période d'exploitation d'un album. Mais quand on sort l'album suivant les droits sont récupérés par les auteurs et les compositeurs. C'est bien pour le groupe, tout le monde veut rester, faire des chansons.* »

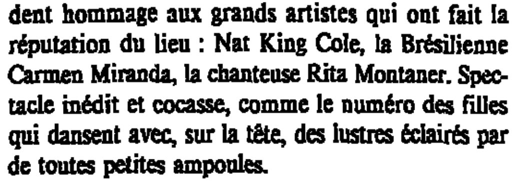
Tous ces efforts pour quoi ? Les Négresses reconnaissent volontiers que leur spectacle est « *une affaire qui roule* ». Qu'ils pourraient continuer à sortir un album tous les deux ans, à en vendre un peu plus de 50 000 en France et autant à l'étranger. Pourtant, ils rêvent de Bercy – « *Je préfèrerais que les Négresses le remplissent, plutôt que Sardou* », – de disques de platine. Mais surtout de musique. Pour l'instant, personne n'a pu prendre en défaut cette déclaration d'intention : « *Notre façon de vivre, de proposer cette musique, d'imposer la langue française à l'étranger, de jouer des instruments qui n'étaient plus usités, c'est ça notre engagement.* »

THOMAS SOTINEL

★ La Mano Negra : *In the Hell of Patchinko*, 1 CD, Virgin.

★ Les Négresses vertes en tournée : le 20 novembre, Toulouse, salle des fêtes de Portet-sur-Garonne. Le 21, Bordeaux, la Médoquine. Le 22, Niort, chapiteau du Parc des expositions. Le 24, Nantes, la Trocardière. Le 25, Rennes, salle de la Cité.





LE FESTIVAL international de La Havane

BALLETS A SANG CHAUD

Dans un pays qui manque de tout, sauf d'enthousiasme et de fierté, vient de se dérouler un des plus grands festivals essentiellement consacrés à la danse classique. Placé sous l'égide du Ballet national de Cuba, il réunissait pour sa treizième édition des compagnies venues de toute l'Amérique latine : Martinique, Saint-Domingue, Colombie, Venezuela, Brésil et Chili... Il déclinait des thèmes africains, amazoniens ou indiens. A Cuba, à La Havane, sous les tropiques, la danse est l'affaire de tous. En France, après la tournée du Ballet national en septembre, celle du Ballet folklorique en octobre, arrive une partie de la plus célèbre revue du monde : les danseurs et danseuses du Tropicana, Lope Guzman en tête.

LA HAVANE

de notre envoyée spéciale

UNE Cubaine marche le long du Malecon, promenade du bord de mer très fréquentée de La Havane : c'est déjà la danse. Un chien chinois, à la peau rose tachetée de gris, doté d'un toupet fou sur le dessus du crâne, hideux, attend à l'arrêt de l'autobus. Là, il y a foule. A cause de la pénurie d'essence, le passage des « ouas-ouas », vieilles carcasses beigeasses et bondées, est plus qu'aléatoire. Plusieurs heures d'attente également pour acheter des glaces chez Coppelia, sauf si on a des dollars. On ne relève pourtant aucune scène d'énervement. La bonne humeur qui caractérise les Cubains se fait juste un peu plus lasse chaque jour.

L'île de Cuba subit de plein fouet le choc de l'effondrement du monde soviétique, et le resserrement du blocus américain qui a suivi cette chute : c'est donc dans un climat d'économie de survie et de résistance que se déroule le XIIIe Festival de ballet de La Havane, le plus important des Caraïbes et d'Amérique latine. Ici, Sylvie Guillem, connais pas ou peu. Ici, les étoiles se nomment la Cecilia (Cecilia Kerche, Brésil), la Rosario (Rosario Suarez, Cuba), et bientôt on dira la Marife (Marife Jimenez, Venezuela). Cette jeune ballerine de dix-neuf ans, au petit masque énigmatique, a l'ambition et les moyens techniques des plus grandes.

Chaque soir, au Gran Teatro de La Havane, des ballerines inconnues chez nous arrachent des cris d'enthousiasme à leurs admirateurs. Le public cubain est connaisseur. *Il est le pur produit de plus* de trente ans d'information et d'éducation prodiguées par les membres du Ballet national de Cuba, dirigé par Alicia Alonso, après la révolution de 1959 *(« le Monde Arts-spectacles » du 27 août 1992)*. Un public élégant – il n'y a pourtant plus rien dans les magasins – paie 2 pesos sa place (un peu moins de 10 francs) pour aller au Gran Teatro, au Théâtre national, au Mella, au Théâtre des Forces armées révolutionnaires. Le ballet est une des rares distractions qui lui restent. Avec la télévision, qui ne diffuse que des films nord-américains. Cuba n'en est pas à un paradoxe près : la zone dollars, réservée aux touristes, aux étrangers et aux Cubains qui ont la possibilité de quitter le pays, commence à faire des envieux.

L'organisation d'un festival d'envergure dans de pareilles conditions relève du tour de force. Les compagnies invitées, les *guest stars*, les journalistes, les personnalités sont hébergés à l'hôtel El Presidente ; dix étages construits face à la mer, dans les années 30, façade rouge foncé et décors sculptés blancs. On y vit en famille, on commente l'entrée des nouveaux arrivants, on y dîne, à 19 heures, en musique. La moitié des convives fredonnent, avec le chanteur de service, des airs sentimentaux. Les membres du festival déploient des trésors d'imagination pour nourrir *leurs hôtes*. Chaque jour, deux ou trois plats au choix. Impossible de chipoter. Dehors, le Cubain fait la queue pour pénétrer dans des restaurants transformés en cantines populaires. Il a droit à quatre œufs par mois, et le lait est distribué, quand il y en a, aux enfants de moins de sept ans et aux personnes âgées.

Le soir venu, tout l'hôtel se transporte dans les différents lieux de spectacles. On voit partir la Cecilia avec son tutu du Cygne noir à la main ; on voit revenir la Marife avec sa robe rouge de *Nostros Valses* jetée négligemment sur une épaule. Comme il y a des coupures systématiques d'électricité, on *arrive parfois devant un théâtre totalement plongé* dans l'obscurité. Le spectacle commence alors avec retard, comme ce fut le cas pour la première du *Lac des cygnes* par le Ballet national de Cuba.

Le Ballet d'Alicia Alonso est le noyau central d'un festival où la danse classique est reine. Il entretient un lien nourricier avec les Caraïbes et l'Amérique latine. Il envoie partout ses professeurs et reçoit de nombreux élèves. Le ballet, à quelques exceptions près, comme celui du Théâtre Colon de Buenos-Aires, n'a pas de tradition dans ces pays. Les compagnies y sont donc toutes jeunes, comme celle de Saint-Domingue ou celle de Colombie. On s'est donc régalé de voir comment en 1992, des danseurs du Nouveau Monde, âgés de vingt ans, investissaient des codes définis au dix-septième siècle à la cour du Roi-Soleil !

Ainsi Carlos Veitia, directeur artistique du Ballet Concierto de Saint-Domingue, nous dit qu'il prépare *« un ballet afro-antillais sur pointes,* Yelida, *inspiré du poète Tomas Hernandez Franco »*. Ancien danseur du Ballet de Boston, il est revenu au pays, en 1981, à l'âge de vingt-cinq ans, reprendre en mains la destinée d'un ballet créé par sa mère. Il est épaulé par la toute jeune Sarah Esteva. Elle sait déjà se faire entendre des industriels pour récolter l'argent. Le ballet est privé. *« Le ballet de Cuba est un modèle pour ce qui concerne la discipline, une notion pas toujours facile à faire passer dans des pays où la danse est innée. Nous bougeons d'une manière identique à celle des Cubains. Mais nous cherchons notre identité à travers notre propre histoire »*, continue Carlos Veitia.

Le Ballet de Cali (Colombie), dirigé par Gloria Castro, a, lui, quatre ans d'existence. Il travaille sur les mythes de l'Amazonie et des Andes. Ce qui est en parfait accord avec les caractéristiques physiques de la compagnie : de véritables statuettes précolombiennes. On découvre ainsi les préoccupations thématiques d'un ballet sur pointes qui se développe à partir des racines africaines ou indiennes de peuples métissés depuis leurs origines.

Cette démarche identitaire est également celle de compagnies plus résolument contemporaines, comme le Groupe expérimental de Martinique, dirigé par Christiane Emmanuel, ou la compagnie Stagium du *Brésil. Cette dernière a enthousiasmé le public du* Théâtre Mella avec *la Floresta del Amazonas*. Une pièce qui vaut surtout par son univers visuel très fort : forêt amazonienne construite avec des sacs-poubelle, costumes superbes et amusants fabriqués en scène, et en un tour de main, avec du papier d'emballage. Une sorte d'hymne au recyclage, malheureusement servi par une danse néo-classique très datée. *Zwel*, du Groupe expérimental martiniquais (chorégraphie de Josiane Antourel), pèche également par l'absence d'un style original, naviguant entre traditions africaines et modern jazz.

Et que devient la « cubanité » au milieu de toutes ces affaires latines ? Juan Moreira, peintre dont le travail s'apparente au « réalisme magique », tel que l'a défini Alejo Carpentier, nous explique qu'elle tient de l' « ajiaco », le plat national cubain, mélange de viande séchée et de racines diverses. *« Toute notre culture appartient au réalisme magique. Influence conservatrice des Espagnols, spiritisme de la santeria, culte animiste des Noirs, esprit commerçant des Chinois arrivés dans l'île dans les traces de Colomb... »* Des influences qu'on retrouve dans la chorégraphie de Nereida Doncel de la troupe Danza contemporanea de Cuba. Et Juan Moreira de conclure : *« Dans notre pays, le ballet est une maladie merveilleuse ! »*

A mi-voix, les Cubains commentent sans illusions l'élection de Clinton : *« Au moins il est jeune ! »* Le 6 novembre, l'intelligentsia pavoise : après Alejo Carpentier en 1977, une poétesse de quatre-vingt-dix ans, Dulce Maria Loynaz, vient de se voir décerner, à Madrid, le prix Cervantès, *« considéré comme le prix Nobel des lettres espagnoles »*, selon le journal *Granma*, organe officiel du Parti communiste. Un de ses livres, *Jardin*, a inspiré un ballet à Alicia Alonso. A Cuba, les arts ne sont pas coupés les uns des autres. Ils sont vivants : ils n'ont pas composé avec le réalisme socialiste.

Le Ballet national se produit tous les soirs dans son fief : le Gran Teatro, dans la salle Garcia-Lorca aux balcons en dentelle de bronze. On y a découvert deux très bonnes danseuses : Aydmara Cabrera et Mayde Pena. On y a vu une très coquine *Fille mal gardée*, une curiosité, *Natalie ou la laitière suisse*, remontée par le Français Pierre Lacotte, selon le livret original de Filippo Taglioni. On a apprécié la *Sinfonia* de Gottschalk : un bijou cubain chorégraphié par Alicia Alonso sur les tambours du musicien de La Nouvelle-Orléans.

« Alicia », comme tout le monde l'appelle, était distribuée dans *Carmen*, dans *Didon abandonnée* et dans *Diva*, un hommage à Maria Callas. Certains ne supportent pas de voir la *prima assoluta* danser encore, à soixante-dix ans passés, presque aveugle. Mais, tout comme Cunningham, Alicia Alonso, mieux que quiconque, *fait* comprendre l'essence même de sa conception du ballet : peu de mime, jambes, bras et pointes, tout est au service de l'expressivité. Pas de virtuosité gratuite et spectaculaire, l'harmonie avant tout.

Christophe Colomb, plus personne ne peut l'ignorer, a découvert Cuba avant l'Amérique : il y avait donc des Espagnols. Du flamenco avec Antonio Quintera et Lalo Tejada puis Mario Maya ; la compagnie de Victor Ullate ; une très belle danseuse classique nommée Arantxa Argüelles. Impossible d'aller à La Havane sans visiter le Tropicana, le plus grand cabaret en plein air du monde (600 à 700 spectateurs chaque soir) : sa revue, *Un paraiso bajo las estrellas*, est menée avec talent par des danseurs de qualité. Et un grand orchestre en pleine forme. Les filles sont très belles. Les costumes : un délire d'inventions et de détails raffinés. Une succession de numéros rendent hommage aux grands artistes qui ont fait la réputation du lieu : Nat King Cole, la Brésilienne Carmen Miranda, la chanteuse Rita Montaner. Spectacle inédit et cocasse, comme le numéro des filles qui dansent avec, sur la tête, des lustres éclairés par de toutes petites ampoules.

Le génie de cette revue est de posséder une scène qui se prolonge par des escaliers et des praticables dans les palmiers centenaires. Par la magie des lumières, les danseurs ont l'air d'enchaîner rumbas et calypsos suspendus dans les airs. Grandiose. Le spectacle puise aux racines du folklore cubain. C'est très bien composé, gai plus qu'érotique. A la suite du Ballet folklorique de Cuba, une toute petite partie de la revue du Tropicana (seize danseuses, sept garçons, plus les musiciens et chanteurs) est en tournée en France, avec la blonde Lope Guzman, la vedette du show. On n'a rien contre le Centre culturel de Saint-Maur, rien non plus contre celui du Grand-Quevilly, mais le Tropicana serait mieux à sa place au Casino de Paris, ou dans les grands centres culturels équipés de beaux plateaux. On n'a pas réussi à savoir qui était le tourneur. Otto Chaviano, le designer, qui chaperonne la troupe, et Guanary Amoedo, directeur artistique resté à Cuba, ont raison de se faire du souci.

Parfois, le soir, l'étranger se perd sur les traces d'Hemingway : un daiquiri au Floridita, un *mojito* à la Bodeguita del Medio. Dans le salon du protocole, bleu et or, du restaurant chinois *Pavo real*, Alicia Alonso parle avec passion : *« Nous avons d'excellents résultats avec l'enseignement. Notre médecine est l'une des meilleures du monde. Ici, à Cuba, nous avons l'hôpital le plus réputé de toute l'Amérique latine. Dans la lutte contre le sida, notre interféron est reconnu comme l'un des plus performants. Aujourd'hui, nous connaissons de grosses difficultés, car les matières premières nous manquent. La récolte était bonne, mais elle a été abîmée par absence de pesticides. Nous manquons de moyens de transport pour acheminer la nourriture. Je ne parle pas uniquement d'un point de vue politique, mais d'un simple point de vue moral : il est inadmissible que les Etats-Unis continuent ainsi à affamer mon peuple, à empêcher d'autres pays de nous aider, pour de simples raisons idéologiques. »*

A Cuba, si la construction de tunnels pour se protéger d'une éventuelle attaque américaine en fait sourire quelques-uns, tous croient, en revanche, à une solution cubaine de la crise. Trop fiers pour jamais accepter de redevenir une sorte de Bahamas, ou la succursale de la mafia de Las Vegas, comme au temps de Batista. Ce n'est donc pas sans risque que *Cuba mise sur le tourisme et les investissements* étrangers. Quels seront les contours de *« l'île du lézard vert »* (1) en 1994, lors du prochain festival de danse ? N'est-il pas urgent de rénover les beautés architecturales de la vieille ville, inscrites par l'UNESCO au patrimoine mondial ?

DOMINIQUE FRÉTARD

PRENSA LATINA

PEDRO BERUVIDES

Rosario Suarez, idole du Ballet national de Cuba, apporte feu et flamme aux héroïnes du répertoire (ci-dessus). Revue du célèbre cabaret Tropicana, créé en 1939. Les numéros des danseurs se passent à la fois sur scène et dans les palmiers (ci-dessous).

(1) Rappel du titre du livre d'Eduardo Manet paru, à la rentrée, aux Editions Flammarion. Initiation à la vie et à l'amour d'un jeune Cubain dans les années 40, avec, en arrière-fond, la montée du Parti communiste.

★ Tournée du Tropicana en France : le 18, Aix-en-Provence, le 19, Sanary-sur-Mer, le 20, Cannes, le 21, Tarascon, le 22, Blagnac, le 23, Savigny-sur-Orge, le 24, Charleroi, le 25, Roubaix, le 29, Grand-Quevilly, le 30, Mons. Jusqu'au 12 décembre.





« Entre quelqu'un qui n'a jamais écrit et un écrivain, il y a moins de distance qu'entre un écrivain et un cinéaste. »

JEAN MASCOLO

RÉTROSPECTIVE
à la Cinémathèque

DURAS

L'ALAMBIC DE MARGUERITE

MARGUERITE DURAS est-elle cinéaste ? Poser *la question n'est pas discuter la qualité de ses* films, mais l'apport de celle qui les a réalisés. Le « cas Duras », romancière-auteur dramatique-réalisatrice, est unique (même si les incursions de Cocteau du côté de l'écran présentent quelques similitudes). *Elle est auteur, bien sûr, poursuivant la même création* avec des moyens différents. Mais est-elle cinéaste ?

On sait, par ses livres et ses pièces, la *place occupée* par le cinéma dans l'enfance de cette ex-spectatrice assidue, dont la mère fut pianiste d'accompagnement de films muets dans une salle de Saïgon. Puis le cinéma s'est intéressé à elle, en 1957 (adaption d'*Un barrage contre le Pacifique*). Mais son *premier pas* « dans le cinéma » date de l'année suivante, lorsqu'elle écrivit *Hiroshima mon amour* pour Alain Resnais. Le petit livre attentif de Joël Magny, publié par la Cinémathèque à l'occasion de la rétrospective (1), retrace le chemin tortueux par lequel elle s'en est *ensuite* approchée jusqu'au passage à la réalisation. Comment elle s'est peu à peu appropriée le cinéma plutôt que de s'y plier. Même si, à sa façon, elle l'aura bien servi.

« Est-elle cinéaste ? » L'ambiguïté que tente de lever cette question tient à l'imbrication de ses réalisations dans l'ensemble de son œuvre, et à la nature même de cette œuvre. Œuvre de griot racontant encore et encore les *mêmes histoires aux mêmes auditeurs* pour en trouver ensemble les sens cachés, les sortilèges peut-être. Inlassable fermentation, inlassablement reprise millésime après millésime, des mots vendangés toujours aux semblables vignes de la mémoire, pour des cuvées toujours fidèles au bouquet inimitable du « château Duras » *et cherchant chaque fois de nouvelles saveurs,* de nouvelles ivresses.

Comment, pour ce travail de macération, Duras eut *parfois* besoin, ou envie, de la machine-cinéma comme d'un alambic permettant la distillation d'une liqueur plus forte, plus pure, c'est le récit de ses allers-retours sans fin entre page, scène et écran. Seul *le Camion* n'est pas explicitement un moment d'un récit commencé *ou continué dans un livre ou au théâtre.* Mais c'est un film dont le texte est la matière même, une image mentale (*« Ç'aurait été un film »*, disait M. D. à

Du 19 au 29 novembre, la Cinémathèque française présente au Palais de Chaillot les seize films de cinéma tournés par Marguerite Duras, depuis « la Musica » (coréalisé par Paul Seban, 1966) jusqu'à « les Enfants » (1984). Egalement au programme, ses films tournés pour la télévision (« Des journées entières dans les arbres », en 1976, « Dialogue de Rome », en 1982), et les deux films issus de ses scénarios, « Hiroshima mon amour », d'Alain Resnais (1959) et « Une aussi longue absence » d'Henri Colpi (1961), ainsi que six vidéos consacrées à son travail de réalisatrice – mais aucune adaption de ses romans (« Barrage contre le Pacifique », de René Clément, « Moderato Cantabile », de Peter Brook, « le Marin de Gibraltar », de Tony Richardson, « Dix heures et demie du soir en été » de Jules Dassin, « la Maladie de la mort », de Peter Handke, « l'Amant » de Jean-Jacques Annaud). Réuni pour la première fois, cet « œuvre filmé » de Duras interroge la nature même du cinéma.

La sorcière

par Peter Handke

PENDANT *longtemps je voyais Marguerite Duras,* dans ses écrits et ses films, comme le maître (la maîtresse ?) des espaces intermédiaires. En écrivant, en filmant, elle m'avait ouvert et bâti ces espaces-là entre les êtres et les choses et encore les êtres : ouvert, bâti, en plus, en les ouvrant, magnétisé, et de cette façon m'attirant moi, le lecteur-spectateur.

Après, peut-être avec *India Song* d'une part, et *l'Amant* (le livre) d'autre part, au lieu de me sentir attiré *par son œuvre, je me trouvais mis en dehors.* Il m'a paru que Marguerite Duras avait franchi là un seuil délicat et dangereux : elle n'a plus laissé libres les espaces *intermédiaires. Elle a rempli, fermé ces champs magné*tiques avec des explications, des exclamations, des litanies, des bruits d'éléments (le vent, la mer), des chansons. En doublant sa magie du vide avec la magie explicite *des formes,* la Duras de cette période a peut-être vraiment doublé, triplé, multiplié l'espace, mais c'était seulement le sien, son espace privé ; pour moi, lecteur-spectateur, il ne restait *plus* rien : *espace zéro.* Et j'espérais sans cesse une réouverture, comme dans *Nathalie Granger, le Camion, les Enfants, la Maladie de la mort.* Au lieu de cela : *l'Amant de la Chine du Nord.* Néanmoins, je me dis aujourd'hui que mon impression (ou mon sentiment) m'a peut-être trompé. Je me dis par moments : en franchissant le seuil entre le jeu réglé de la littérature, du cinéma, et le jeu obscur de la magie et *de la sorcellerie, Marguerite Duras n'a-t-elle pas pris* un chemin qui, jadis, pour ceux qui travaillaient avec les mots et les images, avait été le plus naturel et le plus originel ?

Ne faut-il pas reconnaître que la magie de la sorcière Duras reste toujours celle d'un conteur (une conteuse ?), *et que jamais cette magie ne se transforme en « démo*nisme » ou en démagogie, par exemple celle d'un politicien ? Différence élémentaire entre cette magicienne enfantine et tous ces démons trop adultes ? Je me *demande, aujourd'hui, surtout* : est-ce ça le secret du succès inouï de Marguerite Duras : n'a-t-elle pas finalement trouvé un accord avec la magie, sans incessamment *la contrôler, la réglementer, ou même la repousser* ou la nier, comme la plupart d'entre nous, ses « coéquipiers » ?

Pourtant cette danse magique nous habite aussi. Est-ce par peur ou par timidité si les contes de nous autres ont tant de mal à secouer le corps d'un public ? *Marguerite Duras ou la victoire d'un artiste du vingtième* siècle sur le scrupule à user de la magie éternelle ? Exemple salutaire qui pourrait aussi nous libérer, nous autres. *Dernière question : ce jeu avec la magie, libérateur ou destructeur ?* Pourquoi marche-t-il, fonctionne-t-il, vibre-t-il, toujours avec les mots, avec les livres, mais de moins en moins avec les images ? ■

UN CINÊMA QUI TEND L'OREILLE

« *JE ne savais pas que vous existiez.* » La voix nouée du vice-consul de Lahore. Le blanc du dos de sa veste, mangé d'ombre sur les bords. Il se tient contre le piano. La nuit du grand salon dans la nuit du miroir. La répétition du choc de la mer sur le sable durci par l'eau. La voix, venue de plus loin, de la petite mendiante, *« elle demande une indication pour se perdre, personne ne sait »*. Le bercement calme du piano, comme s'évente une palme. Il faut se raidir pour voir, pour entendre quelque chose. *« Il aurait dormi. – Vous croyez ? »* Les objets sur le piano noir, tels qu'oubliés sous un arbre, après une halte. *India Song.*

« La mort ? Non, je ne l'ai pas montrée. Je ne fais pas ce cinéma-là, quand même. Ni la mort. Ni le désir (1). » Les faisceaux aveuglants, si haut perchés, de la zone industrielle. La boue sur les bas-côtés. Elle resserre, Marguerite Duras, son chandail, juste le petit froid du point du jour. *Le Camion.*

La terrasse qui surplombe la plage. Le visage de Delphine Seyrig, juste là, à dix centimètres peut-être du nôtre. Clair, et plus clair encore, et la lumière de son visage qui va se dissoudre dans le blanc de la lumière. *« La guerre de Chine... La chaleur... »* Les brisures des voix effilées, qui viennent du bord du sable, les enfants qui rient-crient dans l'eau. *« Ces voix qui s'excluent l'une l'autre. »* Le nuage qui intervient, pas prévu, le paysage tout changé, *« la dislocation entre les eaux noires et vertes de la mer »*, l'imprécision de l'inquiétude. *« Il y avait un script... Mais, évidemment, à tourner le film, il m'est venu un tas d'informations... Des tas de réflexions que je ne pouvais pas faire avant de tourner le film... Les scenarii, on les fait toujours trop tôt. »*

Les grands pas tout droits de Delphine Seyrig qui s'éloigne on dirait sur les eaux, vers l'obscurité du parc. Anne-Marie Stretter. *« Elle s'appelait Elisabeth Striedter. C'était à Vinhlong, en Cochinchine. Elle était l'épouse du nouvel administrateur qui arrivait du Laos. Je ne la voyais que de loin, dans sa voiture. J'avais huit ans, j'étais la fille de l'institutrice de l'école indigène. C'était un poste blanc, un poste de brousse. On était soixante Blancs. On avait tout en main, y compris la concussion : le colonialisme sous sa forme la plus caricaturale, la plus abjecte. Et nous, à cause de la profession de ma mère, on a eu cette chance d'être relégués au rang des indigènes.. C'est pour cela que j'ai écrit, que j'ai regardé. C'est pour cela que, par la suite, j'ai pu écrire, soulever tout ce que ça recouvrait. »*

Filmer. Regarder, écouter, avancer. Les battements du cœur de la machine de prise de vues. Arythmie. Là-devant, l'à peine perceptible tremblement de la vie. La lumière qui tremble ; les arbres, les fleurs, même immobiles, qui tremblent. La respiration de la vie. Comme respire le gibier qui s'arrête, mais aucun animal n'est là. Personne près de la croix blanche, au carrefour de la forêt où Marguerite Duras filme, rien qui bouge, *ni* la machine de prise de vues. Et tout respire, tout bouge, mais qui est là ? Pêcheur ? Evadé ? Ambassadeur ? *« C'est un homme... Enfin, quelque chose comme ça, comme un homme... »* Le salon du consulat. *« Personne n'est tout à fait là, là où je l'ai mis. Il y a quelque chose d' « en allé », constamment, chez tous. »*

Un enfant qui pousse une voiture d'enfant. La petite Nathalie dans le jardin de sa mère. Elle court, le chat fuit, elle le tient, elle le couche de force dans le landau, il s'échappe, elle projette le landau contre une grosse pierre. Elle est seule. Regarde passer sa mère et sa sœur, avec un grand rateau de bois. Un soufflis de vent, un zinzin d'insectes dans le creux d'un buisson. Nathalie dans la solitude. *« On filme du vide, du rien dit, du non dire. »*

Sur les plans du cadastre, Marguerite Duras a vu que l'une des allées du jardin était dans le temps un chemin de campagne. *« Il y avait un enfant qui dormait sous le mélèze, le mari le gardait. Et la femme passait par le chemin, et elle se plaignait de la chaleur du jour. »*

La petite Nathalie sous le mélèze. Dans son dos, les murs de la maison. *Nathalie Granger* : c'est le cinéma



G. D.-Depardieu) qui n'advient que par les mots. Du texte à l'image, de l'image à la pièce et à nouveau au texte, Marguerite Duras aura emprunté tous les détours, en une combinatoire infinie de quelques thèmes, de quelques personnages, de quelques interrogations et certitudes. Elle l'a fait récemment, avec un aplomb hautain, en écrivant «son» film *l'Amant* (*l'Amant de la Chine du nord*), entreprise de réappropriation après le marché passé avec Annaud. Elle l'avait fait avec tendresse et légèreté à partir de ce court texte nommé *Ernesto* dont les racines remontent vers *Nathalie Granger*, et qui devint à l'écran *En Rachâchant*, de Jean-Marie Straub, puis son film *les Enfants* et ensuite son livre *la Pluie d'été*.

Elle aura éclairé en *Jaune le soleil* son texte *Abahn Sabana David*, emmené sa *Suzanna Andler* de théâtre faire la *Vera Baxter* de cinéma, anticipé sur pellicule ce que serait la noire lumière littéraire des *Aurelia Steiner*, deux fois filmées, trois fois écrites. Elle se sera laissé emporter par l'infini ressac des *Vice-Consul* et des *India Song*, des Lol V. Stein et des Anne-Marie Stretter. Elle dit aujourd'hui vouloir emmener son *Emily L.* à l'écran, en compagnie de Bruno Nuytten. *Détruire, dit-elle*? Elle construit et réassemble sans cesse, les exemples abondent et s'entrecroisent, dont le livre de Joël Magny retrace vaille que vaille l'incestueuse généalogie.

On dira, à raison, que la caméra n'est alors qu'un autre outil, différent du stylo, mais cherchant la même chose – d'où ses dénégations, souvent violentes, contre les adaptations de ses textes réalisées par d'autres. Que films, livres et pièces sont des courants différemment colorés du même fleuve. Pourtant les films réalisent, aussi, une opération qui n'est que cinématographique : l'invention d'un temps particulier, où la littérature ne peut rien, et qui n'existe que dans ses films à elle. Cette «quatrième dimension» se dessine à travers des lieux : les lieux géographiques – ses maisons et ses parcs, ses plages et ses routes, tous ces vides ouverts, accueillants à tant de mémoire, d'émotions, de présences dès qu'on se laisse aller au-delà de l'inhabitude – qui deviennent des pièges à durée et à chronologie ; et aussi les «lieux», la localisation inédite, de l'image et du son.

Dès l'écriture d'*Hiroshima*, mais surtout lorsqu'elle devient réalisatrice, Duras met en cause, et de façon de plus en plus audacieuse et subtile, les rapports, généralement considérés comme évidents, entre bande image et bande sonore. Le radical *Homme atlantique* et ses plans noirs en constituent l'archétype, mais l'exemple le plus lumineux reste le diptyque *India Song/Son nom de Venise dans Calcutta désert*, le premier disjoignant le son de l'image, le second réutilisant la même bande sonore sur des images nouvelles, sans rapport apparent avec ce qu'on entend.

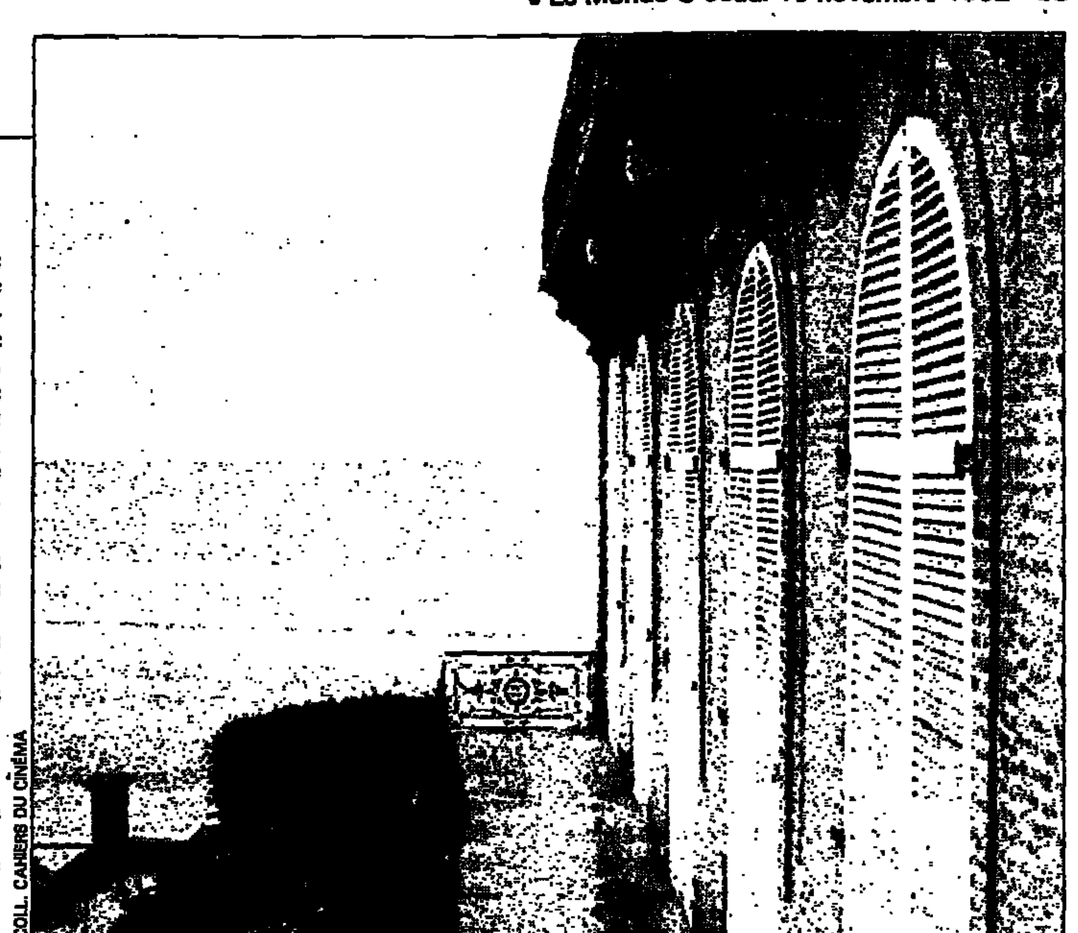
Analysant ce mécanisme dans des pages pénétrantes de *l'Image-temps* (Editions de Minuit), Gilles Deleuze le définit comme l' «audio-visuel». Et suggère ainsi comment ce cinéma «élitiste» (jamais le public des films de Duras n'approcha, en quantité, celui de ses succès de librairie) fournit, sans y songer peut-être, des clés sur le fonctionnement de la triviale télévision, experte inconsciente en séparation du son et de l'image, en distorsions ou aplatissement du temps.

Dès lors, Duras pourra bien s'être elle-même prêtée au petit jeu de la hiérarchie entre écriture et cinéma, pour conclure le plus souvent à la prééminence de l'écrit (*«Mon cinéma, au fond, c'est une mise en film de textes.»*). En montrant ces films «impurs», qui sont du même élan à la fois récit et musique, peinture abstraite et analyse critique, la rétrospective de la Cinémathèque fait bien plus que rendre justice au volet sous-estimé de l'œuvre d'un auteur déjà comblé par la reconnaissance envers ses textes.

Les films de celle qui dit *«le cinéma le sait, il n'a jamais pu remplacer le texte»* témoignent qu'à défaut de «remplacer» quoi que ce soit, le cinéma sait être, lui aussi, irremplaçable. Et qu'elle y est pour quelque chose.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) *Marguerite Duras*, de Joël Magny, présenté par Dominique Noguez, filmographie commentée par Jérôme Beaujour, 60 pages, 90 F. Sur le cinéma de Duras, on lira aussi *l'Ecriture filmique de Marguerite Duras*, de Madeleine Borgomano, Editions Albatros, et *les Yeux verts*, recueil d'articles et d'entretiens publié par les Cahiers du cinéma.


COLL. CAHIERS DU CINÉMA

«La villa Agatha n'a pas existé, et c'est maintenant en plein hiver...»


COLL. CAHIERS DU CINÉMA

Robert Hossein et Delphine Seyrig dans «La Musica», 1966.

INTEGRALE

qui regarde une maison, qui tend l'oreille à une maison. *«Les maisons, les hommes les achètent. Les femmes y sont casées avec les enfants. C'est un placement dans tous les sens du terme. On y place les femmes, les enfants, et l'argent, on fait des garages, des améliorations... Ça s'appelle le bonheur... Nathalie Granger : ce qui s'entend, le silence de la maison, c'est justement ce qui n'a pas été dit, ce qui n'a pas été exprimé, bien sûr...»*

Rehaussant le silence, un piano. *«C'est un piano?*, demande Depardieu. *Il y a des enfants?»* La fréquence des ondes du piano, la fréquence des ondes de l'image-cinéma : même cardiogramme chez Marguerite Duras, même encéphalogramme. Sa mère, avant d'enseigner à l'école indigène, accompagne les films au piano, dans un cinéma. Plus tard, Marguerite Duras enfant au Cambodge, au Tonkin, en Cochinchine. *«Il y a surtout cette relation au cinéma muet, qui fait que je me sers du piano... Le cinéma muet que j'ai vu quand on allait au cinéma à Saïgon. C'était un ancien théâtre, le pianiste jouait du piano dans la fosse d'orchestre. C'est, finalement, un instrument très proche de la voix.»*

Marguerite Duras, essayant d'approcher un peu, après coup, la femme qu'elle a filmée (qu'elle a inventée) dans *le Camion*, dit : *«Elle aurait fait des erreurs, elle aurait été d'un certain décousu, dans ses propos.»* Il n'a bien sûr pas échappé à Marguerite Duras que son inconnue du camion lui ressemblait. Une sœur. Lorsque Marguerite Duras se présente comme *«la messagère de l'invivable»*, lorsqu'elle nous dit que *India Song «est un film sourd et muet à 80 %»*, c'est faux. C'est vrai, puisque toujours ses films donnent, en transparence, la parole à *«l'absolu du malheur»*, et puisque *India Song «c'est moi, c'est le Mékong, c'est Calcutta, le quartier blanc, toute la colonie»*. C'est faux, puisque le cinéma de Marguerite Duras reprend le cinéma à zéro. Choisit la liberté à ce point-là. C'est un cinéma sauvage. Un cinéma *«de sauvage»*, et elle le dit. Ce cinéma de la conscience, et des nerfs, et du sang, et des sens, qui, sans intermédiaire, et préférant, ça c'est vrai, la place nette de la nuit, vont à la rencontre de ce qu'il leur faut vivre. A la rencontre dans et par le cinéma. Les pieds nus. Les *«yeux verts»*. Sans trop de sous. Sans lois.

Un acte banal. Minimal. Vie immédiate. Lumière. Affinité des phénomènes. L'intuition. Les blancs du temps. La localisation absente. Ceux-là ne sont pas ici. Ceux d'ici ne sont pas là. Ceux qui disent sont ceux qui taisent. *«La nuit comme en plein jour.»* Image-squatter, sur quoi viennent buter des voix à l'aventure, voix d'oiseaux, voix d'arbres, voix de terres, de mers, voix d'orages. Voix de fous furieux : *«Oui, ne criez pas»*, dit Delphine Seyrig. Voix de tueurs aussi et voix de la mendiante (*«elle suit les Blancs... ça arrive... la nourriture!»*). Et l'image, pas si sûre et d'une grâce inconsciente, et que n'a pas corrodée cette forte marée de voix. L'image qui fait preuve : *«Le quartier blanc de Calcutta croulait sous les lauriers-roses.»*

Marguerite Duras la forcenée. Son cinéma forcené, à capturer dans les bois. Cinéma libre. La vue-l'écoute. Cinéma de trois sous. Rien à redire.

La déposition d'une simple.

«Vous aviez parlé d'un film, aussi.

– Oui... le film... Le film n'a pas été tourné... Il y aurait eu des gens, ici.

– Vous aviez parlé de la mer, aussi.

– Ah oui, peut-être... de l'odeur de la vase aussi... De la fin de la mer.»

MICHEL COURNOT

(1) Les paroles de Marguerite Duras citées dans ce «collage» sont extraites des entretiens que Dominique Noguez a conduits avec elle en 1984, pour une série de cassettes consacrées à son œuvre de cinéaste, éditées par le ministère des affaires étrangères.


COLL. CAHIERS DU CINÉMA

Bulle Ogier dans «Agatha et les lectures illimitées», 1981.

INAUGURATION de la villa Kujoyama

UN BALCON FRANÇAIS SUR L'ORIENT

Le 5 novembre dernier, le philosophe Michel Serres, devant un parterre réunissant autorités françaises et japonaises, a prononcé le discours inaugural de la villa Kujoyama. Ce nouveau centre culturel veut, sur le modèle de la villa Médicis à Rome, favoriser les échanges artistiques entre la France et le Japon. A l'aplomb de Kyoto, les artistes et les chercheurs en résidence ne viendront pas travailler «sur» le Japon mais «au» Japon, perpétuant ainsi un courant d'échanges qu'avait imaginé et favorisé Paul Claudel.

KYOTO

de notre envoyé spécial

LE site est remarquable : construite en encorbellement à flanc de colline, la villa Kujoyama domine de sa terrasse la partie nord-ouest de l'ancienne capitale impériale, encore épargnée par une dévastatrice verticalité, d'où se détache la tâche de verdure du palais impérial. Elle a été construite sur le terrain où, jour pour jour, fut inauguré en 1927 le premier institut franco-japonais du Kansai, fondé un an auparavant par Paul Claudel, alors ambassadeur au Japon, qui fut par la suite transféré au centre-ville.

L'architecte, Kunio Kato, s'est efforcé d' *«unir raison et délicatesse»* afin que le bâtiment fasse corps avec l'idée d'échange culturel franco-japonais. Il a habilement joué du génie du lieu, de son air et de sa verdure, donnant pour point de fuite aux lignes de béton des constructions nouvelles le cercle des collines qui les entourent. *«Le parfum et la moiteur de la terre, l'ombre et la lumière»* enveloppent les six maisonnettes destinées à accueillir les résidents. Elles sont disposées en damier autour de petits jardins, espaces intimes qui jouxtent la colline boisée, expression de cette propension de l'architecture japonaise à ménager des aires de repli qui sont aussi des univers en elles-mêmes. Kunio Kato n'en a pas moins ravivé la conception occidentale classique de la perspective qui présida à la construction du premier institut franco-japonais, situé dans l'axe de l'un des canaux reliant Kyoto au lac Biwa.

C'est autour de la notion d'«échange», thème claudélien, que Michel Serres a construit le beau texte de son discours célébrant l'inauguration d'une villa qui doit en être lieu. Cet échange qui se déploie dans un espace tiers, *«inexploré, absent de toute carte et que jamais voyageur ne décrivit»* par où transite le *«passant-passeur»*, *«mélangeant en lui deux natures, deux langues, deux gestuelles jusqu'à s'y dissoudre»*.

Echange comme résonance, aller et retour de soi à l'autre. *«J'admire la polychromie des printemps japonais pour avoir vécu en ceux, moins fastueux, de mon enfance : je comprends la douceur de la vallée de ma naissance pour avoir aimé les printemps japonais...»* C'est par ce double mouvement, cette *«fusion des séparés»*, que l'homme tend vers ce lieu utopique où *«règne le printemps essentiel et unique dont la double saison aquitaine et japonaise ne peindrait que deux versions»*. *«L'échange ne connait que deux langues universelles,* a expliqué l'écrivain. *L'une, facile comme une chute et toujours répétitive, produit le bruit chaotique de la guerre ; l'autre, rare, difficile et sans cesse nouvelle, s'adonne à la création culturelle.»*

Par sa modernité et sa différence, le Japon s'apprête à devenir l'un des creusets où des créateurs auront à se confronter aux autres comme à eux-mêmes. Lorsque l'Académie de France, qui allait être abritée par la villa Médicis, fut fondée par Colbert, elle devait accueillir des artistes venus s'inspirer de la grandeur de l'Antiquité. A la villa Kujoyama, leurs homologues contemporains pourront faire l'expérience d'une transition des identités ; nommés sur un projet, ils viennent non pour travailler sur le Japon mais pour créer au Japon.

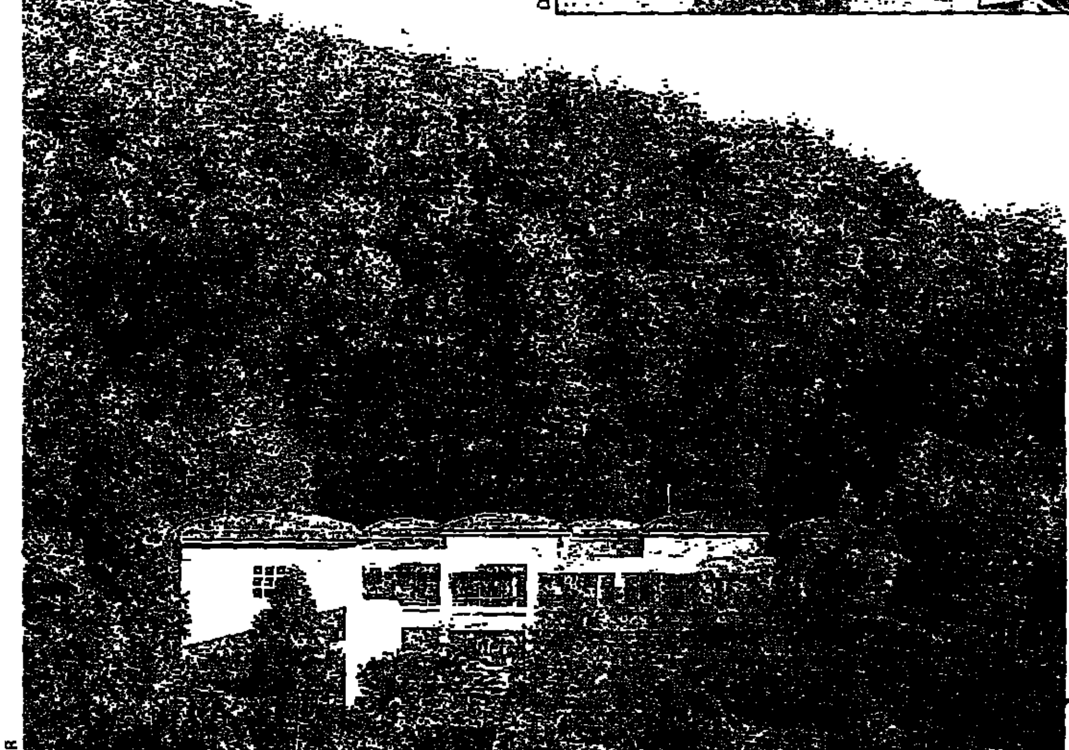
La villa Kujoyama est surtout l'illustration de la constance de certains liens entre la France et le Japon. En témoigne l'entretien réunissant les fils du premier directeur de l'institut franco-japonais du Kansai, le géographe Francis Ruellan, et le petit-fils du sénateur Katsutaro Inabata, mécène francophile, propriétaire d'une entreprise de teinture qui avait séjourné à Lyon et qui fonda avec Claudel la Société de rapprochement franco-japonais. Aujourd'hui, fidèle à la voie tracée par son aïeul, le petit-fils de M. Inabata a réuni les financements pour la construction de la villa (30 millions de francs) qu'il a offerts à la Société de rapprochement franco-japonais.

Une francophilie qui a permis de répondre au souhait de la direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay, sous l'impulsion, alors, de M. Thierry de Beaucé, de ne pas se défaire d'un terrain merveilleusement situé mais laissé à l'abandon après que le bâtiment vétuste de l'ancien institut eut été détruit. C'est ainsi que Paris lança l'idée d'une «villa Médicis à Kyoto». Il a appartenu au directeur de l'actuel institut du Kansai, M. Michel Wasserman, *«maître de l'ouvrage et bon génie du lieu»*, dit Michel Serres, de mettre en œuvre cet ambitieux projet. L'établissement associe un «contenant» japonais et un «contenu» français.



DR

La villa Médicis de Kyoto, construite sur les plans de Kunio Kato : *«Unir raison et délicatesse.»*



DR

L'inauguration de cette structure culturelle de prestige est d'autant plus frappante qu'elle illustre un souci de rayonnement et de permanence qui n'est pas toujours le credo de la politique du ministère des affaires étrangères. Elle privilégie trop souvent l'«animation», c'est-à-dire l'événement, aussi médiatique qu'insignifiant au regard du long terme. On ne pourra que regretter que Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales et de la francophonie, retenue par le débat parlementaire, n'ait pu être présente.

Le projet de la villa Kujoyama est certes «aristocratique», mais dans le meilleur sens du terme, soit la haute tenue des activités qui y seront menées. Les relations culturelles franco-japonaises avaient le plus grand besoin d'une telle impulsion. La réussite de la villa dépendra néanmoins de la manière dont sera opéré le choix des résidents et de l'appui qui leur sera donné sur place. Une tâche essentielle qui revient aux autorités françaises, responsables du fonctionnement de l'établissement.

Si quatre résidences sont offertes aux artistes, deux sont réservées à des chercheurs : un scientifique et un membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Celle-ci sera étroitement liée à la villa puisqu'une partie de la riche bibliothèque de son antenne à Kyoto y sera transférée.

Les manifestations qui ont marqué l'inauguration de la villa Kujoyama illustraient bien l'écho entre nos deux cultures : ainsi un *kyogen*, intermède comique intercalé entre des pièces de *nô*, interprété par des acteurs de la famille Shigeyama (elle participa, au lendemain de la guerre, au renouveau de cette «commedia dell'arte» en adaptant des pièces du répertoire occidental comme, par exemple, celles de Samuel Beckett) suivi d'une pièce du quinzième siècle français, *la Farce du cuvier*. Echo également que cet extrait d'un solo de danse de la chorégraphe Susan Buirge, l'une des premières résidentes de la villa (1) : une œuvre, *Grand Exil*, que lui inspira un précédent séjour en Extrême-Orient. Echo enfin, que cette céramique offerte par Olivier Debré qui, vingt ans après avoir exposé à Osaka, réalise finalement son vœu de voir une de ses œuvres installée au Japon.

Théâtre, chaque printemps, d'une académie de musique française qui draine des étudiants de tout l'archipel pour suivre les cours des maîtres du conservatoire (opération rendue largement possible grâce au mécénat local), Kyoto, où continue, dans la grande tradition orientaliste, un remarquable travail de recherche sur le bouddhisme par l'Ecole française d'Extrême-Orient, s'affirme un peu plus comme l'un des axes sûrs de la présence culturelle française au Japon.

PHILIPPE PONS

(1) Les premiers résidents de la villa sont les plasticiens Catherine Beaugrand, Ange Leccia et le groupe IFP (Information, Fiction, Publicité), Jean-François Brun et Dominique Pasqualini, les peintres Laurent Joubert et Marie Sester, les photographes Xavier Lambours et Bruno Suet, l'architecte Jacques-Franck Degioenni et l'orientaliste Kuo Li-ying.

Le bouddhisme tel qu'on le pense

L'ENTREPRISE est ambitieuse et sans équivalent : éditer une encyclopédie de la terminologie bouddhique chinoise et japonaise en langue française. A cette tâche travaille une petite équipe, dirigée par M. Hubert Durt, de l'Institut du Hobogirin, siège au Japon de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO). Tâche ardue (le canon bouddhique chinois dans son édition japonaise compte quelque cent volumes d'un millier de pages) mais encore originale par son caractère sino-japonais, en regard des travaux publiés en anglais (comme l'*Encyclopaedia of Bouddhism* du Sri-Lanka).

Cette recherche se situe dans la ligne de la tradition de l'EFEO, dont une des spécificités est d'unir études indiennes et chinoises. Fondée en 1901 à Hanoï, sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et rattachée à présent à la direction de la recherche et des études doctorales, l'école est présente au Japon depuis le début du siècle.

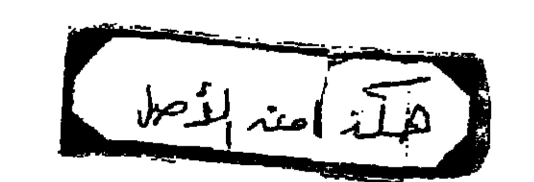
Lorsque fut relancé le projet du Hobogirin, commencé avant guerre mais interrompu pendant trente ans, une base permenente de l'EFEO fut ouverte en 1968 à Kyoto, centre mondial des études sur le bouddhisme, dans une des dépendances du grand monastère zen Shokokuji. Antenne de l'orientalisme français, riche d'une bibliothèque comptant neuf mille ouvrages, l'Institut du Hobogirin est aussi l'illustration d'une étroite collaboration franco-japonaise dans le domaine de la recherche comme de l'assistance à nombre de chercheurs étrangers travaillant au Japon. Le travail du Hobogirin, à laquelle participe également une petite équipe à Paris, reflète la double optique des grands savants français spécialistes du bouddhisme, comme l'indianiste Sylvain Levi (1863-1935) – qui insistait sur le rôle de dénominateur commun que l'Institut revêtit dans l'Asie orientale – et le sinologue Paul Demiéville (décédé en 1979), premier rédacteur en chef du Hobogirin – qui soulignait les transformations et les enrichissements ayant résulté de son contact avec le monde sinisé.

Axée sur les significations religieuses et philosophiques, l'encyclopédie du Hobogirin cherche à favoriser une compréhension en profondeur des langues et civilisations extrême-orientales, mais aussi à élargir le champ de la recherche par sa forte préoccupation historique et culturelle et par son souci de ne pas négliger les évolutions contemporaines. Fruit d'un travail évitant l'hyper-spécialisation pour s'adresser non seulement aux spécialistes du bouddhisme mais aussi aux historiens de la Chine ou du Japon et, d'une manière générale, aux chercheurs en études religieuses, l'encyclopédie s'inscrit dans cette tradition de l'orientalisme français qu'on a peut-être tôt fait de juger passéiste pour sacrifier à la mode d'une efficacité supposée. Par manque de crédit (ou leur affectation à des opérations plus «piquantes»), des chercheurs français sur le bouddhisme et les religions du Japon enseignent actuellement dans les plus prestigieuses universités américaines.

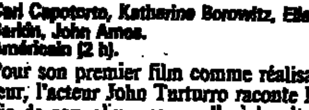
L'Institut du Hobogirin, qui voit s'ouvrir avec la Villa Kujoyama de nouvelles perspectives de développement, s'insère au cœur de l'intense activité de recherches qui a pour centre Kyoto. Afin de rendre encore plus accessibles à un vaste public des travaux de haute tenue, des débats et des informations bibliographiques, l'EFEO de Kyoto a lancé *Cahiers d'Extrême-Asie*. Cette revue annuelle, bilingue, conçue comme une plate-forme d'expression pour les chercheurs occidentaux travaillant «sur le terrain», doit beaucoup à Anna Seidel, membre de l'EFEO et spécialiste internationalement reconnue du taoïsme (récemment disparue). Par son rayonnement en Asie du Nord-Est et dans le Pacifique, elle témoigne d'un orientalisme français rajeuni. Sa dernière livraison est consacrée à un ensemble d'études sur le chamanisme coréen, sous la direction de M. Alexandre Guillemoz.

Ph. P.

★ Les volumes VII et VIII sont en cours de publication. *Diffusion* : librairie Maison-Neuve, 11, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris. Vente et abonnement : librairie Le Phénix, 72, boulevard Sébastopol, Paris 75003.







LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Beau Fixe

de Christian Vincent,
avec Isabelle Carré, Judith Rémy, Elsa Zylberstein, Estelle Larrivaz, Frédéric Gélard, Jean-Denis Monory.
Français (1 h 32).

Quatre étudiantes retirées à la campagne sont interrompues dans leurs révisions par l'irruption d'un jeune homme candide, qui révélera leur vraie nature.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Djembefola

de Laurent Chevallier,
avec Mamady Keïta.
Franco-guinéen (1 h 07).

La caméra accompagne l'un des plus grands musiciens actuels de musique traditionnelle guinéenne, dans le rythme et avec une chaleur communicative.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

Les Eaux dormantes

de Jacques Tréfouel,
avec Philippe Caroit, Ludmila Mikaël, Danièle Delorme, Tsilla Chelton, Cécile Ricard, Marie-Adam.
Français (1 h 38).

Adaptée de Boileau-Narcejac, une enquête sur de mystérieuses disparitions qui est aussi un portrait des étouffantes conventions bourgeoises.

Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

L'Envers du décor, portrait de Pierre Guffroy

de Robert Salis,
avec les témoignages de Nastassja Kinski, Harrison Ford, Roman Polanski, Milos Forman, Nagisa Oshima, Tahar ben Ammar.
Français (2 h 12).

Un documentaire consacré au travail de Pierre Guffroy, l'un des plus cotés parmi les décorateurs du cinéma français et international.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Incident à Oglala

de Michael Apted,
commentaire dit par Robert Redford.
Américain (1 h 28).

Evocation de la dramatique situation qui régnait dans la réserve indienne de Pine Ridge, et qui aboutit à la condamnation pour le moins contestable du militant amérindien Leonard Peltier.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Mac

de John Turturro,
avec John Turturro, Michael Badalucco, Carl Capotorto, Katherine Borowitz, Ellen Barkin, John Amos.
Américain (2 h).

Pour son premier film comme réalisateur, l'acteur John Turturro raconte la vie de son père, maçon d'origine italienne aux Etats-Unis, et à travers elle, une forme de rapports familiaux et amicaux aujourd'hui disparue.

VO : Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Meilleures Intentions

de Bille August,
avec Samuel Fröler, Pernilla August, Max von Sydow, Ghita Norby.
Danois (3 h).

D'après un scénario consacré à ses parents par Ingmar Bergman, la Palme d'or du Festival de Cannes 1992 reconstitue la vie difficile d'un pasteur suédois au début du siècle.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, dolby, 5e (43-54-15-04) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

La Puissance de l'ange

de John G. Avildsen,
avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl, John Gielgud, Morgan Freeman.
Américain (2 h 06).

La jeunesse au fin fond de la campagne sud-africaine d'un Blanc qui, à l'heure des choix, préférera le camp des opprimés à une carrière prometteuse.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Sur la terre comme au ciel

de Marion Hansel,
avec Carmen Maura, Didier Bezace, Samuel Mussen, Jean-Pierre Cassel, André Delvaux, Johan Leysen.
Belge-espagnol-français (1 h 20).

Située dans le milieu des « eurocrates » de Bruxelles, la fable des bébés qui refusent de naître tant le monde est devenu laid.

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

The Company of Strangers

de Cynthia Scott,
avec Alice Diabo, Constance Garneau, Winifred Holden, Cissy Meddings, Catherine Roche, Michelle Sweeney.
Canadien (1 h 41).

Sept vieilles dames se retrouvent isolées dans une maison perdue entre champs et bois, où se confrontent leurs visions de la vie, et de la mort.

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Une équipe hors du commun

de Penny Marshall,
avec Tom Hanks, Geena Davis, Madonna, Lori Petty, Rosie O'Donnell, Megan Cavanagh.
Américain (2 h 04).

Rehaussée par son affiche affriolante, l'histoire d'une équipe de baseball féminin constituée quand les messieurs étaient partis s'occuper de la deuxième guerre mondiale.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

Valse d'amour

de Dino Risi,
avec Vittorio Gassman, Dominique Sanda, Valentina Holtkamp, Elliott Gould, Massimo Ghini, Firmine Richard.
Italien (1 h 40).

Une tendre relation se noue entre un vieillard réchappé d'un hôpital psychiatrique et sa petite fille rejetée par le reste de la famille.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



Hommage à Emile Cohl, père du dessin animé.

ROBERT PICHARD

Sélection

Antigone

de Danièle Huillet,
Jean-Marie Straub
texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

Ferme et droite, la démonstration par la rigueur de la passionnante modernité d'un texte de théâtre antique pris à bras le corps par des cinéastes d'aujourd'hui.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les Blancs ne savent pas sauter

de Ron Shelton,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Rosie Perez, Tyra Ferrell, Cylk Cozart.
Américain (1 h 55).

Les arnaques de deux joueurs de basket de rue comme fil conducteur d'un portrait incisif et rythmé de l'Amérique.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

La Chasse aux papillons

d'Otar Iosseliani,
avec Narda Blanchet, Pierrette Pompom Bailhache, Alexandre Tcherkassoff.
Français (1 h 55).

Autour des deux pétaradantes occupantes d'un vieux château, Iosseliani organise une farandole endiablé de personnages, d'idées, d'humour et de mélancolie.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

City of Hope

de John Sayles,
avec Vincent Spano, Tony Lo Bianco, Joe Morton, John Sayles, Angela Bassett.
Américain (2 h 05).

Une douzaine de personnages se croisent, se rencontrent, s'affrontent parfois, pour dessiner une image impressionniste d'une ville américaine de la fin de l'ère Reagan-Bush.

VO : Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar.
Iranien (1 h 31).

A la recherche de deux enfants après le terrible séisme qui endeuilla l'Iran en 1990, un homme et son fils découvrent la vie même. C'est tout simple, c'est une merveille.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

A tombeau ouvert dans les lacets d'une vie menacée, les yeux grands ouverts sur la passion, la tendresse et la peur des autres, un film comme un cri, comme un bouleversant coup à l'estomac.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

La Petite Amie d'Antonio

de Manuel Poirier,
avec Hélène Foubert, Sergi Lopez, Florence Giorgetti, Corine Darmon.
Français (1 h 45).

Sans chiqué ni péripéties fabriquées, Manuel Poirier accompagne pas à pas, avec sensibilité et lucidité, le quotidien d'une jeune fille d'aujourd'hui.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Simple Men

de Hal Hartley,
avec Robert Burke, William Sage, Karen Sillas, Elina Löwensohn, Martin Donovan.
Américain (1 h 44).

Histoire d'hommes perdus et de femmes solides, de passé occulté et de présent incertain, un voyage-fable ironique et tonique par le plus prometteur des jeunes réalisateurs américains.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Les entrées à Paris

Il aura fallu attendre dix mois de 1992 *avant de voir un mercredi à* plus de 200 000 entrées. Ce résultat vient d'être atteint deux fois en trois semaines. Le congé du 11 novembre a en effet valu une grande affluence aux salles parisiennes, même si l'histoire ne dit pas ce qu'ont pensé les spectateurs en découvrant, à la plupart des guichets, que la réduction était reportée au lendemain.

Parmi les nouveautés de cette semaine à très forte dominante française, *l'Accompagnatrice* se classe aisément en tête, avec 80 000 spectateurs dans 33 salles : un bon score, mais légèrement en deçà de ce que pouvait légitimement espérer le film de Claude Miller. La seule sortie américaine, *Cœur de tonnerre*, s'intercale à près de 40 000 avec quinze écrans, mais le résultat de *Riens du tout*, à 35 000 dans seulement onze salles, est plus satisfaisant.

Derrière, c'est la déroute des *Mamies, Au nom du père et du fils* et autre *Vagabond*...

Le box-office reste toutefois dominé par *la Belle et la Bête*, avec encore 85 000 entrées, soit 520 000 en quatre semaines. Et les deux autres têtes de liste des semaines précédentes gardent la forme, avec 50 000 spectateurs pour *Jeux de guerre* (330 000 en quatre semaines) et à peine moins pour *1492* (540 000 en cinq semaines). Mais, alors que *Max et Jérémie* passait la barre des 200 000 en cinquième semaine, soit moins rapidement que prévu, le phénomène de l'heure reste *C'est arrivé près de chez vous*, qui, avec près de 40 000 spectateurs, prouve que la complaisance racoleuse a de beaux jours devant elle, en progressant par rapport au score de sa sortie grâce à un très profitable bouche-à-oreille.

Festivals

Nuits fauves à Belfort

Entrevues 92, le Festival de Belfort qui s'ouvrira avec le beau film de Cyril Collard, conserve son titre de haut lieu du jeune cinéma d'auteur, avec sa compétition internationale de longs et courts métrages, fictions et documentaires, réservée aux premières œuvres cinématographiques. Et, pour « faire vivre la mémoire du cinéma », la manifestation propose également un voyage à travers le western en compagnie de Ford, Hawks, Nicholas Ray, Cimino, Hellman, Eastwood, et se penche sur l'époque où « l'Europe faisait son cinéma à Hollywood », avec des œuvres de gens aussi fiables que Chaplin, Lang, Stroheim, Lubitsch, Preminger, Kazan, Ophuls, Siodmak, Curtiz, Sternberg, Wilder...

Du 21 au 29 novembre à l'hôtel de ville de Belfort. Tél. : 84-54-24-43.

Moretti à Marseille

S'il n'en reste qu'un ce sera, c'est celui-là : en attendant le nouveau film que réalise Nanni Moretti, dernier résistant du grand cinéma italien, la Maison méditerranéenne de l'image a la bonne idée de proposer un flash-back sur l'ensemble de son œuvre, de *Je suis un autarcique* à *Palombella Rosa*.

Du 18 novembre au 1er décembre. 2, rue de la Charité à Marseille. Tél. : 91-56-08-09.

Les Latinos chez Pompidou

D'autres peintres, dans un autre musée : en marge de la vaste exposition consacrée par le Centre Georges-Pompidou aux artistes latino-américains, un cycle de films décrivant leur univers pictural ou réalisés par ceux d'entre eux qui se sont partagés entre pinceaux et caméra permet de passer des cimaises au fauteuil sans changer d'ambiance.

Du 18 au 30 novembre au cinéma du Musée. Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

Vive le cinéma français !

Sous le signe de la promotion du patrimoine national se tient en Seine-Saint-Denis la seconde édition de la Quinzaine cinématographique. Au programme dans une vingtaine de villes du département : des classiques français dont *la Roue*, d'Abel Gance, *la Terre*, d'André Antoine, et des hommages rendus à Renoir, Franju et Clouzot. Egalement, un colloque sur « Les villes au service du cinéma » le 24 à Bobigny.

Du 18 novembre au 1er décembre. Tél. : 48-29-08-70.

Le père du dessin animé

Avant d'« inventer » l'animation au cinéma, Emile Cohl fut en son temps caricaturiste, illustrateur et photographe. Après Emile Reynaud au Palais de Chaillot, il est célébré à l'office de la culture de Maisons-Alfort. L'hommage à l'inventeur se décompose en plusieurs temps : expositions consacrées aux caricatures de ses contemporains célèbres, de Verlaine à Toulouse-Lautrec ; projections des films d'Emile Cohl, notamment *les Pieds nickelés* et la série des *Jobart*, et un documentaire vidéo, *image par image*, sur la fabrication du dessin animé.

Du 20 novembre au 12 décembre. 120, rue Roger-François, Maisons-Alfort. Tél. : 43-96-77-56.

Documentaires de Rennes

A l'affiche de ce troisième Festival du film documentaire organisé par l'association les Lumières du réel, un parti pris pour les films rares : regard sur le cinéma arménien, avec des réalisations de Sergueï Paradjanov et de Rouben Guevorkiantz ; hommage aux productions de l'ex-Yougoslavie autour de quatre réalisateurs ; intégrale du cinéaste hongrois Zoltan Huszarik ; sections consacrées aux cinémas allemand et ex-soviétique.

Du 17 au 22 novembre. 6, avenue Gaston-Berger, Rennes. Tél. : 99-33-52-56.

Les talents de demain, troisième

L'humour est au rendez-vous du Festival Jeunes comédiens de Béziers qui, pour son troisième anniversaire, regroupe les films autour de ce chiffre repère – *les Trois Âges*, de Keaton, et *Trois chambres à Manhattan*, de Carné – et des relations triangulaires du cinéma, comme *l'Amoureuse* de Doillon. Un jury devra par ailleurs départager les acteurs en herbe les plus prometteurs. Parmi les vingt-cinq espoirs en lice, Romane Bohringer (*les Nuits fauves* et *l'Accompagnatrice*), Geno Lechner (*Coup de foudre*), Yevgeny Mironov (*Lioubov*) et Benoît Poelvoorde (*C'est arrivé près de chez nous*).

Du 18 au 22 novembre au cinéma Palace. Avenue Saint-Saëns, Béziers. Tél. : 67-76-42-64.

Reprises

La Furie du désir

de King Vidor (1953).
Américain. NB. 1 h 22.
Avec Jennifer Jones, Charlton Heston, James Anderson.

Six ans après *Duel au soleil*, Vidor retrouvait la toujours torride Jennifer Jones pour une nouvelle histoire de luxure et de conformisme, d'argent, de trahison et d'injustice, cette fois située dans la campagne américaine contemporaine.

Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Stormy Weather

d'Andrew Stone,
avec Lena Horne, Cab Calloway, Fats Waller, Nicholas Brothers.
Américain, 1943, noir et blanc (1 h 17).

Cela s'appelait à l'époque *Symphonie magique* et c'était déjà l'évocation trépidante des chanteurs et danseurs noirs des années 40.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 18 novembre

Schumann
Liederkreis op. 24
Lieder
Andreas Schmidt (baryton),
Roger Vignoles (piano).
Poursuite du cycle Schumann organisé par le Châtelet, avec un récital de lieder donné par Andreas Schmidt, à l'Auditorium des Halles. Schmidt est un jeune baryton allemand dont l'art évoque celui de Fischer-Dieskau. Il n'aurait pas pu choisir modèle plus parfait.
Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Stravinsky
Suite pour petit orchestre n° 2
Chausson
Poème pour violon et orchestre
Ravel
Tzigane
Prokofiev
Symphonie n° 5
Pierre Amoyal (violon).
Orchestre de Paris,
Djansug Kakhidze (direction).
Invité régulier de l'Orchestre de Paris, Djansug Kakhidze est un chef d'orchestre en tout point remarquable. Sa carrière internationale s'amplifie d'ailleurs de façon significative : une chose est d'être invité une fois, une autre est d'être réinvité. La semaine dernière, il triomphait (et l'Orchestre de Paris, avec lui) dans un programme Stravinsky, Prokofiev, Honegger. Cette fois-ci, il dirige la *Cinquième symphonie* et Pierre Amoyal dans Chausson (« *Un musicien qui me botte* » disait Willy, le mari de Colette) et Ravel. Et Amoyal est un violoniste impeccable.
Salle Pleyel, 20 h 30 (et le 19). Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 230 F.

Beethoven
Sonate pour piano op. 10 n° 3
Chopin
Etude op. 25 n° 10
Valse minute
Mazurka op. 30 n° 3
Polonaise-Fantaisie
Rachmaninov
Variations sur un thème de Corelli
Liszt
Etude d'exécution transcendante n° 10
Méphisto-valse
Adrienne Krausz (piano).
Elle aurait pu remporter l'unique prix de la dernière édition du World Master, le concours de piano des concours de piano organisé par la salle Gaveau. Le prix est allé à l'Arménien Vardan Mamikonian. Il n'empêche que cette pianiste est une musicienne au talent original, qui s'investit dans chaque note qu'elle joue. Une interprète digne de l'enseignement qu'elle reçut d'Yvonne Lefébure.
Maison de l'Europe, 20 h 30. Tél. : 42-72-94-06. Location Fnac, Cityrama. 100 F.
Et le 19 nov. à 20 h 30 : « Prélude et fugue BWV 559 » de Bach : « Etudes op. 25 n° 10 », « Valse minute », « Mazurka op. 30 n° 5 », de Chopin : « Variations sur un thème de Corelli » de Rachmaninov : « Introduction, allegro » de Damase : « Sept pièces brèves » d'Honegger et « l'Isle joyeuse » de Debussy.

Massenet
Esclarmonde
Anna-Maria Gonzales,
Denia Mazzola (Esclarmonde),
Luca Lombardo,
José Sempere (Roland),
Jean-Philippe Courtis (Phorcas),
Hélène Perraguin (Parséis),
Christian Tréguier (l'évêque de Blois).
Orchestre Franz Liszt de Budapest,
Patrick Fournillier (direction).
Claude d'Anna (mise en scène).
Présentée à la Biennale Massenet de Saint-Etienne, le 7 novembre, cette production d'*Esclarmonde* est malheureusement très mal mise en scène, *dans des décors et des* costumes hideux. Il vaudra mieux fermer les yeux, pour se concentrer sur la distribution dominée par Jean-Philippe Courtis. L'œuvre méritait d'être exhumée.
Opéra-Comique. Salle Favart (les 18, 20, 21 et 24, 19 h 30 ; le 22, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Lutoslawski
Les Espaces du sommeil
Chantefleurs et chantefables
Symphonie n° 3
John Shirley-Quirk (basse),
Solveig Kringelborn (soprano),
Orchestre de l'Opéra de Paris,
Witold Lutoslawski (direction).
Chef de file de la musique polonaise de l'après-guerre, Lutoslawski est un compositeur habitué des salles parisiennes. L'Orchestre de Paris s'est, un temps, assuré la *quasi-exclusivité* de ses concerts parisiens. Le voici, à la tête de l'Orchestre de l'Opéra-Bastille pour un concert intégralement consacré à ses œuvres.
Opéra-Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 220 F.

Jeudi 19

Piston
Duo pour alto et violoncelle
Carter
Piano Sonata
Raimi
Trio pour cor, violoncelle et piano
American Chamber Players.
Des programmes aussi peu convenus, par des interprètes quasi inconnus de ce côté-ci de l'Atlantique ne font concurrence qu'à ceux qui les auraient éventuellement produits. Nous ne voyons pas trop qui, à vrai dire. Les concerts des 19, 20 et 21 *sont* gratuits (!), le 22, même salle, à 19 h 30, le même orchestre donne un concert au profit de l'association Maud Manoni pour les artistes. Prix : de 200 F à 1 000 F.
Opéra de Paris. Palais Garnier, 18 heures. Tél. : 47-42-53-71.
Le 20 nov. à 18 h : « Twilight Music » de Harbison ; « Trio » de Joles ; mélodies d'Ames et de Gershwin. Et le 21 nov. à 18 h : « Divertimento » de Hoover ; « Trio pour clarinette, alto et piano » de Saylor et le « Quintette pour piano et cordes n° 2 » de Bloch.

Stravinsky
Pulcinella
Concerto pour violon et orchestre
Petrouchka
Chantal Juillet (violon),
Orchestre national de France,
Charles Dutoit (direction).
Dutoit connaît son Stravinsky bien mieux que d'autres. *Tout jeune encore, il signait* un enregistrement de *l'Histoire du soldat* qui n'a jamais été dépassé (Erato) et, plus *récemment*, un *Oiseau de feu* et un *Petrouchka* splendides pour Decca. Il a justement inscrit cette pièce à ce concert ainsi que les *néoclassiques Pulcinella* et *Concerto pour violon*. La soliste est une cousine du Québec.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Samedi 21

Brahms
Sonate pour violoncelle et piano op. 38
Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 114
Michel Portal (clarinette),
Janos Starker (violoncelle),
Rudolf Buchbinder (piano).
Par chance, Michel Portal ne se produit pas avec les deux musiciens avec lesquels il vient d'enregistrer le *Trio* de Brahms pour EMI (après en avoir fait un enregistrement admirable pour Erato, il y a dix ans, avec Dalberto et Lodéon). Sa rencontre avec Buchbinder et Starker promet d'être historique.
Théâtre de la Ville, 18 heures (et le 22). Tél. : 42-74-22-77. 75 F.
Le 22 nov. à 18 h : « Sonate pour violoncelle et piano op. 99 » et « Trio pour clarinette, violoncelle et piano op. 114 » de Brahms.

Dimanche 22

Fauré
Nocturnes op. 119 et 104 n° 1
Barcarolles op. 66 et 96
Roger-Ducasse
Etude n° 4
Barcarolle n° 3
Rythmes
Ravel
Jeux d'eau
Oiseaux tristes
Alborada del Gracioso
Dominique Merlet (piano).
Dominique Merlet vient de publier un disque Chopin consacré à des opus tardifs (*Barcarolle, Troisième Sonate, etc.*) pour un petit éditeur distribué par Harmonia Mundi. Ses interprétations sont splendides et témoignent d'une connaissance intime des textes. Son récital n'est pas consacré à Chopin, *mais à trois... autres Français qui* sont ses débiteurs. Une surprise : Merlet joue des pièces de Roger-Ducasse. Bien *oublié aujourd'hui, ce compositeur (Merlet* en fut l'élève) a laissé une œuvre pour piano (dont de redoutables et splendides *études) injustement délaissée.*
Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale). 17 heures. 70 F.

Schumann
Manfred, ouverture
Concerto pour piano et orchestre
Symphonie n° 3 « Rhénane »
Maria Joao Pires (piano),
Orchestre du Norddeutsche Rundfunk de Hambourg,
John Eliot Gardiner (direction).
Curieux « *mariage* » *que celui* de Gardiner et de l'Orchestre de Hambourg, réputé pour sa couleur sombre, ses accointances *brahmsiennes et beethovéniennes. Le choc* de ces deux cultures peut provoquer de belles surprises.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Haydn
Symphonie n° 49 « la Passion »
Bach
Concerto pour trois claviers et cordes BWV 1064
Mozart
Concerto pour trois claviers et orchestre KV 242
Rachmaninov
Romance et valse, à six mains
Frank Braley,
Stephen Prutsman,
Brian Ganz (piano),
Collegium instrumentale Brugense,
Patrick Peire (direction).
Trois lauréats du Concours Reine-Elisabeth se retrouvent coude à coude face au public pour un concert qui se veut une fête du piano.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Lundi 23

Beethoven
Chopin
Œuvres non communiquées
Maurizio Pollini (piano).
Maurizio Pollini dédie son récital à Arthur Rubinstein, pour le dixième anniversaire de la mort d'un pianiste entré vivant dans la légende. L'hommage d'un grand artiste à l'un de ses confrères dont le rayonnement ne fait que s'étendre depuis sa disparition.
Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 400 F.

Bach
Sonata pour violoncelle et piano
Beethoven
Sonate pour violoncelle et piano op. 69
Anne Gastinel (violoncelle),
Pierre-Laurent Aimard (piano).
Anne Gastinel a été adoubée par Natalia Gutmann, Pierre-Laurent Aimard par Pierre Boulez et Olivier Messiaen. Peu célèbres, ils n'en sont pas moins de magnifiques interprètes.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 40 F.

Régions

Metz

Locke
The Instrument Music in the Tempest
C.P.E. Bach
Concerto pour clavecin et orchestre
Purcell
Fantaisies
Rebel
Les Elémens
Jos Van Immerseel (piano-forte),
Anima Eterna.
Il est possible de ne pas accrocher à l'art de Jos Van Immerseel (*ses concertos* de Mozart, enregistrés pour Channel Classic-Média 7 divisent la critique). On ne pourra que s'incliner devant les dons d'un interprète qui pratique l'orgue, l'harmonium, le clavecin, le piano-forte, le piano moderne et, *plus rare*, les pianos à queue de la fin du siècle dernier.
Le 24. Arsenal, 20 h 30. Tél. : 87-74-16-16. De 120 F à 160 F.

Rouen

Wagner
Tannhauser
Andras Molnar (Tannhauser),
Lynne Wickenden (Elisabeth),
Nadine Denize (Vénus),
Marcel Vanaud (Wolfram),
Cornelius Hauptmann (Hermann),
Serge Ségeni (Biterolf),
Guy Flechter (Walter),
François Bideau (Heinrich),
Eric Frechey (Reinmar),
Brigitte Toulon (le pâtre),
Chœurs du Théâtre des Arts,
Orchestre symphonique de Rouen,
Orchestre symphonique de Caen,
Frédéric Chaslin (direction),
Marc Adam (mise en scène).
Première mise en scène, dans sa maison, du nouveau directeur du Théâtre des Arts de Rouen. Hommage à la grande tradition d'une maison qui fut la première scène wagnérienne française pendant tant d'années.
Le 20, 20 heures ; le 22, 15 heures. Théâtre des Arts. Tél. : 35-15-33-49. De 45 F à 210 F.

Jazz

Joe Lee Wilson Quartet
« *Shouter* » (hurleur, de l'art du cri), plus que chanteur ou vocaliste – pourquoi se tâte-t-on à ce point, comme si les mots n'allaient plus aux voix ? – voix royale entre free, blues et rap, générosité d'airain, personnalité de bronze, conscience de feu, Joe Lee Wilson *passe souvent par* les bords de Seine. A l'époque des lofts, il en tenait un très fameux dans Soho (New-York City). *C'était l'époque où l'on disait que* les lofts n'existaient pas. Cher petit monde incorrigible... Aujourd'hui, c'est de Joe Lee Wilson qu'on dit qu'il n'existe pas.
Les 20 et 21. Latitudes Saint-Germain, 22 h 30. Tél. : 42-61-53-53.

Gérard Badini
Super Swing Machine
A force de trempouiller dans la variété, le doublage, la duplication façon Taïwan, le trafic médiatique, *il y* a des musiciens agréables dont on sait qu'ils sont au jazz ce qu'une Joconde imprimée sur un tee-shirt est à Léonard. Pour Badini, l'impression est inverse, radicale, qu'il joue les standards, Debussy, Ellington ou *Ma Pomme*, il est musicien de jazz, « ontologiquement ».
Le 22. Jazz Club Lionel-Hampton, 12 heures. Tél. : 40-68-30-42.

Rock

Bobby « Blue » Bland
Bobby Blue Bland, l'une des dernières *grandes voix du blues, ultime rejeton* de la lignée légitimiste, un fardeau que son élégance et sa sincérité n'ont pas mérité.
Du 18 au 21. Jazz Club Lionel-Hampton, 22 heures. Tél. : 40-68-30-42.

Jacques Dutronc
Concert de rock (le groupe est impeccable), accumulation de provocations entre mépris du public et critique aiguë de ce *qui se passe sur scène, un spectacle* de Dutronc est un moment étrange, quelque part entre les nuits d'un jet-set fatigué et les aurores d'étudiants frénétiques à Strasbourg en 1967. Finalement la distance n'était pas si grande.
Les 18, 19, 20, 21, 23 et 24. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 190 F à 230 F.

Lucky Dube
Superstar en son pays, l'Afrique du Sud, Lucky Dube propose un reggae simple et efficace, pas *très éloigné* (en plus militant) de celui d'Alpha Blondy.
Le 20. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 90 F.

June Tabor
Chanteuse britannique dont l'existence *scandalise tous ceux qui la découvrent* : comment une voix aussi parfaite, une interprète aussi exigeante peuvent-elles se *maintenir aussi longtemps dans* l'obscurité. Ce soir-là, le voile se déchirera pour quelques dizaines de nouveaux initiés au scandale.
Le 21. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Nine Below Zero
Green on Red
Green on Red, Américains, spécialisés dans un rhythm'n'blues vaguement rural, un peu déglingué, aux limites du succès commercial, mais irrésistiblement attiré vers la marge. Nine Below Zero, antique groupe britannique, fidèle jusqu'à l'absurdité à cette idée des nuits surchauffées passées à ressasser des riffs vieux de trente ans pourtant chaque fois neufs.
Le 23. Espace Ornano, 19 h 30. Tél. : 42-55-57-57.

Tournées

Willy DeVille
Le moment idéal pour attraper Willy DeVille, en forme, bien entouré, capable de se retourner sur un passé très riche, sans nostalgie inutile, sans faire trop d'ombre à un présent toujours intéressant.
Le 19 novembre, au Théâtre de Caen. Le 20, Nantes, l'Escale. Le 21, Loudéac, Foyer municipal. Le 22, Niort, Parc des expositions. Le 24, Lille, l'Aéronef.

Etienne Daho
Pour le plaisir.
Le 19 novembre, Montpellier, Zénith. Le 20, Marseille, Palais des sports. Le 21, Nice, Théâtre de Verdure. Le 23, Toulon, Zénith Oméga. Le 24, Avignon, Parc des expositions. Le 25, Bourg-en-Bresse, Parc des expositions et des loisirs.

James
Groupe britannique d'une grande élévation spirituelle, James fait quand même, malgré tout et ce nonobstant, du rock. Du rock qui pense, qui souvent décolle, s'envole.
Le 23 novembre, Lille, l'Aéronef. Le 24, Clermont-Ferrand, Maison du peuple.

Les Casse-Pieds
Rock'n'drôle, music-hall rockabilly, alternatif pour surprise-partie, les Casse-pieds prospèrent grâce à leurs contradictions.
Le 19 novembre, Grenoble, l'Entre-Pot. Le 20, Lyon, Rail Théâtre. Le 21, Epinal, Halle de Chasse-Parc des expositions. Le 25, Montpellier, Mimi la Sardine.

Chanson

Michel Jonasz
Michel Jonasz joue la continuité, le classicisme bon teint, sans bien sûr se départir de son charme, de son swing doucement balancé. Lunaire, avec envies planétaires, Jonasz signe un nouveau disque, en souplesse et sans révolution (*Où est la source ?, chez WEA*).
Les 18, 19, 20, 21 et 24. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Pow-Wow
Le Chat, Le Lion (est mort ce soir) : le bestiaire de Pow-Wow passe par un ensemble vocal *bien léché, bien ficelé*. Le succès audiovisuel ne se confirme pas en direct.
Le 23. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Musiques du monde

Khaled
Khaled, intronisé jeune prince arabe du Top 50, veut conquérir Paris en douceur, fausse douceur bien entendu, car le meilleur chanteur de raï d'aujourd'hui ne fait *pas dans la mollesse. Sourire de gagneur,* charme et charisme, Khaled joue les aimables.
Du 18 au 21. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 140 F.

Taraf de Ion Albesteanu
Taraf de Soporal De Cimpie
Les joyeux et mélancoliques bandes de Tziganes roumains sont la plus divine surprise qui pouvait nous arriver en cet hiver, *plus rigoureux chez eux*, où il n'y a rien, qu'ici. Musiciens hors pair, choisis dans le peuple des rues et des campagnes, chanteurs à fendre l'âme.
Les 19, 20, 22 et 23. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Paulino Vieira
Le plus doué des jeunes musiciens cap-verdiens, tour à tour pianiste, guitariste, arrangeur (entre autres pour *Miss Perfumado*, le *nouvel album* de Cesaria Evora, compositeur. Il vit à Lisbonne, où il est un pivot de la musique de l'archipel. Une première en France.
Le 20. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Fela Anikulapo Kuti
Fela le Nigérian, le symbole du combat pour les valeurs libertaires, démocratiques de l'Afrique noire, le musicien sur-doué, le chanteur à la voix profonde, est de retour quinze ans après ses premiers succès internationaux. Après les persécutions policières, l'épreuve du temps : où en est Fela le bien-aimé ?
Le 21. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Musique de l'Inde du Nord
Un des plus grand musicien indien, le joueur de sarod Ali Akbar Khan, dans une démonstration à coup sûr époustouflante de l'art de la musique savante du sous-continent indien. Au tabla, Swapan Chaudhuri, pour soutenir le rythme complexe des ragas de l'Inde du Nord (le 19). Le lendemain, Shivkumar Sharma jouera du santour, un instrument adopté de la tradition arabo-persane, avec l'infatigable et excellent joueur de tabla Zakir Hussain (le 20).
Le 19 à 20 h 30, le 20 à 18 heures. Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.

Comores
Chants de femmes
Elles viennent de l'île d'Anjouan. Entre *Afrique et traditions* arabes du Golfe, tambours et claquements de mains, un compte-rendu dansé et chanté des traditions de l'île de l'ilang-ilang.
Jusqu'au 22 novembre à 20 h 30. Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-72-30.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Suzanne Linke
Ruhr-Ort
Un hommage de Suzanne Linke à une région qu'elle connaît *bien, la Ruhr, et à* la vie ouvrière, thème qui a souvent inspiré l'expressionnisme allemand dont elle s'inspire.
Théâtre de la Ville, les 18, 20 et 21 novembre, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F et 130 F.

Merce Cunningham Dance Company
Enter, Change of Address, Loosestrife, Neighbors, Inventions
Enter, commande du Festival d'Automne et de l'Opéra de Paris, est la création 1992 : rideau de scène de John Cage, musique de David Tudor, costumes et lumières de Marsha Skinner. Cette pièce est donnée chaque soir avec l'une des quatre autres.
Opéra de Paris-Garnier, les 18, 19, 20 et 21 novembre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 250 F.

Danat
Y quedare delante de los muros inmensos esperando que por fin venga alguien a buscarme. A Kaspar.
Sabine Dahrendorf et Alfonso Ordonez, chorégraphes de Danat, ont déjà attiré l'attention au Théâtre de la Ville par l'originalité de leur travail. Ils s'inspirent ici de Kaspar Hauser, qui fut enfermé dans un cachot du château de Nuremberg pendant les vingt-cinq premières années de sa vie.
Théâtre de la Ville, les 24, 25, 27 et 28 novembre, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F et 130 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
Le Lac des cygnes
Reprise de la nouvelle production entrée à Bastille en juillet dernier : de bien vilains décors (Roberto Plate) mais un corps de ballet éblouissant d'exactitude *et de poésie.*
Opéra de Paris-Bastille, jusqu'au 31 décembre, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 290 F.

Douglas Dunn and dancers
Skid, Rubble Dance, Landing
Une des fidélités têtues du Festival d'Automne. La musique de *Landing*, créé récemment à New-York, est confiée à Steve Lacy.
Centre Georges-Pompidou, du 18 au 22 novembre. Tél. : 42-98-96-94.

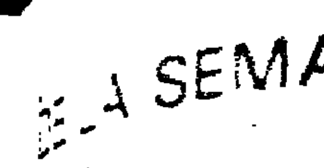
Worksweek n°17
Hommage à Lari Leong
A la mémoire de ce subtil danseur et *chorégraphe récemment disparu*, des trios, duos et solos signés Nadege MacLeay, David Liebart, Lance Gries, Christophe Hay et Anne-Catherine Nicoladzé, Martin Kravitz.
Studio Le Regard du Cygne, du 22 au 28 novembre, 20 h 30. Tél. : 43-58-55-93. 60 F.

Biennale du Val-de-Marne
1 2 3 4.
Chaque soir, un solo, un duo, un trio et un quatuor. Gitta Bartel, Schmid-Pernette, Gérard Gourdot et Odile Duboc ouvrent le feu (1), suivis par Hervé Robbe, Paco Décina, Jean-Christophe Boclé et Mourad Belkasir (2).
(1) Orly, Centre culturel Aragon-Triolet, le 20 novembre, 20 h 45. (2) Fontenay-sous-Bois, le 21, 20 h 45. Tél. : 48-86-17-04.

Festival Iles-de-Danses
Le Ballet de l'Opéra de Paris avec *Giselle* à Evry (19 et 20), Georges Appaix avec *Basta !* à Bezons (19), *De et par* à Pontoise (21), Charles Cré-Ange avec *Changeling* à Moissy-Cramayel (19 et 20), *Planches de salut* et *l'Encontre* à Coms-la-Ville (21), Peter Goss avec *Arbre de pluie* et *The Other Side* à Châtenay-Malabry (20) et Sarcelles (21), Mathilde Monnier avec *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt* à Mantes-la-Jolie (20), Guizerix, Piollet et Paré avec *Eventail III* à Beynes (21) et Châtenay-Malabry (22).
Iles-de-Danses et Ile-de-France, jusqu'au 29 novembre. Tél. : 42-65-06-58.

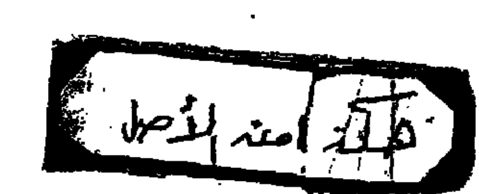
La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac.











THEATRE



« Opéra équestre », de Bartabas au Théâtre équestre Zingaro d'Aubervilliers.

MARC ENGUERAND

Spectacles nouveaux

Appartement témoin ; De plein fouet

de Gilberte Tsaï et Mohammed Rouabhi, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Aka N'Dah, Shi Kelong et Mohammed Rouabhi.

Un appartement vide, deux étrangers s'y rencontrent. L'un est africain et élève comédien. L'autre est chinois et ancien professeur à l'Opéra de Pekin. Ils répètent *Othello*.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 19 novembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 *heures, les samedi et dimanche* à 17 heures. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Les Bonnes

de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Hélène Lausseur, Geneviève Robin et Violaine Schwartz.

La pièce de Genet la plus connue, la plus mystérieuse peut-être, inspirée par le cas des sœurs Papin qui avaient sans raison apparente massacré leur patronne.

Grand Théâtre de la Ferme du Buisson, *allée de la Ferme, 77000 Noisiel. A partir* du 19 novembre. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 20 F à 110 F.

Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année

mise en scène de Serge Krakowski.

Dans la mouvance des Nuls, une bande de joyeux drilles s'adonnent à la parodie.

Théâtre Déjazet, 41, bd du Temple, 3e. A partir du 24 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-87-52-55. De 90 F à 160 F.

Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue

de Françoise Thyrion, Daniel Raichvarg et Michel Valmer, mise en scène de Michel Valmer, avec Pierre-Yves Chapalain, Magaly Berdy, Jean-Christian Grinevald, Olivier Jeannelle, Gérard Majax, Daniel Soulier, Françoise Thyrion et Jacqueline Lebeau.

Le voyage de deux archéologues qui n'iront jamais au bout de leur peine, *mais arriveront ailleurs.*

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 18 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 120 F.

La Foi, l'amour, l'espérance

de Odön von Horvath, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Pilar Anthony, Jean-Marie Blin, Jean Dalvel, Jo Deseure, Ivan Duruz, Christophe Golchet, Laurent Hatat, Pascal Martin- Granel, Désirée Olmi et Michel Quidu.

On redécouvre Horvath et son humour corrosif. Il raconte ici la descente aux enfers d'une jeune fille bien sous tous rapports.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot., 92000 Châtillon. A partir du 23 novembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 90 F.

Le Jugement dernier

de Bernard-Henri Lévy, avec Pierre Vaneck et Arielle Dombasle.

Neuf personnages en huit tableaux, dont la dernière infirmière de Lénine, un cardinal maffieux, un apôtre du *charity business*... avec un écrivain déchu, plus une égérie troublante.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A *partir du 24 novembre. Du mardi au* samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 40 F à 240 F.

Noces de sang

de Federico Garcia Lorca, *mise en scène de Ricardo Lopez Munoz,* avec Agnès Arnaud, Anouk Arzoumanian, Hélène Bass, Catherine Boni, Jean-Yves Deparo, Valérie Garandeau, Jacqueline Hisquin, Françoise Jamet.

Garcia Lorca n'a jamais écrit que les affres des amours impossibles: ici, particulièrement romanesques et romantiques.

Théâtre Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumet, 15e. A partir du 19 novembre. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 40-43-01-82. 60 F et 75 F.

Le Polygraphe

de Marie Brassard et Robert Lepage, mise en scène de Robert Lepage, avec Marie Brassard, Pierre Auger, Jules Philip et Pierre Brousseau (musicien).

La police traque un présumé coupable de viol et de meurtre, la télévision est là. Une fiction sur la vérité et le mensonge *par* le plus étrange des artistes québécois, magicien des images.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 19 *novembre. Du mercredi au samedi* à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 140 F.
Dernière représentation le 22 novembre.

Les Rustres

de Carlo Goldoni, mise en scène de Jérôme Savary, avec Catherine Arditi, Michel Berto, Jacques Boudet, Nelly Clastrier, Roger Jendly, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Alain Libolt, Héloïse Mignot, Eric Ruf, Isabelle Brisset, Isis Peyrade et Olivier Roustan.

Jérôme Savary entame l'année Goldoni avec une des pièces les plus grinçantes du Vénitien prolixe.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 20 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Paris

A *Midsummer Night's Dream* (en anglais)

de William Shakespeare, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre Company, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, David Curtiss, Paddy Fletcher, Patrick *Haytar, Maggie Watkiss, Rowan Wylie et* Katarzyna Klebba, Boris Sekho (musiciens).

Les Anglais errants du Footsbarn se sont fixés depuis quelques années dans la campagne française. Mais quand on naît anglais, et par surcroît excentrique, c'est pour la vie et dans le monde entier.

***Parc de La-Villette (sous chapiteau),* 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-45-03-61. Durée : 2 heures. De 50 F à 100 F.**

Le Banc

d'Hervé Lebeau, mise en scène de Tara Depré, *avec Marie-Hélène Raulin et Hervé* Lebeau.

Deux amoureux sur un banc public. Entre danse et théâtre et musique.

***Passage du Nord-Uest, 13, rue du Faubourg-Montmartre,* 9e Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 47-70-81-47. 110 F.**

Carmen Paradise

de Corinne Cousin, mise en scène de Paul Vecchiali, avec Corinne Cousin et Serge Feuillard.

Paul Vecchiali aime les stéréotypes féminins proches de la chanson des rues. C'est pourquoi il s'est attendri sur la rencontre de Carmen, ex-chanteuse de bastringue, et d'un aventurier de la nuit.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à *21 heures. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et* 100 F.

Le Chevalier d'Olmedo

***de Lope de Vega,* mise en scène de Lluis Pasqual, avec Jean-Marc Barr, Denis Lavant, Evelyne Istria, Isabelle Candelier, Patricia Dinev, Violeta Ferrer, *Christian Cloarec,* Francis Frappat, Nicolas Pignon, Michel Weinstadt, Guy Perrot, Fernando Becerril, Bernard Montlouis, Stefan Bedrossian, Guy Le Coze, Elodie Lheure, Bertrand Schaidt et Jean- François Piette et Nathalie Rives (musiciens).**

La passion monomaniaque d'un beau chevalier venant d'Olmedo pour une jeune *fille* vivant à *Medina*, en un temps – déjà – de régionalisme fanatique. Un *Romeo et Juliette* version espagnole, c'est-à-dire sauvage et trivial.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Le Dernier Quatuor d'un homme sourd

de François Cervantès, mise en scène de l'auteur, avec Pierre Carrive, Dominique Chevallier, Catherine Germain, Jacques Hadjaje, *Raphaël Almosni* et Mathilde Wambergue.

Quatre musiciens répètent le dernier quatuor à cordes de Beethoven et tentent *de retrouver l'état d'esprit et de* cœur du compositeur, quand il l'a écrit.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et *samedi à 20 h 45, le dimanche* à 16 h 45. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Les Diablogues

de Roland Dubillard, mise en scène de Catherine Marnas, avec Marc Betton et Philippe Morier-Genoud.

La logique aberrante du plus absurde des rêveurs.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. De 95 F à *125 F.*

La Dispute

de Marivaux, *mise en scène* de Stanislas Nordey, avec Pierre Marello, Hélène Fabre, Josée Schuller, Jean-Jacques Simonian, Virginie Volmann, Stanislas Nordey, Eric Laguigne, Delphine Eliet, Emmanuel Costes, Bertrand Bossard et Julie Pouillon.

Une pièce, incroyablement moderne, sur *la sauvagerie dans le cœur des enfants*, dans l'esprit des adultes les plus sophistiqués.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-*Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au* samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

Djurdjura

de François Bourgeat, mise en scène de Jean-Louis Jacopin, avec Agnès Adam, Carine Baillod, Yves Beauget, Pascale Chemin, Elise Dubroca, Gilles Dyrek, Carole Franck, Benoît Giros, Julien Israël, Dag Jeanneret, Arnaud Laurens, Alexandra Masbou, Aurélia Puchault, Alex Selmane, Nicolas Thibault, Jean Pacalet et Philippe Vieux.

Quand un soldat revient sur les lieux de la guerre.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, 18e. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. 75 F et 95 F.

Les Euménides

d'Eschyle, *mise en scène d'Ariane Mnouchkine,* avec Simon Abkarian, Duccio Bellugi, Juliana Carneiro da Cunha, Brontis Jodorowsky, Nirupama Nityanandan, Catherine Schaub, *Myriam Azencot,* Marc Barnaud, Myriam Boullay, Stéphane Brodt, Sergio Canto, Laurent Clawaert, Odile Delonca, Nadja Djerrah, Eve Doe Bruce, Daniel Domingo, Evelyn Fagnen et Isabelle Gazonnois.

Avant de repartir en tournée, Le Théâtre du Soleil reprend l'intégrale des *Atrides*, la merveilleuse et sanglante histoire des enfants d'Atrée, longue suite de meurtres, depuis celui d'Iphigénie sacrifiée aux dieux, jusqu'au moment où ceux-ci, las de leurs querelles, décident de pardonner au matricide Oreste. Un théâtre rituel, sauvage et élégant.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Tél. : 43-74-24-08. 110 F et 135 F.

Exécuteur 14

d'Adel Hakim, *mise en scène* de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain.

Les abominations de la guerre. La voix d'un homme qui crie sa révolte.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au dimanche à 20 h 45. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

Légendes de la forêt viennoise

d'Odon von Horvath, mise en scène d'André Engel, avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnafé, Rémy Carpentier, Christiane Cohendy, Yann Collette, Nathalie Dorval, Françoise Grandcolin, Jacques Nolot, Michèle Oppenot, Jacques Pieiller, Nathalie Richard et Stéphane Peccoux (musicien).

Dernières représentations de ce mélo, qui au-delà de l'anecdote dénonce impitoyablement les petites lâchetés quotidiennes qui ouvrent la porte au nazisme.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Les jeudi et vendredi à 20 h 30, le samedi à 15 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. *De 95 F à 125 F.*

Dernière représentation le 22 novembre.

Macbett

d'Eugène Ionesco, mise en scène *de Jorge Lavelli,* avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, *Sylvain Thirolle* et Maria Verdi.

La résistible ascension d'un pauvre type devenu dictateur. Une histoire de tous les temps. Une satire mordante, un grand spectacle drôle et méchant.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à *15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à* 140 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,* mise en scène de l'auteur, avec Haydé Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Reboller, Alma Rosa, Martine Lepage, *Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

La vie d'un enfant de Buenos-Aires moitié italien, moitié espagnol, dans les années 50. Toute la musique, toutes les chansons de l'époque, tangos compris bien entendu. Et toute cette population truculente, émouvante : un délice.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. *Du mercredi au vendredi à 21 heures* et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Mystification ou les Catins de M. Diderot

d'après Diderot, mise en scène *de Jacques Weber,* avec Jean-François Balmer, Christine Murillo, Pierre Gérard, Cécile Paoli et Agnès Regolo.

Un assemblage de deux textes sur les plaisirs de la duperie.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. *Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 45.* 100 F et 140 F.

Oh, les beaux jours!

***de Samuel Beckett,* mise en scène de Pierre Chabert, avec Denise Gence et Guy Cambreleng.**

Quelques soirs encore pour voir la grande Denise Gence vivre le dernier combat de Winnie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche* à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.
Dernière représentation le 22 novembre.

Opéra équestre

de Bartabas, mise en scène de l'auteur.

Ayant fini de tourner son film sur Delacroix, l'infatigable Bartabas revient au théâtre, ou plutôt à « l'opéra équestre », avec musiques berbères et géorgiennes, avec violon et toujours et surtout la magie des chevaux.

***Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à* 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.**

Les Paravents

de Jean Genet, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Dora Doll, Michèle Greller, Valérie *Lang, Michelle Marquais, Luce Mélite,* Fabienne Périneau, Giselle Touret, Jean-Paul Bordes, Michel Demiautte, Mathias Maréchal, Bernard Nissille, Serge Pauthe, Olivier Picq et Pierre Tabard.

Jean Genet a écrit sa pièce quand la blessure algérienne était encore vive. Marcel Maréchal en tire un spectacle lyrique et généreux.

***Maison des arts, place Salvador-Allende,* 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 100 F et 120 F.**

Passacaille

de Bruno Meyssat, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Cousin, Elisabeth Moreau et Geoffrey Carey.

Symphonie visuelle avec intermèdes, *pour quelques acteurs*, douze échelles de bois, chapeaux, béquilles de chantier, armoires tournantes... Bruno Meyssat compose des images tout à la fois oniriques *et concrètes. Quelque chose* d'étrange et poétique, qui n'appartient qu'à lui.

Cité Internationale, 21, bd Jourdan, 14e. *Les lundi, mardi, jeudi,* vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 h 45. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Samedi, dimanche et lundi

d'Eduardo De Filippo, mise en scène de Françoise Petit, avec *Dominique Blanchar, Raymond* Gérome, Hubert Deschamps, François Lalande, Ahmed Belbachir, Teco Celio, Agathe Chouchan, Vincent Colombe, Andrée Damant, Annie Gregorio, Stephan Guérin, Jean-Paul Lahore, Stéphanie Pillonca, Steve Suissa, Frédérique Meininger et Eric Lorvoire.

Portrait de famille napolitaine, portrait d'un monde et de son évolution à travers une comédie du grand Eduardo.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche à 17 heures.* Tél. : 45-31-10-96. De 26 F à 120 F.

Régions

La Cave de l'effroi

de Gabor Rassov, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Canon Ball, Thierry Gimenez, Alain Lenglet, Maxime Lombard, François Monnie, Jean-Luc Porraz, Gabor Rassov, Marion Stalens, Dundar Aziz Sy et Erico Vanzetta.

Les mésaventures d'un savant fou. Un succulent concentré de Grand Guignol.

Les Plateaux, bd Berthelot, 16000 Angoulême. Les vendredi et samedi à 21 heures. Tél. : 45-95-43-45. De 60 F à 125 F.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier *Cruveiller,* Claude Duperfait, Jean-Marc Eder Yedward Ingey, Chantal Lavalée, Flore Lefebvre des Noettes, Léon Napias, Louis-Guy Paquette, Anastassia Politi, Alexandra Scicluna et Agnès Sourdillon.

Quand on est jeune encore et que l'on ne veut pas sortir de l'enfance... Tchekhov vu par Braunschweig : intelligence et émotion.

Le Quartz Centre national dramatique et chorégraphique, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 60 F à *130 F.*

Home

de David Storey, mise en scène de Philippe Froger, avec Alain Kowalczyk, Serge Le Lay, Yvette Poirier, Gilles Ronsin et Erik Vandelet.

Ils se sont enfermés dans l'idée de se protéger du monde. Comment pourront--ils échapper à leur angoisse ?

Théâtre Quai Ouest, 11, rue C, 56100 *Lorient. Du mercredi au samedi* à 20 h 45. Tél. : 97-83-51-51.
Dernière représentation le 21 novembre.

Un ciel pâle, sur la ville

de René Fix, mise en scène de Michel Dubois et Jean-Yves Lazennec, avec Catherine Saugé, Philippe Bombled, Christian Drillaud, Jean-Marc Dupré et Frédéric Leconte.

Ambiance glauque de polar.

***Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville,* 41, rue Froide, 14000 Caen. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 31-47-39-00. De 52 F à 100 F.**

Une envie de tuer sur le bout de la langue

de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bonnifait, Daniel *Briquet, Claudie Decultis, Gil Lagay,* Gérald Laroche et Marie-Paul Sirvent.

A la porte d'une boîte où l'on danse, le petit monde fragile de Durringer.

***Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge,* 21000 Dijon. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. 95 F et 105 F.**

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard







LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelle exposition

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXᵉ siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. Malgré le choix discutable de 1914 comme date de clôture, il s'agit probablement de l'exposition la plus intéressante de cette fin d'année.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 19 novembre au 14 mars 1993. 30 F.

Paris

Arrabal Espace

Poète protéiforme, peintre, amateur d'échecs, pornographe, pourfendeur généreux et défenseur de causes perdues. Fernando Arrabal est aussi l'un des fondateurs du groupe panic. Entrez dans l'univers, rempli des œuvres de ses amis, d'un petit garçon qui sait garder les pieds sous le sable.

Paris Art Center, 36, rue Falguière, Paris 15ᵉ. Tél. : 43-22-39-47. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 décembre. 30 F.

Art actuel, présences québécoises

Que s'est-il passé dans la Belle Province depuis que les automatistes réveillaient une culture assoupie, depuis que Riopelle représentait le Québec à Paris ? Beaucoup de choses, plus ou moins bonnes, résumées ici par l'exposition de quinze artistes qui constituent un échantillonnage significatif de l'art québécois de ces vingt dernières années.

La Ferme du buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77437. Tél. : 64-62-77-00. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures, les soirs de spectacles jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 29 novembre.

Artifices 2

Face à la basilique de Saint-Denis, qui fut une des merveilles technologiques du Moyen Age, et qui en reste un des plus somptueux témoignages artistiques, une exposition regroupe cinq œuvres qui relancent le débat entre l'artiste, le savant et l'ingénieur. Mouvement perpétuel, rééquilibrage Nord-Sud, exploration du temps, image virtuelle et « automates hybrides », un dialogue passionnant avec les futurs.

Salle de la Légion d'honneur, face à la basilique, 2, place de la Légion-d'Honneur, Saint-Denis, 93200. Tél. : 49-33-63-86. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 3 décembre. 20 F.

Boulogne, 150 ans de photographie

La « ville des temps modernes » redécouvre son histoire. Au programme : le regard d'une douzaine de photographes avec notamment les travaux de Marey sur la décomposition du mouvement, l'histoire des usines Renault fixée par quelques appareils de haut vol, les débuts de l'aviation, les fameux studios de cinéma et un patrimoine architectural souvent remarquable et surprenant.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92100. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Byzance

En 330 de notre ère, l'empereur Constantin transporta ses pénates de Rome à Byzance, qui devint Constantinople. Puissant et riche, l'Empire d'Orient fut l'objet de toutes les convoitises, jusqu'à sa chute finale en 1453. D'aucuns virent sa griffe dans l'art de la rénovation carolingienne, ce que d'autres contestaient vigoureusement. 400 œuvres, souvent somptuaires, tirées des collections françaises, pour se retremper dans une civilisation où l'on est prêt à s'entretuer au nom des images.

Musée du Louvre, hall Napoléon. Entrée par la pyramide, Paris 1ᵉʳ. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Conférences jusqu'au 7 décembre le lundi à 18 h 30. Jusqu'au 1ᵉʳ février 1993. 35 F (billet couplé avec « le Bruit des nuages »).

Chefs-d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais

L'Europe artistique ne date pas d'hier : à Rome se côtoyaient des peintres venus de Paris ou d'Amsterdam, qui échangeaient œuvres et idées. Après le Musée des beaux-arts de Dijon, Paris reçoit les témoignages mals connus de deux siècles d'expansion de l'art français en Hollande.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7ᵉ. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 décembre. 20 F (comprenant l'exposition « Muses de la Meuse »).

Eugène Delacroix

En concertation avec le Musée Condé de Chantilly, le Musée Delacroix montre des dessins et les quatre carnets conservés sur les sept ramenés par l'artiste de son séjour au Maroc en 1832. Un fac-similé a été édité à cette occasion, accompagné de son journal de voyage, d'extraits de correspondance et de textes de synthèse.

Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6ᵉ. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993. 12 F.

Dessins de Liotard

Après Genève, le Louvre accroche 130 dessins choisis dans les cartons de Jean-Etienne Liotard, dessinateur suisse du XVIIIᵉ siècle, un des premiers à se dégager de l'esthétique rocaille pour s'orienter vers un style plus dépouillé qui annonce une part du néo-classicisme et beaucoup de l'introspection dans le portrait du XIXᵉ siècle.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard – côté jardin des Tuileries, Paris 1ᵉʳ. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 14 décembre. 31 F (billet d'entrée du musée).

Fragonard et le dessin français au XVIIIᵉ siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIᵉ siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8ᵉ. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

Hill et Adamson, le premier reportage photographique

Quatre ans après l'invention de la photographie (1839), le peintre écossais David Octavius Hill et le technicien Adamson entreprennent le « premier reportage photographique » (1843-1845) sur la vie des pêcheurs du village de New-Haven, en Ecosse. Une exposition superbe, tant pour sa valeur documentaire que pour celle, plastique, de photos tirées selon le procédé du négatif papier.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris 7ᵉ. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 17 janvier 1993. 31 F (billet d'accès au musée).

Images d'un autre monde

Du microscope au système solaire, de la botanique à l'imagerie médicale, du ciel aux fonds marins, les scientifiques n'ont cessé d'utiliser la photographie. Aujourd'hui, l'image numérique leur offre, ainsi qu'aux artistes, un nouveau champ de création.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 janvier 1993. 25 F (entrée du musée).

Max Jacob

Il partagea un garni sordide avec Picasso, qui fut aussi, lors de sa conversion au catholicisme, son parrain. Il n'était riche que d'amis, parmi lesquels tous les artistes de Montmartre. On savait Max Jacob poète, critique, romancier, accoucheur de talents, on le découvrira aussi peintre.



MUSÉE D'ORSAY

Exposition Hill et Adamson au Musée d'Orsay.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18ᵉ. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 décembre. 25 F.

L'Art d'Amérique latine

Un demi-siècle de peinture et de sculpture de douze pays d'un continent fascinant, complexe, bigarré. Des muralistes mexicains aux constructivistes argentins en passant par l'étrange Frida Kahlo, mi-naïve mi-surréaliste, la découverte d'un demi-monde que l'on complétera avec celle des jeunes générations montrées à l'Hôtel des arts.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993.

Le Roi Salomon et les Maîtres du regard

Quand un regard devient un médicament. Une exposition exemplaire pour présenter les liens de l'art et de la médecine en Ethiopie. Au même endroit, un échantillon des collections ramenées du Pacifique par les navigateurs français des XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles – « Rao-Polynésie » – et une salle consacrée aux sculpteurs gabonais contemporains.

Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris 12ᵉ. Tél. : 44-74-84-80. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30 samedi, dimanche de 10 heures à 17 h 50. Jusqu'au 25 janvier 1993. 23 F.

Les Monuments de Calder

Calder fut le premier à créer une œuvre pour le parvis de la Défense. Elle le lui rend bien avec un bel et monumental hommage qui réunit, pour la première fois au monde, 14 stabiles géants habituellement considérés comme inamovibles, en provenance de toute la France. A proximité, on visitera utilement l'exposition des maquettes et des travaux préparatoires de *Monsieur Loyal* ou de *Porc qui pique*.

Parvis de la Défense, la Défense, 92200. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Les Nymphéas avant et après

Passionnante idée que de confronter les *Nymphéas* à leur descendance : Lorsque Monet les peignait, ses contemporains détournaient les yeux de ce qu'ils considéraient comme une forme de gâtisme. Les cubistes rejetèrent en bloc cette peinture mouvante, dans un espace sans limites. Il fallut les abstraits des années 50, et particulièrement les Américains, pour dessiller les regards portés sur des œuvres charnières de l'art du XXᵉ siècle.

Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, Paris 1ᵉʳ. Tél. : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 25 janvier 1993. 26 F.

Alfred Manessier

Il fut, comme tant d'autres, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre dont une rétrospective nous est proposée aujourd'hui. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8ᵉ. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Sisley

Soixante toiles du Britannique Sisley, qui fut un des piliers du groupe impressionniste mais aussi un des rares à n'avoir pas bénéficié d'une grande rétrospective. L'exposition doit réparer cette injustice, mais risque également de conforter les sentiments de ceux qui le considèrent comme un petit maître.

Musée d'Orsay - rez-de-chaussée. Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris 7ᵉ. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Conférences les 9, 16, 23 et 30 janvier 1993. Jusqu'au 31 janvier 1993. 32 F. 45 F (billet jumelé musée-exposition).

Galeries

Jean Bazaine

Gouaches aquarellées grattées, délavées, mais surprenantes de fraîcheur d'un voyageur immobile, observateur ébloui du mouvement des vagues, du ressac sur les rochers. A quatre-vingt-huit ans, Jean Bazaine demeure un des meilleurs représentants d'un genre que Michel Ragon avait baptisé « paysagisme abstrait ».

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8ᵉ. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 5 décembre.

Max Ernst

L'immédiat avant-guerre de Max Ernst se déroula dans un village d'Ardèche, où il avait acquis une maison qui fut rapidement envahie de sculptures en ciment et matériaux divers. Dépossédé par le conflit, et puisqu'il faut que rien ne se perde, il tenta vainement d'en réaliser le moulage. Treize ans après sa mort, ce fut chose faite et les bronzes, tirés à 8 exemplaires, sont montrés aujourd'hui.

Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine, Paris 6ᵉ. Tél. : 43-26-89-96. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Gasiorowski

Il existe une curieuse secte dans le milieu artistique, celle des admirateurs inconditionnels de Gasiorowski, qui fut un des peintres les plus doués de sa génération, mais aussi l'un de ceux qui se méfiaient le plus de la peinture. Il avait de l'humour et du talent, de l'agressivité et de la passion, et pouvait donner une âme à un pot de fleurs.

Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri, Paris 4ᵉ. Tél. : 42-78-43-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

Glyndebourne

Photographe de l'agence Vu, Gérard Uféras s'intéresse depuis quatre ans aux coulisses de l'opéra : machinistes, choristes, coiffeurs, habilleuses... Le paysage typiquement anglais du manoir de Glyndebourne (Sussex), son côté chic et snob, se prête aux jeux graphiques de ce tenant du reportage classique.

Espace temporaire Orcofi, 48 av. Montaigne, Paris 8ᵉ. Tél. : 44-43-40-00. Tous les jours sauf dimanche de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Malevitch & Filonov

Icônes toujours, mais du vingtième siècle, avec vingt peintures de Malevitch et de Pavel Filonov prêtées par le Musée russe de Saint-Pétersbourg et des œuvres sur papier réunies par Gérald Piltzer. Une curiosité à comparer avec l'exposition organisée à la FIAC sur le stand de la galerie Gmurzynska, de Cologne.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8ᵉ. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Aurélie Nemours

Travaux récents d'une grande dame de l'abstraction géométrique, chez une autre. Alors qu'une nouvelle génération perpétue la vivacité de ce genre, souvent en puisant au répertoire d'Aurélie Nemours, il fait bon constater l'austère fraîcheur d'une des dernières formes d'expression où la peinture allie la rigueur à l'honnêteté.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3ᵉ. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Eric Snell

Concurremment au délire technologique qui envahit l'art d'aujourd'hui, il existe une tendance qui cherche les éléments premiers de la fabrication d'une œuvre. Le Britannique Eric Snell, dans la lignée des Burri, Miro, Klein, Jaccard et plus récemment Marcheschi, travaille le feu, brûle les instruments avec le charbon desquels il dessine ensuite. Un travail dépouillé qui retrouve l'essentiel.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4ᵉ. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Pierre Soulages

Œuvres récentes, polyptyques et noirs retables modernes, mais aussi les cartons des vitraux réalisés pour l'église abbatiale de Conques. Où Soulages, passionné par l'art roman, retrouve le geste des grands artistes médiévaux.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4ᵉ. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures et lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Jean Vérame

Vérame fut, comme tant d'autres, marqué par l'appel du désert, et s'en alla peindre en bleu des montagnes du Sinaï, puis du Tibesti. Il crée aujourd'hui ses propres déserts en miniature, pour mieux retourner explorer les grands.

Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix, Paris 4ᵉ. Tél. : 42-71-83-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 novembre.

Régions

Colmar

Victor Brauner

Roumain, il vint en France s'abreuver au surréalisme. Les dessins présentés ici montrent toutes les périodes de son œuvre, de l'automatisme à un style pur inspiré des arts primitifs en passant par les cadavres exquis, jeu auquel l'avait initié Tanguy, ou des œuvres très en matière qui deviennent de plus en plus complexes, et l'angoissante série des *Rétractés* réalisée après son éviction du groupe surréaliste.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.

Le Havre

Les Iconodules

La modernité, du moins celle qui passe par Malevitch, est placée sous le signe de l'icône. Bousculée par certaines avant-gardes, l'image revient en force dans les préoccupations des 14 jeunes artistes européens et américains, mais sous des angles qui devraient surprendre.

Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Egalement au Centre d'art contemporain de Rouen (35.08.07.70) et au Musée d'Evreux (32.31.52.29). Jusqu'au 14 décembre.

Le Mans

La Part du feu

Sept artistes contemporains saluent *L'Extase de saint François* de Georges de La Tour. De la flamme d'une chandelle à l'apparition de stigmates, de Christian Jaccard à Eric Snell en passant par Jean-Paul Marcheschi, tous mettent le feu à l'école des Beaux-Arts pour rappeler avec Prométhée et Gaston Bachelard que la connaissance et l'art sont parfois incandescents.

Ecole régionale des beaux-arts, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000. Tél. : 43-47-38-53. Tous les jours de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 24 novembre.

Marseille

Walker Evans, Dan Graham

Walker Evans (1903-1975) est un des grands photographes modernistes américains, peut-être le premier à avoir transformé, par des séries rigoureuses, des images documentaires en œuvres réfléchies. Dan Graham est un photographe conceptuel qui a également travaillé sur l'architecture et la vie urbaine. Le rapprochement est séduisant.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 10 janvier 1993.

Montpellier

Nicolas de Staël

Les dix années de la fulgurante carrière de Nicolas de Staël révèlent parfois de magnifiques surprises : ainsi, les dix-sept toiles réunies autour du thème de Ménerbes, ce village où Staël peignait entre ses voyages siciliens et ses raids vers le château de Castille à Uzès. Venues d'une collection particulière, sept d'entre elles sont exposées pour la première fois.

Château d'O, avenue des Moulins, Rond-Point d'O, 34000. Tél. : 67-84-60-92. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 novembre.

Nantes

Les collections du FRAC

On a suffisamment glosé sur un supposé hiatus entre FRAC et musées de province pour ne pas saluer l'accueil fait par Henry-Claude Cousseau aux collections de la région Pays de Loire. Accueil d'autant plus justifié que la liste des artistes acquis ne dépare en rien les accrochages de la plupart de nos musées d'art contemporain : ce sont les mêmes.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, vendredi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 30 novembre.

Nice

André Verdet

Autour du poète le plus populaire – et l'un des peintres les plus sympathiques – de la Côte d'Azur, les œuvres de ses amis Appel, Braque, Hartung, Jenkins, Picasso et beaucoup d'autres venus témoigner d'une vie aventureuse et riche de rencontres.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 novembre.

Saint-Etienne

Where ?

Par-delà un catalogue délicieusement abscons, une réunion d'artistes qui valent mieux que ce qu'on écrit sur eux. Et c'est d'ailleurs paradoxalement la cause de leur rassemblement : jeunes pour la plupart, ils ont réussi la performance d'échapper jusqu'à maintenant aux colleurs d'étiquettes. A voir également, l'exposition consacrée à l'architecte Alvar Aalto.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 novembre.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin



DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Charpentier
Purcell
Bach

Te Deum; O solitude; Magnificat

Les Arts florissants, William Christie (direction); Alfred Deller (contre-ténor); La Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).

L'idée tenaillait le directeur d'Harmonia Mundi depuis le lancement du disque compact : par quel moyen échapper à la standardisation de présentation du nouveau support ? Présentation, rappelons-le, imposée pour des motifs industriels et non choisie par des éditeurs. Comment « échapper » à ce boîtier en plastique qui se raye, casse au moindre choc, qui est difficile à ouvrir et dans lequel il est impossible de replacer, sans l'écorner, un livret imprimé en caractères microscopiques ? Imagine-t-on que les éditeurs de livres soient tous contraints, par un lobby industriel, à ne mettre en vente que des livres au format identique ? L'ennui ne naît-il pas de l'uniformité ? Le disque compact commence justement à ennuyer, semble-t-il. La solution, Bernard Coutaz l'a trouvée. Il lui restait à pouvoir l'introduire dans des points de vente équipés de modules de présentation qui n'acceptent pas de « produits » dont les dimensions s'écartent des fatidiques 12 cm par 14,5 cm. En mettant sur le marché trois livres-disques reprenant des enregistrements de très grande qualité (*Te Deum* de Charpentier, par Christie ; *O Solitude* de Purcell, par Deller ; *Magnificat* de Bach, par Herreweghe), Harmonia Mundi rend enfin l'alternative possible : il est vrai que l'éditeur vient d'ouvrir son propre réseau de points de vente... Trois livres à la présentation soignée, imprimés de façon lisible. Seul le disque, protégé par une pochette qui se glisse dans un rabat de papier fort, est en plastique. Un reproche cependant, la couverture de ces livres-disques est fragile et salissante. Voilà qui doit être facile à corriger.

Trois livres-disques Harmonia Mundi disponibles séparément.

Beethoven

Intégrales des cinq sonates pour piano et violoncelle – Variations pour piano et violoncelle op. 66, WoO 45 et 80.

Georges Pludermacher (piano), Christoph Henkel (violoncelle).

N'était une prise de son accentuant trop le caractère percussif du piano et ne ménageant que trop peu d'« air » autour du violoncelle, cette interprétation serait à conseiller sans réserve. Elle est l'une des meilleures d'une discographie abondante.

La quasi-perfection d'intonation de Christoph Henkel, la légèreté de son archet, la concentration introvertie de son approche trouvent un écho dans le jeu de Georges Pludermacher. Chambriste depuis toujours, ce musicien s'exprime avec un toucher particulièrement délié, articulé de façon inventive ; il est soucieux de ne pas étouffer son partenaire : piano moderne et violoncelle forment, en effet, un couple « impossible », l'énergie acoustique du premier dans le médium-grave posant des problèmes d'équilibre quasi insolubles dans une salle de concerts.

Pludermacher et Henkel résolvent les problèmes posés par ces œuvres de façon plus convaincante que des vétérans comme Casals et Serkin, Fournier et Kempff, Fournier et Schnabel. Leur jeu est plus égal, leur expression plus « naturelle ». Ils n'ont certes pas les coups de génie des uns et des autres, ce n'est pas dans leur manière. Ils sont d'une génération qui n'a pas à lutter pour imposer de telles œuvres au public, qui n'a pas à surjouer pour convaincre.

Un coffret de deux disques compacts Lyrinx 096/7. Distribué par Wotre Music.



MARIE-NOËLLE ROBERT

William Christie dirige le « Te Deum » de Charpentier.

Brahms

Sonates pour piano nos 1 et 2 – Scherzo op. 4.

François Kerdoncuff (piano).

Kerdoncuff fêtera ses trente-neuf ans en février prochain. Ce n'est donc plus un « jeune » pianiste porté par l'intérêt que peut susciter un artiste qui se lance dans le monde. Son disque passera probablement inaperçu, enterré par les centaines de galettes argentées mises en vente chaque mois. Un acheteur tomberait dessus chez un disquaire, qu'il le laisserait, de toutes les façons, là ou il est : la pochette est si laide.

Tout le contraire de l'approche fiévreuse, emportée, titanesque même, de Kerdoncuff, dont la flamboyance ferait presque oublier que son jeu est maîtrisé dans le moindre détail, qu'il obéit à une logique musicale dictée par le texte et non par des idées préconçues sur la façon dont Brahms doit être joué. Kerdoncuff possède un art accompli des transitions ; il relance de façon saisissante les phrases, juste avant qu'elles ne retombent ; il respire sur de longues périodes, manie l'illusion comme un grand maître (sa dynamique est en réalité moins étendue qu'il n'y paraît) ; il ne tape jamais, sa sonorité est royale. François Kerdoncuff pratique l'équilibre instable. Comme Furtwängler. Tout peut arriver, se dit-on, lorsque l'on écoute ce disque pour la première fois. C'est devenu rare.

Un disque compact Timpani 1C 1 014. Distribué par Média 7. Splendide prise de son.

A. Lo.

Rock

La Mano Negra

In the Hell of Pachinko

Les disques en studio de la Mano Negra ont toujours souffert de la comparaison avec leurs concerts. Les faiblesses du groupe y apparaissent (essentiellement une écriture approximative, qui ne va pas toujours au bout de ses idées), ses forces (la folie, le déchaînement) se devinent plus qu'elles n'éclatent.

La publication d'un album en public est donc une mesure logique, de salut public. Sans trucage, enregistré en un seul soir dans un club au Japon (au Japon tous les clubs sont équipés de magnétophones DAT), *In the Hell of Pachinko* est le reflet fidèle, quoique condensé, de l'explosion prolongée qu'est un concert de la Mano Negra. Les accélérations subites, les monstrueux blocs sonores que la guitare de Daniel Jamet découpe dans la masse. Et aussi les moments de grâce, les souvenirs de voyage, en Amérique latine, en Espagne ou en Afrique du Nord, cette foi totale dans la vertu du rock qui permet de l'ouvrir à toutes les influences. Manquent les jeunes gens qui montent sur scène pour se jeter tête la première dans le public, la vision de cette tribu dépenaillée qui fixe mieux les regards que les rock stars en paillette. Mais il suffit de fermer les yeux.

Virgin 31083.

Sade

Love Deluxe

Sade chantait sur la bande-son des années Thatcher. De l'après-Falkland, quand on ne pouvait que se rendre à l'évidence du libéralisme triomphant. *Smooth Operator*, portrait exquis et impitoyable d'un yuppie porté par la bulle spéculative, restera sans doute comme un classique : une chanson impeccable, l'essence d'un moment de l'histoire. C'est au deuxième et, surtout, au troisième album que l'on prit conscience des limites de Sade, de sa voix séduisante mais monocolore, de ses compositions un peu insipides parfois.

Après un long silence, *Love Deluxe* corrige plus qu'il n'innove. *Feel No Pain*, son « *groove* » urbain et son texte social, s'aventurent discrètement vers les territoires du rap. Ailleurs Sade murmure discrètement ses déclarations d'amour déçu (comme d'autres font des déclarations de sinistre), avec son élégance et son incapacité à s'émouvoir, finalement émouvante.

Epic 472626 2.

T. S

Jazz

Booker Little

Out Front

Parfois on se demande ce qu'il se passait au juste, quelle époque, quelles amours, quelle violence travaillaient ces types-là ? Que buvaient-ils ? Qui aimaient-ils ? De quoi parlaient-ils ? Quels dieux, quelles passions les tenaient ? Parce qu'enfin, si installé qu'on l'ait dans la mémoire, un disque comme *Out Front* continue de couper court à toute assimilation. Trente ans après, on en reste soufflé. Nous sommes au printemps 1961, Booker Little a vingt-deux ans dans une moitié de morceaux (enregistrés le 17 mars), vingt-trois depuis deux jours dans l'autre moitié (4 avril 1961). Il lui reste très exactement six mois et un jour à vivre. Les airs de ce disque comptent au nombre des harmonies les plus sophistiquées de l'aventure du jazz. Mais avec le phrasé, le timbre et l'articulation du jazz, ce qui fait toute la différence. Les voix se mêlent et se séparent comme rarement on a su le faire. Booker Little, Eric Dolphy, Julian Priester, reprennent en souverains indépendants l'idée des cuivres de *Birth of the Cool*.

Ils sont nombreux à s'y être cassé les dents depuis, plus académiques les uns que les autres, plus musique contemporaine et « poutres apparentes » que nature. Tout un courant européen, américain, s'y fatigue. Il faut dire qu'aucun n'a derrière une rythmique comme celle-ci : Don Friedman au piano, Art Davis ou Ron Carter à la contrebasse et Max Roach aux percussions. La différence serait donc là ? Probablement. Résumons-nous : on veut faire passer aujourd'hui Eric Dolphy pour un analphabète opportuniste. On a rangé Booker Little dans le tiroir du free jazz. On tient le free pour une époque funeste et enterrée. C'est ce qu'on appelle, en bonne et due forme, du révisionnisme. Le modèle honteux ? Le révisionnisme historique dont tout un chacun se défend. Mais ça tire dans les coins : art moderne, free jazz, philosophie, révolte, colonialisme, le révisionnisme est partout. Il est couvert du poil de la bête. On peut donc commencer de réécouter Booker Little et Dolphy.

1 CD Candid 9027.

F. M.

Chanson

Georges Moustaki

Méditerranéen

Avec sa voix chaude, légèrement éraillée, Georges Moustaki a séduit un public fidèle à jamais, aux quatre coins du monde. Les Brésiliens se reconnaissent dans cet amateur de chansons teintées de bossa-nova, qui a adapté en français quelques airs célèbres de leur patrimoine. Les Japonais y voient un coin de France éternelle. Les Français rêvent à la Grèce, et les Grecs à l'Italie. Ici ou là, on aime ses allures d'éternel voyageur nonchalant, ses chansons si joliment tournées et souvent offertes à d'autres, plus en vue (Piaf, Montand). *Méditerranéen* est un album à la hauteur de Moustaki, rêveur impénitent, passager clandestin et voluptueux.

« *Méditerranéen, garanti d'origine, sans pays, sans racines, sans langages précis* », le titre qui donne son nom à l'album a été composé avec Areski Belkacem. Violon tzigane, accordéon musette-swing (l'excellent Joe Rossi), bouzouki, guitare flamenco : l'ambiance est éclectique. Malheureusement, la voix du chanteur est parfois poussée hors de ses rails. A *Méditerranéen* on préférera un très joli *Je passe* (« *Au poker, à la guerre, je passe. Déserteur ou tricheur, moi je passe...* »), un titre un peu « balloche » à atmosphère de fanfare fellinienne, ou encore *la Chanson de Jérôme*, cosignée par Maxime Leforestier, subtile, douce, murmurée sur des arrangements de cordes en forme de brise légère.

1 CD Pathé Musique 517 037 distribué par Polygram.

V. Mo.

Musiques du monde

Hector Zazou

Sahara Blue

Hector Zazou est un musicien bricoleur qui avance dans le dédale des musiques du monde comme un savant fou. On lui doit d'avoir créé quelques concepts (les nouvelles polyphonies corses en 1991). *Sahara Blue* – pour lequel Zazou a fait appel à des complices désormais familiers, John Cale et Ryuichy Sakamato – mue en chansons les poèmes d'Arthur Rimbaud. En voici une douzaine, dits ou chantés, par un échantillonnage éclectique d'acteurs, d'interprètes ou de musiciens aussi éloignés les uns des autres que Gérard Depardieu, John Cale, Khaled ou Dominique Dalcan.

Il faut naviguer savamment entre les basses rythmiques de Bill Laswell, qui donne des airs de dance-music à *I'll Strangle You* (Depardieu avec Anneli Drecker, la chanteuse du groupe norvégien Bel Canto), et un éthéré *Sahara Blue*, dont l'écheveau est démêlé avec élégance par l'Irlandaise Barbara Gogan. D'étranges machines sèment leurs effets spéciaux, créant une atmosphère parfois trop caverneuse. Pour se sortir de ce guet-apens technologique, il faut avoir le talent sain et direct d'un Khaled (génial dans *Amdyaz*) ou la poigne de Richard Bohringer (*Lettre au directeur des messageries maritimes*, hargneuse à souhait).

Le livret oublie de donner les textes originaux du poète lorsqu'ils sont dits en anglais. C'est plus que dommage, c'est une insulte à Rimbaud. Il n'empêche que cet album abrite des prodiges. L'ambition de sa conception n'a plongé ni les voix des interprètes, ni l'alchimie de la musique dans la confusion ou le pompeux. Assistons-nous à la naissance tant attendue de la *world music* ?

1 CD Columbia 472126.

V. Mo.

Dylan, Cohen, nouveaux albums

Les hivers de leurs mécontentements

IL n'est pas besoin d'être très soupçonneux pour voir la main de la multinationale Sony Music dans la sortie quasi simultanée des albums de Bob Dylan (*Good as I've Been to You*) et Leonard Cohen (*The Future*). Le premier n'avait rien publié depuis le catastrophique *Under the Red Sky* (printemps 1991), le second depuis le remarquable *I'm Your Man* (1988).

En octobre dernier, Dylan a été fêté par le show-business rock au Madison Square Garden, lors d'un concert de canonisation (*le Monde* des 18 et 19 octobre). En 1990, *les Inrockuptibles*, mensuel rock français, réunissait les meilleurs (de REM à John Cale) pour interpréter Leonard Cohen. *I'm Your Fan* restera comme l'une des plus belles compilations consacrées à un artiste. Voilà que les icônes reprennent la parole. On se rappelle ce qu'elles répètant depuis des lustres : ce ne sont que des hommes.

Good as I've Been to You est un disque mystérieux : une simple photo de pochette, pas très flatteuse, l'indication que Bob Dylan a joué des guitares (toutes acoustiques) et a chanté. Les titres appartiennent au domaine public. On y reconnaît un classique du blues (*Sitting on Top of the World*, repris entre autres par Howlin' Wolf), une variation sur le thème de *Frankie and Johnny (Frankie and Albert)*, un de ces hymnes des Appalaches popularisés par la famille Carter (*Hard Times*), mais aussi des choses très obscures, dont une contine pour enfants, *Froggie Went a Courting*. La variété du répertoire (musique blanche, musique noire, histoires de destins individuels, moments d'introspection, déclaration d'amour ou de haine) couvre très bien les domaines que Dylan a explorés tout seul. Pourquoi revenir à la source, alors ?

Le premier soupçon est celui de la panne d'inspiration. Les échos des sessions d'enregistrement de *Under the Red Sky* décrivaient un artiste condamné au dictionnaire de rimes, perpétuellement à court de chansons. Dylan n'obéit pas plus aux règles de la conscience créatrice qu'à celles du show-business. La seconde piste est celle de la dérision. On s'interroge sur la nature de la mutation de la voix de Dylan. Accident physique ou signe de lassitude terminale, sur scène ou sur disque, il est très rare d'entendre Dylan chanter normalement, comme il l'a fait jusqu'à la fin des années 70.

Ici, il s'autocaricature (*Hard Times, Froggie*), marmonne (*Sittin'on Top of the World*), comme s'il avait peur de se laisser aller. Il se dégage un sentiment d'opacité, de mystère malsain. Par moments, Dylan sonne si malade, fatigué, que l'on croirait un mort-vivant qui caricature les mouvements de l'humanité avec la maladresse terrible des cadavres ambulants de George Romero. Ce disque terrifie d'autant plus que ces chansons, cet homme, quels que soient leur état, restent plus grands que le commun de la musique et des musiciens.

The Future est une déception d'une autre nature. Pour résumer l'affaire, on pourrait tout mettre sur le dos des *Inrockuptibles*. Il y a cinq ans, il était encore de bon ton de dénigrer le poète canadien dépressif, sa voix atone et ses suites d'accords banales. La parution de *I'm Your Fan* a donné à ces chansons leur juste dimension, que Cohen lui-même n'avait que rarement su trouver. *The Future* ne répond pas, ne pouvait pas répondre, à l'attente éveillée par la mise en évidence de l'importance de Cohen. C'est une question de musique plus que de poésie.

Dans leur forme, les textes de *The Future* sont d'une concision, d'une précision que peu d'auteurs ont jamais su atteindre. Même le cynisme politique de *The Future*, de *Democracy*, est énoncé avec une élégance qui l'élève au-dessus de sa nature profonde de philosophie de comptoir. Les arrangements (chœurs féminins envahissants, rythmiques militaires, claviers maigrelets, ordinaires) tirent les chansons et leur mélodies fragiles et pauvres vers une banalité laborieuse dont il ne s'échappe qu'à une occasion : *Waiting for the Miracle*, contemplation sereine et atterrée des ravages du temps qui passe. *Waiting for the Miracle* permet de croire encore en Leonard Cohen, d'attendre encore quelques moments de consolation.

T. S.

★ *Good as I've Been to You*, Columbia 472710-2.

★ *The Future*, Columbia 472498-2.



R. LE BECK

PARCOURS SONORE

à Rio-de-Janeiro

PORTRAIT DE VILLE AVEC SONS

Une nouvelle fois en une même année, une équipe artistique française, menée par l'« inventeur de sons » Louis Dandrel, crée l'événement à Rio-de-Janeiro. Après Cargo 92, les Cariocas viennent de découvrir « Fenêtres sur villes », un parcours-spectacle sonore qui met en scène les rumeurs de cinq grandes cités : Rio, Paris, Pékin, Le Caire et Tokyo. Au cœur de la vieille ville, qui s'apprête à devenir le poumon culturel de l'ancienne capitale brésilienne, plus que jamais en proie à la violence et à la misère, un événement en forme de méditation sur l'identité, les maux, les espoirs de la ville, des grandes villes.

RIO

de notre envoyé spécial

CE jour-là, le grand orchestre carioca donnait sa *Symphonie des mille*. A la baguette, Rio, port de mer en frac de misère, habit de fer, de verre, de tôles enchevêtrées, visage doré au sable fin, regard acier, trempé dans l'alcool de canne, corps sculpté par l'effort et la danse, cambré à force de résister à tous les coups du sort. *Allegro vivo, adagio cantabile, scherzo giocoso, andante lugubre*, Rio connaît parfaitement les mouvements de sa partition en binaire : nature tropicale-urbanisme radical, douceur océanique-violence organique, abondance-dénuement.

Aux différents pupitres, la tension est extrême. Les percussions sont omniprésentes : moteurs pétaradants de camionnettes ivres, martèlement sur l'asphalte des pas d'une multitude affairée, rythmique africaine surgie des boîtes en fer des vendeurs de jetons téléphoniques; les vents ne sont pas en reste : bruissement d'un air tiède soufflé par l'océan, enroulements menaçants des vagues de Copacabana, feulement métallique du métro sur ses rails, stridence suraiguë du sifflet d'un policier.

Le chœur a pris sa place : vendeurs à la criée, sur les marchés ou aux grands carrefours; voix naturelles ou enregistrées qui s'échappent des boutiques, des immeubles, des hauts-parleurs d'une myriade de magnétophones ou postes de radios qui jouent aux quatre coins; cris des supporters d'un club de football qui transportent leur stade de Rio en Attique; chants mêlés des favelas qui ont le cœur, le corps tourné, déjà, toujours, vers le prochain carnaval; hurlement de celui qu'on dépouille, à la va-vite, la lame du couteau sur la tempe.

Il y a, par-dessus tout, une rumeur assourdissante : la périphérie pourrait bientôt s'en prendre au centre. Il y a trois semaines, répétition générale parfaitement réussie. Venus en petits groupes par autobus, des jeunes, et même de très jeunes favelados se sont rassemblés à l'extrémité de Copacabana. Combien étaient-ils? Plusieurs centaines au moins et ont investi la plage. Après leur passage, il ne restait rien que des Cariocas heureux d'être vivants. On a appelé ça *arrastoa*, « coup de filet », rude coup au moral d'une ville inquiète. Deux ans de « colorisme » ont hissé la misère à son degré ultime : la violence, un mal vieux comme la ville, mais désormais collective et soigneusement orchestrée par deux mafias locales qui, au passage, n'hésitent pas à s'étriper.

Ecouter Rio pour mieux la connaître, pour mieux la comprendre. L'oreille comme guide, pour une fois. D'ordinaire, l'œil prime, quelquefois relayé par le nez. C'est une démarche nouvelle que nous propose Louis Dandrel, quinquagénaire à l'allure adolescente, pianiste à tout instant de liberté, ancien « rénovateur » de France-Musique et fondateur du *Monde de la musique*. Depuis qu'il a appris à maîtriser ses sens, il a choisi de privilégier l'écoute. Il faut voir ce collectionneur de sons, auteur d'architectures et de sculptures sonores installées dans plusieurs grandes villes du globe, un magnétophone en bandoulière, micro attaché au bout d'une perche, casque sur les oreilles, investir tel ou tel toit à l'aplomb d'un quartier pour en subtiliser l'essence sonore. Mais cette quête ne servirait à rien si Louis Dandrel n'avait eu le talent de nous restituer ses archives en un parcours-spectacle présenté ce mois-ci à Rio de Janeiro.

« Fenêtres sur villes » a investi pour tout le mois de novembre les murs refaits à neuf de la Casa França-Brasil. Cette fondation a été créée par le secrétariat à la culture de la région de Rio *« pour promouvoir et stimuler les relations culturelles entre le Brésil et la France »*. Le consulat de France à Rio, l'ambassade à Brasilia, le ministère français des affaires étrangères et son bras séculier, l'Association française d'action artistique (AFAA), sont étroitement associés à la fondation, sorte de centre culturel français dont l'originalité, sans équivalent ailleurs, est d'être brésilien.

La Casa França-Brasil a aussi l'avantage d'être située au cœur de Rio, dans un quartier historique et baroque qui n'en finit pas de subir des transformations. A deux pas de l'église de la Candelaria, elle a pour voisins immédiats l'Espace culturel de la Poste, une belle enveloppe vide, pour l'instant, et surtout le Centre culturel de la Banque du Brésil qui, dans son ancien siège central dégagé de toute activité commerciale, a multiplié les espaces d'exposition, les salles de spectacles et de conférences. Dans un rayon de 1 kilomètre sont installés l'ancien Palais impérial devenu musée, le Pavillon du district de Rio construit pour l'Expo de 1922 et transformé, après sa restauration en 1990, en Musée de l'image et du son, et le Musée national d'histoire.

Dans ce quartier préservé du gigantisme et des ravages d'une architecture moderne mal maîtrisée, on voit donc se dessiner un périmètre du savoir et de la recherche de premier ordre, pour peu que pouvoirs publics et privés parviennent à dégager les moyens de son fonctionnement, alors que le Brésil est en pleine crise économique et sociale – violence donc, et chômage, inflation mensuelle à près de 30 %, conquête de « l'En-Ville », comme l'écrit Patrick Chamoiseau dans *Texaco*, par des favelas « sauvages » qui n'en finissent pas d'envahir le moindre espace libre...

La France paraît vouloir apporter sa contribution à l'animation du quartier. Depuis six ans, les « ateliers baroques » de l'université de Niteroï sont la marque de la présence française à Rio. Des musiciens français viennent y mener cours et séminaires en compagnie d'étudiants qui sont ensuite invités en France pour y parfaire leur apprentissage. L'AFAA, et son responsable du secteur de la musique et de la danse, Jean-Marc Bouffartigue, souhaiterait encourager la création à Rio d'un ensemble de musiciens brésiliens et éditer, dans sa collection « Sur mesure », un disque consacré au répertoire de la musique baroque de ce pays. Un atelier d'écriture dramatique pourrait avoir lieu l'été prochain qui associerait la seule compagnie de théâtre stable de Rio, le Centre de démolition et de construction du théâtre (sic!) dirigé par Adherbal Freire Filho, et les dramaturges français Michel Vinaver et Daniel Lemahieu. Enfin, maintenant que la Casa Fraça-Brasil est en parfait état de marche, elle pourrait devenir le lieu d'accueil des compagnies de danse françaises et celui d'une coopération culturelle étroite. « Fenêtres sur villes » est la première traduction de cette politique. C'est une coproduction de l'AFAA, d'Espaces nouveaux, laboratoire de recherches et de création qu'a fondé à Paris Louis Dandrel, et du Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, dirigé par François Vié, qui a réalisé la scénographie de ce parcours sonore.

A l'entrée de la Casa, comme c'était le cas pour l'exposition « Cités-Ciné » à la Grande Halle de La Villette, on donne au visiteur un casque à infrarouge qui lui permet de se promener librement dans l'espace. Celui-ci est organisé en son centre autour de cinq grandes fenêtres, stylisation réussie de Rio, Paris, Tokyo, Le Caire et Pékin. Quelques sièges permettent l'immersion totale dans l'univers sonore des cinq villes. Louis Dandrel a voulu « composer », à partir de multiples prises de sons dans chacune de ces cités, cinq « partitions » – il les appelle « sonographies » – d'une dizaine de minutes qui restituent les principales caractéristiques d'une journée ordinaire et permettent d'établir une sorte de carte d'identité sonore de chacune d'elles (1).

Tout autour, des cabinets de curiosité : un quiz de six villes (New-York, Istanbul, Khartoum, Londres, Caracas et Hongkong) dont il s'agit de reconnaître les bruits singuliers; un espace où l'on peut soi-même mixer quatre sons caractéristiques (moteur de camion, de moto, son d'un balai sur l'asphalte, chants des oiseaux) pour dessiner un univers sonore urbain; une salle vidéo où sont projetés des extraits de films (trésors de la Vidéothèque de Paris) consacrés aux bruits de Paris ces cinquante dernières années; un mur de douze images face auquel on doit reconnaître douze bruits de Klaxon différents; des vidéos explicatives sur le son et sa propagation selon son environnement, construit ou naturel...

Tous les sons que l'on entend sont réels. Mais Louis Dandrel a pris la liberté de les réagencer, de les rapprocher, de les associer quand bien même ils ont été enregistrés à des kilomètres, des heures ou des mois de distance. Son souci? *« Montrer comment « sonne » la ville, dans ses différents quartiers, dans la multiplicité de ses architectures, de ses sols, de ses espaces ouverts et fermés, à différentes heures du jour et de la nuit »*. Le but ultime n'est pas de créer un événement spectaculaire mais une prise de conscience. *« Quand on sait tous les maux qui frappent la ville, il peut sembler dérisoire d'interroger son histoire sonore et d'y chercher matière à création artistique. Pourtant, c'est par leurs sons que nos cités s'expriment le plus spontanément, le plus justement. Elles sont peuplées de gens qui tous veulent se faire entendre. Les écouter, c'est déjà tenter de les comprendre. »*

Louis Dandrel et ses camarades d'Espaces nouveaux (cinq permanents dont un architecte et deux chercheurs et demi – l'un est à temps partiel) n'en finissent pas de réfléchir à la musique, à l'architecture et à l'électroacoustique afin de proposer au grand public, comme « Fenêtres sur villes » en témoigne, ou aux professionnels, les résultats de leurs travaux sur le « design sonore ». Depuis 1984, la RATP, la SNCF, Aéroports de Paris, la Ville de Lille ont parmi d'autres fait appel à leurs connaissances. *« La SNCF s'interrogeait sur ses problèmes acoustiques*, explique Louis Dandrel. *Elle a constaté par exemple que les annonces pour les voyageurs étaient souvent inintelligibles. Elle voulait se donner une nouvelle image, de type aéroport, et se demandait comment, par exemple, allaient « sonner » ses nouvelles gares TGV. Nous avons donc étudié les voix des annonces, les jingles, le bruit des composteurs, les choix architecturaux qui vont définir l'acoustique, dans le gros œuvre et dans le détail de l'aménagement. Il s'agit pour nous d'orchestrer un espace, de faire l'inventaire des événements sonores repérables et de proposer des solutions sur l'éclat des sons, leur absorption, etc. »*

L'invention la plus spectaculaire d'Espaces nouveaux est l' « audiosphère » qui permet de simuler n'importe quel espace sonore et d'en modéliser les systèmes. Dans cette boule de 2 tonnes, due à l'architecte Bernard Delage – il a quitté Espaces nouveaux l'an passé pour créer sa propre agence, – de nombreux professionnels se sont laissé surprendre par les quatre-vingts sources sonores enveloppantes restituant selon les besoins tel ou tel univers bruyant. Récemment encore, l'architecte Paul Andreu, maître d'ouvrage d'Aéroports de Paris, avant de dessiner la nouvelle gare de l'aéroport de Roissy, s'y installait pour écouter le bruit d'un TGV lancé à 250 kilomètres à l'heure. *« En sortant de l'audiosphère*, se souvient Louis Dandrel, *il s'est exclamé : « On ferme! On met le train en cage! »*

A Rio, Paris, Tokyo et dans de nombreuses métropoles, on commence à s'interroger sérieusement sur le bruit. L'environnement sonore, malgré l'insistance française, n'était pas au programme de la conférence internationale de Rio du printemps dernier. Beaucoup l'ont regretté car les enquêtes publiques indiquent unanimement que le bruit est l'une des préoccupations majeures des citadins. *« Le bruit, c'est toujours l'autre*, dit Louis Dandrel. *Nous sommes tous des récepteurs hypersensibles et des émetteurs inconscients. Si un sujet peut prendre une certaine distance avec le monde visuel, il lui est difficile de repousser les sons.*

» Notre travail est différent de ceux qui cherchent à lutter contre le bruit en tant que pollution et étudient, par exemple, la mise au point d'antibruits actifs. Nous, nous posons simplement une question : comment orchestrer le bruit? Le bruit, c'est la vie, il faut le gérer. Nous voudrions éduquer le public et lui redonner l'oreille du chasseur. Une prise de conscience, une connaissance minimale permettraient de résoudre de très nombreux problèmes quotidiens et faciliteraient une réelle sociabilité. Mais, pour que la ville soit écoutée, il faut qu'elle soit écoutable. » Dans l'espace de la Casa França-Brasil, la démonstration est faite. Des cloches de Paris aux rires des enfants d'une école de Pékin, de la gare centrale du Caire aux nuits mouvementées de Ginza à Tokyo, sur les bords de l'océan au pied du Corcovado à Rio, les micros de Louis Dandrel ont saisi une multitude de sons qui sont autant de jaillissements, de surprises, d'effarements, autant de traces captivantes de la vie.

OLIVIER SCHMITT

(1) En attendant la présentation à Paris de « Fenêtres sur villes », prévue pour la fin de 1993, on pourra se procurer utilement le disque du même nom coproduit par l'AFAA et K617 dans la collection « Sur mesure » (1 CD K617029, distribué par Média 7). Il rassemble les « partitions » composées par Louis Dandrel et qui sont diffusées dans l'exposition.

